Ecole Supérieure
de
Théologie

c/c SJ 88

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/recueilgeneralde00lepe

RECUEIL GENERAL

DE TOUS LES BENEFICES & Commanderies de France, & de ses dépendances.

PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Avec leurs noms Latins, François, leurs revenus, leurs qualitez, leurs Dioceses, & le lieu où ils sont situez.

Ceux qui possedent les Archevêchez & Evêchez, leur éloignement de Paris; & combien les Bulles & celles des Abbayes sont taxées de florins en Cour de Rome.

Par JACQUES LE PELLETIER, *Escuyer, Conseiller du Roy, Advocat en Parlement, & Expéditionaire en Cour de Rome.*

PREMIERE EDITION.

DEDIÉE AU ROY.

A PARIS,
Chez l'Autheur, ruë saint Severin, devant l'Eglise.

M. DC. LXXXX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AU ROY.

SIRE,

J'ose presenter à VÔTRE MAJESTÉ *le Recueil Royal des Benefices de son Royaume ; Elle y verra les Archevê-*

chez, les Evêchez, les noms & les qualitez de ceux qui les possedent, les Abbayes d'hommes, celles de filles, & les autres Benefices, la dignité de chacun, la situation, le revenu ; Et s'il est échapé quelque faute, SIRE, c'est la destinée de ces sortes de Livres, qui en naissant ne sont encor que de foibles ébauches, & n'arrivent que par degrez à leur derniere perfection : Le Public qui par le besoin qu'il en a, est obligé de les lire, les corrige toûjours en les lisant, & l'Autheur est assez heureux pour avoir autant de Correcteurs que de Lecteurs : L'esperance de cette correction universelle me donne la hardiesse d'offrir à VÔTRE MAJESTE' *cet Ouvrage : En l'état qu'il est, il ne laissera pas d'estre de quelque utilité ; & si elle daigne y jetter les yeux, il luy facilitera les moyens, si j'ose le dire, de faire des presens avec connoissance de cause, & de traiter chacun selon son merite : Je finis, SIRE, & n'ose m'approcher de ce*

Trône de gloire où VÔTRE MAJESTÉ *s'eſt élevée par ſes grandes actions ; un ſilence reſpectueux en dira plus que mes paroles ne pouroient faire, & je l'aſſeure ſeulement que juſques à la derniere heure de ma vie, je ſeray avec un reſpect profond,*

SIRE,

DE VÔTRE MAJESTÉ,

Le tres-humble, tres-obeïſſant,
& tres-fidelle ſujet & ſerviteur,
LE PELLETIER.

AU LECTEUR.

J'ESPERE que ce Livre aura encor bien plus de cours que celuy d'instruction, pour les Expeditions de Cour de Rome, quoy que moy-mesme j'en ay vendu & en peu de temps six Editions tres-nombreuses, parce que j'ay composé ce Livre sur les memoires des personnes les plus sçavans & les plus curieux qui ayent jamais esté en cette matiere.

Comme ce grand Ouvrage a encor besoin de vôtre secours, n'ayant pas de plus forte passion, que de le rendre parfait ; je vous prie de ne me pas refuser vos bons avis & memoires. Outre que le faisant vous obligerez infiniment le Public, c'est que vous me ferez un signalé plai-

fir, & de quelque endroit vous puiſſiez m'écrire pour les affaires de Cour de Rome, ſans vous connoître, ſur vôtre ſimple Lettre, je ne manqueray & au plûtoſt d'y envoyer pour y retenir les aſſurances requiſes & neceſſaires, & y faire expedier ce que vous me commettrez.

Afin que le Public ait à peu de frais ce qu'il aura beſoin de ce Livre, je le luy diſtribuëray par Partie, Dioceſe, ou Abbayes, & le tout relié de la maniere qu'il le voudra. Il y a pluſieurs Parties.

Les quatre premieres contiennent le Recueil Royal des Benefices, ſçavoir,

La premiere, les Archevêchez & Evêchez.

La 2. les Abbayes d'hommes.

La 3. les Abbayes de filles.

La 4. le reſte des Benefices dépendans du Roy.

La 5. les Prieurez & Commanderies de S. Lazare, de Jeruſalem & de Nô-

tre-Dame du Mont-Carmel, &c.

A. *signifie l'Ordre de S. Augustin. En France ceux qui sont Chanoines reguliers de S. Augustin, peuvent posseder indifferemment les Benefices des Ordres qui combattent sous ce Patriarche.*

B. *de S. Benoist.*

C. *Cisteaux.*

Cl. *Cluny : En France est le mesme que S. Benoist.*

Gr. *Garmmont.*

P. *Premontré.*

Ab. *Abbé.*

Abſe. *Abbesse.*

Cap. *Capitale.*

Co. *Conventuel.*

Fl. *Florins.*

Pr. *Prieuré.*

R. *Riviere.* V. *Ville.*

* *Les Benefices du Païs d'obedience.*

En la 2. & 3. Partie, la premiere lettre signifie l'Ordre, le mot d'aprés le Dioceſe ; & en suite est le nom de l'Abbaye.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy donné à Versailles le 13. Septembre 1688. signé par le Roy, BOUCHER : Il est permis au sieur le Pelletier, Escuyer, Conseiller de sa Majesté, Avocat en Parlement & Expeditionaire de Cour de Rome, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé *Recueil general de tous les Benefices & Commanderies de France & de ses dépendances*, par ordre Alphabetique, avec leurs noms Latins & François, leurs revenus, qualitez, Dioceses, & le lieu où ils sont situez, de qui ils dépendent, qui en sont les Collateurs, & le prix des Bulles de ceux qui sont taxez en la Chambre Apostolique de Cour de Rome, tant par Partie que par Carte, durant le temps & espace de douze années, à compter du jour de la premiere Impression que chaque Partie ou Carte sera parachevée, avec défenses à tous Imprimeurs & Libraires, & à toutes autres personnes de quelque qualité ou condition qu'ils soient, de l'imprimer, vendre & debiter sans le consentement exprés du sieur le Pelletier, à peine de confiscation des exemplaires, de trois mil livres d'amande, & autres peines portées par ledit Privilege.

Signifié & baillé copie dudit Priuilege, par moy Jean-Baptiste Boursier, Sergent à verge au Chastelet de Paris, au Syndic des Libraires de Paris, le 9. Janvier 1690.

Achevé d'imprimer les quatre premieres Parties du Recueil general, le 28. Janvier 1690.

TABLE

De ce qui eſt au commencement de la premiere Partie.

Qui nomme aux Archevèchez & Evèchez. 1. & 2

Qui les confere, & de leur nombre. id. & 4

De ceux pour qui on paye l'Annate entiere. id.

Comme on les reconnoit. id.

De quels les Titulaires ſont appellez aux Etats, & de leur avantage. id. 5

Des premiers Evèques. 8. & 9

Des conteſtations pour ce ſujet. id.

Ce qu'il y a de certain. 13

Qu'eſt-ce qu'un florin, & ce qu'il vaut. 5. & 6

DES

DES BENEFICES ET COMMANDERIES DE FRANCE DEPENDANS DU ROY.

DIVISEZ EN CINQ PARTIES.

La premiere contient les Archevêchez & Evêchez.
La seconde les Abbayes d'Hommes.
La 3. les Abbayes & Prieurez de Filles.
La 4. le reste des autres Benefices.
La 5. les Prieurez & Commanderies de N. D. du Mont-Carmel & de Saint Lazare.

Le tout par ordre Alphabetique, & ainsi qu'il est dit au titre du Livre.

Y ayant des fautes en 72. pages, je les ay fait rimprimer, ne cherchant que l'avantage du Public.

Aux Livres corrigez il y aura mon estampe & ma signature.

LE Siege d'un Archevêché ou Evêché étant vacant, le Roy nomme au Pape celuy qu'il juge capable de le pouvoir dignement remplir; lequel en

étant pourveu, n'en peut aucunement disposer sans le consentement de sa Majesté.

Neanmoins si celuy qui a fait vacquer le Siege est mort à Rome, ou à deux journées de distance, sans avoir obtenu un Bref *de non vacando in Curiâ*, le Pape y peut pourvoir de plein droit, suivant le Concordat fait entre Leon X. & François I. & les Indults accordez depuis.

Il y a dix-huit Archevêchez qui ont pour suffragans cent-dix Evêchez.

Aix. en a V. sçavoir Apt, Cisteron, Frejus, Gap, Riez.

Alby. V. Cahors, Castres, Mande, Rodez, Vabres.

Ambrun V I. Digne, Grasse, Glandeve, Nice, Senez, Vence.

Arles IV. Marseille, Orange, S. Paul trois-Chasteaux, Toulon.

Auch *ou* Aux, X. Acqs *ou* Dax, Aire, Bayonne, Bazas, Cominges, Conserans, Leitoure, Lescar, Oleron, Tarbes.

Bezançon III. Basle, Bellay, Lauzane

Bordeaux *ou* Bourdeaux IX. Agen, Angoulesme, Condom, la Rochelle, Luçon, Perigueux, Poitiers, Sarlat, Xaintes.

Bourges V. Clermont, saint Flour,

Limoges, le Puy, Tulles.

CAMBRAY IV. Arras, Namur, S. Omer, Tournay.

LYON IV. Authun, Châlon sur Saone, Langres, Mascon.

NARBONNE X. Agde, Alet, Beziers, Carcassonne, Lodeve, Montpellier, Nismes, Perpignan, S. Pons de Thomiers, Uzez. Quand Alais sera erigé, il en aura onze.

PARIS III. Chartres, Meaux, Orleans.

REIMS VIII. Amiens, Beauvais, Boulogne, Chaalons sur Marne, Laon, Noyon, Senlis, Soissons,

ROÜEN VI. Avranche, Bayeux, Coutance, Evreux, Lisieux, Seez.

SENS III. Auxerre, Nevers, Troyes.

TOULOUSE VII. Lavaur, Lombez, Mirepoix, Montauban, Pamiers, S. Papoul, Rieux.

TOURS XI. Angers, S. Brieux, Cornoüaille, Dol, Saint Malo, le Mans, Nantes, S. Pol de Leon, Rennes, Treguier, Vannes.

VIENNE VI. Die, Geneve, Grenoble, Maurienne. Valence, Viviers.

De ces cent dix Evêchez suffragans il y en a six qui ne dépendent pas de la France; sçavoir Basle, Geneve, Lauzane, Maurienne, Namur, Nice.

Il y a cinq Evêchez qui sont de la France, quoy que suffragans d'Archevêchez qui n'en dépendent pas ; sçavoir Metz, Toul, Verdun, Strasbourg, Ypres.

Les trois premiers sont suffragans de Tréves ; le quatriéme de Mayence ; & le cinquiéme de Malines. Partant il y a dix-huit Archevêchez & cent onze Evêchez qui dépendent de la France, y compris Bethléem & Quebec.

Le Pape confere tous ces Archevêchez & Evêchez sur la nomination du Roy, à la reserve de Bezançon, Cambray & Strasbourg, qui sont électifs par leur Chapitre & Bethléem, auquel du consentement du Roy, le Duc de Nevers presente au Pape.

Pour les Bulles des Archevêchez & Evêchez qui dépendoient de la France lors du Concordat fait entre Leon X. & François premier, on ne paye en Cour de Rome que demie annate. Pour les Bulles de tous les autres on la paye entiere, & on les reconnoîtra par une pareille étoile * qui sera au commencement de chacun.

Tous les Archevêques & Evêques qui sont appellez aux Etats, ont des pensions considerables qui augmentent leurs revenus, & les pensions ne leur sont payées que selon la feüille qui y est arrestée,

Aux Etats de Bretagne, il n'y a que

les Evêques de la Province qui y assistent.

Aux Etats Generaux de Languedoc, ceux qui y entrent, sont l'Archevêque de Narbonne, qui en est le President né, ceux de Thoulouse & d'Alby, les Evêques de Cominges, Montauban, Rieux, Lavaur, Castres, S. Papoul, Carcassonne, S. Pons, Beziers, Lodeve, Agde, Montpelier, Nismes, Viviers, le Puy, Mirepoix, Mande, Uzez.

Les Evêques de Cominges & de Montauban sont appellez aux Etats, à cause que leurs Diocéses sont en partie dans le Languedoc.

Aux Etats de Bourgogne, l'Evêque d'Authun est President né.

Sur le revenu des Archevêchez & Evêchez toutes charges déduites, on ne compte point les pensions que le Roy reserve en faveur de qui il luy plaist, parce qu'elles ne sont qu'accidentelles.

L'estimation du Florin en fait de Bulles est tellement incertaine, que l'on ne peut la sçavoir, que quand on a calculé à quoy se monte le prix des Bulles : car plus les Bulles sont taxées de Florins, moins le florin vaut ; & moins elles sont taxées de florins, plus le florin vaut ; parce qu'il y a plusieurs Officiers par les mains de qui les Bulles passent, qui ne prennent pas plus de droits

pour des Bulles taxées 12000. fl. que pour celles qui ne le sont que 100. ce qui fait que l'évaluation du florin pour les Bulles taxées 100. est de prés de quatre fois autant, que l'évaluation du florin des Bulles taxées 12000 florins. Aussi à mesure que la taxe des florins augmente, leur valeur diminuë; & à mesure que la taxe des florins diminuë, leur valeur augmente : Comme il se verra en la table du prix des Bulles, avec l'augmentation que cause la hausse de l'écu d'or d'estampe du Jan. 1690.

Pour les Bulles d'Abbayes de filles, n'y ayant pas de dispense, le prix en est tout égal, à la reserve de celuy de l'Abbaye de Fontevrault, à cause de sa dignité de Generale de son Ordre.

Les villes des Gaules qui ont les premiers eu des Evêques, sont au nombre de 35. sçavoir :

Acqs *ou* Dax, S. Vincent. Aix S. Maximin. Alby, S. Clair, Amiens, S. Firmin Arles, saint Trophime. Auxerre, S. Peregrin. Beauvais, saint Lucien. Bourges, S Ursin. Chaalons sur Marne, saint Memmie. Chartres, S. Aventin. Clermont en Auvergne, S. Austremonius. Cologne, saint Materne. Die S. Domin. Evreux. S. Taurin. Langres, S. Benigne a esté le premier qu

y a prêché la foy, quoy qu'il n'en ait pas eſté Evêque. Le Puy, S. Georges. Limoges, S. Martial. Lyon, ſaint Photin ou Potin. Le Mans, S. Julien. Meaux, S. Saintin. Nantes, S. Clair. Narbonne, S. Paul. Orleans, S. Altin. Paris, S. Denis. Perigueux, ſaint Front. Reims, ſaint Xiſte. Roüen, S. Nicaiſe. Sens, S. Savinien. Soiſſons, S. Sinicius. Thoulouſe, S. Saturnin. Tours, S. Gatien. Treves S. Eucarius. Troyes, S. Potentien. Vienne, S. Juſte, (ſelon quelqu'uns S. Creſcent) & Xaintes S. Eutrope.

La plus grande partie de ces Villes raportent le temps de leurs premiers Evêques à celuy des Apôtres, & la miſſion leur avoir eſté directement donnée par S. Pierre ou S. Clement, qui a eſté le quatriéme Pape, & l'étoit dés le 11. May 91. & a tenu le Siege pendant neuf ans ſix mois quatre jours.

Cette pretention a cauſé de grands differends entre les Evêques, qui ont eſté les ſujets de pluſieurs Conciles : Il y en a trois, & pluſieurs déciſions, pour perſuader que S. Martial a eſté envoyé à Limoges par S Pierre.

Quand les Evêques ont rapporté la miſſion de leur premier Evêque à S. Clement, les Archevêques l'ont ſouvent rapportée à S. Pierre.

L'Evêque de Chaalons sur Marne soûtenant que S. Memmius son premier Evêque, avoit eu sa mission de saint Clement, l'Archevêque de Reims a soûtenu que saint Sixte l'avoit euë de saint Pierre, quoy que Hincmar qui en a esté aussi Archevêque, tres-jaloux de sa gloire & preéminence, eust soûtenu que saint Sixte premier n'avoit eu sa mission que de Sixte huitiéme Pape.

Comme en France la suite des Evêques ne commence qu'au troisiéme siecle, plusieurs croyent ainsi qu'il y a beaucoup d'apparence, qu'ils n'ont esté établis que dans ce temps, se fondans sur deux passages.

Le premier est de Severe Sulpice, parlant du martyre de S. Photin premier Evêque de Lyon : Il dit que ce fût alors que l'on vit des Martyrs dans les Gaules, la Religion Chrétienne ayant esté receuë un peu tard au deçà des Alpes.

Le second est de Gregoire de Tours, disant que sous l'Empire de Decius l'an 250. la Cité de Thoulouze commença d'avoir un Evêque, qui fut Saturnin, lequel fut envoyé avec six autres pour prêcher l'Evangile dans les Gaules; sçavoir Gatien à Tours, Trophimes à Arles, Paul à Narbonne, Denis à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges.

Alleguant que puiſque l'on voit évidemment par ces deux paſſages que l'on s'eſt trompé pour Arles, Narbonne & Limoges, on ſe le peut bien eſtre pour les autres, voulant que ces Evêques ayent eu leurs miſſions de ſaint Pierre ou de ſaint Clement, morts plus de cent cinquante ans auparavant.

De plus, depuis ſaint Pierre & ſaint Clement il s'eſt paſſé un temps de prés de deux cens ans, pendant lequel temps on ne rapporte point qu'il y ait eu aucun Evêque és Gaules, au moins on ne voit rien qui le puiſſe valablement faire croire.

On répond à ce que deſſus, que Severe Sulpice n'a entendu parler que des Martyrs qui ont éclaté & fait du bruit, & ont répandu beaucoup de ſang, & non des martyres de peu de perſonnes qui ſe ſont paſſez ſans bruit; auſſi ſaint Photin & ſaint Irenée ſont bien auparavant le troiſiéme ſiecle, diſant que ſaint Photin premier Evêque de Lyon, ſouffrit le martyre l'an 177. ou 179. étant âgé de plus de 91. ans, ayant eſté cinquante ans Evêque de Lyon dés l'année 127. auſſi il n'eſt pas croyable que dans les Gaules il n'y eut eu pour lors d'Evêque qu'à Lyon.

Pour le paſſage de ſaint Gregoire de Tours, on n'y doit pas faire de fondement;

parce qu'ailleurs il dit, qu'Eutrope Evêque de Xaintes fut envoyé és Gaules par saint Clement, & Ursin à Bourges par les Disciples des Apôtres. Si ces deux Villes eurent des Evêques, suivant tout ce qu'il y a de bon sens, on peut dire qu'elles ne furent pas les seules, puis qu'il est constant que pour lors il y en avoit és Gaules plusieurs bien plus considerables & plus proches d'Italie; comme Arles, Aix, Lyon, & autres.

Aussi saint Gregoire de Tours se contredit en son Livre des miracles, chap. 4. disant que saint Saturnin fut envoyé par les Disciples des Apôtres.

Pour ce qui est du temps de prés de deux cens ans, pendant lequel il n'est fait mention dans les Gaules d'aucun Evêque, la confusion des temps, la violence & la cruauté des Tirans ont pû effacer les actes & les noms des Evêques; & ceux qui ont esté envoyez par saint Pierre & saint Clement, étans les fondateurs par le souvenir de leurs belles actions & grands miracles, leurs noms se sont conservez, étans trop avant gravez dans les cœurs des Fideles pour en avoir laissé perdre la memoire.

De plus, les persecutions & cruautez des Tirans peuvent avoir esté si grandes, que pendant ces deux siecles il n'y a pas eu

d'Evêque, ou s'il y en a eu, ils n'ont osé en prendre la qualité; c'est pourquoy il n'y a pas d'inconvenient que saint Pierre ou saint Clement, ou les autres Papes, n'ayent pû envoyer saint Photin & les autres cy-devant nommez.

A prendre à la lettre le passage de Severe Sulpice, on ne peut pas dire que sa pretention soit que la Foy n'ait esté prêchée de bonne heure, mais qu'elle y a esté receuë un peu tard, les Gaulois n'ayans peut-estre pas bien esté disposez à la recevoir, ou que la semence de l'Evangile a esté étouffée peu aprés qu'elle a esté germée, puisque depuis les premiers Evêques envoyez par saint Pierre & saint Clement, il s'est passé tant de temps sans qu'il ait esté fait mention de leurs successeurs.

Il est constant que les premiers Evêques qui ont esté envoyez és Gaules pour y planter la Foy, ç'a esté par le saint Siege, ou par ceux ayans sa mission; que saint Photin a esté le premier Evêque de Lyon, qu'il est le plus ancien Evêque des Gaules, qu'il fut envoyé jeune d'Asie par quelques Disciples des Apôtres; & c'est d'où procede l'union de cette Eglise avec celle de ce Païs. Quelques-uns ont dit aprés Primus Cabilonensis, que saint Photin fut envoyé dans les Gaules par saint Jean l'Evangeliste,

au commencement du regne de Trajan.

Saint Eusebe dit que le martyre de saint Photin arriva en la dix-septiéme année de l'Empire de Marc-Aurelle, qui est l'an 179. de la naissance de Nôtre Seigneur : Ainsi Photin ayant esté le premier Evêque des Gaules, il n'y a pas d'apparence qu'aucuns de ceux qui y ont planté la Foy ayent eu leur mission de saint Pierre, ny de saint Clement, mesme d'aucun des sept premiers Papes.

Marcellin premier Evêque d'Ambrun, fut envoyé d'Affrique avec luy Domin & Vincent, qui établirent l'Eglise de Die & tinrent le Siege l'un aprés l'autre ; aussi plusieurs Eglises en ont produit & fondé d'autres.

L'an 1313. le Pape Jean XXII. qui s'élut luy-mesme Pape, les Cardinaux assemblez s'étans referez à luy d'en nommer un, érigea en Archevêché Thoulouse, qui étoit suffragant de Narbonne, & crea six Evêchez pour ses suffragans ; sçavoir Lavaur, Lombez, Montauban, Mirepoix, saint Papoul & Rieux.

De plus, il érigea en Evêchez les Abbayes de Maillezais & Luçon, qui étoient du Dioceſe de Poitiers ; l'Abbaye de Tulle qui étoit de l'Evêché de Limoges, & celle de Condom qui étoit de celuy d'Agen.

De l'Evêché d'Alby, il tira celuy de Castres.

De Clermont, celuy de saint Flour.

De Narbonne, celuy de S. Pons de Tomiers.

De Perigueux, celuy de Sarlat.

De Rodés, celuy de Vabres. Ainsi il augmenta la France de quatorze Eglises Cathedrales.

On peut assurément croire que l'Eglise de Vienne a esté fondée du temps de celle de Lyon. Pour les autres Eglises, on n'en peut rien dire de certain & assuré, à moins d'en croire saint Gregoire de Tours, comme il est dit cy-devant.

Acqs ou Dax *Aquensis* suffragant d'Auch, ville de Gascogne, dont saint Vincent a esté le premier Evêque; elle est aux landes sur la gauche d'Adour, à cinq grandes lieuës du conflant de la riviere de Gave, à huit de la mer, & à cent soixante de Paris, vaut par an 9000. l. est taxée à la Chambre Apostolique 500. florins. Monsieur de la Prugne y est nommé.

Les Abbayes qui sont en ce Dioceſe sont:

Arthoue ou Artous, *de Artonâ*. P.

Caignotte. *Sancta Maria de Caignotâ*. B. 33. flo.

Sordes, *Sorduenſis*. B. 150. flo.

Villedieu ou Duvielle, *Mariæ de villa Dei*. P. 33. flo. 1/3.

Agde *Agatenſis* ſuffragant de Narbonne, V. du bas Languedoc ſur l'Eyraut, à deux lieuës de la mer, à 5. de Narbonne, & à 160. de Paris, vaut par an 30000 l. eſt taxé 1500. flo. M. Loüis Fouquet en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe ſont,

S. Thubere ou Thibery, *ſancti Thiberii*, B. 1000. flo.

Valmagne ou Valmanne, *B. M. Vallis magnæ*, C. 1400. flo.

Agen, *Aginnenſis*, ſuffragant de Bordeaux, V. de Guyenne, ſur la droite de la R. de Garonne, à 5. lieuës au deſſus du confluant du Lot, à l'endroit le plus fertile de la Province, à 145 lieuës de Paris, vaut par an 26000. l. eſt taxée 2440. flo. M. Jules Maſcaron Preſtre de l'Oratoire, en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe ſont,

Clairac, *de Cleyraco, ſeu de Claraco*. B. 200. flo.

Eſſez ou Eſſire, *SS. Gervaſii & Protaſii Exienſis, al. Eſſienſis*, B. ou Clu. 800. flo.

Gondon, *Gondonium ſeu Glondonium*, C. 120. flo.

S. Maurice, *sancti Mauritii.* B. 100. flo.

Perignac, *Peringha seu Parigniacum.* C. 75. flo.

Aire, *Adurensis*, suffragant d'Auch, V. de Gascogne sur la gauche de la R. d'Adour, à dix lieuës de Condom & à 160 de Paris, vaut par an 20000. l. en l'année bissextille 30000. l. est taxée 1100. flo. M. Armand Bazin de Bezons, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, y est nommé.

Les Abbayes de ce Dioceſe ſont,

La Castelle, *sancti Joannis de Castella*, P.

S. Girons ou Giroux, *sancti Giroſi, vel Gerontii*, B. seculiere.

La Grace-Dieu, *gratiæ Dei*, P. 333. fl.

S. Louboüer, *sancti Loborii*, seculariſée.

Pimbes ou Pimbou, *al.* Pradel *B. M. de Pimbo, vel Pendulo, seu de Pradellis* P. seculiere.

Pontault, *Pontis Alti*, C. 50. flo.

S. Sever, Cap de Gascogne, *sancti Severini.* B. 200. flo.

Mont de Marsan, *mons Martiani.* Filles de sainte Claire.

* Aix Archevêché, *Aquenſis in Provincia*, V. cap. de Provence; elle est en un fort bon & agreable païs, S. Maximin en a esté

le premier Evêque. Il y a Parlement, & les autres Justices inferieures. Elle est sur la petite R. d'Arc, à six lieuës de la mer Mediterranée, à trois lieuës sur la gauche de la R. de Durance, à 168. de Paris, vaut par an 30000. l. est taxé 2400. flo. M. Daniel de Cosnac Evêque de Valence & de Die, y est nommé.

Il n'y a pour Abbayes que Sauvecane, *Silvacana, Silvacanis*, C. elle est unie au Chapitre de l'Eglise Cathedrale.

Alais, *Alesienſis*, suffragant de Narbonne, V. du Languedoc, sur la gauche de la R. de Gardon, à deux lieuës d'Anduze, à 5. d'Uzez. Elle est tirée de l'Evêché de Nismes, a esté erigée en Evêché par le Pape

vaut par an

M. François Chevalier du Saulx, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, y est nommé.

Abbayes

Sauve, *Salva, seu Salgna*, B 300. flo.

Alby Archevêché, *Albienſis*, V. du haut Languedoc, cap. de l'Albigeois, dont saint Clair a esté le premier Evêque. Elle est sur la gauche de la R. de Tarn, qui tombe dans la Garonne, à huit grandes lieuës au dessus du conflant de l'Agoust, & à 150 de Paris; l'Archevêché vaut par an 90000 l. est taxé

2000. flo. Il a esté erigé en Archevêché en faveur de M. Hyacinthe Serroni, Religieux Dominicain, dernier Archevêque, le 3. Octobre 1678. M. Charles le Goux de la Berchere Docteur en Theologie, Evêque de Lavaur, y est nommé.

Abbayes qui sont au Dioceſe.

Candail ou Candeil, *de Candalio, seu Candilio*, C. 1000. flo.

Gaillac, *de Galliaco, seu Sallico*, seculariſée B. 606. flo.

S. Estienne de Ganderic, *de sancto Stephano, Ganderici*. B. 150. flo.

ALETH, *Electenſis*, suffragant de Narbonne, V. du Languedoc sur la R. d'Aude, au dessus de Limoux, vers la mer & le Rouſſillon, à 180 lieuës de Paris; l'Evéché vaut par an 16500. l. est taxé 1500. flo. M. Victor Meliand cy-devant Evêque de Gap, y est nommé.

L'Abbaye de Jocou ou Jouqou, *Jocundenſis*, B. 236. *al.* 225. fl.

AMBRUN ou Embrun, *Ebredunenſis*, V. & Archevêché du Dauphiné, prés la Provence, sur la droite de la Durance, vers le Piedmont, à 145 lieuës de Paris, vaut par an 18000. l. est taxé 2400. flo. M. Charles Brulard de Genlis en est Archevêque.

Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de Boſcaudon, *Boſcolduni ſeu Baſcaudunenſis*, B. taxé 358. flo. ½.

AMIENS, *Ambianenſis*, ſuffragant de Reims, V. cap. de Picardie, la Somme paſſe preſque tout au travers, elle eſt au deſſous du conflant d'Auregne, à 28. lieuës de Paris, ſaint Firmin en a eſté le premier Evêque; l'Evêché vaut par an 22000. l. eſt taxé 4900. flo. auparavant l'union de l'Abbaye de ſaint Martin des Gemeaux, elle n'eſtoit taxée que 4200. flo. M. Fedeau de Broux y eſt nommé. Il eſtoit Aumoſnier du Roy.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

S. Acheüil, *ſancti Acheoli propè Ambianum*, A. 180. flo.

S. André aux bois, *ſancti Andreæ in Boſco*. P.

Cercamp ou Chercamp, *Cari Campi*. C.

Clairfay *de Claro fageto, ſeu fagero*. A. 66. fl. ½

S. Pierre de Corbie, *ſancti Petri de Corbeia, ſeu Corbienſis*, B. 6000. flo.

Dompmartin, ou ſaint Joſſe aux bois, *S. Jodoci Dompmartini*, P. 1000. fl.

Foreſtmontier, *Foreſti Monaſterii*. B. 300. flo *al.* 400.

S. Fuſcien, *S. Fuſciani in nemore propè Ambianum*. B. 200. flo.

Du Gard, *de Gardâ ſeu de Gardo*. C.

S. Martin aux Gemeaux, *S. Martini de Gemellis.* A. 700. fl.

S. Jean d'Amiens, *S. Joannis Ambianenſis.* B. 200. flo.

S. Joſſe ſur mer, *S. Jodoci ſuper mare.* B. 200. fl.

Lieu-Dieu, *loci Dei.* C.

S. Sauve de Montreüil, *S. Salvi de Monſterolio.* B. 250. flo.

S. Vvaſt de Moreüil, *S. Vedaſti de Morolio.* B. 200. flo.

S. Riquier, *S. Richarii de Pontivio.* B. 4000. flo.

Selincourt, *S. Petri de Selincuriâ, ſeu de Selincurtio.* P. 200. flo.

Sery aux Prez, *de Ciriaco in Pratis.* P.

Valloires, *Valloriis.* C. 33. flo.

S. Marie de Viſignol, *ſanctæ Mariæ de Viſignolio.* A. 40. flo.

Viſignol, *Beatæ Mariæ de Viſignolio.* B. 150. flo.

S. Vvalery, *S. Vvalerici ſuper mare.* B. 2712. flo.

Abbayes de filles.

S. Auſtreberte, *ſanctæ Auſtrebertæ.* B. elle eſt en la ville de Montreüil.

S. Michel de Doulans, *ſancti Michaëlis de Dorlano, ſeu Dullendio*, B.

Le Paraclit ou Paraclet, en la ville d'Amiens. C.

Vvillancour, *Bellacuria, seu Vallacuria.* C.

Angers *Andegavensis*, suffragant de Tours, V. cap. d'Anjou sur la R. de Maine, au dessous où elle est jointe avec celles de Loir & de Sarte, à une lieuë au dessous où ces trois rivieres ensemble tombent dans la Loire, à 64. lieuës de Paris, M. Henry Arnaud en est Evesque. L'Evêché est taxé 1700. flo. & vaut 13000. l.

Abbayes qui sont au Diocése.

S. Aubin d'Angers, *sancti Albini Andegavensis.* B. 750. flo.

Asnieres-bellay. *Sanctæ Mariæ de Asineriis Bellay.* B. 100. flo.

La Roe ou la Rouë, *Beatæ M. de Rota.* A 83. flo.

Bourgeüil, *S. Petri de Burgolio.* B. 710. fl.

Chaloché, *Mariæ de Chalocheio.* C. 133. flo. *aliàs* 123.

S. Georges sur Loire, *sancti Georgii super Ligerim.* A. 136. flo.

S. Florent sur Loire, *sancti Florentii super Ligerim, & propè Salmurum* B. 3000. flo.

La Boissiere, *de Boisseriis seu de Buxeriâ* C. 93. flo.

Lorroux *Sanctæ M. de Oratorio.* C. 250. fl.

S. Maur sur Loire, *sancti Mauri super Ligerim.* B. 150 fl.

Melinais, *sancti Joannis Mellinensis.* A. 400. fl.

S. Nicolas prés Angers, *sancti Nicolai extra muros.* B. 450. fl.

Perray neuf, *Porretum novum.* P.

Pontron, *Mariæ de Ponte Atronii, sive Otrani,* C. 100. fl.

S. Serge lez Angers, *sancti Sergii & Bachi.* B. 526.

Toussaint, *omnium Sanctorum,* A. 90. flo. *al.* 100.

Abbayes de filles.

Le Perray, *Porretum, seu Porredium,* C.

N. D. de Ronceray, *Roncerium.* B.

Angoulesme, *Engolismensis,* suffragant de Bordeaux, V. cap. de la Province & Duché d'Angoumois, sur la gauche & prés la R. de Charente, à 70. lieuës de Paris. M. Cyprien Besnard de Rezé Docteur en Theologie, y est nommé. Il est taxé 1000. fl. & vaut par an toutes charges faites 14000. l.

Abbayes qui sont au Diocese.

S. Amand *sancti Amantii Buarense,* B. 180. fl.

Blanzac seculariſée.

Bournet ou Bornet, *de Bornetto,* B. 300. fl.

Celle-Froüin, *Cella Fregonii vel Fruini.* A. 66. fl. $\frac{1}{3}$

S. Cybard, *Elparensis, al. sancti Emparchii, seu Cybardi*, B. 500. fl.

Grosbos, *Grossum boscum.* C. 100. fl.

La Couronne, *Corona.* A. 333. fl. $\frac{1}{3}$

Abbaye de filles.

S. Auzonne, *sanctus Ausonius, seu Ozonius.* B.

* Apt, *Aptensis*, V. de Provence, suffragant d'Aix, sur la R. de Calavon ou Coulon, à quatre lieuës de la Durance, prés le Comtat Venessin, & à 150. de Paris. M. Jean de Gaillart en est Evêque, il est taxé 250. fl. & vaut par an 10000. l.

Les Abbayes qui sont au Dioceſe.

* S. Eusebe, *sancti Eusebii.* B. 200. fl.

* Valsainte. *B. M. Vallis sanctæ.* C. 33. fl. $\frac{1}{3}$

Abbayes de filles.

Sainte Catherine d'Apt, *Sanctæ Catharinæ*, A.

Sainte Croix d'Apt, *sanctæ Crucis.* C.

* Arles Archevêché, *Arelatensis*, V. de Provence, prés le Languedoc, sur la gauche du Rhosne, à une bonne lieuë au dessous où il se separe en trois. Saint Trophime en a esté le premier Evêque; elle est à 175 lieuës de Paris; l'Archevêché vaut par an 30000. l.

M. Jean Baptiſte Adhemart de Monteil de Grignan Docteur de Sorbonne en eſt Archevêque ; & l'Archevéché eſt taxé 2008. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an 30000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

Montmajour prés Arlés, *Mons major*, B 2759. fl. $\frac{1}{3}$.

S. Cœſaire d'Arles, *ſancti Cœſarii*. Elle eſt de filles.

ARRAS *Attrebatenſis*, ſuffragant de Cambray. V. cap. du Comté d'Artois au Païs-bas, ſur la R. de Scarpe, le ruiſſeau de Rinchon paſſe au travers, elle eſt à 40. lieuës de Paris. Les Bulles s'expedient en Cour de Rome, comme ſi le Dioceſe étoit *in patria reducta*. M. Guy de Seve de Rochechoüart, Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque, l'Evêché eſt taxé 4000. fl. & vaut par an 20000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

* Anchin *de Aquicincto*, *vel Arquirtinenſis*. B. 4000. fl.

* Aroüaiſe, *S. Nicolai de Aroaſiæ*. A. 500. fl.

Aſnon ou Haſnon, *ſancti Petri de Haſnonio*, *ſeu Hermen*. B. 2000. fl.

* Eaucourt *de Aqua Curta*. A. 133. fl. $\frac{1}{3}$

* S. Eloy du Mont. ou Le mont S. Eloy. *ſancti Eligii montis*. A. 400. fl.

* Hennin Lietard, *B. M. & S. Mart. de Henniaco Lietardi, ſeu Vergimaten*. A. 50. fl.

* Marœüil prés Arras, *de Mareolo*. A.

* S. Rictrude de Marchiennes, ou Marcienne. *S. Rictrudis de Marchenis.* B. 500. fl.

* Vicoigne, *Victonenſis, ſeu Victonienſis*, P. 500. fl.

* S. Vaaſt d'Arras, *ſancti Vedaſti Attrebatenſis.* B 4000. fl.

Abbayes de filles.

Aveſnes lez Bapaume.	B
Beaulieu lez Sin le Noble, prés Doüay.	A
Denaing, *Denonium.*	B
Flines, *Flinæ.*	C
La Brayelle les Aunaye, prés Lens.	C
Les prez, *Prata.*	C
Eſtrun, *Strumium, ſeu Strumenſe.*	B
Le Vivier, *Vivarium.*	C

Auch ou Aux Archevêché, *Auxitanenſis*, V. du Comté d'Armagnac ſur la R. de Gers, au deſſus de Leitoure, à 160. lieuës de Paris, M. Triſtan de la Beaune de la Suze Evêque de S. Omer, eſt nommé à cét Archevêché : il eſt taxé en Cour de Rome 10000. fl. & vaut par an 80000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

Bardous ou Berdoües *de Bardonis*, *vel Bardo.* C. 1500. fl.

Boüillas *Porta glonii*, *Porta gloriæ*, *ſeu Boyllanæ*, C.

Caſe-Dieu, *Caſæ Dei*, P. 618. fl.

Celle Medulphe ou Saramon, *Cella Medulphi.* B. 50. fl. *al.* 600.

Floran, *B. Mariæ de Florano.* C. 66. fl. ½;
Gimont, *Gimontis, seu Simontis,* C. 633. fl. ½
Passans, *Pessanum.* B. 150. fl. *al.* 40.
Simore, *Simoria.* B. 300. fl.

AVRANCHES. *Abrincensis,* suffragant de Roüen, V. de la basse Normandie, sur la petite R. de See, prés la mer & la Bretagne, à 70. lieuës de Paris : M. Daniel Huet cy-devant Sousprecepteur de M. le Dauphin y est nommé. Il est taxé 2520. fl. & vaut par an 15000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

La Luzerne, *sanctæ Trinitatis de Lucernâ.* P. 133. flo. ½
Mont S. Michel, *sancti Michaëlis in periculo maris.* B. 400. flo.
Mont Morel, *Montis Morelli.* A. 143. fl. ½
Savigny, *Savigniaci* C. 750. flo.

Abbaye de filles.

Morrain la Blanche, *Albæ Dominæ, seu Moretonium.* C.

AURANGE, *voyez* Orange.

AUTHUN, *Æduensis, seu Augustodunensis,* suffragant de Lyon, V. du Duché de Bourgogne, sur la petite R. d'Arroux, prés le Nivernois, à douze lieuës à la droite de la Loire, & 70. de Paris. M. Gabriel de

la Roquette en est Evêque, il est en cette qualité Président né des Etats de Bourgogne; le Siege de l'Archevêque de Lyon étant vacant, il est l'administrateur du revenu temporel de cet Archevêché. Il est taxé 4080. fl. & vaut par an 16000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Buſſieres, *de Buxeriâ, ſeu Buſſeriâ.* C. 133. fl. ½

Cherey, *de Cariaco, ſeu Cheriaco.* B.

Corbigny, *ſancti Leonardi Corbiniacenſis.* B. 400. fl.

Flavigny, *ſancti Petri de Flavigniaco, ſeu Flavignaco.* B. 1000. fl.

Fontenay, *de Fonteneto.* C. 200. fl.

Marcilly *Requies B. M. de Marciliaco.* C.

S. Martin d'Authun, *S. Martini Æduenſis.* B. 316. flo. ½

Sainte Marguerite, *S. Margaritæ.* A.

Sainte Marie d'Oigny, *ſanctæ Mariæ de Orneyo*, ou *Ungiaco.* A. 53. fl. ½

Sept Fontaines, *ſancti Loci*, *al. ſeptem-Fontium.* C. 200. fl.

S. Urſin de Chors, *ſancti Urſini de Chors.* B 250. fl.

Vezelay ſecularisée, *ſancti Petri de Vezeliaco*, *ſeu Vergiliacenſis.* Elle estoit taxée 1500. florins.

Abbayes de filles.

S. Andoche d'Authun, *ſancti Andochii.* B.

S. Jean, *sancti Joannis in Urbe Æduensi.* B.

Lieu-Dieu en la ville de Beaune, *Locus Dei.* C.

AUXERRE. *Antissiodorensis, seu Altissiodorensis*, suffragant de Sens, V. de Bourgogne, prés la Champagne, sur la droite de la R. d'Yonne, au dessus du conflant de Serain, à 40. lieuës de Paris. Saint Peregrin en a esté le premier Evêque; il vaut par an 33000. l. est taxé 4400. fl. M. André Colbert Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Bouras, ou Bonras, *Boni Radii.* C.

S. Germain, *sancti Germani Antissiodorensis.* B. 500. flo.

S. Laurent des Aubats prés Cosne, *sancti Laurentii de Abbatia*, A. 133. fl. ½

S. Marian, *sancti Mariani*, P. 200. flo.

S. Pierre ou Pere, *sancti Petri Antissiodorensis.* A. 66. fl. ½

Pontigny, *Pontiniacum.* C. 300. fl. *al.* 400.

Rigny, *Rigniacum.* C.

Roches, ou les Roches, *de Rupibus.* C.

Abbaye de filles.

Crissenon, ou Chrissey, *sanctæ Mariæ*

Crissennonii. B.

S. Julien, *sancti Juliani.* B.

La Consolation dite de Reconfort, *Consolationis B. Mariæ.*

Les Isles, *Insulæ in Urbe.* C.

Rantaulme, *Rantelmus.* B.

BAYEUX, *Baïocenſis*, suffragant de Roüen, V. de basse Normandie sur la gauche de la R. d'Aure, prés celle de Drome, à 2. lieuës de la mer, à 60. de Paris: Il vaut par an 36000. l. est taxé 4433 fl. $\frac{1}{3}$ M. François de Nesmond Docteur de Sorbonne, en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Ardennes, *Ardenna.* P. 100. flo.

Aulnay, *B. M. de Alneto.* C. 475. flo.

Barbery, *S. M. de Barberio.* C. 60. fl.

Belle Etoille, *S. M. de bella ſtellâ.* P. 60 flo. $\frac{1}{3}$

Cerizy, *ſancti Vigoris de Ceraſeyo, vel Ceriſiaco.* B. 1500. flo.

S. Estienne de Caën, *ſancti Stephani de Cadomo.* B. 1060. fl.

Fontenay, *ſancti Stephani de Fontenato al. de Fonſenaco.* B. 750. fl.

Longues, *S. M. de Longia.* B. 200. flo.

Nôtre-Dame du Val, *M. de Valle.* A. 60. flo.

Troarn, *S. Martini de Troarno, seu Trojano.* B. 1200. flo.

Thorigny. *Torigniacum, seu Torigneum,* d'hommes. C.

Val Richer ou le Val Richer, *Vallis Richeriia* C.

Abbayes de filles.

Cordillion. *Cordillio.* B.

La Trinité de Caën, *sanctæ Trinitatis de Cadomo.* B.

Thorigny, *Thorigniacum*, de filles. C.

BAYONNE, *Bayonensis*, suffragant d'Auch, V. de Gascogne. cap. du païs de Labour, ou Basque, sur les R. de Ladour & de Neve, qui se joignent au bout de Bayonne, vis-à-vis le Bourg du saint Esprit, distante d'une petite lieuë de la mer, de six d'Espagne, & de 181 lieuës de Paris, M. Leon de la Lane y est nommé. L'Evêché est taxé 100. flo. & vaut par an 12000. l.

Les Abbayes de ce Diocese.

La Foire de Cambuel bas, *de foro Campo bassi.* B.

S. Gregoire de Mirebel, *sancti Gregorii de Mirabello.* P.

Urdache, Ordache, ou Bidache, *sancti Salvatoris de Urdachio.* P. 50. flo. Elle est à present du Diocese de Pampelune.

S. Bernard lez Bayonne, *S. Bernardi.* C.

Bazas, *Vazatensis*, suffragant d'Auch, V. de Guyenne, cap. du païs appellé Bazadois, à quatre lieuës sur la gauche de la Garonne, à 145. lieuës de Paris: M. Jacques Joseph de Gourgues Docteur en Theologie, y est nommé. L'Evêché est taxé 600. flo. & vaut par an 9000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Blasimont, *Blandimontensis.* B. 196. flo.
S. Ferme, *sancti Fremerii.* B. 400. flo.
Font S. Guillaume, ou Font Guillem. *B. M. Fontis Guillelmi.* C. 66. flo. $\frac{2}{3}$
Rivet, *S. M. de Rivetto.* C. 66. fl. $\frac{2}{3}$

Beauvais, *Balvacensis*, suffragant de Rheims, V. de l'Isle de France, cap. du païs appellé le Beauvoisis, sur la gauche de la petite R. de Terain, qui tombe en la droite de la R. d'Oyse, à seize lieuës de Paris. S. Lucien en a esté le premier Evêque; M Toussaint de Forbin de Janson, Cardinal & Commandeur des Ordres du Roy en est Evêque, & en cette qualité Comte, & le quatriéme des anciens Pairs de France. L'Evêché est taxé 4600. flo. & vaut par an 46000. flo.

Abbayes de ce Dioceſe.

Breteüil, *Mariæ de Bretholio, seu de Bertolio.* B. 600. fl.

S. Martin aux bois, *ſancti Martini in boſco, ſeu Ruri curtenſis.* A. 400. flo.

Beaupré, *Belli prati.* C. 700. flo.

S. Germer de Flaix, *ſancti Geremari, ſeu de Flaviaco, ſeu Flaxaco, aut Blagiaco.* B. 1000. flo.

Froymont, *Frigi, ſeu Frigidimontis.* C. 133. flo.

S. Juſt, *ſancti Juſti.* P.

Lannoy, *Lanneyum Brioſtellum.* C.

S. Lucien, *ſancti Luciani propè Belvacum.* B. 300. flo.

S. Quentin, *ſancti Quintini propè Belvacum.* A. 500. flo.

Royaumont, ou Reaumont, *Montis regalis.* C. 258. flo.

S. Symphorien, *ſancti Syphoriani propè Belvacum.* B. 312. flo.

Abbayes de filles.

S. Martin, *S. Martini.* C.

Montcel, *Montcellum.* Sainte Claire.

Pantemont, *Partus montis.* C. transferée à Paris.

S. Paul, *ſancti Pauli.* B.

* Bellay, *Bellicenſis*, ſuffragant de Bezançon, V. cap. du païs appellé le Beugey, à une lieuë de la droite du Rhoſne, à 110. lieuës de Paris. M. Pierre Dulaurens Do-

cteur de Sorbonne en eſt Evêque. Les Bulles ne s'expedient que ſur la ſupplication que le Roy en fait au Pape, de laquelle ſupplication il n'en eſt pas parlé dans les Bulles. Il eſt taxé 433. flo. ½ L'Evêché vaut 6000. liv.

Abbayes.

S. Sulpice. C. 150. flo.

Nôtre-Dame de Buntz, *Bona.* C. elle eſt de filles.

* Bethleem, *Bethleemitanus*, transferé à Clamecy, V. du Nivernois au Dioceſe d'Auxerre, vaut par an 900. l. M. François Bataillier cy-devant Capucin en eſt Evêque.

* Bezançon Archevêché, *Bizuntinenſis*, V. de la Franche-Comté ſur la R. du Doux, à dix lieuës de la gauche de la Saone, & 70. de Paris. Le Parlement de Dole y eſt transferé. L'Archevêché eſt électif. M. Antoine Pierre de Grammont en eſt Archevêque. Il eſt taxé 1033. florins ½ & vaut par an 12000. liv.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

* Acey, *Aceium. al. Acinetum, Artheſio.* C. 80. flo.

* Balerne, *ſanctæ Mariæ de Balernâ.* Clu. 133. flo. ½

* Baume, *Balma, Balerma.* C. 566. flo. ½

* Bellevaux, *Bellæ Vallis.* C. 100. flo.

Bitaine, *Bethania.* C.

Buillon ou Billy, *Bullio pauper, seu Bilio.* C.

Clairefontaine, de *Clarofonte.* C. 50. fl.

Cher-lieu, *Chari loci.* C. 177. fl. ½

Corneille ou Corneüil, *Cornelii.* P. 66. flo. ⅔

Favernay, *sanctæ Mariæ de Faverneyo.* B. 200. fl.

Goille ou Goile, *sanctæ Mariæ de Golliâ.* A. 66. flo. ⅔

La Grace-Dieu, *Gratia Dei.* C.

La Charité, *de Charitate Dei.* C. 120. fl.

Lieu Croissant dit les trois Rois, *Locus Crescens, seu trium Regum.* C.

Lure, ou Lutre, *Lutra.* B. 62. flo. unie à celle de Mourbach en Alsace.

Luxeüil, *sancti Petri de Luxovio.* B. 600. fl.

Mont-Benoist, *Mariæ montis Benedicti.* A. 200. flo.

Mont sainte Marie, *Montis sanctæ Mariæ* C. 250. fl.

S. Paul de Bezançon, *sancti Pauli.* A. 700. flo.

Rosieres, *de Roseriis,* C. 90. fl. *al.* 800.

S. Vincent de Bezançon, *sancti Vincentii.* B. 52. flo.

Abbayes de filles.

Batan, *de Batandis.* C.

Baulme, *Balma*. C.
Chasteau-Chalon. B.
Corcelles, *Corcellæ*. C.
Ornans, C.

BEZIERS, *Biterrensis*, suffragant de Narbonne, V. du bas Languedoc, sur la jonction des R. d'Orbe & de Liron, entre Narbonne & Agde, à deux lieuës de la mer Mediterranée, à 163 de Paris : Il vaut par an 26000. l. est taxé 2008. fl. M. Armand de Rotondis de Biscaras Docteur en Theologie, en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

S. Aphrodise de Beziers, sécularisée.
S. Jacques de Beziers, *sancti Jacobi Biterrensis*. A. 153. flo.
S. Pierre de Jonselles, *sancti Petri de Juncellis*. B. 500. flo.
Villemagne, *Villamagnæ*. B. 400. flo.

BORDEAUX ou Bourdeaux, *Burdegalensis*, Archevêché, V. cap. de Guyenne sur la Garonne, vers la mer, au dessus du conflant de la Dordonne, à 127 lieuës de Paris. Cét Archevêché vaut par an 25000. l. est taxé 4000. flo. M. Loüis d'Anglure de Bourlemont en est Archevêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Blaye, *sancti Romani de Blaviâ*, ſes

Blaniâ. A, 600. flo.

Blaye, *ſancti Salvatoris de Blannia, ſeu Bablanna.* B. 400. flo.

Bon-lieu, *de bono loco.* C. 57. fl.

Bourg, *ſancti Vincentii de Burgo.* A. 100. fl.

Sainte Croix de Bourdeaux, *ſanctæ Crucis Burdegalenſis.* B. 500. flo.

Feſe ou Phaize, ou la Faye, *Fazia, ſeu Faya.* C. 400. flo.

S. Genis de la Plaine, *ſancti Geniſii, ſeu Planæ ſilvæ.* P.

Guiſtres, *Mariæ de Aquiſtrio.* B. 65. flo.

Iſle Medoc, *ſancti Petri de Inſula de Medulio.* A. 160. fl.

Seauve majeure, ou grande Seauve. *Mariæ ſilvæ majoris inter duo Maria.* B. 830. flo. *al.* 800.

S. Severin, *ſancti Severini.* A. ſeculariſée.

Verteüil, *S. Petri de Vertolio.* A. 125. flo.

BOULOGNE, *Bolonienſis, ſeu Morinenſis*, V. cap. du Comté de Boulonnois en Picardie, ſur le bord de la mer vers l'Angleterre, à 50. lieuës de Paris. Elle a eſté erigée en Evêché l'an 1566. par Pie V. L'Abbaye de N. D. qui eſtoit dans la Ville, a eſté pour lors ſeculariſée & unie à l'Evêché, lequel vaut par an 12000. l. eſt taxé 1500. flo.

M. Claude le Tonnelier de Breteüil en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe ſont,

Andres, B.

Auchy lez Moines, *S. Silvini de Archiaco*, B. 165. fl.

Beaulieu, *de Bello loco.* A.

Blangy, *ſanctæ Bertrudis de Blangiaco.* B. 250. *al.* 600.

Capelle, ou de la Capelle, *Capella.* B. 300. *al.* 700.

Doudeauville, A.

Liques, *Liquenſis.* P.

Longvilliers, *de Longovillari.* C. 44. fl. 133.

Ruiſſeauville, A.

Samer aux bois, *ſancti Vulmari in nemore ſeu Sameracenſis.* B.

S. Vvlmer, *ſancti Vvlmari*, A. 66. fl. ;

Bourges, Archevêché, *Bituricenſis*, V. cap. de Berry, ſur les conflans des petites R. d'Yeure, d'Auron & autres, eſt à 56. lieuës de Paris. S. Urſin en a eſté le premier Evêque, que le ſieur Catherinot Avocat du Roy au Preſidial de Bourges, dit par ſes écrits eſtre mort en l'an 280. L'Archevêché vaut par an 30000. l. eſt taxé 4016 l. fl. ; M. Phelypeaux de la Vrilliere en eſt Archevêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe ſont,

S. Ambroiſe, *ſancti Ambroſii Biturcenſis.* A. 175. flo.

Aubignac, *ſanctæ Mariæ de Albiniaco.* C. 33. fl. ½

Barzelles, *Barzella.* C. 60. flo.

Bourgdieu ou Deols, *Burgidolenſis.* B. 4000. fl.

Chezal-Benoiſt, *Caſalis Benedicti.* B. 300. fl.

Chalivoy, *Chaliveium, ſeu Challovium.* C.

Fontgombaud, *Fontis Combaudi.* B. 200. fl.

Font Morigny, *ſanctæ Mariæ de Fonte Morigniaco.* C. 200. flo.

S. Genou de l'Eſtrée, *ſancti Genulphi Stradenſis.* B. 200. fl.

S. Gildas, *ſancti Gildaſii.* B. 450. fl.

Iſſoudun, *Mariæ de Auxilioduno, ſeu Exolduno.* B. 100. Bo. *al.* 200.

Landais, *Sanctæ Mariæ de Landaſio.* C. 200. flo.

La Prée, *Sanctæ M. de Pratea.* C. 600. fl.

Maſſay, *de Maſſayo.* B. 120. fl.

Miſeray, *ſancti Nicolai de Miſerayo.* A. 150. flo.

Meaubec, *de Millebeco.* B. 150. flo.

Noirlac, *domus Dei ſeu de Nigro lacu.* C. 66. fl. ½

Loroy, *Locus regius.* C. 60. fl

Olivet, *de Oliveto.* C. 120. *al.* 200. fl.

Pierres ou les Pierres, *de Petris*, C. 63 fl. ½

Plainpied, *ſancti Martini Plenipedenſis.* A. 107. fl.

Puy Ferrand, *S. Mariæ de Podio Ferrandi.* A. 33. fl. ½

Selles ou Celles en Berry, *S. Mariæ de Sellis, ſeu Cellis.* A. 150. fl. *al.* 300.

S. Satur prés Sancerre, *ſancti Saturi.* A. 731. fl ½

S. Siran, *ſancti Cigiranni, ſeu Sirani in Brenâ.* B. 150. flo.

S. Sulpice, *ſancti Sulpicii Bituricenſis.* B. 400. flo.

Varennes, *de Varennis*, C. 60. *al.* 50. fl.

Vernuce, ou la Vernuſe, *Vernutia.* A. 50. flo.

Vierſon, *ſancti Petri de Virzione*, *al.* Verzon. B. 208. *al.* 200. fl.

Abbayes de filles.

S. Laurent, *ſancti Laurentii.* B.

Buſſieres, *de Buxeriâ.* C.

Beauvoir, *de Bello viſu.* C.

Charenton, *de Carentonio.* B.

S. Menou, *ſancti Menulphi* B.

* S. Brieu, *Briocenſis*, ſuffragant de Tours, V. de Bretagne, prés la mer, vers l'Angleterre, au deſſus du conflant des peti-

tes R. de à 90. lieuës de Paris : Il vaut 18000. l. eſt taxé 800. fl. M. Loüis Marcel de Coetlogon Docteur de Navarre, en eſt Eêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Aubin des bois, *ſancti Albini de Bonays, ſeu de Boſco.* C. 66. flo. ½

Beauport, *de Belloportu.* P. 100. fl. *al.* 80.

Boquien, *Boquianum.* C.

Lantenac, *ſancta Mariæ de Lanteniaco.* B. 80. flo.

CAHORS, *Cadurcenſis*, ſuffragant d'Alby, V. cap du Quercy ſur la R. de Lot, qui ſe jette à ſeize lieuës au deſſous dans la Garonne : Elle eſt à 140. lieuës de Paris. Il vaut par an 36000. l. eſt taxé 1000. flo. M. Henry Guillaume le Jay Docteur en Theologie, en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Figeac, *Figiaci.* B. 2000. flo.

Garde-Dieu, *Gardæ Dei.* C. 500. flo.

S. Marcel, *ſancti Marcelli.* C. 50. flo.

Marſilliac, *de Marſiliaco, al. Martiliaco.* B. 166. flo. ½

Moiſac, *Moiſiaci.* Clu. 4000. fl.

N. D. de Nonnet, ou la Nouvelle lez Gourdon, *Beatæ Mariæ de Abbatiâ novâ propè Gordonium.* C. 66. flo. ½

Sordillac ou Soüillac, *Sordilliacum, Sublacum.* B. 33. fl. 3 *al.* 66. fl. ½

Abbayes de filles.

Du Desert, *Desertum.* B.
Laziere, *Lazeriæ.* C.

* CAMBRAY Archevêché, *Cameracensis*, V. cap. du Cambresis au Païs-bas, au travers de laquelle passe la R. de l'Escaut, elle est prés l'Artois vers la Picardie, à 40. lieuës de Paris : Il est électif, vaut par an 60000. l. est taxé 6000. flo. M. Jacques Theodore de Brias en est Archevêque.

Abbayes qui sont au Dioceſe.

SS. Adrien & Gerald, *de monts Adriani & Geraldi Montensis.* 300. fl.

Affinghen, *seu* Aſlinghen, *sancti Petri Affingianensis.* B. 900. fl. Elle est à present au Dioceſe de Malines.

S. André du Catelet, *S. Andreæ de Castello.* B. 1250. fl.

S. Aubert de Cambray, *sancti Auberti Cameracensis.* A. 490. *al.* 480. fl.

Bonne Esperance. P.

Cambron, *S. M. de Camberone.* C. 700. flor.

Cantinpré, *Cantipratum.* A.

Creſpin, *sancti Landelini de Crispino, al. de Crispernio.* B. 383. fl.

S. Denis en Broqueroy, *sancti Dionysii in Broqueriâ.* B. 600. flo.

* *Sancti Salvatoris Examienſis, ſeu Hyemenſis.* B. 150. flo.

* Femi, *S. Stephani de Fidemio.* B. 400. fl.

* S. Foillan, *S. Foliani de radio.* P. 33. fl. $\frac{1}{3}$

* S. Guilain ou Ghiſlain, *ſancti Giſleni in Cellâ.* B. 150 flo.

* Grimberg, *ſancti Petri Grimbergenſis; ſeu Grimbergæ.* P. 400. flo.

* Haultmont, *ſancti Petri de Alto monte.* B. 120. flo.

* Honnecourt, *ſancti Petri Honocurtenſis, al. Homocurtenſis.* B. 33. flo. $\frac{1}{3}$

S. Jean de Valenciennes, *S. Joannis Valencenenſis.* A. 66. flo. $\frac{2}{3}$

* S. Lambert, *Lamberti Lierenſis.* B. 238. fl. $\frac{2}{3}$

* Lieſſe en Hainaut, *Lætitia.* B.

* Lob ou Lobes, *S. Petri Lobienſis.* B. 300. flo.

* Lieu S. Bernard, *Loci S. Bernardi ſuper ſcaldim.* 880. flo.

* Maroilles ou Marolles, *Humberti de Marollis.* B. 200. flo.

* S. Michel d'Anvers, *S. Michaelis Antuerpienſis.* Elle eſt en la ville d'Anvers, & miſe neanmoins de ce Dioceſe, & taxée 200. flo.

Mons en Haynault ou ſainte Marie de Monts, *N. D. Montium.* A.

* Mont S. Martin. P

* S. Sepulchre, *S. Sepulchri.* B. 2033. fl. $\frac{2}{3}$

* Vauchelles, *Vallis cella, ſeu de Valcellis.* C. 550. flo.

* Valfoſſine ; *Vallis foſſina.* 300. fl. B.

Abbayes de filles.

Benedictines de Mons.	B
Ghiſlenghen.	B
Fontenelles, *Fontanella.*	C
La Thure.	A
L'Olive, *Oliva.*	C
Le Refuge, *Refugium.*	C
Le Vergier, *Virgultum in Arteſia.*	C
Le Queſnoy, *Quercetum.*	A
Premy.	A
Zuvynelze on Spinlieu.	C

CARCASSONE, *Carcaſſonenſis*, ſuffragant de Narbonne, V. du Languedoc, au travers de laquelle paſſe la R. d'Aude, qui fait un demy carré à l'extremité duquel eſt Carcaſſone ; en ſorte qu'il eſt à 14. lieuës de la mer & autant des monts Pyrenées, d'où ſort cette R. à & 172. de Paris. M. Loüis Joſeph Adheimar de Monteil de Grignan en eſt Evêque. Il eſt taxé 4633. fl. ; & vaut par an 36000. liv.

Abbayes de ce Dioceſe.

Graſſe, *Graſſenſis.* B 3500. flo. *al.* 3660.

S. Hilaire, *ſancti Hilarii.* B. 466. flo. $\frac{2}{3}$

Montoville ou Montoliou, *Montis Olivi.* B. 1000. fl.

Ville longue, *Villa longa.* C. 400. flo.

Rieunete, *Rivus nitidus.* C. elle eſt de filles

CASTRES, *Caſtrenſis*, ſuffragant d'Alby, V. & Comté du haut Languedoc en Albigeois, l'Agouſt paſſe au milieu ; elle eſt entre Lavaur & au deſſus, & les montagnes de Languedoc ; elle eſt à 160 lieuës de Paris, a eſté erigée en Evêché par Jean XXII. environ l'an 1313. il a eſté tiré de celuy d'Alby, & vaut par an 33000. l. eſt taxé 2500. fl. M. Auguſtin de Maupeou Docteur de Sorbonne, y eſt nommé.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Arborel, ou Ardorel. C. eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$

Beauvoir *de Bello viſu, al. de Beſaco.* C.

Belle eau, *Aqua formoſa.* C. 33. fl. $\frac{1}{3}$

Abbaye de filles.

Villemur, ou Vieilmur.

CHAALONS ſur Marne, *Catalaunenſis*, ſuffragant de Reims, V. & Comté de Champagne, ſur la droite de la Marne, à 8 lieuës de Reims, à 36 de Paris. S Memmius en a eſté le premier Evêque ; cét Evêché vaut par an 25000. l. eſt taxé 3000. fl. M. Loüis Antoine de Noailles Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, en eſt Evêque, & en cette qualité Comte & le cinquiéme des anciens Pairs de France.

Abbayes de ce Dioceſe.

Charmoye ou la Charmoye, *Charmeiâ, al. de Fageto.* C.

Chastrices, *N. D. de Châtriciis.* A.

Cheminon, *Cheminio*, *al. Cella sancti Nicolai.* C.

Haute-fontaine, *Altifontis.* C. 33. $\frac{1}{3}$

S. Martin d'Aurion, ou Huirion, *S. Martini de Orione.* B. 333. fl. $\frac{1}{3}$

Miremont, Moiremont, ou Miraumont, *sancti Calocerii de Mavomonte.* B. 600. fl.

S. Memie ou Menge, au Fauxbourg de Chaalons. *Sancti Memmii in suburbio.* A. 800. fl.

Montcets, *de Montcellis.* P.

Montier en Argonne, *Monasterium in Argonna.* B. 58. fl. $\frac{2}{3}$

Monstier en der, ou Montirander, *Dervense, seu Dervum.* B. 300. fl.

N. D. de Vertus. *Sanctæ Mariæ de Virtute.* A. 300. fl.

S. Pierre aux monts, *S. Petri ad montes.* B. 1350. fl.

S. Sauveur de Vertus, *S. Salvatoris de virtute.* B. 300. fl.

Toussaint en l'Isle, *omnium Sanctorum.* A. 606. *al.* 608. fl.

Troisfontaines, *Trium fontium.* C. 40. fl.

S. Urbain, *S. Urbani.* B. 1000. fl.

Abbayes de filles.

S. Dizier, *S. Desiderii.* C.

S. Jacques lez Vitry, *S. Jacobi.* C.

CHALON sur Saone, *Cabilonenſis*, ſuffragant de Lyon, V. du Duché de Bourgogne, ſur la droite de la Saone, au deſſous du confiant de la R. du Doux, à 80 lieuës de Paris: M. Henry Felix de Taſſy Docteur en Theologie, en eſt Evêque: l'Evêché eſt taxé 700. fl. & vaut par an 9000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Ciſteaux, Chef de l'Ordre, *Ciſtercienſis*. C. 608. fl.

La Ferté, *Firmitatis*. C. 450. fl.

Maizieres, *de Maceriis*. C. 320. fl.

S. Pierre de Chalon, *S. Petri*. B. 300. fl.

Tournus, *Trenorchienſis, ſeu Turnuſium*. B. 1000. fl. ſecularisée.

CHARTRES, *Carnotenſis*, ſuffragant de Paris, V. cap. du païs de Beauſſe, ou Chartrain, ſur la gauche de la R. d'Eure. S. Aventin en a eſté le premier Evêque, elle eſt à 18. lieuës de Paris: M. Paul Godet Desmarais Docteur de Sorbonne, eſt nommé à l'Evêché. Cét Evêché eſt taxé 4000. fl. & vaut par an 20000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Abbecourt, *Abecuria*. P.

Aumone ou petit Ciſteaux, *Elemoſina, ſeu Helemoſina*. C. 100. fl.

Bonneval, *Bonavallis*. B. 606. fl.

Bourg-moyen, *de Burgo medio.* A. 350. fl.

S. Cheron lez Chartres, *S. Caraunus, seu Caraus.* A. 120. fl.

Claire-fontaine, *Sancta M. de Clarofonte.* A. 100. fl.

Coulons ou Colombe, *S. M. de Colombis.* B 803. fl.

Etoille ou l'Etoille, *Stella.* P.

Grand-champ ou Grand-val, *Grandis vallis.* P. 50. fl.

S. Jean en Vallée, *S. Joannis in valle.* A. 400. fl.

Josaphat, *S. M. de Josaphat.* B. 200. fl.

Joyenval, *Gaudium vallis.* P.

La Magdelaine de Chasteaudun, *de Castroduno.* A. 200. fl.

La Trinité de Vendosme, *Abbatia Vindocimensis.* B. 2000. fl.

S. Lomer de Blois, *S. Laudomari Blesensis.* B. 1520. fl.

Neaufle le vieil, *S. Petri de Nealpha veteri.* B. 120. fl.

Pontlevoy, *S. M. de Pontelevio.* B. 333. flor.

S. Pierre en Vallée. B. 500. fl. *S. Petri in valle.*

Tiron, *Sancta Trinitatis de Tironio.* B. 500. fl.

S. Vincent aux bois, *S. Vincentii in nemore.* A. 60. fl.

Abbayes de filles.

Arciſſes ou des Arciſſes, *S. M. de Arciſſis.* B.

S. Avy prés Chaſteaudun, *S. Aviti.* B.

Les Clerets, *de Claretis.* C.

S. Corentin prés Mantes, *S. Corentinus.* B.

S. Cyr de Bercheres, *S. Cyrici* proche Verſailles, prés de l'endroit où eſt à preſent ce celebre Monaſtere de trois cens filles de Madame de Maintenon.

S. Remy des Landes, *S. Remigius de Landis.*

La Guiſche prés Blois, *Guiſcha* Ordre de ſainte Claire.

L'Eau lez Chartres. *Aqua.* C.

Il y a encore des Prieurez conſiderables, comme celuy de ſaint Loüis de Poiſſy, de l'Ordre de ſaint Dominique.

CISTERON, *voyez* Siſteron.

CLERMONT, *Claromontenſis*, ſuffragant de Bourges, V. cap. del'Auvergne, dont S. Auſtremonius a eſté le premier Evêque; elle eſt entre les R. d'Allier & Sioule, à deux lieuës & demie ſur la gauche d'Allier, & à 90. de Paris; l'Evêché vaut par an 13000. l. il eſt taxé 4550. fl. M. Bochard de Champigny, cy-devant Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Allyre lez Clermont, *S. Illidii.* B. 100. fl.

S. André lez Clermont, *S. Andreæ.* P. 100. fl.

Belle-aigue, *Bella aqua.* C. 200. flo.

Bouchet, ou le Bouchet, *al.* Vauluiſant, *Vallis lucidæ.* C. 100. flor.

Chantoin ou Chantoen, *Canteonum, Cantoinum.* A. 33. flo. $\frac{1}{3}$ elle eſt unie aux Carmes Déchauſſez.

La Chaiſe-Dieu, *Caſa Dei.* 3136. fl. $\frac{1}{3}$

Ebreüil, *Ebrolium.* B. 396. fl. $\frac{1}{3}$

Fenieres, ou Val honneſte, *Vallis honeſtæ, al. Ferrarienſis.* C. 150. flo.

S. Gilbert ou Neuf-Fontaines, *S. Gilberti novem fontium.* P. 150. flo.

S. Iſſoire, *Iſidorii.* B. 200. flo.

Manlieu, *Magni loci.* B. 321. fl.

Mauzac ou Mozac, *Mauſiaci*, Cluny. 200. fl.

Megemont, *Medius mons.* C.

Menat *de Menato.* B. 200. flo.

Mont Peyroux, ou Perraux, *Montis Petroſi.* C. 250. flor.

Riom, *S. Amabilis de Roymo.* A. elle eſt unie au College des Jeſuites, eſtoit taxée 150. fl.

S. Symphorien, *S. Symphoriani.* B. 108 fl.

Tiers, *de Tierno.* Clu. 100. fl.

Sainte Marie de Varennes, *S. M. de Varennis,*

rennis, de l'Ordre des Crucifix.

Abbayes de filles.

Beaumont, *Bellus mons.* B.
Brageat, *Bragardum.* B.
Cuſſet, *Cuſſetum.* B.
L'Eclache, *Eſclaſſia*, C.
La Veſſy. C.

COMINGES, *Convenarum*, ſuffragant d'Auch, V. de Gaſcogne, cap. du païs de ſon nom, ſur la gauche de la Garonne, prés le Languedoc, au demy cercle que la Garonne fait en ſon commencement vers l'Eſpagne, à 175 lieuës de Paris : Il vaut par an 20000. l. eſt taxé 4000. flo. M. Loüis de Rechigne-voiſin de Guron, en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Beniſſon-Dieu, ou Niſors, *Benedictio Dei.* C. 500. flo.

Bonnefond, *Boni fontis.* C. 1000. flo.

Abbayes de filles.

Favars, *Favarium*, transferée à Thoulouze. C.

S. Laurent, *ſancti Laurentii.*

CONDOM, *Condomienſis*, ſuffragant de Bourdeaux, V. de Guyenne, cap. dn Condomois, ſur la R. de Baize, au deſſus de Nerac : Elle a eſté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1313. c'eſtoit une

Abbaye. La Ville eſt à 150 lieuës de Paris; il vaut par an 33000. l. eſt taxé 2500. florins. M. Jacques Gouyon de Matignon en eſt Evêque.

Abbayes qui ſont au Dioceſe, ſuivant quelques Autheurs, Bralches, Brulches, *de Brucheriis*, Villeperche, *de Villaperca.*

* CORNOÜAILLE, ou Quimper, *Coriſopitenſis*, ſuffragant de Tours, V. de baſſe Bretagne, à quatre lieuës de la mer, ſur la R. d'Oder, au deſſus du conflant de celle de Benaudet, & à 135 lieuës de Paris: Il vaut par an 40000. l. eſt taxé 1000. flo. M. François de Coëtlogon en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Bon-Repos, *de bona Requie.* C. 66. fl.

* Coëtmaloen, *S. M. Coëtmalium, ſeu Silva Melonis.* C. 100. fl.

* Doulas, ou Daoulas, *B. M. de Doulas.* A. 80. fl.

Kimperlé, *Crucis Carumpellæ.* B. 221.

Landevenec, ou Gingelay *de Landogueniet.* B. 120. fl.

Langonec, *S. M. de Langonet.* C. 66. fl.

S. Maurice, *S. Mauritii* de Carnoyet, C. 50. fl.

Valum Legard Vvingolar. B. 120. fl.

N. D. de Kerlet, ou Kerlot. C.

CONSERANS ou Couſerans, *S. Licerius Conſeranenſis*, ſuffragant d'Auch, V. de Gaſcogne, Capitale du païs de ce nom, ſur une petite R. à la droite de la Garonne, vers ſa ſource, prés le Comté de Foix vers les Pyrenées, en un demy cercle que fait la Garonne en ſon commencement, à 180. lieuës de Paris : Il vaut par an 18000. l. eſt taxé 1000. fl. M. Gabriel de S. Eſteve en eſt Evêque.

L'Abbaye de Combelongue, *Combælonga*, eſt dans ce Dioceſe. P. 360. *al.* 450. fl.

COUTANCE, *Conſtancienſis*, ſuffragant de Roüen, V. de baſſe Normandie, ſur la petite R. de Bard, vers les Iſles de Jerſé & de Grenezé, à deux petites lieuës de la mer, & à 70 de Paris : Il vaut par an 20000. l. eſt taxé 2500. fl M. Charles François de Lomenie de Brienne en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Ambie, *Mariæ de Ambiâ*. B. 72. flo.
Blanchelande, *Blancharda*. P. 200. fl.
Celle, *Cella ſancti Petri*. 50. fl.
S. Gall, *ſancti Galli*. B.
Iſle ou l'Iſle, *Inſula, ſeu Inſuria*. A. 100. flo.

Lessay ou Lessé, *Sanctæ Trinitatis de Exaquio.* B. 600. fl.

S. Lo, *Sancti Laudi, de sancto Laudo.* A. 300. fl.

Sainte Marie au Vœu, ou Cherbourg, *Sanctæ Mariæ de Voto.* A. 600. fl.

Montebourg, *Montisburgi.* B. 606. fl. ½

S. Sauveur le Vicomte, *S. Salvatoris de Vice-Comitis.* B. 250. fl.

S. Sever, *Sancti Severi, seu de sancto Severo.* B. 500. fl.

Sime, *Simia, aut Sima.* C. 200. fl.

DIE, *Episcopatus Diensis*, suffragant de Vienne, V. de Dauphiné, sur la droite de la R. de Droume, ayant plusieurs grandes montagnes au Levant. Saint Domin en a esté le premier Evêque, elle est à dix lieuës de Grenoble, à neuf de Valence, autant du Rhosne, & à 135 de Paris; l'Evêché vaut par an 12000. l. est taxé 2257. fl. ½ Il avoit esté uny à celuy de Valence l'an 1275. par Gregoire IX. Il a esté desuny le par le Pape en faveur de M. Armand de Montmorin de Saint-Heran, l'un des Directeurs du Seminaire Etranger.

Abbayes. Leoncel. *Mariæ de Leoncello, seu Lioncello.* C. 66. fl.

Vaucroissant, *Vallis crescens.* C. 79. fl. ½

*Dignes, *Dinienſis*, ſuffragant d'Ambrun, V. de la haute Provence, à dix lieuës du Piedmont, & d'autant du Dauphiné, ſur la petite R. de Bleous, à 155 lieuës de Paris. Cét Evêché vaut par an 90000. l. eſt taxé 400. flo. M. François le Tellier, cy-devant Archipreſtre & Curé de S. Severin de Paris, en eſt Evêque.

*Dol, *Dolenſis*, ſuffragant de Tours, V. de la haute Bretagne, entre deux petites Rivieres & prés d'icelles, à trois lieuës de la mer, à huit de Normandie, à 85 de Paris. Cét Evêché vaut par an 20000. l. eſt taxé 4000. flo. M. Matthieu Thoreau en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

* S. Jacut, *ſancti Jacuti*. B. 228. fl. $\frac{1}{3}$ on met cette Abbaye au Dioceſe de S. Malo.

* Tronchet, *de Troncheto*. B. 58. fl.

* La Viéville ou Vieille valée, ou la *Vieuxville, *Sanctæ Mariæ de Valle veteri, ſive de Veteri villa*. C. 162. fl. $\frac{1}{2}$

Evreux, *Ebroicenſis*, ſuffragant de Roüen, V. Duché & Pairie de Normandie, ſur la R. d'Iton, à 4 lieuës au deſſus, où elle tombe en celle d'Eure, & à 22 de Paris. S. Taurin en a eſté le premier Evêque, l'Evêché vaut par an 16000. l. eſt taxé 2500.

flo. M. Jacques Potier de Novion Docteur en Theologie, en est Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Bonport, *Boni portûs.* C. 1000. fl.

Breüil-Benoiſt, *Brolium Benedicti.* C.

Conches, *ſancti Petri de Conchis, al.* de *Chaſtillion*, B. 500. fl.

La Croix S. Leufroy, *ſanctæ Crucis ſancti Leofredi.* B. 250. fl.

Lire, *S. M. de Lirâ.* B. 300. fl.

L'Eſtrée, *Strata.* C.

Noüe, ou la Noüe, *S. M. de Noa, ſeu de Moa.* C. 120. fl.

S. Taurin d'Evreux, *ſancti Taurini Ebroicenſis.* B. 1144. fl.

Vallée, ou la Vallée, *S. M. de Valle.* B. 60. fl.

Yvry, *S. M. de Ibrea, vel Ebroio.* B. 66. fl. $\frac{2}{3}$

Abbayes de filles.

S. Loüis de Vernon, *ſancti Ludovici Vernonii.* A.

S. Nicolas de Verneüil, *ſancti Nicolai Vernolii.* B.

Pacy, *Paciacum.* B.

S. Sauveur d'Evreux, *ſancti Salvatoris Ebroici.* B.

S. Flour, *ſancti Flori*, ſuffragant

de Bourges, dans la haute Auvergne, prés le Givaudan, sur un ruisseau à deux lieuës & demie sur la droite de la petite Riviere de Bruyere : Elle a esté erigée en Evêché par Jean XXII. l'an 1317. a esté tiré de celuy de Clermont, est à 120 lieuës de Paris ; l'Evêché vaut par an 11000. l. est taxé 900. flo. M. Hierosme de la Motte-Houdencourt en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Auriliac, *Auriliacenſis*, elle est seculariſée. B. 2033. fl. $\frac{1}{3}$

S. Benoist hors les murs, *S. Benedicti extrà muros, nihil in libris Cancellariæ.* 40. fl.

S. Maurice, *S. Mauritii, ſeu de Mauritio, al. Petri de Maurs.* B. 200. fl.

Pebrac, *Vipenenſis, aliàs Pipeonicenſis. vulgo de Piperacenſis.* A. 103. fl.

Il n'y a pour Abbaye de filles que S. Pierre de Breſle. B.

* Frejus, *Forojulienſis*, suffragant d'Aix, V. de Provence à une lieuë de la mer, prés l'emboucheure de la petite R. Dargens, vers le Comtat de Nice, à 185 lieuës de Paris : Il vaut par an 22500. l. est taxé 1300. fl. M. Luc Dacquin en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

* Flumaire, *S. M. de Flumariâ Ordinis vallis umbroſæ.* 33. fl. $\frac{1}{3}$

* S. André d'Andule, *ſancti Andreæ de Doandulâ.* B. 50. fl.

* Thoronet ou Florege, *Floregia, al. de Thoroneto.* C. 300. *al.* 400. fl.

* GAP, *Vapicenſis*, ſuffragant d'Aix, V. du Dauphiné, à trois petites lieuës ſur la droite de la R. de Durance, à huit au deſſous d'Ambrun, à 130. de Paris: Il vaut par an 8000. l. eſt taxé 1400. fl. M. Charles Benigne Hervé y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Anthoine, *de ſancto Anthonio.* A.
N. D. de Clauſonne, *de Clauſonâ.* B.
Durbon, *de Urbone.* A.
Survives, *de Suriſta.* B.

* GLANDEVES, *Glandatenſis*, ſuffragant d'Ambrun, Château de Provence, attenant le Comtat de Nice, à huit lieuës de la mer Mediterranée, à 170. de Paris: Cét Evêché eſt transferé en la ville d'Entrevaux, qui eſt ſur la R. Duvar, à un quart de lieuë du Château. Il vaut par an 11000. l. eſt taxé 400. fl. M. Charles de Villeneuve de Vence Docteur de Navarre, y eſt nommé.

Il n'y a aucune Abbaye en ce Dioceſe.

* GRASSE, *Graſſenſis*, ſuffragant d'Ambrun, V. de Provence, ſur un petit ruiſſeau à quatre lieeuës de la mer, vers le Comtat de Nice, à 180. de Paris; Monſieur Verjus Preſtre de l'Oratoire y eſt nommé. Quand la Prevoſté y ſera unie, cela augmentera la taxe des florins, qui eſt à preſent de quatre cens vingt-quatre & vaudra 7000. liv.

* Il n'y a que l'Abbaye de Lerins, *ſancti Honorati Lirinenſis*. B. 100. florins.

GRENOBLE, *Gratianopolitanus*, ſuffragant de Vienne, V. cap. du Dauphiné, ſur la Riviere d'Iſere, à 16. lieuës au deſſus où elle tombe dans le Rhoſne, & à 118. de Paris: M. Eſtienne le Camus Docteur en Theologie & Cardinal, en eſt Prince & Evêque. Il eſt taxé 1000. flo. & vaut par an 24000. liv.

Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de filles Les Hayes, *Haimæ*. C.

Ipres, *voyez* Ypres.

* Kebec, ou Quebec, *Quebenſis*, *ſeu Kebecenſi*, V. cap. de la nouvelle France, ou Canada, ſur le grand fleuve de ſaint Laurent: Elle eſté erigée en Evêché par le

Pape Clement X. le 1674. en faveur de M. de Laval de Montigny. Les Abbayes de Meaubec & de l'Eſtrée y ſont unies. M. de Chevrieres de ſaint Valier cy-devant Aumônier du Roy en eſt Evêque. Il eſt taxé 1000. florins, & vaut en tout 18000. liv.

LANGRES, *Lingonenſis*, ſuffragant de Lyon, V. & Duché de Champagne, au païs de Baſſigny, prés la ſource de la Riviere de Marne, à 9. grandes lieuës de la Saone, à 57. de Paris. Saint Benigne quoy qu'il n'en ait pas eſté Evêque, a eſté le premier qui y a preſché la Foy. M. Loüis Armand de Simiane de Gordes en eſt Evêque; & en cette qualité Duc & le troiſiéme des douze anciens Pairs de France. Il eſt taxé 9000. flo. & vaut par an 26000. liv.

Abbayes de ce Dioceſe.

Auberive, *Alba Rapi.* C.

Beaulieu, *Bellus locus.* C.

S. Benigne de Dijon, *ſancti Benigni de Divione.* B. 2000. flo.

Beze la Fontaine, *ſancti Petri de Belua.* B. 433. flo.

Chaſtillon ſur Seine, *Sancta Mariæ de Caſtillione.* A. 500. flo.

Clairvaux, *Claræ vallis*, troiſiéme fille

de Ciſteaux, C. 3808. florins.

Creſte ou la Creſte, *Criſta.* C. 200. fl.

S. Eſtienne de Dijon, *ſancti Stephani de Divione.* A. 700. fl. ſecularisée.

La Charité prés Lezigne, *Caritas.* C.

Longuay *Mariæ Virginis de Longo vado*, C.

S. Michel de Tonnerre, *de Tornodoro.* B. 140. fl.

Moleſme, *Beatæ Mariæ de Mollis Monaſterii, al. Moliſimenſis.* B. 4000. flo.

Molome, *ſancti Petri Melugdenſis.* B. 300 fl.

Montiers S. Jean, *ſancti Joannis Retinenſis, Remoaus, ſeu Reomaenſis.* B. 2016. flo.

Mores, ou Mont, *S. M. de Monte, al. de Moris.* C. 49. fl.

Morimont, *de Marimondo, ſeu de Moriſmundo*, quatriéme fille de Ciſteaux, 1400. fl.

Poutiers ou Poultiers, *Pulcheriarum.* B. 200. fl.

Quincy ou Quincey, *Quinciacum.* C.

S. Seine, *ſancti Sequani.* B. 500. fl.

Sept-fons, ou Sept-fontaines, *Septemfontes.* P.

Theulley, *Theolocus, ſeu Thulleium.* C. 38. fl.

Vauladouce, *Vallis dulcis.* C.

Val des Ecoliers, *Vallis ſcolarium.* A.

Abbayes de filles.

Beaufay, *Bellum fagetum*. C. uny à un autre Monaſtere de Religieuſes.

Bemont ou Belmont, *Bellus mons*. C.

Colonges ou Coulonges, *Colongiæ*. C. uny à Onnans Abbaye de Religieuſes à Dole.

Le Tard, *Tardum*. C. transferée à Dijon.

Polongey, *Polongeyum*. B.

Pralon, *Pralonium*. B.

Puis d'Orbe, *Puteus Orbis*. B.

Rougemont, *Rubeus mons*. B. transferée à Dijon, & unie à l'Abbaye de S. Julien de la meſme Ville.

LAON, *Laudunenſis*, ſuffragant de Reims, V. & Duché de Picardie au Gouvernement de l'Iſle de France, entre les R. d'Oize & d'Aiſne, à 14 lieuës au deſſus de leur confluant, & à 30. de Paris; il vaut par an 12000. l. eſt taxé 4000. fl. M. Jean-Baptiſte d'Eſtrées Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque, & en cette qualité Duc & le ſecond des douze anciens Pairs de France.

Abbayes de ce Dioceſe.

Boheries ou Bohars, *Mariæ de Boeriis*. C. 80. fl.

Bucilly, *ſancti Petri de Bucilio*. P

Claire-fontaine, elle eſt transferée à

Villiers-Cotterets au Dioceſe de Soiſſons.

Cuiſſy, *de Cuſſiaco, ſeu Cuſſiacenſis.* P. 730. fl

S. Eſtienne de Corne, *ſancti Stephani de Cornu.* C. 67. fl.

Foigny ou Foiny, *de Fuſtiniaco*, C. 600. *al.* 700. fl.

S. Jean de Laon, *ſancti Joannis Laudunenſis* B. 3000 fl.

S. Martin de Laon, *ſancti Martini Laudunenſis.* P. 1500. fl.

S. Michel de Tierache, *ſancti Michaelis de Taraſcâ.* B. 500. fl.

S. Nicolas aux Bois, *ſancti Nicolai in Boſco. al. de Saltu.* B. 80. fl.

S. Nicolas des Prez, *ſancti Nicolai de Pratis, al. de Ribedomonte.* B. 200. fl.

N. D. de Nogent, *S. M. de Nogento.* B. 66. fl.

Premontré, Chef d'Ordre, *S. Joannis-Baptiſtæ Premonſtratenſis.* 2250. fl.

Thenailles, *Thenalia.* P.

Vauclair, *Vallis clara.* C.

S. Vincent de Laon, *ſancti Vincentii Laudunenſis.* B. 1000. fl.

Abbayes de filles.

La Ferté ſur Oiſe, *Firmitas ſuper Oeſiam.* B.

Montreüil lez Dames, *Monterolium.* B.

Origny, *Origniacum.* B.
Sauvoir sous Laon, *Salvatorium.* C.

Lavaur, *Vaurensis*, suffragant de Thoulouse, V. du haut Langnedoc sur la R. d'Agoust, à trois lieuës au dessus, où elle tombe dans le Tarn, entre Thoulouse & Alby, à 155 lieuës de Paris : Elle a esté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1317. il vaut par an 26000 l. est taxé 3500. fl. M. Victor Augustin de Mailly, cy-devant grand Prieur de l'Abbaye de S. Victor de Paris, y est nommé.

Abbaye de ce Dioceſe.
Soreze, *de Soricinio.* B. 1300. fl.

Lectoure ou Leitoure, *Lectorensis*, suffragant d'Auche, V. de Gascogne au Comté d'Armagnac, sur la petite R. de Gers, entre Aux & Agen, prés le païs de Condomois, à 150 lieuës de Paris, il vaut par an 18000. l. est taxé 1600. fl. M. Hugues de Bar, cy-devant Evêque d'Ax, y est nommé.

Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de Bolaise, *de Bolasio.* C. 66. fl.

* S. Pol de Leon, *sancti Pauli Leonis*, suffragant de Tours, V. de basse Bretagne.

ſur la Mer vers l'Angleterre, prés le Dioceſe de Treguiere, à 120. lieuës de Paris; il vaut par an 8000. liv. eſt taxé 800. fl. M. Pierre Leneboux de la Broſſe y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Mahé de Fineterre, *ſancti Mathei in Finicus terra.* B. 300. flo.

Relecq, *Mariæ de Relec, al. de Reliquiis.* C. 150. flo.

Le Puy ou le Puis, *Anicienſis, ſeu Podienſis.* Quoyque ſuffragant de Bourge, il releve immediatement du Saint Siege, c'eſt une V. cap. de Vellay, dont S. Georges a eſté le premier Evêque: Elle eſt à une lieuë ſur la gauche de la Riviere de Loire, à cinq ou ſix lieuës au deſſous de ſa ſource, à 155. lieuës de Paris. M. Armand de Bethune en eſt Evêque. Il eſt taxé 2650. florins & vaut par an 22000. liv.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Chaffre, *ſanctus Theofredus.* B. 500. florins.

Doüé, *de Doâ.* P. 80. flo.

S. Pierre de la Tour, *S. Petri.* B.

Abbayes de filles.

Clavas, *Clavacium.* C.

Belle-combe, *Bella comba.* C.

Mercoire, *Mercorium.* C.

Pſeaume, *Pſalmodium.* B.

Seauve Benedite, ou la Seuve Benoiſte, *Silva Benedicta.* C

LESÇAR, *Laſcurrenſis*, ſuffragant d'Auch, V. de Gaſcogne au païs de Bearn, ſur la droite de la R. du Gave de Pau, au deſſous & à deux lieuës de Pau, & 170. de Paris. M. Dominique Deſclaux de Meſplex en eſt Evêque, & en cette qualité Preſident né des Etats de Bearn. Il eſt taxé 1300. flo. & vaut par an 10000. liv.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

La Reolle, ou Reulle, *Beati Petri ac Regulâ* B. 133. flo. $\frac{1}{3}$

Saubalade, ou Soubelade, *Beatæ Mariæ Virginis de Sylvalata, ſeu Salvalata.* C. 66. fl. $\frac{2}{3}$

S. Sigiſmond, *S. Sigiſmundus.* C. elle eſt de filles.

LIMOGES, *Lemovicenſis*, ſuffragant de Bourges, V. cap. du Limoſin, dont ſaint Martial a eſté le premier Evêque : Elle eſt ſur la Riviere de Vienne au deſſous du confluant de la petite Riviere de Taunan, à 100. lieuës de Paris. M. Loüis d'Urfé en eſt Evêque. Il eſt taxé 1600. flo. & vaut par an 27000. liv.

Abbayes qui sont en ce Diocese.

Ahun, *de Igeduno, seu Ageduno.* B. 200. fl.

Aubepierre, *de Albis Petris.* C. 66. fl. ⅔ *al.* 60.

S. Augustin de Limoges, *sancti Augustini*, elle est reguliere. B. 300. fl.

Beaulieu, *Belli loci.* 400. fl.

Benevent, *Bartholomei de Benevento.* A. 350. fl.

Beüil ou Beuf, *de Bulione.* C. 93. fl. ⅓

Bonaigue, *Bona aqua*, elle est reguliere. C. 300. flo.

Bonlieu, *Bonus locus.* C. 100. fl.

Dalon ou Dalonne, *Salone, al. Dalone.* C. 450. fl.

Dorat, seculariſée.

Emontiers seculariſée, est une Prevosté.

Grandmont, *Grandimontensis*, Chef d'Ordre. 1500. fl.

Lesterp, *Stirpensis, seu Stirpum.* A. 500. flo.

La Colombe, *Colona, seu Colomna.* C. 70. flo. Elle est moitié au Dioceſe de Bourges.

S. Martial de Limoges, *sancti Martialis Lemovicensis.* B. 1132. fl. ⅓

S. Martin de Limoges, *sancti Martini Lemovicensis.* B. 120. *al.* 130. flo. à preſent y a des Feüillans.

Abbayes de filles.

Beaufay, *Bellum fagetum*, C. uny à un autre Monaſtere de Religieuſes.

Bemont ou Belmont, *Bellus mons.* C.

Colonges ou Coulonges, *Colongiæ.* C. uny à Onnans Abbaye de Religieuſes à Dole.

Le Tard, *Tardum.* C. transferée à Dijon.

Polongey, *Polongeyum.* B.

Pralon, *Pratonium.* B.

Puis d'Orbe, *Puteus Orbis.* B.

Rougemont, *Rubeus mons* B. transferée à Dijon, & unie à l'Abbaye de S. Julien de la meſme Ville.

LAON, *Laudunenſis*, ſuffragant de Reims, V. & Duché de Picardie au Gouvernement de l'Iſle de France, entre les R. d'Oize & d'Aiſne, à 14 lieuës au deſſus de leur confluant, & à 30. de Paris; il vaut par an 12000. l. eſt taxé 4000. fl. M. Jean-Baptiſte d'Eſtrées Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque, & en cette qualité Duc & le ſecond des douze anciens Pairs de France.

Abbayes de ce Dioceſe.

Boheries ou Bohars, *Mariæ de Boeriis.* C. 80. fl.

Bucilly, *ſancti Petri de Bucilio. P*

Claire-fontaine, elle eſt transferée à

Villiers-Cotterets au Dioceſe de Soiſſons.

Cuiſſy, *de Cuſſiaco, ſeu Cuſſiacenſis.* P. 730. fl

S. Eſtienne de Corne, *ſancti Stephani de Cornu.* C. 67. fl.

Foigny ou Foiny, *de Fuſtiniaco*, C. 600. *al.* 700. fl.

S. Jean de Laon, *ſancti Joannis Laudunenſis* B. 3000 fl.

S. Martin de Laon, *ſancti Martini Laudunenſis.* P. 1500. fl.

S. Michel de Tierache, *ſancti Michaelis de Taraſcâ.* B 500. fl.

S. Nicolas aux Bois, *ſancti Nicolai in Boſco. al. de Saltu.* B. 80. fl.

S. Nicolas des Prez, *ſancti Nicolai de Pratis, al. de Ribedomonte.* B. 200. fl.

N. D. de Nogent, *S. M. de Nogento.* B. 66. fl.

Premontré, Chef d'Ordre, *S. Joannis-Baptiſtæ Premonſtratenſis.* 2250. fl.

Thenailles, *Thenalia.* P.

Vauclair, *Vallis clara.* C.

S. Vincent de Laon, *ſancti Vincentii Laudunenſis.* B. 1000. fl.

Abbayes de filles.

La Ferté ſur Oiſe, *Firmitas ſuper Oeſiam.* B.

Montreüil lez Dames, *Monterolium.* B.

Origny, *Origniacum.* B.
Sauvoir sous Laon, *Salvatorium.* C.

LAVAUR, *Vaurenſis*, suffragant de Thoulouſe, V. du haut Langnedoc ſur la R. d'Agouſt, à trois lieuës au deſſus, où elle tombe dans le Tarn, entre Thoulouſe & Alby, à 155 lieuës de Paris : Elle a eſté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1317. il vaut par an 26000. l. eſt taxé 3500. fl. M. Victor Auguſtin de Mailly, cy-devant grand Prieur de l'Abbaye de S. Victor de Paris, y eſt nommé.

Abbaye de ce Dioceſe.
Soreze, *de Soricinio.* B. 1300. fl.

Lectoure ou Leitoure, *Lectorenſis*, ſuffragant d'Auche, V. de Gaſcogne au Comté d'Armagnac, ſur la petite R. de Gers, entre Aux & Agen, prés le païs de Condomois, à 150 lieuës de Paris, il vaut par an 18000. l. eſt taxé 1600. fl. M. Hugues de Bar, cy-devant Evêque d'Ax, y eſt nommé.
Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de Bolaiſe, *de Bolaſio.* C. 66. fl.

* S. Pol de Leon, *ſancti Pauli Leonis*, ſuffragant de Tours, V. de baſſe Bretagne.

sur la Mer vers l'Angleterre, prés le Dioceſe de Treguiere, à 120. lieuës de Paris; il vaut par an 8000. liv. eſt taxé 800. fl. M. Pierre Leneboux de la Broſſe y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Mahé de Fineterre, *ſancti Mathei in Finicus terræ.* B. 500. flo.

Relecq, *Mariæ de Relec, al. de Reliquiis.* C. 150. flo.

Le Puy ou le Puis, *Anicienſis, ſeu Podienſis.* Quoyque ſuffragant de Bourge, il releve immediatement du Saint Siege, c'eſt une V. cap. de Vellay, dont S. Georges a eſté le premier Evêque: Elle eſt à une lieuë ſur la gauche de la Riviere de Loire, à cinq ou ſix lieuës au deſſous de ſa ſource, à 155. lieuës de Paris. M. Armand de Bethune en eſt Evêque. Il eſt taxé 2650. florins & vaut par an 22000. liv.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Chaffre, *ſanctus Theofredus.* B. 500. florins.

Doüé, *de Doâ.* P. 80. flo.

S. Pierre de la Tour, *S. Petri.* B.

Abbayes de filles.

Clavas, *Clavacium.* C.

Belle-combe, *Bella comba.* C.

Mercoire, *Mercorium.* C.

Pseaume, *Psalmodium.* B.

Seauve Benedite, ou la Seuve Benoiste, *Silva Benedicta.* C

LESCAR, *Lascurrensis*, suffragant d'Auch, V. de Gascogne au païs de Bearn, sur la droite de la R. du Gave de Pau, au dessous & à deux lieuës de Pau, & 170. de Paris. M. Dominique Desclaux de Mesplex en est Evêque, & en cette qualité Président né des Etats de Bearn. Il est taxé 1300. flo. & vaut par an 10000. liv.

Abbayes qui sont en ce Dioceſe.

La Reolle, ou Reulle, *Beati Petri ac Regulâ.* B. 133. flo. $\frac{1}{3}$

Saubalade, ou Soubelade, *Beatæ Mariæ Virginis de Sylvalata, seu Salvalata.* C. 66. fl. $\frac{2}{3}$

S. Sigismond, *S. Sigismundus.* C. elle est de filles.

LIMOGES, *Lemovicensis*, suffragant de Bourges, V. cap. du Limosin, dont saint Martial a esté le premier Evêque : Elle est sur la Riviere de Vienne au dessous du conflant de la petite Riviere de Taunan, à 100. lieuës de Paris. M. Loüis d'Urfé en est Evêque. Il est taxé 1600. flo. & vaut par an 27000. liv.

Abbayes qui sont en ce Diocese.

Ahun, *de Igeduno, seu Ageduno.* B. 200. fl.

Aubepierre, *de Albis Petris.* C. 66. fl. ⅔ *al.* 60.

S. Augustin de Limoges, *sancti Augustini*, elle est reguliere. B. 300. fl.

Beaulieu, *Belli loci.* 400. fl.

Benevent, *Bartholomei de Benevento.* A. 350. fl.

Beüil ou Beuf, *de Bulione.* C. 93. fl. ⅓

Bonaigue, *Bona aqua*, elle est reguliere. C. 300. flo.

Bonlieu, *Bonus locus.* C. 100. fl.

Dalon ou Dalonne, *Salone, al. Dalone.* C. 450. fl.

Dorat, seculariſée.

Emontiers seculariſée, est une Prevosté.

Grandmont, *Grandimontenſis*, Chef d'Ordre. 1500. fl.

Lesterp, *Stirpenſis, seu Stirpum.* A. 500. flo.

La Colombe, *Colona, seu Colomna.* C. 70. flo. Elle est moitié au Dioceſe de Bourges.

S. Martial de Limoges, *ſancti Martialis Lemovicenſis.* B. 1132. fl. ⅔

S. Martin de Limoges, *ſancti Martini Lemovicenſis.* B. 120. *al.* 130. flo. à preſent y a des Feüillans.

Meimac ou Mernice, *Mernica. al. Meymace.* B. 150. flo.

Obazine, *Obazina, seu Obacina.* C. 1000. flo.

Palais, ou le Palais, *de Palatio.* C. 130. flo.

S. Pierre, *sancti Petri de Gavino.* A. 100. fl. quoy que marquée en Cour de Rome elle ne se trouve pas.

Pré-Benoist, *Pratum Benedictum.* C. 66. flo.

Solognac, *Solemniaci.* B. 406. fl.

Vigeois, *Vosiensis, seu Vosicum.* B. 170. flo.

Userche, *sancti Petri de Vserchiâ.* B. 500. fl.

S. Yrieis sécularisée.

Abbayes de filles.

Bonneseigne, B.
Coyroux, *Coyresium.* C.
La Regle, *B. M. de Regulâ.* C.
Les Allois, *de Allodiis.* B.

LIZIEUX, *Lexovienſis*, suffragant de Roüen, V. de Normandie sur la droite de la R. de Toucques, à sept petites lieuës de la mer, & à 40. de Paris; l'Evêché vaut par an 36000. l. est taxé 4000. flo. M. Leonor Gouyon de Matignon en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Sainte Marie de Bernay, *Maria de Berayo.* B. 1200. fl.

N. D. de Cormeilles, *de Cormeliis.* B. 1000. fl.

S. Evroul, *ſanctus Ebrulphus.* B. 850. fl.

N. D. du Greſtain, *Maria de Greſtano.* B. 150. fl.

Mondée ou Mont-Dieu, *Mons Dei.* P.

S. Pierre de Preaux, *ſancti Petri de Prellis.* B. 700. fl.

Abbayes de filles.

N. D. du Pré, *N. D. de Prato.* B.

S. Leger de Preaux. B.

LODEVE, *Lodovenſis*, ſuffragant de Narbonne, V. du Languedoc ſur la R. de Lergue, vers les montagnes qui ſeparent le Languedoc & le Roüergue, à 150 lieuës de Paris; il vaut par an 18000. l. eſt taxé 1060. fl. M. Antoine Charles de la Garde de Chambons en eſt Evêque.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

S. Guillaume du deſert, *ſancti Guillelmi de deſertis.* B. 600. fl.

S. Sauveur de Lodeve, *ſancti Salvatoris de Lodevâ.* B. 400. fl.

Abbaye de filles.

Gorian, *Goriani.* B.

LOMBEZ, *Lombariensis*, suffragant de Thoulouse, V. de Gascogne au païs de Comminges : Elle a esté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1317. elle est sur la R. de Save à 5 lieuës à la gauche de la Garonne, à 150 lieuës de Paris ; il vaut par an 18000. l. est taxé 2500. fl. Dom Cosme Roger Feüillant en est Evêque.

LUÇON, *Lucionensis*, suffragant de Bourdeaux, V. ou Bourg du bas Poitou, à trois lieuës de la mer, à cent de Paris, entre & auprés de deux petites R. L'an 1317. le Pape Jean XXII. l'érigea en Evêché, & le tira de celuy de Poitiers ; il vaut par an 18000. l. est taxé 1000. fl. M. Henry de Barillon Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, en est Evêque.

Abbayes qui sont en ce Dioceſe.

Angles, *Mariæ de Angelis.* A. 180. fl.

Boisgrolland, *Sanctæ Mariæ de Broliogrollandi, seu Gaglhiardi.* C. 80. fl.

Breüil-herbaut, *Brolio Arbaudi.* B. 133. fl.

Fontenelles, *de Fontenellis.* A. 80. fl.

Grenettiere, *Sanctæ Mariæ de Grenateriâ veteri.* B. 200. fl.

Jars ou Jard, ou Lieu-Dieu en Jard, *Loci Dei in Jardo.* B. 150. fl.

Isle Chauvet, *Sanctæ Mariæ de In-*

sulà Calveti. C. 50. fl.

S. Michel en Lerm, *sancti Michaëlis in Eremo.* B. 500. fl.

Noirmontier, *Nigri Monasterii, seu Insula Dei.* C. 133. fl. ½

Orbestier, *Sanctæ Mariæ & sancti Joannis de Orbesterio.* B. 80. fl.

Talemond, *Sanctæ Crucis de Talemando.* B. 150. fl.

Trisay, *S. M. de Trisegio.* C. 63. fl. ½

LYON, *Lugdunensis*, V. Archevêché, cap. du Lyonnois, dont saint Photin ou Potin a esté le premier Evêque, & le premier qui a paru és Gaules; c'est pourquoy l'Archevêque de Lyon se qualifie Primat des Gaules, & il y a des Archevêques qui le reconnoissent pour tel dans l'étenduë de la Gaule Celtique : La Ville est sur la droite de la R du Rhosne, à 104 lieuës de Paris, la Saone. passe au travers, & tombe dans le Rhosne au dessous de Lyon, en la droite; l'Archevêché vaut par an 30000. l. est taxé 3000. fl. M. Camille de Neuville de Villeroy en est Archevêque, & en cette qualité Primat des Gaules.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Aisnay de Lyon, secularisée depuis peu, *Athanacensis, ou Athanatensis.* B. 300. fl.

Ambournay, *Ambroniacum, Ambrou-*

raco. B. 473. flo. ½

Belleville, *Bellavilla.* A. 220. fl.

Caſſagnes, *Caſſania.* C. 60. fl.

Joug-Dieu, *Sanctæ Mariæ de Jugo-Dei.* B. 33. fl. ½

L'Iſle-Barbe, *Inſula-Barbara.* B. 450. fl. *al.* 400. elle eſt ſecularisée.

La Chaſſagne, ou Caſſaigne. C. 60. fl.

S. Martin, *ſancti Martini Saguracenſis.* B. 500. fl.

Mirat ou Miroir, *Sanctæ Mariæ de Miratorio.* C. 66. fl. ½

S. Oyen de Joux, *al.* S. Claude. *Sancti Eugendi, ſeu Lugendi Jurenſis.* B. 1550. *al.* 1500. fl.

S. Rambert de Joux, *Sancti Regnaberti, ſeu Ramberti.* B. 250. fl.

Savigny, *Saviniaci.* B. *nihil in cancellariâ.* 500. fl.

Val-Benoiſte, *Vallis Benedicta. ſeu Benedictionis Dei.* C. 33. fl. ¼

Abbayes de filles.

Bon-lieu en Foreſt, *Bonus-locus.* C.

La Beniſſon-Dieu, ou Benevent, *Benedictio Dei.* C.

Lieu N. D. *Locus Noſtræ Dominæ.* C.

S. Pierre de Lyon, *S. Petri Lugdunenſis.* B.

MASCON, *Matiſconenſis*, ſuffragant de Lyon, V. cap. du païs appellé Maſconnois, ſur la droite de la R. de Saone, au

Duché de Bourgogne, à 94 lieuës de Paris; il vaut par an 10000. l. est taxé 1000. fl. M. Michel Cassagnet de Tilladet en est Evêque.

Les Abbayes de ce Diocese.

Cluny, *Cluniacensis*. 8000. fl. *al.* 9000.

S. Pierre de Mascon. *sancti Petri Matisconensis*. Elle est seculariſée.

S. Rigaud, *sancti Rigaudi, seu Rigaldi*. B. 200. florins.

* S. Malo, *Macloviensis*, suffragant de Tours, V. & Port de mer de Bretagne, qui est entourée de la mer : Elle est à 75 lieuës de Paris; il vaut par an 36000. l. est taxé 1000. fl. M. Sebastien du Guemadeuc en est Evêque.

Abbayes de ce Diocese.

Beaulieu lez Dinan, *de Bello loco*. A. 200. fl.

S. Jacques de Montfort, *Sancti Jacobi Montisfortis*. A. 105. fl.

S. Jean des Prez, ou la Prée, *Sancti Joannis de Pratis*. A. 100. fl.

S. Méen, ou Melaine, *sancti Melani*. B. 200. fl.

Pain-pont, *Panis prontis*. A. 100. fl.

Le Mans, *Cœnomanensis*, suffragant de Tours, V. cap. du Maine, dont S. Julien

a eſté le premier Evêque : Elle eſt ſur la R. de Sarte, au deſſus où la R. d'Huiſne perd ſon nom, à 48 lieuës de Paris. Childeric III. pere de Dagobert, a fondé cét Evêché, & vaut par an 24000. l. eſt taxé 2216. flor. M. Loüis de la Vergne de Montenard de Treſſan en eſt Evêque. Il eſtoit cy-devant premier Aumoſnier de Monſieur.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

Beaulieu, *de Belloloco*. A. 112. fl.

Belle-branche, *Sanctæ Mariæ de Bellabrancâ*. C. 135. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 133. fl. $\frac{1}{3}$ Elle eſt unie au College des Jeſuites de la Fleche.

S. Calés, *ſancti Carilephi*. B. 250. fl.

Sainte Catherine, *Sanctæ Catharinæ extra opidum* de Laval. A. 66. fl. $\frac{2}{3}$

Champagne, *Beatæ Mariæ de Campagiâ, ſeu Campania*. C. 83. fl. $\frac{1}{3}$

Clairmont ou Clairefontaine, *Sanctæ Mariæ de Claromonte, ſeu de Clarofonte*. C. 266. fl. $\frac{2}{3}$

Couture, ou la Couture, *ſancti Petri de Culturâ*. B. 300. flo.

Evron, *Sanctæ Mariæ de Ebronio*. B. 300. flo.

Fontaine-Daniel, *Fontis-Danielis*. C. 166. fl. $\frac{2}{3}$

S. Georges des bois, *Sancti Georgii de nemore*. A. 66. fl. *al.* 116.

Gué de Launay, ou de Lonlay, *Sanctæ Mariæ*

La Pelicé ou Pelice, *S. M. de Pelitiâ.* B. 65. fl. ½

Leſpau, *S. M. de Spallio, ſeu de pietate Dei.* C. 100. fl.

Lonlay, *B. M. de Lonlayo.* B. 250. fl.

Perſeigne, *S. M. de Perſegniâ.* C. 73. flo. ½

Tironneau, *S. M. de Tironello, nihil in libris.* C. 73. fl. ½

Vaas, *S. M. de Vadaliâ. al. de Vadacio.* A. 33. fl. ½

S. Vincent, *ſancti Vincentii.* B. 300. fl.

Abbayes des filles.

Bonlieu, *Bonus locus.* C.

Eſtival en Charnie.... B.

La Perigne..... A.

La Virginité, *Virginitas.* C.

Le Pré, *ſancti Juliani de Prato.* B.

---

* MARSEILLE, *Maſſilienſis*, ſuffragant d'Arles, V. & Port de mer tres-conſiderable en Provence, à la droite de la petite R. de Veaune, à 175. lieuës de Paris : M. Gaſpard Guillaume de Vintimille du Luc, y eſt nommé. L'Evêché eſt taxé 700. fl. & vaut par an 24000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

* Saint Victor de Marſeille. B. 1850. florins.

Abbayes de filles.

Mont-Sion, ou Mont de Sion. C.

S. Sauveur, *S. Salvatoris Mossilienſis.* B.

MEAUX, *Meldenſis*, ſuffragant de Paris, V. cap. de la Brie, dont ſaint Saintin a eſté le premier Evêque, la R. de Marne paſſe au travers, elle eſt à dix lieuës de Paris; M. Jacques Benigne Boſſuet Docteur de Navarre, en eſt Evêque. Il eſtoit le premier Aumônier de Madame la Dauphine. L'Evêché eſt taxé 2000. fl. & vaut par an 25000. l.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

Chaage, *Cagia.* A.

Chambre-Fontaine.... P.

S. Faron, *ſancti Faronis, ſeu Pharonis.* B. 1200. fl.

Jully, *Sanctæ Mariæ de Juliaco.* A. 55. fl. Il y a des Preſtres de l'Oratoire.

Rebais, *S. Petri de Rebeſco.* B. 333. fl. $\frac{1}{3}$

Abbayes de filles.

Farmoutier, *Faræ Monaſterium.* B.

S. Honoré aux Dames de Meaux, *ſancti Honorati.* B.

Joüarre, *Iotrum.* B.

Le Pont aux Dames, *Pons Dominarum.* C.

N. D. du Marché de Meaux.... B.

MENDE, *Mimatenſis*, ſuffragant d'Alby, V. cap. du Givaudan, ſur la gauche de

la R. de Lot, à trois lieuës de celle du Tarn vers sa source, à 135 lieuës de Paris; il vaut par an 39000. l. est taxé 3500. fl. M. François Placide de Baudry de Piencourt, Docteur en Theologie, cy-devant Abbé Regulier de la Croix saint Leufroy au Dioceſe d'Evreux, en est Evêque.

Il n'y a que l'Abbaye de filles de Mercoire. C. que l'on met au Dioceſe du Puy.

* METS, *Metenſis*, suffragant de Treves, V. prés de la Lorraine, cap. du païs Meſſin : La R. de Mozelle paſſe au travers. Il y a Parlement, elle est à 72 lieuës de Paris. L'Evêché vaut par an 60000. l. il est taxé 6000. flo. M. Georges d'Aubuſſon de la Feüillade Docteur de Sorbonne, cy-devant Archevêque d'Ambrun, en est Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

* S. Arnoul, *ſancti Arnulphi Metenſis*. B. 1400. fl.

* S. Avold, *ſancti Naboris*. B. 106. fl. ½

* S. Benoiſt, *ſanctus Benedictus*. C.

* Bouſſonville, *Boſonis villa*. B.

* S. Clement, *ſancti Clementis extra muros*. B. 233. fl. ½ *al.* 243.

* Gorze, *Gorzienſis*. B. 1500. fl. ſecularisée.

*Juſte-mont, *Juſtus mons*. P.

*S. Martin de Longeville, *ſancti Martini*

Glandvenſis. B. 500. florins.

* S. Martin prés Mets, *ſancti Martini propè Meten.* B. 200. flo.

S. Pierre du Mont, *ſancti Petri montis.* B. 200. fl.

* S. Pirmin, *ſancti Pirinini, ſeu Pirvini de Lomtbato.* B. 166. fl. ½

* Ponthiefroy à Mets, *Pons frigidus, Pons thieffridi.* C.

* S. Symphorien, *ſancti Symphoriani extramuros Metenſes.* B. 451. fl. ½

* Salival, *Salviæ vallis.* P. *nihil cuſtos,* 41. fl. ½

Villers en Bethenac, *Villerium in Bethenach.* C.

S. Vincent de Mets, *ſancti Vincentii Metenſis.* B. 400. fl.

Abbayes de filles.

Sainte Gloſſine de Mets, *ſanctæ Glodeſindis.* B.

Sainte Marie de Mets, *ſancta Maria.* B.

Saint Pierre de Mets, *ſancti Petri.* B.

Vergaville. B.

MIREPOIX, *Mirapicenſis*, ſuffragant de Thoulouze, V. de Languedoc au Comté de Foix, vers l'Eſpagne, ſur la R. de Lers, entre Pamiers & Alet: Elle a eſté erigée en Evêché l'an 1317. par le Pape Jean XXII.

eſt à 175 lieuës de Paris ; il vaut par an 18000. l. eſt taxé 2500. flo. M. Pierre de la Brouë Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque.

Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de Bolbone, *Bolbona.* C. 1200. fl.

MONTAUBAN, *Montis Albanenſis,* ſuffragant de Thoulouze, V. de Quercy ſur la R. de Tarn, à quatre lieuës ſur la droite de celle de Garonne : Elle a eſté erigée en Evêché l'an 1317. par le Pape Jean XXII. & eſt à 150 lieuës de Paris ; il vaut par an 24000. l. eſt taxé 2500. fl. M. Henry de Neſmond y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

Belle perche, *Bella pertica.* C. 600. fl.

Grande Selve, *Grandis Silva.* C. *nihil Cuſtos.*

MONTPELLIER, *Montiſpeſſulanenſis, ſeu Magalonenſis,* ſuffragant de Narbonne, V. du bas Languedoc, à une lieuë de la mer Mediterranée, vers la Provence : Il y a Univerſité fameuſe de Medecine, eſt à 154 lieuës de Paris. Cét Evêché vaut par an 32000. l. eſt taxé 4000. fl. M. Charles de Pradel Docteur en Theologie, en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Aniane, *Aniania,* B. 800. fl.

Abbayes de filles.

S. Ginis, *ſancti Geniſii. B.*
Vigniogou, *Vignolia, Bonus locus.* C.

* NANTES, *Nannetenſis*, ſuffragant de Tours, V. de Bretagne, dont S. Clair a eſté le premier Evêque, elle eſt ſur la droite de la Loire au deſſus des conflans des R. d'Ardre & de Nantoiſe, qui tombent dans la Loire vis-à-vis l'une de l'autre, à 100. lieuës de Paris; il vaut par an 20000. l. eſt taxé 2000. flo. M. Gilles de Beauveau du Rivau en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Blanche-couronne, *de Alba-corona, al. veteri.* B. 100. fl. *al.* 666. fl. $\frac{2}{3}$
Buzay, *Buſſayo.* C. 66. fl. $\frac{2}{3}$
* La Chaume, *Beatæ Mariæ de Calmâ.* B. 66. fl. $\frac{2}{3}$
* Geneſton, *Sanctæ Mariæ Magdalenæ de Geneſtonio, ſeu Genertrino.* A. 50. fl.
*S. Gildas aux Bois, *ſancti Gildaſi in nemore.* B. 90. fl.
* Melleray *de Mellereyo.* C. 106. fl. $\frac{2}{3}$
* N. D. du Bourg, *N. D. de Burgo propè Porundum.* A. 66. fl. $\frac{2}{3}$
* Pornid ou Pornic, *Sanctæ M. de Pornido, ſeu Porindio.* A. 133. fl. $\frac{1}{3}$
* Villeneuve, *Villanovæ.* C. 108. fl. *al.* 100.

Abbaye de filles.

Nôtre-Dame de Kerloc, ou de Karle. C.

NARBONNE, *Narbonenſis* Archevêché, V. de Languedoc, dont S. Paul en a eſté le premier Evêque: Elle eſt à la droite & prés Aude, à quatre lieuës de la mer, & à 175 de Paris, il vaut par an 90000. l. eſt taxé 9000. fl. M. Pierre de Bonzy Cardinal en eſt Archevêque, & en cette qualité premier Preſident né des Eſtats de Languedoc.

Abbayes de ce Dioceſe.

Cannes, *ſancti Petri de Cannis.* B. 800. fl.

Fondfroid, *Beatæ Mariæ Fontis-frigidi.* A. 2000. fl.

S. Policarpe, *S. Policarpi.* B. 3000. fl.

Quarente, *Mariæ de Quadraginta.* A. 500. fl.

Abbayes de filles.

Les Olives ou les Bernardines de Narbonne. *Olivæ.* C.

Sainte Claire d'Azille.

NEVERS, *Nivernenſis*, ſuffragant de Sens, V. cap. du Nivernois, ſur la R. de Loire, au deſſous du conflant de Nieve, à une lieuë & demie au deſſus de celuy de la R. d'Allier, & à 55. de Paris. Charles le Chauve fonda cét Evêché, il vaut par an

14000. l. est taxé 2000. fl. M. Edoüard Vallot Docteur de la Maison de Sorbonne, en est Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Bellevaux, *Bellæ vallis.* P. 100. fl.

S. Martin de Nevers, *ſancti Martini Nivernenſis.* A. 100. fl.

L'Abbaye de filles de N. D. de Nevers. B.

NISMES, *Nemauſenſis*, ſuffragant de Narbonne, V. du bas Languedoc, à deux grandes lieües de Beaucaire, à 8 de la mer Mediterranée, à 160 de Paris; il vaut par an 24000. l. est taxé 1200. fl. M. Flechier y est nommé.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

Aiguemortes, Abbaye ſecularisée.

Franquevaux, *Francarum vallium.* C. 40 fl.

S. Gilles, *ſancti Egidii*, ſecularisée. B. 800. fl.

Pſeaume ou Pſalmodie, *Pſalmodienſis*, ſecularisée. B. 500. fl.

Sauve, *Salvæ*, *ſeu Salgnæ.* B. 300. fl.

S. Pierre de Salme, *ſancti Petri de Salmo.* B. *nihil cuſtos.* 66. fl.

Sendras, *Sendracenſis.* B. 200. fl.

L'Abbaye de filles de la Ferté, *Firmitatis.* B.

NOYON, *Noviomenſis*, ſuffragant de

Reims, V. & Comté de Picardie, ſur un ruiſſeau, à la droite de la R. d'Oiſe, trois lieuës au deſſous de Chauny, à 23 de Paris; M. François de Clermont de Tonnerre Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque, & en cette qualité Comte & le ſixiéme des douze anciens Pairs de France. L'Evêché eſt taxé 3000. fl. & vaut par an 22000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

S. Barthelemy de Noyon. A.

S. Eloy de Noyon, *ſancti Eligii Noviomenſis.* B. 3000. fl.

S. Eloy fontaine, *ſancti Eligii fontis.* A. 750. fl.

Genlis, *Genliacum.* P.

Ham, *S. Mariæ Hamenſis.* A. 800. fl.

Homblieres, *Humberti, al. de Homobleriis.* B. 400. fl. *al.* 300.

Ourſcamp, Ourcham, ou Orcham, *Sanctæ Mariæ de Urſicampo.* C. 1800. fl.

Mont ſaint Quentin, *Montis ſancti Quintini.* B. 400. fl.

S. Quentin en l'Iſle, *ſancti Quintini in Inſulâ.* B. 1000. fl.

N. D. de Vermand, *Sanctæ Mariæ de Vermando.* P. 33. fl. ½ *al.* 30.

S. Prix en Vermandois, *ſancti Priſci in Viromandeſio.* B. 133. fl. ⅓ *al.* 800. fl.

Abbayes de filles.

S. Aventin de Fervaques, *Fervaquiæ.* C.
Biache prés Perrone, *de Biacho.* C.
L'Abbaye aux Bois, transferée à Paris au Fauxbourg S. Germain. C.

OLERON. *Olorenſis*, ſuffragant d'Auch V. de Gaſcogne, dont S. Gratus a eſté le premier Evêque environ l'an 585. Elle eſt au païs de Bearn prés les monts Pyrenées & Pau, ſur la R. de Gave d'Oleron, à 185 lieuës de Paris; M. Charles de Salettes en eſt Evêque. L'Evêché eſt taxé 600. fl & vaut par an 8800. l.

Il n'y a dans ce Dioceſe que la ſeule Abbaye de Luc, *S. Vincentii de Luco.* B. 150. fl.

---

* S. OMER, *Sant-audomarenſis*, ſuffragant de Cambray, V. du Païs-bas du Comté d'Artois vers le Boulenois, ſur la R. d'Ax: Elle a eſté erigée en Evêché par Paul IV. l'an 1559. eſt à 55 lieuës de Paris; M. Loüis Alphonſe de Valbelle Docteur de Sorbonne, y eſt nommé. L'Evêché eſt taxé 1000. fl. & vaut par an 30000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Alchy. *S. Silvini de Alciaco.* B. 167. fl.
S. Auguſtin prés Theroüenne. P. 66. fl.
S. Bertin en la ville de S. Omer. B. 2000. fl.
Clairmarais, *de Claromariſco.* C. 850. fl.
S. Jean-Baptiſte des Prez, *S. Joannis-*

Baptiſtæ in Patris. A. 100. fl.

S. Sauveur de Ham prés Lilers, *Salvatoris Hamenſis.* B. 1100. fl.

S. Pierre, S. Paul de Ouvate, *S. Petri, & Pauli Ovatanenſis.* A. 113. fl.

Abbayes de filles.

Beaupré, *Bellum pratum.* C.

Bourbourg, *Burburgenſis.* B.

Blandeque & Bonſſan, *ſancta Colomba in Blandeck.* C.

Outhof Caveſberghe.

Vvaſtine, *Vvaſtina.*

---

* ORANGE, *Arauſicanus*, ſuffragant d'Arles, V. & Principauté à deux lieuës du Rhoſne vers Avignon, à 130 lieuës de Paris: M. Jean Jacques d'Aubeilh Docteur de Navarre, en eſt Evêque. L'Evêché eſt taxé 400. fl. & vaut par an 8000. l.

Il n'y a que l'Abbaye de filles de N. D. des Plans, S. Pierre du Puis, ou des champs. C.

ORLEANS, *Aurelianenſis*, ſuffragant de Paris, V. cap. de l'Orleannois, dont S. Altin a eſté le premier Evêque: Elle eſt ſur la droite de la R. de Loire, à 34 lieuës de Paris: M. Pierre du Cambout de Coaſlin premier Aumônier du Roy, & Commandeur de ſes Ordres, en eſt Evêque. L'Evêché eſt taxé 2000. fl. & vaut par an 20000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. Benoiſt ſur Loire, *ſancti Benedicti Floriacenſis*. B. 2000. fl.

Baugency, *de Belgengiaco*. A. 75. fl. *al.* 65.

S. Euverte d'Orleans, *S. Euvertii Aureliæ*. A. 500. fl.

La Cour-Dieu, *Sanctæ Mariæ de Curiâ Dei*. C. 125. fl.

S. Meſmin, *S. Maximini Miciacenſis*. B. 200. fl.

Abbayes de filles.

Lieu Nôtre-Dame prés Romorantin. C.

S. Loup, *ſancti Lupi*. B.

Voiſins prés Mehun, *Vicinæ*. C.

PAMIERS, *Apamiarum*, ſuffragant de Thouloufe, V. du Comté de Foix en Languedoc ſur la R. de l'Ariege, entre Mirepoix & Rieux, à 175 lieuës de Paris. L'Egliſe de cét Evêché eſt Reguliere & de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & fut érigée en Evêché par Boniface VIII. M. François de Camps y eſt nommé. L'Evêché eſt taxé 2500. fl. & vaut par an 17000. l.

Il n'y a en ce Dioceſe que l'Abbaye de S. Voluſien de Foix *de Fuxo*. A. 833. fl. $\frac{1}{2}$.

S. PAPOUL, *ſancti Papuli*, ſuffragant de Thouloufe, Ville du haut Languedoc, entre Thouloufe & Carcaſſone, & à 7 lieuës de Carcaſſone, à 168 de Paris, M. François

Barthelemy de Grammont Docteur en Theologie, en est Evêque. L'Evêché est taxé 2500. fl. & vaut par an 16000. l.

Il n'y a point d'Abbaye en ce Dioceſe.

PARIS *Archiepiſcopatus Noſtræ Dominæ Pariſienſis*, V. cap. du Royaume de France, dont l'opinion commune est que S. Denis l'Areopagite a esté le premier Evêque. D'Evêché elle a esté érigée en Archevêché l'an 1622. par le Pape Gregoire XV. La R. de Seine passe au travers, & la separe en deux, y faisant trois Isles ; elle est à 34. lieuës de la mer Oceane, à une lieuë au dessous où la R. de Marne tombe dans celle de Seine, & à 7 au dessus, où celle d'Oise tombe dans la mesme R. de Seine. M. François de Harlay de Chanvallon, Commandeur des Ordres du Roy, nommé au Cardinalat, en est Archevêque, il est Docteur & Proviseur de Sorbonne ; en sa consideration S. Cloud qui dépend de cét Archevêché, a esté erigé en Duché & Pairie, tant pour luy que pour ses successeurs. L'Archevêché est taxé 4283. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an 100000. l.

Abbayes qui sont en ce Dioceſe.

S. Denis, *ſancti Dionyſis in Franciâ.* B. 6000. fl.

Herivaux ou Erivaux, *de Herivalle.* A. 66. fl. $\frac{2}{3}$ *al.* 76. fl. $\frac{2}{3}$

S. Geneviéve de Paris, *ſanctæ Genovefæ*

Parisiensis. A 800. fl.

S. Germain des Prez, *sancti Germani de Pratis.* B. 4000. fl. *al.* 8000.

Hermieres, *Herminiario.* P. 233. fl. $\frac{1}{3}$

Hiverneaux ou Iverneau, *nostræ Dominæ de Hybernali.* A.

Lagny *S. Petri de Latiniaco.* B. 1300. fl.

Livry, *N. D. de Livriaco, in Alneto*, A.

S. Magloire, B. 317. fl. unie à l'Archevêché de Paris.

S. Maur, *sancti Mauri de Fossatis*, sécularisée & unie à l'Archevêché de Paris. B. 750. fl.

N. D. du Val, *Vallis B. M.* C. 900. fl.

Roche ou la Roche, *N. D. de Rochâ.* A.

Vaux de Cernay, *Vallis Sarnensis*, C. 33. fl. $\frac{1}{3}$

S. Victor de Paris, *Sancti Victoris Parisiensis.* A. 100. fl.

Abbayes de filles.

S. Antoine des Champs, *Sancti Antonii de Campis.* C.

Chelles-Sainte Baudour, *de Cala.* B.

S. Geneviéve de Chaliot lez Paris. A.

Gercy ou Jercis, *Jerciacum.* B.

Gif, *Mariæ Vallis de Giffo.* B.

Hiere ou Yerre. *Edera.* B.

S. Jean aux Bois. C.

Issy, *Sanctæ Mariæ & sancti Joannis-Baptistæ* d'Issy. B.

Le Val de Grace, *Vallis gratiæ.* Elle est à present triennale.

Malnoüe ou Malnoe, *Malnoda, seu Malanodo, & al. D. Nostra de Fotello, sive B. M. de nemore.* B.

Maubuisson prés Pontoise, ou Nôtre-Dame la Royale, *Sancta Maria Regalis.* C.

Montmartre, *Mons Martyrum.* B.

Pantemont, elle a esté transferée du Diocese de Beauvais au Fauxbourg S. Germain des Prez à Paris. C.

Sainte Perrine de Compiegne, elle a esté transferée du Diocese de Soissons à la Villette prés Paris. A.

Port-Royal de Paris, *Portus Regalis Parisiensis.* C.

Port-Royal des Champs est triennale, *Portus Regalis.* C.

PERIGUEUX, *Petragoricensis*, suffragant de Bordeaux, V. cap. du Perigord, dont saint Front a esté le premier Evêque : Elle est sur la droite de la R. de Lille, à 108. lieuës de Paris ; M. Guillaume le Boultz Prestre de l'Oratoire, en est Evêque. L'Evêché est taxé 2500. fl. & vaut par an 25000. l.

Abbayes de ce Diocese.

S Astier seculariſée.

Aubeterre seculariſée.

Boschault, *de Bosco cavo.* C. 78. fl.

Branthome, *sancti Petri & Pauli de Bratolino.* B. 400. fl.

Chastres. A.

La Chancelade, *S. M. de Cancellata.* Reguliere. A. 130. fl.

Peyrouse ou la Peyrousse, *Petrosa.* C. 200. fl.

Turcy ou Tourtoirac, *sancti Petri de Turciaco, seu Turturiaco.* B. 122.

Abbayes de filles.

Bugue. B.

Ligueux, *Liguricum.* B.

S. Pardoux, *sancti Pardulphi*, de l'Ordre de S. Dominique.

PERPIGNAN, *Perpigniacensis, seu Elnensis*, suffragant de Narbonne, *al.* de Tarragone, V. cap. du Roussillon sur la droite de la R. de Latet, joignant l'Espagne, à trois lieuës de la mer Mediterranée, à 200. de Paris; M. Loüis de Montmort en est Evêque. L'Evêché est taxé 1500. fl. & vaut par an 10000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Nôtre-Dame d'Arles, *Beatæ Mariæ Arularum.* B. 400. fl.

Bergerie des Fontaines, *sancti Geneſii de Fontanis, Helnæ.* B. 200. fl.

Calana, *al. Dovaria, seu Davana.* C. 160. fl.

Carigou, *sancti Martini de Canigo*, taxée 300. fl. Cuſſan où Couchan y est unie.

N. D. d'Esperan, *de Sperano.* A.

N. D. de la Realle seculiere, *Sanctæ Mariæ de Regali.* A. 400. fl.

Rivipulli, la Rivoul. B.

S. André du Jau, *ſancti Andreæ de Sureta.* B. 100. fl.

Valbonne, *vallis bona.* C. 50. fl.

S. Michel de Couchan, *de Cuxano.* B. 200. florins.

POITIERS, *Pictavienſis*, ſuffragant de Bordeaux, V. cap. du Poitou ſur la R. du Clain, à trois lieuës à la droite de la R. de Vienne, à 80. de Paris; il vaut par an 22000. l. eſt taxé 2800. fl. M. François Ignace de Baglion de Saillant Preſtre de l'Oratoire, y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

Alleuds, *Sanctæ Mariæ de Allodiis.* B. 120. fl.

Angle, *Sanctæ Crucis de Anglia.* A. 200. fl.

Bonnevaux, *Sanctæ Mariæ Bonæ vallis.* C. 133. fl. $\frac{1}{3}$.

Celle, *Cella propè terras.* A. 1000. fl.

Chambon, *Campo bono.* B. 100. fl.

Chaſtelliers, *S. M. de Caſtellariis.* C. 300. fl.

Charoux, *ſancti Salvatoris Carofenſis.* B. 300. fl.

S. Cyprien de Poitiers, *S. Cypriani extrà muros.* B. 66. fl. $\frac{2}{3}$.

Ferrieres, *S. Leonardi de Ferrariis.* B. 60. fl.

Fontaine ou Fontenay le Comte, *S. M. Fontis Comitis.* A. 66. fl. $\frac{1}{3}$

S. Hilaire de la Celle, *sancti Hilarii de Cellâ.* A 133. fl. $\frac{1}{3}$

S. Joüin de Marne, *sancti Joüini, seu Joannis de Marnis.* B. 520. fl. $\frac{2}{3}$

La Mercy-Dieu, *Sanctæ Mariæ de Misericordiâ Dei.* C. 50. fl.

La Reau, *Regalis.* A. 100. fl.

La Sie en Brignion, *de Sede Brigni.* B. 50. fl.

L'Etoille, *Sanctæ Mariæ de Stellâ.* C. 66. fl. *al.* 33. $\frac{2}{3}$

S. Maixant, *S. Maxentii.* B. 1226. fl. $\frac{2}{3}$

Monstier-neuf de Poitiers, *Monasterii novi Pictavienſis.* Clu. 700. fl.

Nanteüil, *de Nantolio.* B. 200. fl.

N. D. de Celles, *Sanctæ Mariæ de Cellis.* A. 500. fl.

Noüaillé, *de Nobiliaco.* B. 300. fl.

Pin ou le Pin, *de Pinu, seu de Punis.* C. 66. fl. $\frac{2}{3}$ *al.* 33. $\frac{1}{3}$

Quincey, *sancti B. de Quinciaco.* B. 250 fl.

S. Savin, *sancti Savini.* B. 150. fl.

S. Severin, *sancti Severini Pictavienſis.* A. 100. flo.

Toüars, *sancti Launi, al. Laminum de Toarchio.* A. 170. fl.

Valence, *Sanctæ Mariæ de Valentiâ.* C. 200. florins.

Abbayes de filles.

Sainte Croix de Poitiers, *Sanctæ Crucis Pictavienſis.* B.

Fontevrault, *Fons Ebraldi,* Chef d'Ordre.

S. Jean de Bonneval prés Toüars. B.

La Trinité de Poitiers, *Sanctæ Trinitatis Pictavienſis.* B.

S. Pons de Tomieres, *ſancti Pontii Tomeriarum*, ſuffragant de Narbonne, petite V. du Languedoc: Elle a eſté erigée en Evêché l'an 1317. par le Pape Jean XXII. il a eſté tiré de Narbonne, elle eſt dans des montagnes à ſix lieuës à la gauche d'Aube, ſur la ſource de la petite R. d'Orbe, qui paſſe par Beziers & va tomber en la mer, à 155 lieuës de Paris; il vaut par an 33000. l. eſt taxé 3400. fl. M. Jean Pierre François de Montgaillard Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

S. Aignan ou S. Signan, *ſancti Aniani.* B, 400. fl.

Fontchaud ou Foucade, *Fontis Calidi.* P. 300. flo.

Quebec, *voyez* Kebec.

Rennes, *Redonenſis*, ſuffragant de Tours, V. cap. de Bretagne, au deſſus du

conflant de Vilaine & l'Ille, vers le Maine & la Normandie, à 72 lieuës de Paris ; il vaut par an 12000 l. est taxé 1000. fl. M. Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin Docteur en Theologie, en est Evêque.

Abbayes qui sont en ce Dioceſe.

S. Melaine, *ſancti Melani.* B. 1016. fl. $\frac{2}{3}$
Rillé, *ſancti Petri de Relejo.* A. 133. fl. $\frac{1}{3}$

Abbayes de filles.

S. Georges, *ſancti Georgii.* B.
S. Sulpice, *ſancti Sulpicii.* B.

Reims, *Remenſis,* Archevêché, V. & Duché de Champagne ſur la R. de Veſle, entre celles de Marne & Aiſne, dont S. Xiſte a eſté le premier Evêque ; il eſt à 28. lieuës de Paris, & vaut par an 40000. l. eſt taxé 4000. fl. M. Charles Maurice le Tellier Docteur de Sorbonne, en eſt Archevêque, & en cette qualité le premier Duc & Pair de France.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

S. Baſle, *Baſoli Remenſis.* B. 750. fl.
Belleval, *Bellævallis.* P. 350. fl.
Bonnefontaine, *S. M. de Bonofonte.* C.
Chaumont, *de Calvomonte in Portiano.* P. 80. fl.
Cheery, *de Caerio.* C. 300. fl.
S. Denis de Reims, *ſancti Dioniſii Re-*

menſis. A. 900. flo. *al.* 800.

Elan ou Elain, *de Elencio*. C. 200. fl.

S. Martin d'Eſpernay, *Sparnachio*, *al. Sparniaco*. A. 33. fl.

Hautvilliers, *de Alto Villari*. B. 700. fl.

Igny, *Sanctæ Mariæ Igimatenſis*. C. 500. fl. $\frac{2}{3}$

Landéve, *N. D. de Landevio*. A.

La Valdieu ou Vaudieu, *Vallis Dei*. P. 66. fl. $\frac{2}{3}$

Laval le Roy, *Vallis regis*, *ſeu Vallis regia*. C. 400. fl.

Longuay. P.

Mouſſon, *Sanctæ Mariæ de Moſſonio*. B. 850. fl.

S. Nicaiſe de Reims, *ſancti Nicaiſi Remenſis*. B. 1000. fl.

S. Remy de Reims, *ſancti Remigii Remenſis*. B. 5382. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 5500.

Septfontaines, *Septemfontium*. P. 300. fl.

Signy, *Signiaco*. C. 800. fl.

S. Thierry, *ſancti Theodorici*. B. 750. *al.* 700. fl.

Abbayes de filles.

Avenay, *Aveniacum*. B.

S. Eſtienne les Nonnes de Reims. A.

S. Pierre de Reims. B.

RIEUX, *Rivenſis*, ſuffragant de Thoulouze, V. de Languedoc ſur un coude à la droite de la Garonne, entre Thoulouze &

le païs de Cominges : Elle a esté erigée en Evêché l'an 1317. à 166 lieuës de Paris : Il vaut par an 18000. l. & est taxé 2500. flo. M. Anthoine François de Berthier en est Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Calers, *de Calertio, al. Colertio.* C. 300. fl.

Fueillans, *Fulenſis, al. Fulienſis.* C. 200 fl.

Lezat, *ſancti Petri Lezaren, al. de pede laxato.* C. 1000. fl.

Mas d'aſil, *Manſiarelis, ſeu Manſi aZilii, al. Manſirilis.* B. 600 fl.

Abbaye de filles.

Salanques, *Salanquiæ, al. abundantia Dei.* C.

RIEZ, *Rhegienſis*, ſuffragant d'Aix, V. de Provence, à 5 lieuës ſur la gauche de la Durance, à deux ſur la droite de Gardon, & à 160 de Paris, vaut par an 15000. l. eſt taxé 850. fl. M. Jacques des Marais Docteur de Sorbonne, y eſt nommé.

Il n'y a aucune Abbaye en ce Dioceſe.

LA ROCHELLE, *Rupellenſis, al. Maleacenſis*, ſuffragant de Bordeaux, V. cap. du païs d'Aunix, avec un tres-bon Port de mer, à 108 lieuës de Paris. L'Abbaye de Maillezais étoit du Dioceſe de Poitiers, & fut

erigée en Evêché l'an 1317. par Jean XXII. Et Maillezais estant peu considerable, l'Evêché a esté transferé à la Rochelle l'an 1649. par Innocent X. le 4. May 1648. & en 1666. le Chapitre a esté sequarisé. M. Henry de Laval Boisdauphin de Sablé, en est Evêque. L'Evêché est taxé 2000. fl. & vaut par an 30000. l.

Abbayes qui sont au Dioceſe.

Abſie, *Beatæ Mariæ in Apſiâ in Gaſtina veteri nuncupata, al. Anſia.* B. 100. fl.

Airvau, *S. Petri de Aurea valle.* A. 350. fl.

Bellefontaine, *de Bellofonte.* B. 80. fl.

La Grace-Dieu, *Gratia Dei.* C. 80 fl.

S. Leonard de Chamuel.

Mauleon, *Trinitatis de Maloleone.* A. 100. fl.

Moreilles, *Morolliæ, Moroliæ.* C.

Nieüil, *S. Vincentii de Niollio.* A. 200. fl.

N. D. l'Iſle de Ré, ou les petites Chaſtelieres, *Mariæ de Reaco.* C. 100. fl.

Rodez, *Ruthenenſis*, ſuffragant d'Alby, V. cap. du païs de Roüergue, ſur la petite R. d'Aveirou, entre celles du Lot & du Tarn, prés le Languedoc, à 144 lieuës de Paris; M. Paul Philippes de Lezay de Luſignan y est nommé. Il est taxé 2323. fl. & vaut par an 20000. l.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Beaulieu ou Belloc, *de Bello loco*. C. 200 fl.
Bonneval, *Bonæ vallis*. C. 700. fl.
Bonne-combe, *Bonæ combæ*. 2076. fl. $\frac{2}{3}$
Cogneres, *de Cogneris*. B.
Conques, *Conchenſ*. B. ſecularisée 626. fl. $\frac{2}{3}$
Lieu-Dieu, *Loci Dei*. C. 240. fl.

Abbayes de filles.

S. Germain, *S. Germani propè Ruthen*. B.
Larpentail ou Larpenne: B.
Oraiſon-Dieu, *Oratio Dei*. C.

ROÜEN, *Rotomagenſis*, Archevêché, V. cap. de Normandie : elle eſt tres-grande & peuplée. Il y a Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, & toutes les Juſtices inferieures, eſt ſur la droite de la R. de Seine, à 18 lieuës de la mer & à 28 de Paris. S. Nicaiſe en a eſté le premier Evêque, & (ſuivant de vieux memoires) dés l'an 94. quoy que l'on ne trouve pas ſon ſucceſſeur. L'an 306. il y a eu S. Mellon. M. François Rouxel de Medavy de Grancey, Conſeiller d'Eſtat ordinaire, en eſt Archevêque ; & M. Jacques Nicolas Colbert Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne, ſon Coadjuteur. Cét Archevêché eſt taxée 12000. flor. & vaut par an 50000. l.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Aumalle, *ſancti Martini de Antracho, ſuper*

super almam malam. B. 100. fl.

Beaubec, *de Bello loco, al. de Bello becco.* C. 4000. fl.

Bec heloüin, *Becco Helini.* B. 3000. fl.

Bellozanne, *Bellozana.* P.

Boscherville, *sancti Georgii de Bosquervillâ.* C. 133. fl. ½

Sainte Catherine au Mont, *Sanctæ Catharinâ in monte, propè Rothom.* B. 1000. flo. uny à la Chartreuse de Gaillon.

De Corneville, *Cornevilla.* A.

N. D. d'Eu, *Mariæ de Augo, seu* d'Eu. A. 166. fl.

Fescam, *Fiscanenſis.* B. 8000. fl.

Foucarmont, *ſancti Joannis-Baptiſtæ de Fucaldimonte.* C. 50. fl.

Jumieges, *ſancti Petri de Gemeticis.* B. 2300. fl.

Isle-Dieu, *Mariæ de Inſulâ Dei.* P. 126. flo. ½

Marcheroux, *Marchaſium Rodulphi.* P.

S. Martin lez Pontoise, *ſancti Martini propè Pontiſaram.* B. 500. fl.

Mortemer, *Mariæ de Mortuo mari.* C. 33. fl. ½

S. Oüen de Roüen, *Sancti Audoeni.* B. 4000. fl.

Resson, *B M. de Roſſonio.* P. 73. fl. ½

Treport, *ſancti Michaëlis in Ulteriori portu.* B. 500. fl.

Valaſſe, ou Sainte Marie du Vœu, *Mariæ de voto de Valatia, ſeu Valaſcia.* C. 100. fl.

Valmons, *Vallis mons, ſeu Validus mons.* B.

S. Vandrille, *ſancti Vvandregiſilii.* B. 4000. flo.

S. Victor en Caux, *ſancti Victoris de Caleto.* B. 300. fl.

Abbayes de filles.

S. Amand de Roüen, *ſancti Amandi Rothomagenſis.* B.

Sainte Marie Magdelaine de Bival, *ſanctæ Mariæ Magdalenæ Bivalli.* C.

Bondeville, *Bondevilla.* C.

Fontaine-Guerard, *Fons-Guerardi.* C.

Gomerfontaine, *Gomerifons.* C.

Montivilliers, *Monaſterium villare.* B.

Montiers.

S. Sens, *S. Sidonius.* C.

Threſor, *B. M. Virginis ſacer Theſaurus.* C.

SAINTES, *voyez* Xaintes.

SARLAT, *Sarlatenſis*, ſuffragant de Bordeaux, V. du haut Perigord, entre la Vezere & la Dordonne, au deſſus du conflant de ces deux Rivieres, a eſté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1317. il a eſté tiré de celuy de Perigueux. La Ville eſt à 120. lieuës de Paris; l'Evêché vaut par an

12000. l. eſt taxé 742. fl. M. Pierre François de Beauveau du Rivau y eſt nommé.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

S. Amand, *ſancti Amandi.* A. 400. fl.

Cadoüin, *de Caduino, Cadunio, Cadonio, Caduno.* C. 700. fl.

Terraſſon, *Terraſſonenſis.* B. 300. fl.

SEEZ, *Sagienſis*, ſuffragant de Roüen, V. non murée de Normandie prés le Maine & le Perche, ſur la ſource de la R. d'Orne, à 40. lieuës de Paris. Il vaut par an 10000. l. eſt taxé 3000. fl. M. Mathurin Savary y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. André en Gonfer, *Beatæ Mariæ de ſancto Andreâ de Scoferno.* C. 120. fl.

S. Jean de Falaiſe, *ſancti Joannis propè Faleſiam.* P. 300. fl.

La Trape, *Mariæ de Trapâ.* C. 133. fl.

S. Martin de Seez, *ſancti Martini Sagienſis* B. 350. fl.

S. Pierre ſur Dive, *ſancti Petri ſuper Divam.* B. 800. fl.

Silly, *S. M. de Silayo.* P. 700. fl.

Abbayes de filles.

Almeneches, *Almenachæ.* B.

Villers Canivet, *Villariæ Caniveti.* C.

* SENEZ, *Senecenſis*, ſuffragant d'Ambrun, petit Bourg ou V. de Provence, à 3 lieuës ſur la droite de la R. de Gardon, entre celles de Gardon & Aſſe, dans des montagnes ſur un ruiſſeau, à 165 lieuës de Paris, vaut par an 10000. l. eſt taxé 300. fl. M. Loüis Anne Aubert de Villeſerin en eſt Evêque.

Il n'y a point d'Abbayes en ce Dioceſe, quoy que dans la taxe de Cour de Rome il y a *Andreæ de Buſto*. B. 50. fl. *& Salvatoris*. B. 500. fl.

SENLIS, *Silvanectenſis*, ſuffragant de Reims, V. ſur la Nonette en l'Iſle de France, à deux lieuës ſur la gauche de la R. d'Oiſe, & à dix de Paris: Il vaut par an 20000. l. eſt taxé 1257. fl. ½; M. Denis Sanguin en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Chaſlis, *Carli, ſeu Caroli loci*. C. 266. fl. ½

La Victoire, *Mariæ de Victoriâ*. B. 88. fl.

S. Vincent de Senlis, *ſancti Vincentii Silvanectenſis*. A.

Abbaye de filles.

S. Remy, *S. Remigii*.

Le Parc aux Dames, ou Parc Boüillé, *Parcus Dominarum*. C.

SENS, *Archiepiſcopatus Senonenſis*, V. du Senonois, dont ſaint Savinien a eſté le premier Evêque ; la petite R. de Venne paſſe au travers, elle eſt ſur la droite de la R. d'Yonne, à ſix lieuës de la gauche de la Seine, à 26 lieuës de Paris : Il vaut par an 45000. l. eſt taxé 6000. fl. *al.* 6166. fl. ; M. Hardoüin Fortin de la Hoguette Docteur de Sorbonne, Evêque de Poitiers, y eſt nommé.

Abbayes de ce Dioceſe.

Barbeaux, *Barbella, al. de ſacro Portu.* C. 800. fl.

Châteaulandon, *ſancti Severini de Caſtronantonis.* A. 600. fl.

Chaume, *ſancti Petri de Calmis, al. de Calamis in Briâ.* B. 100. fl.

Sainte Colombe, *Sanctæ Colombæ propè Senonas.* 1000. fl.

Dilo, *Dei loci.* P.

Echalis, *Eſcaleriis.* C. 1000. fl.

S. Eugene, *ſancti Eugenii proprè Senonas.* A. 100. fl.

Ferrieres, *ſancti Petri Ferarienſis, al. Petri & Pauli de Ferariis.* B. 800. fl.

Fontaine-Jean, *Fontis Joannis.* C. 100. fl.

S. Jacques de Provins, *ſancti Jacobi de Provino.* A. 250. fl.

S. Jean de Sens, *ſancti Joannis Seno-*

nensis. A. 500. florins.

Le Jard, *sancti Joannis de Jardo.* A. 225. fl.

Joüy, *Joiaco.* C. 500. fl.

Morigny, *Trinitatis de Moririaco.* B. 465. fl.

S. Paul sur Vannes lez Sens. P.

S. Pierre de Melun, *sancti Petri de Meloduno.* B. 700. fl.

Preüilly, *de Pruliaco.* C. 200. fl.

S. Pierre le Vif, *sancti Petri vivi Senonensis.* B. 700. fl.

S. Remy, *sancti Remigii Senonensis.* B. 600. fl.

Sercanceau, *sacra Cella.* C. 200. fl.

Vauluisant, *Vallis Lucentis.* C. 200.

Abbayes de filles.

La Joye lez Nemours, *Gaudium, Beatæ Mariæ.* C.

Le Lis ou du Lis, *Lilium.* A.

Pomeraye, *Pomaria.* B.

Mont N. D. les Provins, ou Filles-Dieu. C.

Villiers, *Villare.* C.

Villechaſſon ou Roſoy, *Roſetum, seu Roſeta.* B.

* SISTERON *Episcopatus Siſtaricensis,*

suffragant d'Aix, V. de Provence sur la R. de Durance, au confluant de la petite R. de à 150. lieuës de Paris : M. Loüis Thomassin en est Evêque. Il est taxé 800. fl. & vaut par an 14000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Crueys ou Coffen, *Crucis Corſenſis, al. Corſſienſis.* A. 400. fl. unie à l'Evêché.

* Lure, *Lura.* B.

Soissons, *Sueſſionenſis,* suffragant de Reims, V. de Picardie, dont saint Sinicius a esté le premier Evêque : Elle est sur la gauche de la R. d'Aisne, à 24 lieuës de Paris. M. Fabio Brulard de Sillery Docteur en Theologie, y a esté nommé. Il est taxé 2400. fl. & vaut par an 20000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Chartreuve, *Cartovorum.* P.

Chezy, *de Caſſiaco.* B. 500. fl.

Clairefontaine ou Villerscottereſts, *Clarifontis, ſeu Villaris Cotterioti.* P. 170. fl.

S. Corneille de Compiegne, *ſancti Cornelii & Cypriani de Compendio.* B. 2000. fl.

S. Creſpin le Grand, *ſancti Criſpini Majoris Sueſſionenſis.* B. 1650. fl.

S. Creſpin en Chaage ou Chaye, *ſancti Criſpini in Cavea.* 208. fl.

Essommes, *de Eſſonis, ſeu Eſſomis.* A.

S. Jean des Vignes, *sancti Joannis in Vineis.* A. 1250. fl.

S. Ived de Braine, *sancti Evodii de Bremia.* P. 500. fl.

Lieu Restauré, *Loci Restaurati.* P.

Longpont, *Longi Pontis, al. de Longo-Poroto.* C. 550 fl.

S. Leger de Soissons, *sancti Leodegarii Suessionensis.* B. 166 fl.

S. Medard de Soissons, *sancti Medardi.* B. 2200. fl.

Orbais, *sancti Petri de Arbato.* B. 550. fl.

Val secret, *Vallis serenæ, seu secretæ.* P. 500. fl.

Val Sery, *Val Serii.* P.

Vau Chrestien, *Mariæ Vallis Christianæ.* P.

Abbayes de filles.

Amour Dieu, *Amor Dei.* C.

Argensoles, *Argensolium.* C.

Beaulieu.

La Barre. A.

Les Charmes, *de Charmis.* B.

N. D. de Soissons. B.

Nogent l'Artaud, *Nogenti Arthaldi,* de sainte Claire.

Morienval, *Mornæ Vallis.* B.

S. Remy, *S. Remigii.* B.

Royaulieu prés Compiegne. B.

* STRASBOURG, *Episcopatus Argentoratensis, seu Argentinensis*, suffragant de Mayence, V. cap. d'Alsace, sur la gauche & prés le Rhin, à 110 lieuës de Paris. Saint Amand en a esté le premier Evêque environ l'an 346. il est taxé 2500. fl. & vaut par an 180000 l. M. Guillaume Egon de Furstemberg Cardinal, en est Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Atorf ou Altorfen, *Altorfum*, reguliere. B.

* Eſten munſter ou Eſtenhemium, au delà du Rhin. B.

* Gagenbat ou Gegembach au delà du Rhin, vis-à-vis Straſbourg. B. 265. fl

Haſlac ou Haſlau, *ſancti Florentii Monaſterium*, ſecularisée.

* Hebermunſter ou Apelmonſtier, *Apri Monaſterium*. B.

* Hombourg, *ſancti Odilis*; elle a eſté unie à l'Evêché de Straſbourg.

* Huges Hofen ou Honcour, *ſancti Michaëlis Hugonis Curia*, unie à l'Abbaye Moniale de Dandelau. B. 66. fl. ½

* S. Leonard prés la V. d'Aubernay, eſt ſecularisée.

* S. Martin de Mormenſter, ou *Mauri Monaſterium*. B. 50. fl.

* Novillaren ou Neovueiler, ou Noveville, elle eſt ſecularisée B. eſtoit taxée 350. fl.

* Novuemburg, *Novum Castrum, seu Neoburgum.* C.

* Scuttheran *in Scuthera, al. Scutteranum.* A. 200. fl.

* Schoutteren, Scuvartzbacq, Inscuverzach, *Nolffangia, seu de Luteria.* B. 333. fl. $\frac{1}{3}$

* Selz *Adelheidis de Selis.* B. 33. fl. $\frac{1}{3}$

* Seltz *Benedicti in saltem.* B. 200. fl.

* S. Valpurge, *Valpargis.* B.

* Vvissembourg, *Vissmburgum*, ou Cronevisambourg, elle est sécularisée & erigée en Eglise Collegiale.

Abbayes de filles.

* Andlau ou Andelau. B.

* Konigsbrueken, Pons regis. C.

TARBES, *Episcopatus Tarbensis*, suffragant d'Auch V. de Gascogne, cap. du païs de Bigorre, sur la R. d'Adour, à 14 lieuës des Monts Pyrenées, autant de Comminges, à 170 de Paris : Il vaut par an 15000. l. est taxé 1200. flo. M. François de Podenx y est nommé.

Les Abbayes de ce Diocese.

Coste, *Petri de Castra.* B. 50. fl.

Generez, *S. Petri de Generosio.* B. 300. fl.

La Reaule, *Orentis de Regula.* B. 50. fl.

L'Echelle-Dieu, *Scala Dei.* C. 40. fl.

S. Orens, *sancti Orentii de Regula.* B. 50. fl.

S. Sever de Roſtagne, *ſancti Severi de Roſtagno.* B. 133. fl. ½

S. Severin, *S. Severini in valle Levitanenſi.* B. 300. fl.

* Toul *Epiſcopatus Tullenſis*, ſuffragant de Treves, V. de Lorraine, ſur la gauche de la R. de Mozelle, où elle fait un grand coude, à deux grandes lieuës de la Meuze, à 65. de Paris. M. Henry d'Eſtiard de Biſſy, Docteur de Sorbonne, y eſt nommé. Il eſt taxé 2500. fl. & quoy que ce ſoit le plus grand Evêché de France pour ſon étenduë, il ne vaut par an que 12000. l.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

* Beaupré, *de bello Prato.* 156. fl. ½

* Bonfay, *Bonum fagetum.* P.

* Clairlieu, *Clarus locus.* C.

* Chaumozey, *Calamonſtratenſis.* A. 117. fl.

* S. Epvre, *ſancti Apri extra muros Tullenſes.* B. 120. fl.

* Eſcurey, *Eſcureyum.* C.

* Eſtival, *Stimagenſis.* P. 66. fl. ½

* Flabemont, *Flabonis montis.* P. 60 fl.

* Hauteſeille prés Blamõt, *Altæ Silvæ.* C.

* Jandure ou Jandeure, *Jamdunia.* P. 66. fl. ½

* Jovilliers, ou Joüillé, *Jonvillare, ſeu Jonuillarenſe.* P.

* La Senonne, ou Senone, *ſancti Petri Senonenſis.* B. 100. fl.

* S. Leon, *sancti Leonis.* A.

* Luneville, *sancti Remigii de Lunarvillâ.* A. 122. fl.

* L'Isle, *Mariæ de Insulâ barri ducis.* 33. fl. $\frac{1}{3}$

S. Mansuet, *sancti Mansueti.* B. 233. fl. $\frac{1}{3}$

* Sainte Marie aux Bois. P.

* S. Marie Major du Pont à Mousson. P.

Mureau ou Mirevaux, *Mirævallis.* P. 200. fl.

* Moyen Montiers, *Mediani.* B. 120. fl.

* Rangeval ou Ringeval, *Regia vallis,* elle est élective. P.

* Riezval, *Regiævallis.* P.

* Vaux, *Beatæ Mariæ de vallibus in Ornesio.* C. 150. fl.

Abbayes de filles.

Benoistevaux, *Benedicta vallis.* C.

Bouxieres, *Buxeriæ,* Chanoinesses secul.

Epinal, *Spinalium. Idem.*

L'Estanche, *Stangia, Stagnum.* C.

Poursais ou Poussey, *Portus suavis,* Chanoinesses seculieres.

Sainte Hou, *sancta Hoildis.* C.

Remiremont, Chanoinesses seculieres.

* Toulon ou Tolon *Tholonensis,* suffragant d'Arles, Ville & fameux Port de mer de Provence, à 185. lieuës de Paris. M. Loüis Armand Bonnin de Chalucet y est nommé. Il est taxé 400. fl. & vaut

par an 9000. l

Il n'y a que l'Abbaye de la Manare, ou Hyeres, *S. Petrus de Almanaria.*

TOULOUSE, *Tolosanus* Archevêché, V. cap. du Languedoc prés la Gascogne; la Garonne passe au travers, à onze lieuës au dessous du confluent de Tarn. Il y a Parlement, & les autres Justices inferieures. S. Saturnin en a esté le premier Evêque, elle est à 160 lieuës de Paris. M. Jean-Baptiste Michel Colbert Evêque de Montauban, y est nommé. Il est taxé 5000. fl. & vaut par an 35000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

Capelle ou la Chapelle, *Beatæ Mariæ de Capellâ.* P. 300. fl.

La Cour, *sancti Petri de Curte.* C. 600. fl.

Grande Selve, *Grandis silvæ.* A. 4000. fl.

Eaunes, *Heluarium.* C. 220. fl.

Mas Garnier, *Mansi Garmesii.* B. 600. fl.

S. Sernin ou Saturnin, *sancti Saturnini Tholosanensis.* A. 4000 fl. seculariſée.

Favars, *Lumen Dei de Favasio*, Lume-Dieu de Fabas, ou Favars. Elle est de filles & étoit du Dioceſe de Comminges. Elle a esté transferée à Toulouse. C.

* TOURNAY, *Tornacensis*, suffragant de Cambray, V. de Flandre sur la R. de Lescaut, à deux grandes lieuës & au dessous

du conflant de celle de Scarpe, à 50. de Paris. M.
Il est taxé 5000. fl. & vaut par an 30000. l.
* S. Amand, *sancti Amandi de Papulâ.* B. 300. fl
S. Barthelemy d'Enchoas. A. 66. fl. $\frac{2}{3}$
* Chasteau-l'Abbaye. P.
* Chisoin ou Cisoing, *sancti Calixti de Pissonio.* A. 100. fl.
* Falempin, *sancti Christophori de Falermino.* A. 66. fl. $\frac{2}{3}$
* Los ou Loüange, *M. de Laude.* C. 200. fl.
* S. Martin de Tournay, *sancti Martini Tornacensis.* B 4000. fl.
* S. Nicolas des Prez, *sancti Nicolai de Pratis, propè Tornacum.* A. 200. fl.
Vaudoux, *Dulcis vallis.* A. 120. fl.

Abbayes de filles.

Les Dames de Groninghe lez Courtray. C.
Marquette *de Marquettâ.* C.
N. D. des Prez lez Tournay, *de Pratis.* A.
Saulchoir *de Sarto, Salceto, Sarceto.* C.

TOURS, *Turonensis*, Archevêché, V cap. de Touraine. Saint Gatien en a esté le premier Evêque. Elle est entre la R. de Loire & celle de Cher, à huit lieuës au dessus du conflant, & 65. de Paris. M. Claude de saint Georges Docteur de Sorbonne, y est nommé. Il est taxé 2500. fl, & vaut par an 18000. l.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Aiguevive, *Mariæ de aquâ vivâ.* A. 120. fl. *al.* 220.

Beaulieu, *Trinitatis de Bello loco.* B. 100. fl.

Baugerais, *Baugeſium.* C.

Bois-Aubry, *Boſcus Alberici.* B.

Cormery, *Pauli de Cormerico.* B. 200. fl.

Fontaines les Blanches, *de Fontanis albis.* C. 33. fl. ½

Gaſtine, *Mariæ de Gaſtinetâ.* A. 50. fl.

S. Julian, *ſancti Juliani de Saclariâ.* B. 400. fl.

La Clairté, *de Claritate Dei.* C. 100. fl. *al.* 180.

Marcilly, *Requies Beatæ Mariæ de Marcilliaco.*

Marmoutier, *Majoris Monaſterii.* B. 7000. fl.

Noyers, *Mariæ de Nucariis.* B. 300. fl.

Pruly, *ſancti Petri de Pruliaco.* B. 100. fl.

Suilly, *Mariæ de Sulleyo, ſeu Seulliaco.* B. 110. fl.

S. Sauveur, *ſancti Salvatoris, Ord. Trinitatis, non reperitur in libris.*

Turpigny ou Turpenay, *de Turpiniaco.* B. 100. fl.

Villeloin, *S. Salvatoris, al. villæ Lupi.*

Abbayes de filles.

Beaumont lez Tours, *Bellus mons.* B.

Moncey, *Monceyum.* C.

* TREGUIER, *Trecorenſis*, ſuffragant de Tours, V. de baſſe Bretagne, au deſſus du conflant de deux petites Rivieres, prés la mer, vers l'Angleterre, à 110 lieuës de Paris: Il vaut par an 14000. l. eſt taxé 460. fl. M. Euſtache le Senechal de Kercado y eſt nommé.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

* Begards, *de Begardo*. C. 700. fl.

* Sainte Croix de Guingamp, *Sanctæ Crucis Trecorenſis*. A. 108. fl.

S. PAUL DE TROISCHATEAUX, *ſancti Pauli Triſcaſtinenſis*, ſuffragant d'Arles, V. du bas Dauphiné, cap. du païs Tricaſtrin, ſur la gauche & prés le Rhoſne, à une grande lieuë entre deux ruiſſeaux, & à 140 lieuës de Paris, vaut par an 12000. l. eſt taxé 400. fl. M. Loüis Aube de Rocquemartine en eſt Evêque.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

Aiguebelle, *Aquabella*. C. 250. fl.

S. Paul, *Pauli Tricaſtinenſis*. 400. fl.

TROYES, *Trecenſis*, ſuffragant de Sens, V. cap. de Champagne, dont S. Pontentien a eſté le premier Evêque; la R. de Seine paſſe au travers au deſſus, où elle ſe ſepare & fait une tres-longue Iſle; la petite R. de Barſe paſſe

auſſi au travers, à 34 lieuës de Paris, vaut par an 8000. l. eſt taxê 2500. fl. M. François Boutillier de Chavigny Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

L'Arivour, *Ripatorium*, ou *Arripatorium*. C.

Beaulieu, *Bellus locus*. P.

Baſſe-fontaine, *Baſſacum*, *ſeu Baſſus fons*. P.

Boulencourt, *Bulencuriâ*, ou *Burlencuria*. C.

Chantemerle, *de Cantu merulæ*. A.

La Chapelle aux Planches, *Capella ad plancas*. P.

S. Loup, *ſancti Lupi Trecenſis*. A. 600. fl.

S. Martin des Airs, *ſancti Martini de Arris*, *al. de Adris*. A. 160. fl.

Montiers la Celle, *Cellæ Trecenſis*. B. 1000. fl. *al.* 600.

Moutiers Ramey, *Arrenamenſis*, *ſeu Arremarenſis*. B. 2000. fl.

Neſle, *Beatæ Mariæ de Nigella*. B. 200. fl.

Neſle la Repoſte, *ſancti Petri de Nigellâ abſcondita*. B. 100. fl.

Rameru, ou la Pieté lez Rameru, *Pietas Dei*, *ſeu Ramerudenſe Monaſterium*. C.

Reclus, ou le Reclus, *Recluſium*. C.

Sellieres, *Sigilleriis*. C.

Abbayes de filles.

N. D. des Prez, *Prata.* C.
N. D. de Troyes. B.
Le Paraclit, *Paraclitus.* B.

TULLES, *Tutellenſis*, ſuffragant de Bourges, V. du bas Limoſin, ſur la petite R. de Courreze, entre celles de Vezere & Dordonne : Elle a eſté erigée en Evêché, & tiré de celuy de Limoges, environ l'an 1318. par le Pape Jean XXII. elle eſt à 80 lieuës de Paris, il vaut par an 9000. l. eſt taxé 1400. fl. M. Humbert Ancelin en eſt Evêque.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

Papien, *ſancti Petri de Papiano.* B. 200. fl.

Valette ou la Valette, *Mariæ de Valletâ.* C. 160. fl.

VABRES, *Vabrenſis*, ſuffragant d'Alby, V. du païs de Roüergue, à quatre lieuës de la gauche du Tarn, au deſſus d'Alby, ſur le conflant de deux ruiſſeaux : Elle a eſté erigée en Evêché par le Pape Jean XXII. l'an 1317. & a eſté tiré de celuy de Rodez. Elle eſt à 150 lieuës de Paris, il vaut par an 12000. l. eſt taxé 1000. fl. M. Loüis de Baradat en eſt Evêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

Nantes, *Nantenenſis, al. Nabten.* B. 200. fl.

Salvanes, *Silvaneſium, Salvanetum, Salvanes.* C. 300. fl.

Nonſenque, *Nonnaticum, Elno, Elnonanca.* Elle eſt de filles. C.

VALENCE, *Valentinenſis*, ſuffragant de Vienne, V. du Dauphiné, ſur la gauche du Rhoſne, au deſſous du confluant d'Iſſere, à 128 lieuës de Paris. Cét Evêché vaut par an 15000. l. eſt taxé 2258. fl. L'Evêché de Die y eſtoit uny, & l'y avoit eſté dés l'an 1275. M. Guillaume Bochard de Champigny Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, y eſt nommé.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

S. Bernard de Romans prés Valence, *ſancti Bernardi.* B. 112. fl.

Bonlieu uny à Valcroiſſant. C. 79. fl.

Montfleur, *Montisfloris.* A.

S. Ruf, *ſancti Rufi* Chef d'Ordre prés Valence. A. 300. fl.

Saon ſaint Tiers, *ſancti Tiertii de Saone.* A. 80. fl.

Vaudigne, *Vallis Dignæ.* 500. fl.

Abbaye de filles.

Vernaiſon, *Vernaiſo.* C.

VANNES, *Venetenſis*, ſuffragant de Tours, V. de baſſe Bretagne prés la mer, vers Beliſle, à ſix lieuës de l'embouchure de la R. de Villaine, & à 120. de Paris; il vaut par an 16000. l. eſt taxé 350. fl. M. l'Abbé d'Argouges y eſt nommé.

Abbayes qui ſont au Dioceſe.

S. Gildas de Rhuys, *ſancti Gildaſi Revenſis*. 90. fl.

Lanvaux, *Mariæ de Lavaux*. C. 33. fl. ½

Peieres, *de Precibus*. C. 1500. fl.

Redon ſaint Sauveur, *ſancti Salvatoris de Roccono, ſeu Rothono*. B. 526. fl. ½

Abbaye de filles.

La Joye prés Hennebon, *Gaudium Noſtræ Dominæ*. C.

* VENCE, *Vencienſis*, ſuffragant d'Ambrun V. de Provence, à trois lieuës du Comtat de Nice, & autant de la mer Mediterranée, à 182 de Paris; il vaut 5150. l. eſt taxé 200. fl. M. Baltazard de Cabanes de Viens, Docteur en Theologie, y eſt nommé.

Il n'y a point d'Abbayes en ce Dioceſe.

* VERDUN, *Virdunenſis*, ſuffragant de Treves, V. du Verdunois enclavée dans la Lorraine, ſur la droite de la R. de Meuſe à onze lieuës de la Mozelle & 55. de Paris; il vaut par an 40000. l. eſt taxé 4466. fl. $\frac{2}{3}$ M. Hypolite de Bethune en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

* S. Agre, *Agerici*, *ſeu Arpenſis*, *ſeu Arienſis*. B.

* Beaulieu, *Belli loci in Argonâ*. C. 500. fl.

* Châtillon, *Caſtellio*. C.

* La Chalade ou Chalade, *Beatæ Mariæ de Caladia*. C. 216. fl. $\frac{2}{3}$

* L'Etanche Reguliere de la Reforme. P.

* S. Mihiel, *ſancti Michaëlis de ſancto Michaële*. B. 686. fl. $\frac{2}{3}$

* S. Nicolas des Prez prés Verdun, à preſent à Verdun. A.

S. Paul, *ſancti Pauli extra muros*. P. 200. fl.

* S. Vanne ou Viton, *ſancti Vetoni*. B. 66. fl. $\frac{2}{3}$ uny à l'Evêché.

Il n'y a que l'Abbaye de filles de ſaint Maur à Verdun.

VIENNE, *Viennenſis* Archevêché, V.

du Dauphiné : Saint Juſt ou ſaint Juſte, où ſelon quelques-uns, ſaint Creſcent en a eſté le premier Evêque. Elle eſt ſur la gauche du Rhoſne, à 5 lieuës au deſſous de Lyon, & 105 de Paris ; il vaut par an 22000. l. eſt taxé 1854. fl. M. Henry de Villars en eſt Archevêque.

Les Abbayes de ce Dioceſe.

S. André, *ſancti Andreæ, al. Monachorum extra muros.* B. 200. fl.

S. Antoine de Viennois, Chef d'Ordre, 200. flo.

Bonnevaux, *Bonarum vallium.* C. 300. fl.

S. Cherfs ſecularisée, & unie à l'Archevêché.

S. Pierre de Vienne, *ſancti Petri foris portam Viennenſem.* B. 369. fl. ;

Abbayes de filles.

S. André le Haut de Vienne. B.

S. Claire lez Annonay, à preſent en la ville d'Annonay, Ordre de ſainte Claire.

S. Juſt de Romans, *ſanctus Juſtus.* C.

Laval, *Vallis Briaci.* C.

S. Paul, *ſanctus Paulus* : Elle a eſté transferée du Dioceſe de Grenoble.

VIVIERS, *Vivarienſis*, ſuffragant de Vienne, V. capitale du Vivarez, ſur la droite de la R. du Rhoſne, entre Avignon & Valence, à 130 lieuës de Paris; il vaut par an 30000. l. eſt taxé 4400. fl. M. Loüis François de la Baume de Suze en eſt Evêque, Comte de Viviers, & Prince de Donzere.

Abbayes qui ſont en ce Dioceſe.

Chambons, *Camporum bonorum*, C. 80. fl.

Cruas, *de Crudaco*, *ſeu Crudacio*. B. 400. fl.

Maucade, *Manſtadæ*, *ſive Mauciadæ*. C. 150. florins.

UZEZ, *Uticenſis*, ſuffragant de Narbonne, V. de Languedoc, à ſix lieuës de la droite du Rhoſne, prés la petite R. de Gardon: Elle a eſté erigée en Duché & Pairie, eſt à 150 lieuës de Paris; L'Evêché vaut par an 22000. l. eſt taxé 1000. fl. M. Michel Poncet de la Riviere Docteur de Sorbonne, en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

S. André de Villeneuve en Regle. B.

Beaupuis. P.

S. Sauveur de Bidache. P.

Abbayes de filles.

Les Fontaines ou S. Claire d'Alez, *Fontes Claræ.* C.

Valſuauve, Baignols, *Vallis Saura.* C.

XAINTES, *Xantonenſis*, ſuffragant de Bordeaux, V. cap. de Xaintonge, dont ſaint Eutrope a eſté le premier Evêque : Elle eſt ſur la gauche de la Charante prés un coude, à huit lieuës de Broüage qui eſt ſur la mer, à 115 de Paris. Pepin a dotté cét Eveché, il vaut par an 15000. l. eſt taxé 2000. fl. M. Guillaume du Pleſſis de Geté de la Brunetiere Docteur de Navarre, en eſt Evêque.

Abbayes de ce Dioceſe.

Baigne ou Beſgne, *ſancti Stephani de Batiziaco.* B. 400. fl.

Baſſac, *ſancti Stephani de Baſſaco.* B. 240. fl.

Chaſtres, *Sanctæ Mariæ de Caſtris.* A. 100. fl.

S. Eſtienne de Vaux, *ſancti Stephani de vallibus.* B. 150. fl.

Fontdouce, *Fontis dulcis.* B. 116. fl.

S. Jean d'Angely, *ſancti Joannis Angeliacenſis.* B. 1333. fl. ½

La Frenade, *Frenada.* C. 200. fl.

La

La Grace N. Dame de Charron, *Gratia S. Mariæ de Charro seu de Carone*, 66 fl. $\frac{2}{3}$ C.

S. Leger ou Ligeur, *S. Leodegarii*. B. 150. fl.

Madion ou Masdieu, *Mariæ de Masdion*. B.

Sablonceaux ou Sablanceaux, *de Sabloncellis*. A. 1000. fl.

Tenailles *de Tanneio*. B.

Tonnay-Charante, *de Talniaco*. B.

Abbayes de filles.

Montaignier, unie à Fontevrault. B.

N. D. de Xaintes. B.

---

* YPRES, *Yprensis*, Suffragant de Malines, V. de Flandres sur la petite R. d'Iperlée ; elle a esté erigée en Evêché par le Pape Paul IV. l'an 1559. est à 50. lieuës de Paris. M. Martin de Ratabon, Docteur en Theologie y est nommé ; l'Evesché est taxé 1000. fl. & vaut par an 30000. l.

Abbayes de ce Dioceſe.

* Dunes ou les Dunes, *Dunensis*, prés Furnes en Flandre, unie à une Abbaye de Bruges. C. 1500. fl.

* S. Jean au Mont, *Joannis in monte*. B. 312. fl.

* S. Vvinox de Bergues , *S. Vinoci.* B. 850. fl.

* S. Nicolas de Furnes. P. 100. fl.

* N. D. de Zambare , *de Zambaria.* A. 1312. fl.

* S. Pierre & S. Paul de Varneton, *Vcnaſtenſis.* A. 130. fl. ½

Abbayes de filles.

Meſſines prés Varneton. B.
Nonnemboſch. B.
Nouveau Cloiſtre, prés Berghes. A.
Pont-Roüard , ou Roſebrecq. A.

Fin de la premiere Partie.

DES BENEFICES DE'PENDANS DU ROY.

SECONDE PARTIE.

DES ABBAYES DHOMMES.

Avec leurs noms Latins & François, leur Ordre, leur Dioceſe, le lieu où elles ſont ſituées, le revenu des Abbez, la taxe de Cour de Rome, le tout par ordre Alphabetique.

LE Roy ne diſpoſe pas des Abbayes & autres Benefices électifs & triennaux; & pour iceux on n'envoye pas en Cour de Rome.

Pour les Abbayes qui ne ſeront point cy-aprés taxées de florins, ſoit qu'elles ſoient de l'ancienne France ou d'autres Païs, les Bulles renduës à Paris en bonne & deuë

forme, ne doivent coûter : Sçavoir,

Si c'eſt pour un Religieux du meſme Ordre, que 600. l.

D'une autre Abbaye, & du meſme Ordre, 630. l.

D'un autre Ordre, avec tranſlation, 660. l.

Si c'eſt pour un Seculier, à la charge de ſe faire Religieux du meſme Ordre. 660 l.

Si les Bulles ſont en Commande, 700. l.

Si elles ſont avec diſpenſe d'âge, il faut ajoûter aux ſommes cy-deſſus, 100 l.

P. CHARTRES. ABECOURT. *N. D. de Abecuria, ſeu Abbecuria.* Elle eſt Reguliere, a eſté fondée par Caſcon de Piciac, à une lieuë de Poiſſy, à ſept de Paris, vaut à l'Abbé 6000. l.

B. LA ROCHELLE. Abſie. *B. M. in Apſia in Gaſtina veteri, al. de Avſia.* Elle eſt aux confins du haut Poitou, à trois lieuës de Chaſtagneraye, eſt taxée en Cour de Rome 100. fl. vaut par an à l'Abbé

* C. BEZANÇON. Acey, *Aceium, ſeu Accinctum*, Fille de Cherlieu au Comté de Bourgogne, au Bailliage & Siege de Dole, entre Dole & Peine, a quatre lieuës de Bezançon, ſur la gauche de la R. de Loignon, fondée le 18. des Kalendes de May 1130. eſt taxée 80. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. AMIENS. S. Acheüil, *Sancti Acheoli,*

seu Atheoli : Elle eſt de la Reforme & prés Amiens, entre les R. de Celle & d'Auregne, fondée l'an 1136. eſt taxée 180. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. CAMBRAY. SS. Adrien & Gerald, *S. Adriani Giraldimontenſis*, elle eſt taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé

* B. MALINES. Affinghen, *Affingianenſis, ſeu Affinhemium* : Elle a eſté du Dioceſe de Cambray, & a eſté fondée par Henry III. Comte de Louvain, eſt au Comté prés Aloſt & prés la R. d'Enre, eſt taxée 900. fl vaut par an à l'Abbé

B. S. PONS DE THOMIERS. S. Aignan ou Signan de la Corne, *ſancti Aniani* : Elle eſt entre S. Pons & Beziers, eſt taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé

* B. VERDUN. S. Agry ou Arig, *ſancti Agerici* : Elle a eſté fondée en la Ville de ſon nom, par Theodoric Evêque de Verdun, l'an 1089. vaut par an à l'Abbé

B. LIMOGES. Ahun, *Agedunum* : Elle eſt dans la haute Marche ſur la R. de Creuſe, eſt taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé

C. TROIS-CHASTEAUX. Aiguebelle, *Aquabella*, fille de Morimont : Elle eſt du Valentinois au Dauphiné, ſur la R. de la Borze, fondée le 6. des Kalendes de Juillet, l'an 1137. à deux lieuës de Trois-Chaſteaux, vers le Septentrion, eſt taxée 250. fl. vaut par an à l'Abbé

A. Tours. Aiguevive, *Mariæ de Aquaviva :* Elle eſt à deux lieuës de Montrichard vers le Midy, elle a eſté fondée l'an 1029. au païs de Touraine, eſt taxée 120. fl. vaut par an à l'Abbé

A. La Rochelle. Airvau ou Oirvaie, *ſancti Petri de Aurea valle :* Elle eſt au haut Poitou ſur la R. de Toüé, à dix lieuës de Poitiers, a eſté fondée l'an 763. eſt taxée 350. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Lyon. Aiſnay, *Athanacum, ſeu Athanatenſis ſancti Martini :* Elle a eſté fondée l'an 612. prés le conflant du Rhoſne & de la Saone, où eſtoit autrefois l'Autel de Minerve, eſt taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé 16000. l.

B. S. Omer. Alchy, *Silvini de Alciaco,* eſt taxée 165. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Clermont. S. Alire lez Clermont, *ſancti Alidii :* Elle eſt elective & triennale, & unie dans toutes les regles à la Congregation de S. Maur, eſtoit taxée 100. fl. vaut par an

P. Poitiers. Alleuds, *Mariæ de Allodiis :* Elle eſt au haut Poitou, entre les Bourgs de Chefboutonne & Lezay, eſt taxée 120. fl. vaut par an à l'Abbé

* B. Strasbourg. Altorfen ou Atorf : elle eſt reguliere, vaut en tout 5000. l.

S. Amable de Riom, *voyez* Riom.

A. SARLAT. S. Amand, *ſancti Amandi*: Elle eſt au Perigord à quatre lieuës de Sarlat, eſt taxée 400. fl.

* B. TOURNAY. S. Amand, *S. Amandi de Papulâ, ſeu Elnonenſe*: Elle eſt au Comté de S. Amand, entre Tournay & Valenciennes, taxée 300. fl. vaut par an

A. ANGOULESME. S. Amand, *S. Amantii vulgo Bicarienſe*: Elle eſt à une grande lieuë de la Rochefoucault, ſur la R. de Tardonne, à la droite, eſt taxée 180. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. fl.

B. COUTANCE. Ambie ou Hambie, *Beatæ Mariæ de Ambia, ſeu Hambia*: Elle a eſté fondée l'an 1015. prés la mer, entre Coutance & Granville de Gauray, à 64 lieuës de Paris, eſt taxée 72. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé 7000. l.

*B. LYON. Ambronay, *Ambroniacum, ſeu de Ambronraco*, unie à la reforme: Elle eſt au païs de Beugey, à une lieuë de la R. d'Ains: elle a eſté fondée par Bernard Archevêque de Vienne, l'an 800. elle dépend immediatement du ſaint Siege, eſt taxée 423. fl. $\frac{1}{3}$ elle vaut par an à l'Abbé 8000. l.

A. BOURGES. S. Ambroiſe de Bourges, *ſancti Ambroſii Bituricenſis*: il y a la reforme, eſt taxée 175. fl. Elle vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* B. ARRAS. Anchin, *Aquicinctenſis, ſeu Aquicintum, aut Aquitilinenſis* : elle eſt en une Iſle ſur l'Eſcarpe en Artois, à trois lieuës de Doüay, vers le Levant d'Eſté, fondée l'an 1079. eſt taxée 4000. fl. vaut par an à l'Abbé 40000

* B. AVIGNON. S. André de Villeneuve prés Avignon, *ſancti Andreæ propè Avenionem*, il y a la reforme : elle a eſté bâtie l'an 1088. eſt taxée 446. fl. ; vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* B. BRUGES. S. André lez Burges, *ſancti Andreæ propè Burgos* : elle a eſté fondée par Robert Friſon Comte de Flandre, l'an 1098. vaut

* B. CAMBRAY. S. André du Caſtelet, *Andreæ de Caſtello* : elle eſt taxée 1250. fl.

P. CLERMONT. S. André lez Clermont, *ſancti Andreæ in ſub urbio Claromontenſi* ; elle a eſté fondée l'an 1149. eſt taxée 100. fl. vaut par an

C. SEEZ. S. André en Goulfer, *Sanctæ Mariæ de ſancto Andreæ de Scoferno*, fille de Savigny : elle a eſté fondée les Kalendes de Mars 1130. prés Falaize & Trun, eſt taxée 120. fl. vaut par an à l'Abbé

B. PERPIGNAN. S. André du Jau, *ſancti Andreæ de Sureta*, eſt taxée 100. fl.

B. VIENNE. S. André le bas lez Vienne, *ſancti Andreæ al. Monachorum*, eſt taxée

200. florins, vaut à l'Abbé

P. Amiens. S. André aux Bois, *sancti Andreæ in nemore*; elle est elective, entre Hesdin & Montreüil, fondée l'an 1156. vaut par an à l'Abbé

* B. Tournay. S. André hors du Fauxbourg, *sancti Andreæ extra Burgum*; elle est taxée 400. fl. vaut par an

B. Boulogne. Andres n'est plus qu'un titre d'Abbaye; car il n'y a aucuns bastimens, ny Eglise; elle estoit prés Ardres au Comté de Boulogne, vaut par an à l'Abbé 1500. l.

A. Poitiers. Angle, *Crucis de Anglia, seu Angla:* elle est à trois lieuës de la Rochepozay, prés la Touraine & le Berry, fondée l'an 1210. est taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 1500. l.

A. Luçon. Angles. *Mariæ de Angelis:* elle a esté fondée l'an 1210. prés la mer, en un marais doux, à une lieuë prés les Sables d'Ollonne, est taxée 180. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Montpellier. Aniane, *sancti Salvatoris de Aniana*, il y a la reforme: elle est prés la R. de Hainaut, entre Montpellier & Lodeves en Languedoc, est taxée 813. fl. ½; vaut par an à l'Abbé 10000. l.

A. Rodes. S. Antonin, *sancti Anthonini*. Il y a la reforme, & est Prieuré.

* A. Gap. S. Antoine de saint Antoine, *sancti Anthonii de sancto Anthonio.*

A. Vienne. S. Antoine de Vienne, *sancti Anthonii Viennensis.* Cette Abbaye est le Chef de son Ordre, l'Eglise est une des plus belles de France, & les Religieux sont tres-bien logez, leur Refectoir est digne de remarque : elle est située à deux lieuës de saint Marcellin & autant de Romans, est taxée 2000. florins, vaut par an en tout 40000. l.

A. Beziers. Sainte Aphrodise, seculariſée.

B. Riez. S. Appolin, *sancti Appolini, seu Appolinaris* : elle est taxée 70. fl. On ne trouve point cette Abbaye.

B. Chartres. Arcisses. *Sanctæ Mariæ de Artissis :* elle a esté fondée par Guillaume du Perche ou de Belesme, Evêque de Chaalons sur Marne, l'an 1225. est taxée 125. fl. Elle est à present de filles.

Arçon, *voyez* Rossons.

C. Lavaur. Ardorel ou Arborel, à present la Rhode, *sanctæ Mariæ de Ardorello, seu Arborello*, en Languedoc : Elle a esté transferée au lieu de la Rhode, qui est au Dioceſe de Lavaur, à deux lieuës & demie de Castres : neantmoins l'Abbé & les Religieux reconnoissent toûjours l'Evêque de Castres pour les assemblées du Clergé & du

Synode : Elle a esté fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1133. est taxée 33. fl. ½ vaut par an à l'Abbé 5000. l.

P. Bayeux. Ardennes, *M. de Ardenna.* Elle a esté fondée l'an 1122. en Normandie, à une petite lieuë de Caen ; il y a la reforme. A cause de ce elle est tres-bien bâtie, & principalement la maison des Religieux; elle est à 50 lieuës de Paris, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Verdun. S. Arig, *sancti Agerici.*

S. Arnoul de Metz, *sancti Arnulphi* : elle est taxée 1400. fl.

* A. Arras. Aroüaise ou Aroaise, *sancti Nicolai de Aroasia, seu Arosia.* Elle est Reguliere & sur les limites des Dioceses de Noyon & de Cambray, à deux petites lieuës de la R. de Somme prés Bapaume, vers le Midy, est taxée 500. fl. vaut par an en tout

Artouë sécularisée.

P. Aix. Arthoux ou Artone *de Artona*; elle est en Gascogne, vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. Perpignan. Arles. *Beata Maria Arularum* : Elle dépend immediatement de Cour de Rome, est taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Angers. Asnieres-Bellay, *Beata Maria de Asneriis Bellay* : elle est reguliere,

& a esté fondée l'an 1134. en Anjou, entre Montreüil-Bellay & Doüé, est taxée 100. fl. & vaut en tout

B. Perigueux. S. Astier seculariſée : Elle est à trois lieuës de Perigueux, il y a un Chantre & douze Chanoines de 4 à 500. l. de revenu, ausquels le Chapitre pourvoit: Le revenu de l'Abbé est de 4000 l.

C. Limoges. Aubepierre, *Sanctæ Mariæ de Albis Petris*, fille de Clervaux : elle a esté fondée le 3. ou le 4. Juin 1147. ou 49. en la Marche, à une lieuë d'Aigurande, est taxée 66. fl $\frac{1}{3}$ vaut par an

C. Langres. Auberive, *Alba ripa*, fille de Clervaux, fondée le 3. des Nones de Fevrier, l'an 1136. ou 38. sur la droite de la source de la R. d'Aube, à 200. pas au dessous, à 5 lieuës de Langres & à 60 de Paris, vaut par an à l'Abbé

C. Perigueux. Aubeterre : Elle est erigée en Eglise Collegiale en la Ville de son nom, à six lieuës de Perigueux. Il y a un Chantre & douze Chanoines, ausquels le Chapitre pourvoit. L'Abbé assiste au Chœur avec rochet & camail, & a de revenu 2000. l.

C. Bourges. Aubignac, *Mariæ de Albiniaco*, fille de l'Abbaye Dalon, l'Archipreſtré d'Argenton, fondée l'an 1138. en Berry prés saint Benoist du Sault, sur

la R. de Creuſe, eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé 700. l.

* A. CAMBRAY. S. Aubert de Cambray, *ſancti Auberti* : Elle eſt taxée 480. fl. & a eſté fondée l'an 1066. vaut par an à l'Abbé

B. ANGERS. S. Aubin, *ſancti Albini*, il y a la reforme ; elle eſt en la ville d'Angers, y a eſté fondée par Childebert l'an 534. eſt taxée 750. fl. Il y a beaucoup de Benefices qui en dépendent. Elle vaut par an à l'Abbé 18000. l.

C. S. BRIEUX. S. Aubin les Bois, *S. Albini de Bonais, al. de Boſco*, fille de Begard, il y a la reforme ; elle eſt en Bretagne, entre S. Brieux & Dinan, fondée le 3. des Nones de Fevrier 1137. taxée 66. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé 4000. l.

A. RODEZ. Aubrac *de Aubrac*, eſt un Benefice Conventuel appellé la Donnerie d'Aubrac, fondée par un Evêque de Rodez. Les Religieux portent ſur leur habit une Croix d'une étoffe bleuë & rouge ; tous les jours on y donne l'aumône à une certaine heure ſans refuſer perſonne : Les jours ouvrables elle eſt d'une livre de pain, & les jours de Dimanches & Feſtes, d'une livre & d'un tiers de livre : Le Benefice eſt poſſedé en Commende par M. de Noailles Evêque de Chaalons, & luy vaut 22000. l.

* C. Boulogne. Auchy les Moines, *Silini de Archiaco :* elle eſt belle & ancienne, à une lieuë au deſſus de Heſdin, ſur la R. de Tarnois, au Comté d'Artois : elle eſt reguliere & elective par les Religieux de l'Abbaye de ſaint Bertin, qui eſt du meſme Ordre : Elle eſt à 45 lieuës de Paris, eſt taxée en la Chambre Apoſtolique 165. fl. vaut en tout 6000. l.

* P. S. Omer. S. Auguſtin prés Theroüanne ou Morienne, *Sancti Auguſtini juxta Teruanam*, elle eſt elective, a eſté fondée l'an 1121. aux limites de l'Artois & de la Flandre, prés la R. de Lis, eſt taxée 66. fl.

B. Limoges. S. Auguſtin de Limoges, *ſancti Auguſtini Lemovicenſis*; elle eſt elective & triennale, & unie dans toutes les formes à la Congregation de ſaint Maur : Elle eſtoit taxée 300. fl. vaut en tout

C. Bayeux, Aulnay, *Beatæ Mariæ de Alneto*, fille de Savigny, fondée en Normandie l'an 1131. la reforme y eſt. A cauſe de cela elle eſt en bon eſtat & bien bâtie, eſt à ſix lieuës de Caen, & eſt taxée 475. fl. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* C. Liege. Aulne, *de Alnâ :* elle eſt prés la R. de la Sambre, à une lieuë & demie de Thuin.

B. Roüen. Aumale, *Sancti Martini*

de Antracho : elle eſt au Fauxbourg de la Ville de ce nom , laqnelle eſt au païs de Caux en Normandie , ſur la R. de Breſle, aux confins de cette Province vers la Picardie,à 30 lieuës de Paris ; elle eſt taxée 100.fl. vaut par an à l'Abbé 5500. l.

C. CHARTRES. Aumone , *aliàs* le petit Ciſteaux , *Eleemoſyna* , fille de Ciſteaux: elle eſt au Comté de Dunois, à quatre lieuës de Chaſteaudun , autant de Baugency, à dix de Chartres, fondée le 4. des Kal. de Juillet 1121. elle eſt taxée 100. fl. vaut par an

* B. Metz. S. Avold , *ſancti Naboris :* elle eſt reguliere , eſt en la Ville de ſon nom, il y a reforme de S. Vanne,eſt taxée 106.fl. ;

* C. GENEVE. Aups ou Lavaur d'Aux, *Alpen ſeu Beatæ Mariæ Alpenſis* ; elle eſt au Duché de Savoye , eſt taxée 500. fl. & vaut par an

B. S. FLOUR. Aurilhac , *Aureliacum , ſeu Aurelianenſis:* elle eſt en la haute Auvergne, en la Ville de ſon nom,où elle a eſté fondée l'an 865. Elle a eſté ſecularisée tant au chef qu'aux membres , l'an elle dépend immediatement du ſaint Siege, a des droicts Epiſcopaux , ayant juriſdiction,territoire , & pouvoir de donner la tonſure , les quatre mineurs , & des Dimiſſoires pour prendre les Ordres. L'Abbé eſt collateur d'un tres-grand nombre de Benefices ; ce

qui le rend tres-considerable. Il y a encore des Benefices qui doivent estre unis à la mense Abbatiale, & au Chapitre s'ils vacquent par mort, ce qui rendra le revenu de l'un & de l'autre plus considerable : Elle est taxée 2033. flo. ½ vaut de revenu par an 8000. l.

B. CHAALONS. Aurion ou Huyrion, *sancti Martini de Orione, seu Aurione :* elle est en Champagne, & taxée 333. fl. ½

B. XAINTES. Baigne, *de Batiziaco, seu de Beauna ;* elle est en un fort beau païs, à une lieuë & demie de Jonzac, à deux de Barbezieux vers le Midy, est taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* C. BEZANÇON, Balerne ou Barlerne, *Balerna, seu Balena*, fille de Clervaux au Comté de Bourgogne, Paroisse de Cognosch, à trois lieuës de Nozeret, quatre de Salins, au Bailliage d'Aval, Siege de Poligny, vers le Midy, unie à l'Ordre le 11. des Kalendes de Juin 1136. est taxée 233. fl. ½ vaut par an à l'Abbé 5000. l.

C. SENS. Barbeaux *al.* Barbel, ou Port sacré, *Barbellæ al. de sacro Portu ;* elle a esté fondée le 15. Mars 1147. sur la R. de Seine prés Fontainebleau, à douze lieuës de Paris, il y a la reforme. A cause de ce elle est tres-bien bâtie, est taxée 800. fl. vaut par an à l'Abbé 16000. l.

C. Bayeux, Barbery, *Beatæ Mariæ de Barberio, seu Barbereio*, fille de Savigny en Normandie ; elle eſt reguliere & de la reforme, entre Caen & Falaiſe, à 50. lieuës de Paris, fondée le 13. Avril 1140. ou 1176. eſt taxée 60. fl. & vaut par an en tout 13000. l.

C. Auch. Bardous ou Bardouces, *de Barnis ſeu de Bardonis*, fille de Morimont; elle eſt en Gaſcogne, fondée le 4. des Ides de Novembre 1134. ou 1137. eſt taxée 1500. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. Bourges, Barzelle, *Barzella, ſeu Bardella*, fille de Landais en Berry; elle eſt ſur la R. de Nahom prés Valençay, vers le Levant, fondée le 17. des Kalendes d'Avril 1137. eſt taxée 60. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Xaintes. Baſſac, *ſancti Stephani de Baſſaco, al. de Baſſâ cena, ſeu Baſiacenſe*; elle a eſté fondée l'an 1009. au païs d'Angoumois ſur la R. de Charente, à une lieuë de Jarnac; c'eſt une petite Ville dont l'Abbé eſt Seignenr temporel & ſpirituel, eſt taxée 240. fl. vaut à l'Abbé 2000. l.

P. Troyes. Baſſefontaine, *Baſſacum, ſeu Baſſus fons*; elle eſt ſur la R. d'Aube prés Brienne, à 40. lieuës de Paris, vaut par an

B. Reims, S. Baſle, *ſancti Baſoli*,

il y a la reforme ; elle eſt en Champagne à trois lieuës de Reims prés Verſy, eſt taxée 750. fl & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

* B. Bezançon. Baulme les Moines, *Balma* ; elle eſt renommée pour eſtre mere de la grande Abbaye de Cluny, qui autrefois en dépendoit, & parce qu'en cette Abbaye on n'y reçoit pour Religieux que des perſonnes nobles, & qui ont fait preuve de leur nobleſſe; elle eſt à deux lieuës de Leons le Saunier, eſt taxée 566. fl. $\frac{2}{3}$

* B. Bezançon. Bauprel, *Boipolium*; elle eſt à une lieuë de Bezançon, vers le Levant d'Eſté.

C. Roüen. Beaubec *de Bello loco, al. de Bello beco*, fille de Savigny ; elle a eſté fondée les Kalendes de Novembre 1127. ou 1128. en Normandie, au païs de Caux, à deux lieuës de Forges, & à trente de Paris ; eſt taxée 400. fl. elle eſt reguliere, & vaut en tout 18000. l.

A. Orleans. Beaugency, *de Belgengiaco, ſeu de Balgentiaco*, il y a la reforme; elle eſt ſur la R. de Loire en la Ville de ſon nom, à 38. lieuës de Paris ; elle eſt taxée 75. fl. vaut par an à l'Abbé 6000 l.

C. Tours. Baugerais ou Beaugerais, *Baugerum, vel Baugeriacum, ſeu Baugeretum*, fille de Loroux, à trois lieuës de Lo-

ches, fondée l'an 1153. vaut par an à l'Abbé

A. Boulogne. Beaulieu, *Bellus locus*; elle est au Boulenois à quatre lieuës de Boulogne, entre Ardres & Embleteuse prés Marquise; il n'y a plus aucune Conventualité, & vaut par an à l'Abbé

A. S. Malo. Beaulieu, *de Bello loco*; elle est en un Village à qui elle donne le nom, à trois lieuës de Dinan, vers le couchant d'Hiver, est taxée 200. fl.

A. Mans. Beaulieu lez le Mans, *de Bello loco*, il y a la reforme; elle a esté fondée l'an 1115. prés la Ville, taxée 112. fl. vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Limoges. Beaulieu, *de Bello loco*, la reforme y est: Elle est en la Ville de son nom, en l'Archipreſtré de Brivazal, à sept lieuës de Tulles, sur la R. de Dordonne, est taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé 7000. l.

B. Tours. Beaulieu prés Loches, *Trinitatis de Bello loco*, il y a la reforme; elle a esté fondée l'an 1040. prés l'Indre, est taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé 7000. l.

* Clu. Verdun. Beaulieu en Argonne, *Bellus locus in Argonnâ*; elle est fondée l'an 642. prés la Foreſt d'Ardenne, prés Cletmont en Champagne, vers le Midy, est taxée 500. fl. vaut par an

C. Langres, Beaulieu, *de Bello loco,* fille de Cherlieu; elle eſt en Baſſigny, au Doyenné de Pierrefitte, à trois lieuës de Langres, fondée l'an 1170. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

P. Troyes. Beaulieu, *de Bello loco;* elle a eſté fondée l'an 1140. elle eſt reguliere, à deux lieües de Bar ſur Aube, ſur la R. d'Aube, à 43 de Paris, vaut en tout 3000. l.

B. Xaintes. Beaune ou Baigne, *ſancti Stephani de Beaunâ;* elle eſt taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé

P. S. Brieux. Beauport, *de Bello portu;* elle a eſté fondée l'an 1202. ſur le bord de la mer, vers le Dioceſe de Treguier, eſt taxée 100. flor. vaut par an à l'Abbé 1000.

C. Beauvais. Beaupré, *Belli prati,* fille d'Ourcamp; elle eſt à quatre lieües par delà Beauvais, & à vingt de Paris, elle eſt taxée 700. fl. eſt fondée le 3. des Kalendes de Decembre, ou le 18. des Kalendes de Fevrier 1135. & vaut par an 15000. l.

* C. Toul. Beaupré, *Sanctæ Mariæ de Bello prato*, fille de Morimont; elle eſt en Lorraine au Bailliage François, prés Luneville, à 75 lieües de Paris, ſur la R. de Meurte, à la gauche: Elle a eſté fondée le 3. des Kalendes de Mars 1134. eſt

taxée 166. flor. $\frac{2}{3}$ vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. UZEZ Beaupuis.

C. CASTRES. Beauvoir ou Belle veuë, *de Bellovisu*, *al. Bosaco*, vaut par an

B. ROÜEN, Bec helloüin, *de Becco helluini*, il y a la reforme ; elle est sur un ruisseau de son nom, prés les Dioceses de Lizieux & d'Evreux, & la R. de Rille ; elle est tres-riche, & a de grandes collations, est à 9 lieües de Roüen & à 37 de Paris, est taxée 3000. fl. & vaut par an à l'Abbé 50000. l.

* C. TREGUIER. Begars, *de Begardo*, *al. Putridia Silva*, fille de l'Aumosne, dit le petit Cisteaux : Elle a esté fondée le 6. des Ides de Septembre 1130. en basse Bretagne, en un Village à qui elle donne le nom, sur une petite R. à trois lieües de Guingamp, à six de Treguier ; elle est de la reforme, taxée 700. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

C. CLERMONT. Belle-aigue, *Bella aqua*, fille de Montpeyroux ; elle a esté fondée en Auvergne à deux lieües à la gauche de la petite R. de Sioule, le 4. des Kalendes de Septembre 1135. ou 1137. est taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

C. MANS. Belle branche, *Mariæ de Bellâ brancâ*, fille de Louroux ; elle est à six

lieües de Laval, & à deux petites de Sablé, ſur la R. de Vergette, eſt taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$ a eſté unie au College de la Fleche ſous Henry IV. & à preſent la menſe Conventuelle y eſt unie; elle a eſté fondée le 6. des Kalendes d'Aouſt 1152.

C. CASTRES. Belleau, ou Eau agreable, *Aqua formoſa*; elle eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$

P. BAYEUX. Belle Etoille, *Mariæ de Bellâ ſtellâ*, il y a la reforme; elle eſt ſituée à deux lieües de Condé ſur Noireau, & à quatre de Vire vers l'Orient, eſt entre deux montagnes, bien bâtie, eſt taxée 66. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé 2500. l.

B. LA ROCHELLE. Bellefontaine, *de Bellofonte*: Elle eſt aux confins de l'Anjou prés le Poitou, il y a preſentement des Feüillans, eſt taxée 80. fl.

C. MONTAUBAN, Belle perche, *Bella perca, ſeu Pertica*, fille de Clervaux; elle eſt en Languedoc à deux lieües de Montauban, fondée le 3. des Nones d'Aouſt 1143. eſt taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. REIMS. Belval, *Bella vallis*, il y a la reforme: Elle eſt à deux lieües de Grandpré & à 50 de Paris, eſt taxée 350. fl. elle eſt bien baſtie, & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

* C. BEZANÇON. Bellevaux, *Bella vallis*,

lle de Morimont : Elle eſt au Comté de Bourgogne, à quatre lieuës de Bezançon, fondée le 11. des Kal. d'Avril 1119. eſt taxée 00. fl. L'Abbé a relâché quelque choſe aux Religieux qui avoient de la peine à vivre, & elle ne luy vaut que 5000.l

Belvaux, *Bella vallis*, P. Nevers: Elle eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 600.l.

Belleville ſur Saone, *Bella villa*, A. Lyon : Elle a eſté fondée l'an 1160. au païs de Beaujollois, à 5. lieuës de Maſcon ; eſt taxée 220. fl. vaut par an à l'Abbé 3000.l.

Belloc ou Beaulieu, *Bellus locus*, C. Rodez, fille de Clervaux ; elle eſt en Roüergue, fondée le 3. des Ides d'Aouſt 1140. ou 1144. eſt taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 3000.l.

Bellozane, *Bellozana*, P. Roüen : Elle a eſté fondée l'an 1198. à deux lieuës de Gournay au païs de Bray, à vingt de Paris, vaut par an à l'Abbé 3500.l.

Benevent, *S. Bartholomæi de Benevento*, A. Limoges : Elle a eſté fondée l'an 1138. au lieu de Secondelas, à 2. lieuës de Limoges, eſt taxée 350. fl. vaut à l'Abbé 10000.l.

S. Benigne de Dijon, *ſancti Benigni de Divione*, B. Langres. Il y a la reforme ; elle a eſté fondée par S. Georges Evêque de Langres, l'an 514. Il y a 26. Prieurez qui en dépendent ; elle eſt taxée 2000. fl. vaut par an à l'Abbé 9000. l.

Beniſſon-Dieu, ou Niſors, *Benedictio Dei, ſeu Niſortium*, C. Cominges, fille de Bonnefont en Gaſcogne, fondée l'an 1184. ou 1213. eſt taxée 500. fl. vaut 4000. l.

S. Benoiſt, *S. Benedicti extra muros*, B. S. Flour, eſt taxée 40. fl. vaut à l'Abbé 1000. l.

* S. Benoiſt, *Sancti Benedicti*, C. Mets, fille de la Creſte en Lorraine, vers la ſource d'Iton, prés du Pont à Mouſſon, fondée le 6. des Kalendes de Juin 1132. en la Foreſt de ſon nom; elle eſt reguliere, & vaut par an en tout 8000. l.

S. Benoiſt ſur Loire, ou Fleury, *S. Benedicti Floriacenſis*, B. Orleans; il y a la reforme : Elle a eſté fondée à 8. lieuës au deſſus d'Orleans, environ l'an 623. vers le Gaſtinois; eſt taxée 2000. fl. & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

* Bergerie des Fontaines, *S. Geneſii de Fontanis Caulæ*, B. Perpignan, taxée 200. fl. & unie à l'Abaye de Montſerrat en Eſpagne.

* S. Bernard de Cambray, *ſancti Bernardi Cameracenſis*, B. Cambray; elle eſt taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé

S. Bernard prés Valence, *ſancti Bernardi propè Valentiam*, B. Valence, eſt taxée 120. fl. vaut par an à l'Abbé

Bernay, *Sanctæ Mariæ de Bernayo*, B. Liſieux : Il y a 22. Prieurez qui en dépendent, il y a la reforme : Elle eſt dans

la

la Ville de ce nom en Normandie, où passent trois petites R. en un vallon à 28 lieuës de Paris : Elle est taxée 1200. fl. vaut par an à l'Abbé 20000. l.

* A. TOURNAY. S. Berthelmy, *sancti Bartholomei Enchoas* ; Elle est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par an

A. NOYON. S. Berthelmy de Noyon; il y a la reforme & est tres-belle, les Religieux la faisant bien rétablir ; elle a esté fondée l'an 1064. à 23 lieuës de Paris, & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* B. S. OMER. S. Bertin en S. Omer, *sancti Bertini in sancto Audomaro.* Elle estoit du Diocese de Morienne, elle est sur la Riviere de Lia, est taxée 2000. fl. vaut par an

C. LIMOGES. Beüil ou Bœuf, *Bullium, seu Bullio*, fille de Dalon ; elle a esté fondée le 10. des Kalendes de May 1123. à trois lieuës de Limoges, est taxée 93. fl. vaut par an à l'Abbé 1800. l.

Beze, *voyez* Fontaine Beze.

P. UZEZ. Bidache. *Sancti Salvatoris de Bidachio.*

* C. BEZANÇON Bitaine, *Bethania*, fille de Morimond au Comté de Bourgogne, entre Montjustin & Luxeul, au Bailliage d'Amont, Siege de Vezoul, fondée le 3.

des Kalendes de May 1133. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

Bizigneul, *voyez* Visigneul.

* B. Nantes. Blanche-Couronne, *Alba Corona, al. de Alba Corona veteri:* Elle est à dix lieuës de Nantes & au dessous vers la mer, à deux lieuës de la R. de Loire, & en une si méchante situation, que les Religieux ont beaucoup de peine à se conserver en santé : Elle est taxée 100. fl. & vaut par an 4000. l.

P. Coutances. Blanche-Lande, *S. Nicolai de Blancha-Landa:* Elle est reguliere, a esté fondée l'an 1155. en la basse Normandie, sur la gauche d'une petite R. qui passe à Carentan, qui en est à deux lieuës, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l. Il y a environ 28 Benefices qui en dépendent.

C. Luçon. Blanche ou la Blanche, *vulgò* Noiremontier, *Insula Dei*, *Nigrum Monasterium*, *Nigra Insula* fille de Buzay: Elle est assez bien bâtie, y ayant la reforme, & est au Poitou en l'Isle de Noiremontier, vers l'embouchure de la Loire : Elle a esté bâtie par S. Philippes environ l'an 690. & a esté fondée le 6. des Kalendes de Juillet 1172. est taxée 133. fl. ½ & vaut par an

* B. Gand. Blandin, *sancti Petri de Blan*

dinio : Elle a eſté autrefois du Dioceſe de Tournay, & a eſté fondée par le Roy Dagobert, l'an 640. Elle eſt à preſent en la ville de Gand.

* B. Boulogne. Blangy en Ternois, S. *Berthe de Blangiaco :* Elle a eſté fondée l'an 618. au Comté d'Artois, à deux lieuës au deſſous de Heſdin, ſur la R. de Tarnois; eſt reguliere & élective par les Religieux de l'Abbaye, & l'élection ſe confirme par l'Evêque, lequel benit l'Abbé : Elle ſe trouve taxée en la Chambre Apoſtolique 250. fl. *al.* 800. eſt belle & bien bâtie, & à 45. lieuës de Paris : Elle vaut en tout 15000. l.

B. Bazas. Blaſimont, Blanzac ou Blammont, *Blandimontis, ſeu Blandimontenſis :* Elle eſt ſecularisée, & a eſté fondée l'an 721. à deux lieuës de Caſtelmoront, eſt taxé 196. fl. vaut par an à l'Abbé 1000. l.

C. Gand. Bodeloo, *de Bodeloa :* Elle a eſté fondée l'an 1197. au Dioceſe de Tournay, & eſtoit à quatre lieuës de Gand : Elle eſt à preſent à Gand.

C. Laon. Boheries ou Bohars, *Maria de Bocheriis, antea Spinetum*, fille de Foigny : Elle a eſté fondée le 3. des Kalendes de Septembre 1141. en Tierache, commencée au territoire de Maquigny, puis transferée où elle eſt prés Guiſe, eſt taxée 80. fl.

vaut par an à l'Abbé
Boipoil.

B. Tours. Bois-Aubry ou Luzay, *Boscus Alberici*: Elle a esté fondée l'an 1138. à trois lieuës de l'Isle-Bouchard, & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

C. Luçon. Bois-Groland, *de Brolio Gaglhiardi, seu Grolandi*, fille de Moreilles: Elle a esté fondée l'an 1201. au Poitou prés les Sables d'Ollonne, est taxée 80. fl. vaut par an 1800. l.

C. Angers. Boissiere ou Boessiere, *de Boesseris, seu de Buxeria in Parochia* de Donnezay, fille de Savigny, en Anjou, fondée les Ides de Juillet 1131. à deux lieuës du Lude, est taxée 93. fl. ½ vaut par an à l'Abbé 2500. l.

C. Leitoure. Bolasie *de Bolassio*, 66. fl. ½ Cette Abbaye ne se trouve point, quoy qu'elle soit en la taxe de Rome.

C. Mirepoix. Bolbone, *Bolbona, vel Borbona, seu Borbonia*, fille de Bonnefont: Elle a esté fondée l'an 1150. au Comté de Foix lez Mazeres, est taxée 1200. fl. vaut par an

C. Limoges. Bonaigue, *Bona aqua*, fille d'Obazine & de la reforme, a esté fondée le premier Octobre 1142. au Limosin, au Duché de Ventadour prés d'Uzel, est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* P. Toul. Bonfay, *Bonum fagetum*.

Il y a la reforme : Elle eſt elective, reguliere, eſt à deux lieuës de Mirecourt, & vaut en tout 1200. l.

C. BORDEAUX. Bonlieu *al.* Carbonblanc, *de Bono loco*, *ſeu de Riſu agni*, fille de Joüy : Elle a eſté fondée l'an 1162. en Guyenne au Bec d'Ambez, entre les Rivieres de Dordonne & de Garonne, à trois lieuës de Bordeaux vers le Septentrion, qui eſt un païs appellé entre les deux mers, & taxée 57. fl. ; vaut par an à l'Abbé

C. LIMOGES. Bonlieu, *Bonus locus*, fille de Dalon en la haute Marche, à deux lieuës de Chenerailles, fondée au Bourg de ſon nom le 4. des Kalendes de Septembre 1121. elle eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 1600. l.

C. VALENCE. Bonlieu, *Bonus locus*, jadis de Religieuſes, unie au Valcroiſſant l'an 1400. eſt au Dauphiné.

B. SENEZ. Bonne, *Bona*, elle eſt taxée 40. fl. vaut par an

C. RODEZ. Bonne-combe, *Bona-comba*, fille de Candeil ; elle a eſté fondée le 12. Juin 1166. au païs de Roüergue, à ſept lieuës de Rodez, eſt dans un vallon ſur la R. de eſt taxée 2076. fl. ; vaut par an à l'Abbé 18000. l.

* P. CAMBRAY. Bonne-Eſperance, *Bonâ ſpes* : Elle eſt elective & reguliere, a eſté

fondée l'an 1130. prés Binche en Hainaut, vaut par an

C. Reims. Bonne-fontaine, *Sanctæ Mariæ de Bono fonte*, fille de Signy ; elle est en Tierache prés Rumigny, à une lieuë & demie d'Aubenton & quarante de Paris, a esté fondée l'an 1154. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. Cominges. Bonnefont, *Bonus fons*, fille de Morimond ; elle a esté fondée le 4. des Ides de Novembre 1137. en Gascogne, est taxée 1000. fl. vaut par an à l'Abbé

* C. Geneve. Bonnemont ou Bernont, *Bonus mons*, fille de Clervaux, fondée l'an 1131. à une lieuë de Nyon en Suisse, prés le Lac de Geneve, est taxée 220. fl.

B. Chartres. Bonneval, *Bona vallis*; elle est en Beausse sur les limites du Dunois, à trois lieuës de Chasteaudun sur le Loir, est taxée 606. fl. vaut par an à l'Abbé 5100. l.

C. Poitiers. Bonneval ou Bonnevaux, *Bona vallis*, fille de Cadoüin, à deux lieuës de Poitiers, sur le chemin de Poitiers à la Rochelle : Elle est bien bâtie en un petit vallon entouré de bois, fondée l'an 1124. elle est taxée 133. fl., vaut par an à l'Abbé 7000. l.

C. Rodez. Bonneval, *Bona vallis, seu Bonaldis, aut Bonauda*, fille de Mazan : elle est à six lieües de Rodez, au païs de

Roüergue, où elle a esté fondée le 15. des Kalendes de Novembre 1147. & est taxée 700. fl.

A. Limoges. Bonnevaux, *Bonæ valles*, vaut par an à l'Abbé 2500. l.

C. Vienne. Bonnevaux, *Bona valles*, fille de Cisteaux : elle est au Dauphiné à cinq lieües & au Bailliage de Vienne, fondée le 5. des Ides de Juillet 1119. taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé 7000. l.

C. Evreux. Bonport, *Bonus portus* fille du Val N.D. elle est en Normandie, à la gauche de la R. de Seine, sur les limites du Diocese de Roüen, à une demie lieüe du Pont de Larche, fondée le 4. des Nones de Mars 1190. elle est taxée 1000. fl. vaut par an à l'Abbé 12000. l.

Bonras, *voyez* Bouras.

* C. Cornoüaille. Bon repos, *Bona requies*, fille de Boquien : Elle a esté fondée le premier May 1172. ou 1182. en Bretagne, en un Village auquel elle donne le nom, sur la R. de Blavet, à trois lieuës au dessus de Pontivy, prés le Dioceſe de Rennes, elle est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par an à l'Abbé 8900. l.

* C. S. Brieux. Boquien, *Boquianum*, fille de Begar : Elle a esté fondée le 6. des Ides d'Octobre 1137. ou 1139. en Bretagne, sur un petit ruisseau prés le Dioceſe de Tre-

guier, & prés la gauche de la R. de Lier, à cinq lieuës de saint Brieux. Il y a la reforme, & vaut par an à l'Abbé

B. Ambrun. Boscaudon ou Boscodon, *Boscaudonum, seu Boscodunum :* Elle a esté fondée l'an 1132 à une lieuë d'Ambrun, vers le Midy, est taxée 258. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. Perigueux. Boschaud ou Bouchaud, *Boscum cavum, seu Boscanum, vel Boscanium*, fille de Chasteliers : Elle a esté fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1159. au Perigord, est taxée 78. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé 1200. l.

B. Roüen. Boscherville, *sancti Georgii de Bosquervilla, seu Boschervilla.* Il y a la reforme; elle est sur la R. de Seine, à deux lieuës par delà Roüen, & à trente de Paris, est taxée 133. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé 14000. l.

C. Clermont. Boschet ou le Boschet, *al.* Vauluisant, *Boschetum, al. Vallis Lucida*, fille de Fenieres : elle a esté fondée le 8. des Kalendes d'Avril 1198. à cinq lieuës de Clermont, est taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

C. Auch. Boüillas, Boyllan, *al. Porta Glonii, seu Porta gloria*, fille de l'Echelle-Dieu : Elle a esté fondée l'an 1150. en Guyenne, au Païs Armagnac : Elle est regu-

fiere, & vaut en tout 7000. l.

C. Troyes. Boulencour, *Bulencuria, Bullencuria, seu Burlencuria*, fille de Clervaux : Elle a esté fondée le 4. des Nones de Mars 1149. en Champagne, à dix lieuës de Troyes, a esté unie à l'Ordre l'an 1152. vaut à l'Abbé

C. Auxerre. Bouras ou Bonras, *Bonus radius*, fille de Pontigny, fondée le 6. des Ides de Septembre 1119. à 2 lieuës de Varzy & 8 de Nevers, vaut par an à l'Abbé

A. Bordeaux. Bourg saint Vincent, *sancti Vincentii de Burgo:* Elle est en la Ville de son nom sur la Dordogne, où elle se rend en la Garonne à six lieuës de Bordeaux, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Bourges, Bourg-Dieu ou Deols, *Burgidolensis, seu Dolense*. Elle a esté fondée l'an 913. sur la R. d'Indre, à une lieuë de Chasteauroux, a esté sécularisée l'an 1623. par le Pape Gregoire XV. & le revenu uny au Duché de Chasteauroux en faveur de M. le Prince de Condé. Le Seigneur Duc de Chasteauroux est Patron laïque de tous les Benefices dépendans de cette Abbaye, laquelle estoit taxée 4000. fl.

A. Chartres. Bourgmoyen, *Maria de Burgo medio*. Il y a la reforme ; elle est en la ville de Blois à 45 lieuës de Paris, est taxée 350. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Angers. Bourgueil en Vallée, *sancti Petri de Burgolio, seu Burgulio.* Il y a la reforme ; elle a esté fondée l'an 910. par Guillaume III. Duc de Guyenne & Comte d'Auvergne : Elle est sur la R. de Lanthoin, à deux lieuës de Saumur, est taxée 710. fl. vaut par an à l'Abbé 17000. l.

B. Angoulesme. Bournet, *de Borneto;* elle est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé 1500. l.

*B. Mets. Bousonville, *Bosonis villa*; elle est à sept lieuës de Mets, à deux de Sarloüis, à la droite de Lenis, & a esté fondée l'an 1123. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Braine, *voyez* S. Ydevert.

B. Perigueux. Branthome, *SS. Petri & Pauli de Branthosmo, seu de Brantholmo.* Il y a la reforme ; elle a esté fondée l'an 779. à trois lieuës de Perigueux, & est taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé 5000. l.

Brenne, *voyez* S. Estienne de Brenne.

B. Beauvais. Breteüil, *Mariæ de Bretolio.* Il y a la reforme : Elle a esté fondée l'an 1030. à sept lieuës d'Amiens, sur le chemin d'Amiens à Paris, est taxée 600. fl. vaut par an à l'Abbé

C. Evreux. Breüil-Benoist, *Brolium Benedicti*, fille des Vaux de Cernay : Elle a esté fondée le 7. des Kalendes d'Avril, ou 8.

des Ides de May 1137. sur la gauche de la R. d'Eure, sur les limites du Dioceſe de Chartres, entre Dreux, Verneüil & Anet, vaut par an à l'Abbé 6000. l. Elle eſt tres-bien bâtie pour l'Abbé, y ayant de tres-beaux canaux.

B. Luçon. Breüil-herbaud ou Arbaud, *de Brolio Herbaudi* : Elle eſt dans des bois toute ſeule, à deux petites lieuës de Paluau, eſt taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$ vaut à l'Abbé 1600. l.

B. Poitiers. Brignon, *Brinium ſeu de ſede Brigni* : Elle eſt à une lieuë de Puy Noſtre-Dame, eſt taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé

P. Laon. Bucilly, *Bucilium.* Il y a la reforme : Elle eſt reguliere & ſituée prés Aubenton en Tierache, vers le couchant d'Eſté, à 42 lieuës de Paris, vant en tout 5000. l.

* C. Bezançon. Buillon ou Billy, *Bullio pauper*, fille de Clervaux : Elle a eſté fondée l'an 1133. ou 1147. au Comté de Bourgogne, Bailliage de Dole, Siege de Quingé: à une lieuë de Bezançon, vers le Midy, vaut à l'Abbé 1000. l. Il n'y a que deux Religieux.

C. Authun. Buſſiere, *Buxeriæ, ſeutres montes*, fille de Ciſteaux : Elle a eſté fondée le 17. des Kalendes d'Avril, ou 3. des Ides de Mars 1130. au Duché de Bourgogne, ſur la R. d'Ouſche, à ſix lieuës de Dijon, eſt

taxée 133. fl. ½ vaut par an à l'Abbé

C. NANTES. Buzay, *Beatæ Mariæ de Buzayo*, fille de Clervaux : Elle a esté fondée le 17. ou le 6. des Kalendes de Juillet 1135. ou 1136. en Bretagne, sur la gauche de la R. de Loire, à 7 lieuës au dessous de Nantes, & à 107 de Paris : elle est taxée 66 fl ½ vaut par an à l'Abbé 15000. l.

C. SARLAT. Cadoüin, *Cadunium, Cadovinum, seu Cadunum.* Elle est reguliere & de la reforme, fille de Pontigny, unie à l'Ordre le 5. des Kalendes de Novembre 1119. est à une lieuë & demie de Luneil au haut Perigord, à sept de Sarlat, est taxée 700. fl. vaut en tout

B. LE PUY. S Chaffre, *sancti Theofredi* : elle est au païs de Vellay sur la R. de Colence, à quatre lieuës du Puy, & à 130 de Paris, est taxée 500. fl. vaut à l'Abbé 12000. l.

B. ACQS. Caignotte ou la Cagniotte, *Beatæ Mariæ de Cagnota, seu Corrheta*, est taxée 33. fl. ½ vaut par an à l'Abbé

C. RIEUX. Calers, *Calersium*, fille de Grandeselve : elle a esté fondée au Languedoc l'an 1148. est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé

B. MANS. S. Calez, *sancti Carilephi, seu Carilefi.* Il y a la reforme : elle est sur la R. d'Anille, à six lieuës de Vendosme, vers le Couchant, a esté fondée par Chil-

debert l'an 515. est taxée 250. fl. vaut par an à l'Abbé

* C. Cambray, Cambron, *Camboro, vel Camberona*, fille de Clervaux, fondée l'an 1148. à trois lieuës de Monts vers le Hainault, est taxée 700. fl. vaut par an à l'Abbé

C. Alby. Candeil ou Candail, *de Candelio, seu Candelhio*, fille de Grandeselve, fondée le 26. Juillet 1152. au haut Languedoc, à quatre lieuës d'Alby, est taxée 1000. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Perpignan. Cangion ou Cangon, *sancti Martini de Cangione, seu de Cangone, aut de Cuxano* est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé

B. Narbonne. Cannes, *sancti Petri de Cannis, seu de Canibus.* Il y a la reforme; elle est à une demie lieuë de la Grace vers le Midy, est taxée 800. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* A. Cambray. Cantinpré, *Cantipratum*; elle a esté fondée l'an 1183. prés Cambray, vaut par an à l'Abbé

P. Thoulouze. Capelle ou la Capelle, *Sanctæ Mariæ de Capella*: elle est prés la R. de Garonne à trois lieuës de Thoulouze, est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé

* A. Boulogne. Capelle, *Capella*; elle n'a plus que le titre, n'y ayant plus de

bâtiment ny Egliſe : Elle eſtoit autrefois du Dioceſe de Theroüane, eſt taxée dans les Livres de la Chambre Apoſtolique 700. fl. & ordinairement 300. elle ne vaut à l'Abbé que 300. l.

A. PERPIGNAN. Carigou, *Sanctæ Mariæ de Canigo*, eſt taxée 300. fl.

* C. CORNOÜAILLE. Carnoüet, *ſancti Mauritii de Carnoeto, ſeu Carneti*, fille de Langonet, fondée au mois de Novembre 1177. à deux lieuës de Kimperlé prés la mer, à l'embouchure de la R. d'Ellé, taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. TARBES. Caſte, *ſancti Petri de Caſta*, eſt taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé

A. MANS. Sainte Catherine, *ſanctæ Catharinæ extra oppidum* de Laval : elle eſt taxée *cum unitis 66.* fl. ; & vaut

B. ROÜEN, Sainte Catherine, *Sanctæ Catharinæ in monte propè Rothomagum* : Elle eſtoit au haut du mont prés Roüen, où il n'y en a plus aucun veſtige, elle eſt unie à la Chartreuſe de ſaint Julien, qui eſt au bas du mont, & à la Chartreuſe de Gaillon; elle eſtoit taxée 1000. fl.

Caunes, *voyez* Cannes.

A. POITIERS. Celle ou Selle, *Beata Mariæ de Cella.* Il y a la reforme ; elle eſt à cinq lieuës de S. Maixant, & taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé

A. ANGOULESME. Cellefroüin, *Cella-fruini* : elle eſt ſur la R. de Sonne, taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par an à l'Abbé 18000. l.

A. POITIERS. Celle S. Hilaire, ou S. Hilaire de la Celle, *Cella ſancti Hilarii*. Il y a la reforme, & eſt taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé 5000. l.

Celle Medulphe, *voyez* Saramont.

FEÜIL-BOURGES. Celles en Berry, *Sanctæ Mariæ de Cellis, olim erat ſancti Auguſtini*, aujourd'huy de la Congregation des Feüillans, elle eſt taxée 130. fl.

Cellieres, *voyez* Sellieres.

Cendras, *voyez* Sendras.

* C. AMIENS, Cercamp ou Chercamp, *Carus Campus*, fille de Pontigny : Elle a eſté fondée au païs d'Artois ſur la R. de Canche, à 5 lieuës au deſſus de Heſdin, prés de Frevenq, vaut par an à l'Abbé

C. SENS. Cercanceau, *Sacra Cella*, fille de la Cour-Dieu en Gaſtinois, à l'embouchure de la R. de Bec en celle de Loing, à deux lieuës & demie de Nemours, fondée le 12. Decembre 1181. eſt taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. BAYEUX. Cerizy, *Ceriziacum, ſeu Ceriacenſe* : Elle a eſté fondée l'an 1032. à cinq lieuës de Bayeux, au païs de Beſſin, eſt taxée 1500. fl.

Cery des Prez, *voyez* Sery.

A. MEAUX. Chaage, *Sanctæ Mariæ de Cagia.* Il y a la reforme : Elle a esté fondée l'an 1135. au Faux-bourg de son nom de la ville de Meaux, vaut à l'Abbé

B. CLERMONT. Chaise-Dieu, *Casa Dei.* Il y a la reforme : Elle a esté fondée en la Ville du nom, à deux lieuës & demie de la droite de la Loire, l'an 1131. à cinq lieuës de Brioude, sur la source de la petite R. de Senoire, fondée l'an 1044. est taxée 3136. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé

* C. VERDUN. Chalade ou la Chalade, *Caladia*, fille de Trois-fontaines. Il y a la reforme : Elle est en Champagne au païs Clermontois, fondée le 8. des Ides de Juillet 1128. est taxée 216 fl. $\frac{1}{2}$ à deux lieuës de sainte Menehoult, elle vaut par an à l'Abbé 6000. l.

Chalis, *voyez* Charlis.

C. BOURGES. Chalivoy, *Callovium, Calloium, seu Callozeium*, fille de Bouras: Elle est en Berry entre la Charité & Sancerre, sur la R. de Veniere prés celle de Loire, fondée le 4. des Kalendes de Juillet 1138. vaut par an à l'Abbé 1500. l.

C. ANGERS. Challoché, *Challocheyum, Calocheum, seu Calocarium :* Elle est reguliere, fille de Savigny, en Anjou, à 4 lieuës d'Angers, à 45 de Paris, fondée le 5. des Kalendes de Novembre 1129. est taxée 133. fl. $\frac{1}{2}$

vaut en tout 5000. l.

B. Poitiers. Chambon, *Bonus Campus*, est taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé

Vzez. Chambons, *Camporum bonorum.*

C. Viviers. Chambon ou les Champbons, *Cambonium, seu Cambolium, Bonorum Camporum*, fille de Senanque, au Vivarez, aux confins du Veslay, sur la droite de la R. de Laignon, à sept lieuës du Puy, fondée le 18. des Kalendes d'Octobre 1152. taxée 80. fl.

P. Meaux. Chambrefontaine, *Camerafontis*; elle est entre Meaux & Dammartin, à huit lieuës de Paris, vaut par an à l'Abbé 5000. l.

C. Mans. Champagne, *Campania*, fille de Savigny. Il y a la reforme : Elle est au Maine, fondée le 4. ou 16. des Kalendes de Decembre 1151. ou 1188. est à trois lieuës de Beaumont le Vicomte, & à cinq du Mans, est taxée 83. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé 3000. liv. quoy que le Bail general soit de 3800 l.

A. Perigueux. Chancelade, *Noſtræ Dominæ de Cancellata.* Elle est reguliere, fondée sur un ruisseau l'an 1133 prés Perigueux; elle releve immediatement du saint Siege, & est belle & bien bâtie, est taxée 130. fl. vaut par an en tout 20000. l.

A. TROYES. Chantemerle, *de Cantu merulæ.* Il y a la reforme, & a esté fondée l'an 1165. à douze lieuës de Troyes en Champagne, à trois lieuës de la R. d'Aube, où elle tombe dans la Seine, vaut à l'Abbé

A. CLERMONT. Chantoin ou Chantoen, *Cantoini* ; elle est prés de Clermont, est taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$

Chapelle, *voyez* la Chapelle.

C. LANGRES. Charité prés Lezines, ou la Charité prés de Lezines, *Charitas Lezinæ, seu Leziniæ, Charitas de Lezinis.* Il y a la reforme ; elle est à deux lieuës de Tonnerre, jadis de Religieuses, fille de Clervaux au Doyenné de Tonnerre lez Lezines ; elle est en Regle, & vaut en tout 1000. l.

B. AUTHUN, Chary ou Cheery, ou Chery, *de Chariaco.* Elle est en l'Archipreſtré de Corbigny.

B. MASCON. Charlieu, *Caroli locus,* fondée avant l'an 876. est à present un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Cluny, sur la Riviere de Fournit.

C. SENLIS. Charlis ou Chaalis, ou Charly, *Cari locus, seu Karoli locus,* fille de Pontigny : Elle a esté fondée le 5. des Ides de Janvier en l'Isle de France, à deux lieuës de Senlis, à neuf de Paris : elle est bien bâtie, & taxée 266. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par an à l'Abbé 25000. l.

A. CHAALONS. Charmoye ou la Charmoye, *Carmeia*, *Carmesa*, *fagetum*, fille de Vaucler en Champagne : elle est reguliere & de la reforme, a esté fondée le 2. des Nones de Juin 1167. à deux lieuës d'Espernay sur Marne, d'autant de Vertus, & de trente de Paris, vaut en tout 6000. l.

B. POITIERS. Charoux, *sancti Salvatoris de Carofensi*, *seu Carofio* : elle a esté fondée l'an 769. en la Ville de son nom, au haut Poitou prés la Charente, est taxée 300. fl. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. XAINTES. Charron, *Gratia sanctæ Mariæ de Charo*, fille de la Grace-Dieu: Elle est en Poitou, fondée le 27. Octobre 1191. taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par an à l'Abbé

P. SOISSONS. Chartreuve, *Cartovorum:* elle est en Champagne sur la Marne, à onze lieües de Chasteau-Thierry, vers le Levant, vaut par an à l'Abbé

* C. LYON. Chassaigne, *Cassania*, *Cassania*, *Chassania*, fille de saint Sulpice : Elle a esté fondée les Kalendes de Novembre 1162. au païs de Bresse, à demie lieuë de Chalamont, est taxée 60. fl.

* C. TOURNAY. Chasteau-l'Abbaye: elle est elective & reguliere.

Chasteau-Landon, *voyez* saint Severin.

Chasteau-Portien, *voyez* Chaumont.

MANS. Chastel ou petit Chasteau.

C. Poitiers. Chaſtelliers, *Mariæ de Caſtellariis*, fille de Clervaux, en Poitou, entre Poitiers & Maillezais, prés la ſource du Clain, à ſix lieuës de Niort, fondée le 13. des Kalendes de Fevrier 1128. ou 1162. eſt taxée 300. vaut par an à l'Abbé

A. Langres. Chaſtillon ſur Seine, *ſanctæ Mariæ de Caſtilione*; la reforme y eſt. Elle a eſté fondée l'an 1182. en Bourgogne, l'Abbé preſte ſerment de fidelité au Roy; elle eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* C. Verdun. Chaſtillon, *Caſtellio*, fille de Trois-fontaines; elle eſt reguliere, elective, & de la reforme; eſt au Bailliage de Verdun prés la gauche de la R. d'Oſtain, ſur les confins du Luxembourg, à trois lieuës & demie de Damvilliers: elle y a eſté fondée le 7. des Ides de Septembre 1153.

A. Perigueux. Chaſtre, *Caſtrum*, au Perigord vers le bas Limoſin, vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Xaintes. Chaſtres. *Sanctæ Mariæ de Caſtris, al.* de l'Ordre de ſaint Auguſtin; elle a eſté fondée l'an 1077. à nne lieuë de Cognac, prés où la petite R. de Nays ſe perd en la Charente, eſt taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé

A. Chaalons. Chatrices, *Beatæ Mariæ de Caſtricis*. Il y a la reforme; elle eſt à

dix lieuës de Chaalons ſur Marne, ſur la R. d'Aiſne, à cinq ou ſix lieuës vers ſa ſource.

* B. NANTES. Chaume ou la Chaume, *Sanctæ Mariæ de Calma, ſeu de Calmaria.* Il y a la reforme : Elle a eſté fondée l'an 1055. au Duché de Rets proche Machecou, à douze lieües de Nantes, vers la mer prés le Poitou, eſt taxée *66.* fl., vaut à l'Abbé

B. SENS. Chaume, *ſancti Petri de Calamis* : Elle eſt en la Brie, fondée l'an 1181. à neuf lieües de Paris, eſt taxée 100 fl.

P. REIMS. Chaumont en Portien, ou en Baſſigny, *de Calvo monte de Portiano* : Elle eſt reguliere, à trois lieües de Chaſteau-Portien, taxée 80. fl.

* A. TOUL. Chaumozey, *Calamonſtratenſis, ſeu Calamoſtratum*, taxée 117. fl.

C. CHAALONS. Cheminon, *Cheminio, Cella ſancti Nicolai de Chemino*, fille de Troisfontaines. Il y a la reforme : Elle eſt en Champagne, entre Vitry & Bar-le-Duc, fondée le 13. des Kalendes de Mars 1137. vaut par an

A. COUTANCES, Cherbourg dit N. D. du Vœu à Cherbourg, *Maria de voto Cæſaris Burgi* : Elle eſt prés la ville de Cherbourg & la mer en baſſe Normandie, dans le lieu le plus éloigné, puis qu'elle eſt à 78 lieües de Paris, taxée 600. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* C. Bezançon. Cherlieu, *Carus locus*, fille de Clervaux au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Amont, Siege de Vezoul, au lieu de Jussey, fondée le 17. Janvier ou Juin 1131. est taxée 177. flo. ; Elle a valu à l'Abbé 16000. l. à present elle ne luy en vaut pas plus de moitié.

A. Chartres. S. Cheron, *sancti Carauni.* Il y a la reforme. Elle est lez Chartres sur le chemin de Chartres à Paris, est taxée 120. fl. vaut par an 2500. l.

Cherry, *voyez* Cerisy.

C. Reims. Chery ou Chehery, *de Chaherio, seu Cheriaco, Cheberio, Kaherio*, fille de Troisfontaines, fondée le 5. des Kalendes de Novembre 1135. ou 1147. en Champagne, au païs d'Argonne, sur la gauche de la R. d'Aire, à une lieuë de Varennes; elle est taxée 300. fl. vaut à l'Abbé

B. Bourges. Chezal-Benoist ou Chesaubenoist, *Casale Benedictum, seu Malanum Coenob.* dediée à saint Pierre : Elle est unie la Congregation de saint Maur dans toutes les regles : on pretend qu'elle est exceptée du Concordat fait entre Leon X. & François premier ; elle est elective & triennale, & est entre la Prée & Lignieres sur la R. d'Arnon, à trois lieuës d'Issoudun, fondée l'an 1093. est taxée 300. fl. vaut par an

B. Soissons. Chezy *de Cassioco, seu Ca-*

ziaco. Il y a la reforme : Elle eſt ſur la gauche de la R. de Marne, à deux lieuës au deſſous de Chaſteau-Thierry en Brie, eſt taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé

* C. GENEVE. Chiſſery ou Sizerieu, *Beatæ Mariæ de Ciſſeriaco, ſeu Cheſeriaco,* fondée l'an 1140. en Savoye, trois lieuës *ab urbe Seyſſelienſi*, du coſté du Midy.

* A. S. OMER. Chocques prés Bethune, *ſancti Joannis in Pratis, ſeu Choquenſis :* Elle a eſté fondée l'an 1120. au païs d'Artois, à une grande lieuë de Bethune vers le couchant d'Eſté, & taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé

A. AUTHUN. Chors, *ſancti Urſini de Chors*, eſt taxée 250. fl.

* A. TOURNAY. Chyſoin ou Ciſoing, *ſancti Calixti de Ciſſonio, ſeu Piſſonio*, fondée l'an 838. à quatre lieuës de Tournay, eſt taxée 100. fl.

C. CHALON. Ciſteaux, *Novum Monaſterium.* Elle eſt elective, & chef de l'Ordre de ſon nom au Duché de Bourgogne, entre les RR. de Centfond & de Vouge, à quatre lieües par delà Dijon : C'eſt où les Ducs de Bourgogne ſe faiſoient enterrer, elle dépend immediatement du ſaint Siege, fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1098. eſt taxée 608. fl. & vaut en tout par an 50000. l.

Le petit Ciſteaux, *voyez* Aumone.

B. AGEN. Clairac ou Clerac, *Cleyracum :* Elle eſt unie au Chapitre de ſaint Jean de Latran de Rome, eſt ſituée en Guyenne au païs d'Agenois, dans la Ville de ſon nom, ſur la R. de Lot : elle eſtoit taxée 200. fl. & vaut par an 8000. l.

A. CHARTRES. Clairefontaine, *Beatæ Mariæ de Clarofonte :* elle a eſté fondée l'an 1200. ſur le bord d'un ruiſſeau prés Rochefort, ſur le chemin de Chartres, à onze lieües de Paris : elle eſt taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé 1500. l.

C. BEZANÇON. Clairefontaine, *Clarus fons*, fille de Morimond au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Amont, Siege de Vezoul, eſt taxée 50. fl. fondée dés les Nones de Juin 1133. vaut par an à l'Abbé 1500. l. Il n'y a que deux Religieux.

P. SOISSONS. Clairfontaine, ou Villiers-cottereſts, *Clarus fons, ſeu Villarium correſti :* elle eſt reguliere, autrefois du Dioceſe de Laon, elle a eſté transferée en celuy de Soiſſons le 23. Aouſt 1671. en la ville de Villiers-cottereſts, & unie à la Cure du meſme lieu, eſt au Gouvernement de France prés Creſpy en Valois, à ſeize lieües de Paris, eſt taxée 170. fl. vaut en tout 9000. l.

A. AMIENS. Clairfay, *Clarum fagetum, ſeu Flagecum :* Elle eſt à 5 lieües d'Amiens, vers le Dioceſe d'Arras, eſt taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ vaut par

par an à l'Abbé

* C. Toul. Clairlieu, *Clarus locus*, fille de Bitaine : Elle eſt en Lorraine au Bailliage François, à deux lieuës de Nancy, fondée le 8. des Ides de May 1151. eſt en Regle, & vaut par an en tout

C. Chaalons. Clairlieu. On ne le trouve point dans les memoires que l'on m'a donné, mais en ceux de Rome.

C. Reims. Clairmarais, unie à Clervaux : Elle eſtoit autrefois de Religieuſes.

C. S. Omer, Clairmarais ou Clomeres, *Clarus Mariſcus*, fille de Clervaux : Elle eſt en Artois, ſur le bord de la Flandre, à demie lieuë de S. Omer, fondée le 24. Avril ou le premier May 1140. Elle ne ſe trouve point aux Livres de la Chancellerie, eſt taxée 850. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Mans. Clairmont, *Clarus mons*, fille de Clervaux : Elle eſt au Maine à trois lieuës de Laval, fondée le 17. May ou Juin 1152. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. Tours. Clairté, *Mariæ de Claritate Dei*, fille de Ciſteaux : Elle eſt en Touraine prés de ſaint Chriſtophle, fondée l'an 1240. ou 1243. eſt taxée 100. fl. *al.* 180. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Langres. Clairvaux, *Clara vallis*, troiſiéme fille de Ciſteaux elective & reguliere ; l'Abbé eſt Pere d'Ordre, & a une

grande filiation. Cette Abbaye est en Champagne, sur un canal de la R. d'Aube, à deux lieuës de Bar-sur-Aube, fondée le 7. des Kalendes de Juillet 1115. & taxée 3808. fl. vaut en tout 80000. l.

* B. Lyon. S. Claude ou S. Oyen de Joux, *S. Claudii, seu Eugendi Jurensis:* Elle est Chef d'Ordre, on n'y reçoit pour Religieux que des Gentilshommes, & aprés la preuve de leur noblesse plus exacte qu'à Baulme : L'Abbé est Seigneur temporel de la ville de saint Claude, qui est au Comté de Bourgogne, & de plusieurs autres terres : elle a esté bâtie par S. Oyen, qui est mort l'an 521. est taxée 1550. fl. & vaut par an à l'Abbé 30000. l.

B. Gap. Clausonne ou Claisonne, *Beatæ Mariæ de Clausonna*, vaut par an à l'Abbé 500. l.

B. Metz. S. Clement de Metz, *sancti Clementis extra muros :* Elle a esté fondée l'an 938. est taxée 233. fl. $\frac{11}{3}$ vaut par an

Clu. Mascon. Cluny, *Cluniacum*, Chef de l'Ordre de ce nom ; a esté fondée l'an 910. par Guillaume dit le Pieux, Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Aquitaine, à cinq lieuës de Mascon, sur la R. de Brosne, est taxée 8000. fl. *al.* 9000. vaut à l'Abbé 40000. l.

C. Cornoüaille. Coëtmaloën ou

Coëmaloën, *silva Melonis, vel Bonitas Dei*, fille de Begard. Il y a la reforme ; elle eſt en Bretagne, Paroiſſe de S. Gily Plezeau, à trois lieuës de Guingamp, a eſté fondée l'an 1142. eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Rhodes. Cogneres.

C. Limoges. Colombe ou la Colombe, *Columba, ſeu Columna*, fille de Preüilly. Elle eſt Reguliere & de la Reforme, a eſté fondée le 7. des Kalendes de Juillet 1146. en Poitou, moitié aux Dioceſes de Limoges & de Bourges, dont elle eſtoit autrefois toute entiere, aux confins de la Marche, entre la Trimoüille & S. Benoiſt du Sault. Elle eſt bien bâtie, eſt taxée 70. fl. & vaut en tout 2000. l.

B. Sens. Sainte Colombe lez Sens, *S. Columba propè Senonas.* Il y a la reforme, elle eſt taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

P. Conserans. Combelongue, *Comba longa* : Elle eſt à trois petites lieuës de Caſtelnau, taxée 450. fl. *al.* 460. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

B. Evreux. Conches, *Petri de Conchis, al. de Caſtillione.* Il y a la reforme ; elle eſt en une petite Ville de ſon nom, ſur la ſource d'une petite Riviere qui tombe en celle d'Iton, à quatre grandes lieuës au

dessus d'Evreux: elle est taxée 500. fl. & vaut à l'Abbé 16000. l.

B. Rhodes. Conques, *Conqua, seu Concha:* Elle est en la Ville de ce nom, au païs de Roüergue, sous le Parlement de Thoulouze, à 108 lieuës de Paris, est sécularisée, & estoit taxée 226. fl. vaut 6000. l.

B. Amiens. Corbie, *Corbeïa*, dépendante immediatement du saint Siege. Il y a la reforme; elle a esté fondée l'an 662. en la Ville de ce nom sur la R. de Somme, à quatre lieuës d'Amiens, par la Reine Batilde & Clotaire III. son fils, est taxée 6000. fl, & vaut à l'Abbé 60000. l.

B. Authun. Corbigny dit S. Leonard, *sancti Leonardi Corbiniacensis, seu Corbiniaci.* Il y a la reforme, a esté fondée au Nivernois l'an 864. est taxée 400. fl. & vaut à l'Abbé 7000. l.

Core, *voyez* Chors.

B. Lizieux. Cormeilles, *Mariæ de Cormeliis.* Elle est sur la R. de Colonne à quatre lieuës de Lizieux, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

B. Tours. Cormery, *S. Pauli de Cormerico, seu Cormeriaco.* Il y a la reforme, a esté fondée à quatre lieuës de Tours, l'an 870. sur la Riviere d'Indre, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* P. Besançon. Corneüil, Corneux ou

Cornux, *de Corneulio, vel de Corneïo, seu Corneolio.* Elle est Reguliere, située au Bailliage d'Amont, Siege & prés Grey en Franche-Comté, taxée 66. fl. ; & peut valoir à l'Abbé toutes charges faites 9000. l.

A. Roüen. Corneville, *Beatæ Mariæ de Cornevilla.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1143. à 2 lieuës du Ponteau de mer, sur la R. de Rille, vaut par an à l'Abbé

B. Soissons. S. Cornille de Compiegne, *SS. Cornelii & Cypriani de Compendio.* Il y a la Reforme : elle est sur la R. d'Oise, & taxée 2000. fl. La mense Abbatiale est unie à l'Abbaye triennale des Benedictines du Val de Grace à Paris.

B. Perpignan. Couchan, *S. Michaëlis de Cuxano*, est taxée 200. fl. vaut par an

B. Chartres. Colombs ou Coulons, *B.M. de Columbis.* Il y a la reforme; elle est située prés Nogent le Roy, dont elle n'est separée que par un vallon, au travers duquel passe la R. d'Eure qui vient de Chartres, dont cette Abbaye est éloignée de cinq lieuës, & de quatorze de Paris. Elle a esté fondée l'an 1028. est taxée 803. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

C. Sens. Cour Nôtre-Dame, *Curia B. Mariæ*, unie à Cisteaux, de la filiation duquel elle estoit.

B. Thoulouze. Court ou la Courte,

aliàs le Mas Garnier, *voyez* Mas Garnier.

B. MANS. Couſture ou la Couſture, *S. Petri de Cultura.* Il y a la reforme ; elle a eſté fondée l'an 589. au Faux-bourg du Mans, eſt bien bâtie, taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

* B. CAMBRAY. Creſpin, *S. Landelini de Criſpino, ſeu Criſpinio.* Elle eſt entre Valenciennes & S. Guilhain en Hainaut, ſur le conflant de deux petits ruiſſeaux & prés la R. de fondée l'an 650. taxée 383. fl. & vaut par an

A. SOISSONS. *S.* Creſpin en Chaye, *S, Criſpini in Cavea.* Il y a la Reforme; elle eſt entre Soiſſons & la R. d'Aiſne, & meſme ſur le bord de cette Riviere : elle eſt taxée 208. florins, & vaut par an à l'Abbé 2500. l.

B. SOISSONS. *S.* Creſpin le Grand, *Criſpini Majoris Sueſſionenſis.* Il y a la Reforme; elle eſt en la ville de Soiſſons, eſt taxée 1650. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

C. LANGRES. Creſte ou la Creſte, *Criſta,* fille de Morimond en Champagne, au Doyenné de Chaumont en Baſſigny, fondée le jour de devant les Kalendes de Juillet, l'an 1121. eſt taxée 200. fl. & vaut à l'Abbé 8000. l.

P. METS. Sainte Croix, *Sancta Crux.*

Elle eſt unie aux Peres Jeſuites de Lairvelz.

B. BORDEAUX. Sainte Croix de Bordeaux, *Sanctæ Crucis Burdegalenſis.* Il y a la reforme, & à cauſe de ce elle eſt tres-belle & en bon eſtat. Elle a eſté fondée par Clovis II. vers l'an 650. eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

* A. TREGUIER, Sainte Croix, *S. Crux.* Elle a eſté fondée l'an 1135. à une demie lieuë de Guenkamp; elle eſt taxée 180. fl. & vaut par an à l'Abbé

* A. SISTERON. Croüis ou Crueys, *Sancti Martini Corſenſis, ſeu Croſſienſis, al.* Coſſen, eſtoit taxée 400. fl. eſt unie à l'Evêché.

B. VIVIERS. Cruas ou Crudas, *de Crudato.* Elle eſt ſur le bord du Rhoſne, à cinq lieuës au deſſous de Valence, & a de belles collations. C'eſtoit autrefois un beau Chaſteau qui a ſoûtenu des Sieges, & qui maintenant eſt preſque entierement ruiné. Elle eſt taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé 3600. l.

P. LAON. Cuiſly, *de Cuſſiaco.* Il y a la reforme; elle eſt reguliere, & la troiſiéme fille de l'Ordre. Elle a eſté fondée l'an 1117. eſt taxée 730. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. ANGOULESME. S. Cybard lez Angouleſme, *S. Eparchii, al. Elparenſis.* Elle a

esté bâtie dés l'an 579. est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Poitiers. S. Cyprien lez Poitiers, *Cypriani extra muros.* Il y a la reforme; elle a esté bâtie par Pepin Roy d'Aquitaine, environ l'an 928. au Faux-bourg de Poitiers, est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

Dahun, *voyez* Ahun.

C. Limoges. Dalon, Salone ou Dalone, *Dalona*, au bas Limosin, fille de Pontigny, à une lieuë de S. Robert, en l'Archipreſtré d'Anzesme, fondée le 24. Avril 1120. est taxée 450. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

* Bezançon. Damparis. Elle est en Bourgogne, à une grande lieuë de Dole, vers le Couchant.

* A. Cornoüaille. Daoulas ou Daulas de Plougastel, *Mariæ de Doulas, seu de Daoulas.* Elle a esté fondée l'an 1125. en un Village à qui elle donne le nom, sur une petite Riviere prés la mer, & sur le chemin de Paris à Breſt, dont elle est éloignée de quatre lieuës. Elle est bien bâtie, & en une tres-belle situation: elle est taxée 80. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. Paris. S. Denis en France, *S. Dionysii in Francia.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée en la Ville de son nom, à deux lieuës de Paris, par Dagobert Roy de France,

dés l'année 644. est taxée 6000. fl. & vaut à l'Abbé 100000. l.

A. REIMS. S. Denis de Reims, *Dionysii Remensis.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 860. en la ville de Reims, taxée 900. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

* B. CAMBRAY. S. Denis en Broquere, ou Broqueroy, *Dionysii in Broqueria.* Elle est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. AUCH. Didrac ou Idrac, *Didriacum.* Elle est en la Ville d'Idrac sur la R. de Baize en Gascogne, à quatre lieuës d'Auche, & vaut par an à l'Abbé

Deols, *voyez* Bourgdieux.

P. SENS. Dilot ou Dilo, *Dei locus*, à six lieuës de Sens, fille de Val-secret, fondée l'an 1135. vaut par an à l'Abbé 2500. l.

* B. FREJUS. Doandule, *S. Andreæ de Doandula*, est taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. AMIENS. Dompmartin ou S. Josse aux bois, *S. Judoci in nemore Dompmartini, seu de domo Martini super littus.* Elle a esté fondée l'an 1159. Elle est Reguliere & elective, prés la ville de Hesdin, & à 45 lieuës de Paris, est taxée 1000. fl. & vaut en tout 16000. l.

A. LIMOGES. Dorat ou le Dorat, *Doratum.* Elle est seculariſée & erigée en

Eglise Collegiale, bâtie en la Ville de son nom en basse Marche. L'Abbé qui est la premiere Dignité, a de revenu annuel 1800. l.

A. Boulogne. Doudeauville ou Doudieuville, *S. Joannis Evangelistæ de Domdevilla*, est taxée 80. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Le Puy. Doüe, *de Doâ*. Elle est Reguliere, à deux lieuës du Puy en Vellay, vers le Levant d'Esté, est taxée 80. fl. & vaut en tout 2000. l.

Doulas, *voyez* Daoulas.

C. Ypres. Dunes ou les Dunes, *Beatæ Mariæ de Dunis, seu Dunarum*, fille de Clervaux, prés Furnes en Flandre, fondée l'an 1128. est taxée 1500. fl. & vaut par an

Par Arrest du Conseil d'Estat rendu au rapport de M. Dugué de Bagnolz le l'union faite de cette Abbaye à celle d'Aouſt ou d'Aoſt ſcize à Bruges, a esté confirmée.

Du Vielle, *voyez* Villedieu.

* A. Arras. Eaucourt prés Bapaume, *Aqua curta*. Elle a esté fondée en l'honneur de la sainte Vierge, à deux lieuës de Bapaume, vers le Levant d'Hyver, l'an 1100. par Odon Prestre & Hermite; elle est taxée 133. fl. & vaut par an

C. Thoulouse. Eaunes, *Ulna seu Elna*, fille de Bardoües entre Thoulouse & Foix, fondée l'an 1137. taxée 220. fl. & vaut à l'Abbé 2500. l.

B. Clermont. Ebreüil, Ebreule, ou Ebreüilles, *de Ebrolio*. Elle est reguliere, bien bâtie, a de beaux droits, & est sur la Riviere de Sioule en Auvergne, en une Ville de son nom prés le Bourbonnois, à dix lieuës de Moulins, taxée 396. fl. ; & vaut en tout 10000. l.

C. Reims, Elan ou Eslan, *Ellantium, seu Ellancium*, fille de Lorroix; elle est au Duché de Rethelois en Champagne, prés la Riviere de Meuse, entre Mezieres & Donchery, a esté fondée le premier Aoust 1148. est taxée 200. fl. & vaut à l'Abbé 3000. l.

* A. Arras. S. Eloy du Mont, ou le Mont S. Eloy, *S. Eligii montis*. Elle a esté fondée par S. Eloy à trois lieuës d'Arras; les Chanoines Reguliers qui y sont, portent la soutane violette & le rochet par dessus, comme à S. Ausbert de Cambray. Elle est taxée 400. fl. & vaut par an

A. Noyon. S. Eloy fontaine, *S. Eligii fontis*. Il y a la reforme. Elle a esté fondée dés l'an 1130. à une lieuë de Chauny, vers le Couchant d'Esté, prés des Bois, en tirant vers Ham : elle est à 25 lieuës de Paris, est taxée 750 fl. & vaut par an

à l'Abbé 6000. l.

B. Noyon. S. Eloy de Noyon, *S. Eligii Noviomensis.* Il y a la reforme. Elle est à une des extremitez de la ville de Noyon. Elle est bien bâtie, & spécialement l'Eglise qui est toute neuve, & non encore entierement achevée. Elle est taxée 3000. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

* A. Geneve. Entremons ou Entremont, *S. Mariæ inter montes, seu Inter-montium.* Elle est au païs de Bugey prés la Bresse, est taxée 133. fl. ; & vaut par an

A. Apt. Entrevaux, *B. Mariæ inter valles.*

* B. Toul. S. Epvre, *S. Apri extra muros Tullenses.* Cette Abbaye est belle & bien bâtie. Elle est taxée 120. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* B. Treves. Epternach ou Echternach, *Epternacum, seu S. Villibrordi Epternacienſis*, fondée l'an 696. au Duché de Luxembourg, sur la Riviere de la Saur ou la Sarre, à trois lieuës de Treves, est taxée 300. fl. & vaut en tout

Erivaux, *voyez* Herivaux.

C. Sens. Eschalles ou Eschalis, *Eschalea, Escalaria, seu Escarlea*, fille de Fontenay, au Bailliage de Sens, à quatre lieuës de Joigny ; elle a esté fondée le 11. des Kalendes d'Aoust, l'an 1131. est taxée 1000.

florins, & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

* C. Toul. Escurey ou Escuré, *Escureyum*, fille de Vaux en Ornois, au Barrois & Principauté de Joinville, fondée le 4. des Kalendes d'Octobre 1144. sur la Riviere de Seaux, vaut par an à l'Abbé

C. Mans. Espau ou Lespau, ou la Pieté de Dieu, *S. Mariæ de Lespau, seu Spallii, al. Pietatis Dei*, fille de Cisteaux, à une lieuë du Mans, fondée le 8. des Kalendes d'Avril 1129. taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

A. Reims. Espernay ou Esparnay, *Sparnacum, Sparniacum, seu Sparnachium.* Il y a la reforme; elle a esté fondée en la ville d'Espernay l'an 1127. sur la gauche de la Marne, au dessous de Chaalons, à sept lieuës de Reims, est taxée 33. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Agen. Essey, Eysseys, ou Essire prés Villeneuve en Agenois, *SS. Gervasii & Prothasii Exiensis, seu Essiensis*, sur la Riviere de Lot, à quatre lieuës de Clairac, est taxée 800. fl. & vaut par an à l'Abbé

A. Soissons. Essommes, *S. Ferreoli de Essomis.* Elle est sur la droite de la R. de Marne, à une lieue de Chasteau-Thierry, & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Verdun. Estanche ou Lestanche.

Elle eſt elective, Reguliere, de la reforme, & vaut en tout

A. Limoges. Eſterp ou Leſterp, *S. Petri Stirpenſis, ſeu Stirpi.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée en un Bourg de ſon nom l'an 1057. à huit lieuës de Limoges, eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. Autun. S. Eſtienne, *ſancti Stephani.*

B. Bayeux. S. Eſtienne dans le Fauxbourg de Caën, appellé Bourg-l'Abbé. Il y a la reforme. Elle eſt tres-belle, tres-agreable & bien bâtie, taxée 1060. fl. & vaut par an à l'Abbé 40000. l.

C. Laon. S. Eſtienne des Cornes ou de Cornu, *S. Stephani de Cornu.* Elle eſt taxée 67. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut

A. Langres. S. Eſtienne de Dijon, *S. Stephani de Divione*; elle a eſté fondée l'an 1116. & ſecularisée l'an 1613. Elle eſtoit taxée 700. fl. & vaut à l'Abbé qui eſt reſté 6000. l.

B. Xaintes. S. Eſtienne de Brenne, Braigne, ou Baigne, *S. Stephani de Reauna, Begnia, ſeu Bregnia*, taxée 500. fl. & vaut à l'Abbé 4000. l.

B. Xaintes. S. Eſtienne de Vaux, *S. Stephani de vallibus.* Elle a eſté fondée l'an 1075. à une lieuë de Royan, eſt taxée 150. fl. *al.* 200. & vaut à l'Abbé 1000. l.

* P. Toul, Eſtival, *Stimagenſis.* Elle eſt elective, Reguliere, de la reforme, releve immediatement du ſaint Siege, eſt taxée 66. fl. & vaut en tout.

C. Poitiers. Eſtoille ou l'Eſtoille, *Sanctæ Mariæ de Stella*, fille de Pontigny, fondée l'an 1124. unie à l'Ordre le 27. Juillet 1145. Elle eſt Reguliere & de la reforme, ſituée toute ſeule dans les bois ſur la R. de Vienne, à ſix lieuës de Poitiers, & à quatre de Chaſtellerault, eſt taxée 60. fl. & vaut en tout 3000. l.

P. Chartres. Eſtoille ou l'Eſtoille, *Stella.* Elle eſt en l'Archidiaconé de Vendoſme. Il y a la reforme. Elle vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* B. Strasbourg. Etten-munſter, *Ettenheimium.* Elle a eſté en premier lieu une cellule de Religieux, en ſuite le Monaſtere d'Etten-munſter y a eſté uny. L'Egliſe Paroiſſiale eſt au delà du Rhin.

Eternach, *voyez* Epternach.

A. Roüen. Eu, *Sanctæ Mariæ de Augo.* Il y a la reforme. Elle eſt en la ville d'Eu prés la mer, & voiſine de la Picardie, à l'embouchure de la R. de Breſle, eſt taxée 166. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

* P. Malines. Everbeur, *Averbolium, ſeu Everbolium.* Elle a eſté fondée l'an 1135. par un Comte de Loots, & vaut à l'Abbé

A. Sens. S. Eugene prés Sens, *S. Eugenii propè Senonas.*

B. Mans. Evron, *S. Mariæ de Ebronio.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 651. prés les sources de la R. d'Eure, est taxée 300. fl. & vaut à l'Abbé 10000. l.

B. Lizieux. S. Evroul, *S. Ebrulphi.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée dés l'an 578. prés la source de la R. de Carentone, à trois lieuës & demie par delà Laigle. Elle est taxée 850. fl & vaut par an à l'Abbé 25000. l.

* B. Apt. S. Eusebe, *sancti Eusebii.* Elle est prés Apt au territoire de Saignon, ou Saugnon, vers la R. de Calavon, est taxée 200. flor. & vaut par an à l'Abbé 1800. l.

A. Orleans. S. Euverte, *S. Euvurtii.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée dés l'an 1163. en la ville d'Orleans. Elle est tres-bien bâtie, avec une belle Eglise & un bel enclos. L'Abbé a droit de haute, basse & moyenne Justice dans une partie de la ville d'Orleans. Elle est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

Limoges. Eymonstier ou Eymotiers, *Antimonasterium.* Elle est depuis long-temps secularisée, & à sept lieuës de Limoges, vers le Levant d'Hiver, sur la R. de Vienne, & vaut par an à l'Abbé

B. MEAUX. S. Faron, *S. Pharonis.* Il y a la reforme. Elle eſt ſur la Marne au Fauxbourg de ſon nom, elle eſt taxée 1200. fl. & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

A. AUCHE. Faget, Fayette ou la Fayette, *Fagetum, ſeu Faïeta.* Elle eſt ſecularisée depuis long-temps.

* A. TOURNAY. Falempin, *S. Chriſtophori de Falempino.* Elle a eſté fondée à ſept lieuës de Tournay l'an 1039. eſt taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut à l'Abbé

Falerne, *voyez* Balerne.

C. BEZANÇON. Fauverney ou Fauvorney, *Mariæ de Fauverneio.* Il y a la reforme de Lorraine, dés le grand miracle qui y arriva au ſujet du ſaint Sacrement, l'an 1608. Elle eſt au Doyenné de Fauvorney, ſur la Riviere de Lantaine, à quatre lieuës de Luxeüil, au Bailliage d'Amont, Siege de Veſoul. Elle eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. CAMBRAY. Femy ou Fimy, *Arphani vel Stephani de Fidemio.* Elle eſt prés les ſources de la R, de Sambre en Picardie, à deux lieuës de Landrecy, vers le Midy, taxée 400. fl. & vaut par an

B. BAZAS. S. Ferme, *ſancti Fermerii Fremeſii, vel Fremerii.* Elle a eſté fondée l'an 1273. au Païs appellé entre les deux Mers, ſur la R. de Drot, eſt taxée 400. fl.

& vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Clermont. Fenieres, *Fenerium, seu Vallis honesta*, fille d'Aiguebelle. Elle est en un Bourg de son nom prés Marsenac & Condac en Fenieres, & dans la Foreſt de ce nom, sur la droite de la petite R. de Ruë, en la haute Auvergne, & à douze lieuës de Clermont, vers le Midy. Elle a esté fondée l'an 1169. ou 1173. est taxée 130. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Poitiers. Ferrieres, *S. Leonardi de Ferrariis.* Il y a la reforme. Elle est au Loudunois prés la R. d'Argenton, à deux lieuës de Monstreüil-Bellay, & à trois de Thoüars; elle est taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Sens. Ferrieres en Gastinois, *S. Petri & B. Mariæ de Ferrariis, al. de Bethlehem.* Elle a esté fondée par Clovis I. Roy de France, l'an 507. sur le conflant des Rivieres de Clairy & de la Loupe, à trois lieuës de Montargis; elle est taxée 800. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Roüen. Fescamp ou Fecan, *Fiscanensis, seu de Fiscano.* Il y a la reforme. Elle a esté bâtie dés l'an 650. en un lieu de son nom, au païs de Caux en Normandie, qui est à present un gros Bourg sur le bord de la mer. Elle est une des plus considerables de France, dépendant immediate-

ment du saint Siege, & qui a jurisdiction quasi Episcopale dans un territoire; & pour ce sujet il y a une Officialité, où l'on rend la Justice. Elle est taxée 8000. fl. vaut par an à l'Abbé 52000. l.

C. Bordeaux. Feze, Fese ou Faise. *Faisia, vel Faya*, fille de Cadoüin. Il y a la reforme. Elle a esté fondée en Gascogne l'an 1147. elle est taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Rieux. Feüillans, *Fulii, seu B. Mariæ Fulienſis.* Elle a esté fondée le 6. des Ides de Juillet, l'an 1162. à deux lieuës de Rieux. Elle estoit fille de la Creste, au Diocese de Langres; mais à present c'est le Chef de la Congregation de la plus étroite Observance de Cisteaux, appellée de son nom Congregation de Feüillans. Elle est taxée 200. fl. L'Abbé est electif, triennal, & General de cette Congregation. Cette Abbaye vaut en tout de revenu 6000. l.

B. Cahors. Figeac, *Figiaci, vel ſanctæ Mariæ Figiacenſis.* Elle a esté seculatisée à la priere de Charles Cardinal de Lorraine, Abbé de Cluny. Elle est en la Ville du mesme nom en Quercy, prés l'Auvergne, sur la Riviere de Cole, à 108 lieuës de Paris, & du Parlement de Thoulouse. Elle est taxée 2000. fl. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

* B. Geneve. Filly ou Filliac, *Filiacum*, à une lieuë d'Yvoire au païs de Chablais, eſt appellée Prieuré, eſt taxée 600. fl. & vaut par an

* P. Toul. Flabemont, *Flabonis montis.* Elle eſt fille de Bellevaux, Reguliere, de la Reforme, tres-bien bâtie, & ſituée prés Domerecourt & la Franche-Comté, eſt taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Beauvais. Flaix, ou S. Germer de Flaix, *S. Geremari de Flaviaco, ſeu Flaïaco.* Il y a la reforme. Elle a eſté bâtie dés l'an 650. ou 660. à quatre lieuës de Beauvais, du coſté de l'Occident, en un païs bas & mareſcageux. Elle eſt taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

C. Auche. Floran, *B. Mariæ de Florano*, fille de l'Echelle-Dieu en Gaſcogne. Elle a eſté fondée le 3. des Nones de May, l'an 1151. eſt taxée 66. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. Condom. Flaran, *Flarantium.* Elle vaut à l'Abbé 1500. l.

B. Authun. Flavigny, *ſancti Petri de Flangeyo, ſeu Flaviniaco.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 606. en la Ville de ce nom, au païs d'Auxois, à neuf lieuës de Dijon, & où repoſent les ſaintes & fameuſes Reliques de ſainte Reine. Elle eſt

taxée 1000. florins, & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Fleury, *voyez* S. Benoist sur Loire.

Florege, *voyez* Thoronet.

* B. Liege. Florennes, *Florinensis*. Elle est à une lieuë de Philippeville vers le Nord, & vaut par an

B. Angers. S. Florent lez Saumur. Il y a la reforme. Elle releve immediatement du saint Siege. Elle a esté premierement fondée au mont de Glon ou de Glonne, sur les extremitez de la Guyenne prés la Loire, depuis transferée au Chasteau de Saumur, & en suite prés Saumur vers le Couchant. Saint Florent en a esté le premier fondateur, lequel est mort l'an 445. âgé de 103 ans, & ses Reliques y reposent. Elle est taxée 3000. fl. & vaut par an à l'Abbé 22000. l.

* Val Ombreuse. Frejus, Flumaire, *Sanctæ Mariæ de Flumaria*. Elle est taxée 33. fl. ½ & vaut en tout

C. Laon. Foigny ou Fugny, *de Fusniaco, aut Fusncio*, fille de Clervaux. Elle est en Tierache sur la R. d'Aube, à deux lieuës de Vervins. Elle a esté fondée le 5. des Ides de Juillet 1121. est taxée 600. fl. *al.* 700. vaut par an à l'Abbé 12000. l.

* P. Cambray. Foillan, *Foliani de Radio*. Elle est taxée 33. fl. ½ & vaut par an en tout

A. PAMIERS. Foix, *Sancti Volusiani de Fuxo.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée vers l'an 806. par Charlemagne, en memoire de la victoire par luy remportée sur les Sarrazins. Elle est en la ville de Foix, Capitale du Comté du nom, sur la R. de Lauriege, à trois lieuës de Pamiers. Elle est taxée 833. fl. ⅓ & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. LANGRES, Fontaine Beze ou Beze, *S. Petri de Besua, seu Belua.* Il y a la reforme. Elle est à 4 lieuës de Dijon, sur les fontaines de Beze, dont elle a pris le nom. Elle a esté bâtie dés l'an 600. par Almagar Duc du Palais Royal, & Aquilina sa femme, est taxée 433. fl. ⅓ & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. MANS. Fontaine-Daniel ou la Fontaine-Daniel, *Fons Danielis*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 4. des Nones d'Aoust 1204. à une grande lieuë de Mayenne, est taxée 166. fl. ⅔ vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. SENS. Fontaine-Jean, *Fons Joannis* fille de Pontigny, à quatre lieuës de Montargis, & trois de Chasteau-Renard, fondée le 3. ou le 13. des Kalendes d'Avril 1124. est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. TOURS. Fontaines les Blanches,

Fontanæ albæ, fille de Savigny. Elle eſt en Touraine entre Blois & Tours, & à deux lieuës d'Amboiſe. Elle a eſté fondée le 7. des Ides d'Aouſt 1127. & erigée en Abbaye le 3. des Ides de Novembre 1134. eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. S. Pons. Fontchaud ou Foucalde, *Fons calidus*. Elle eſt en Languedoc, Reguliere, de la reforme, taxée 300. fl. *al.* 400. & vaut par an à l'Abbé

B. Bourges. Fontcombaud ou Gombaud, *Fontis Combaudi vel Gumbaldi*, fondée l'an 1090. en Poitou ſur la R. de Creuſe, à deux lieuës du Blanc en Berry, eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Xaintes. Fontdouce, *Fontis dulcis*. Elle a eſté bâtie l'an 1170. à trois lieuës de Xaintes vers le Midy, & ſituée en pleine campagne. Elle eſt taxée 116. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Bayeux, Fontenay, *ſancti Stephani de Fontaneto*. Elle eſt à deux lieuës au deſſous de Caën, ſur la R. d'Orne, taxée 700. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Authun. Fontenay, *de Fonteneto, ſeu Fontaneto*, fille de Clervaux. Elle eſt au Duché de Bourgogne, à une lieuë de Montbart, & quatre de Flavigny. Elle a eſté fondée le 4. des Kalendes de Novembre, l'an 1119. eſt taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé

A. Luçon. Fontenelles, *de Fontanellis, seu de Fintaneto.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1119. au milieu des bois, à une lieuë de la Roche-sur-Yon, est taxée 80. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. Narbonne. Fontfroide en Languedoc, *Fons frigidus*, fille de Grandeselve. Elle a esté fondée le 5. des Nones de Mars 1145. à quatre lieuës de Narbonne vers le Midy, est taxée 2000. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000 l.

C. Bazas. Font Guillem, *Fons Guillelmi, seu Vvillelmi.* Il y la reforme. Elle a esté fondée en Gascogne, l'an 1147. à quatre lieuës de Langon & à deux de Castel-jaloux, est taxée 66. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

C. Bourges. Fontmorigny ou Fontmorin, *Beatæ Mariæ de Fonte Maurigniaco, seu Moriniaco*, fille de Clervaux. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 6. des Nones de May 1148. ou premier May 1149. en l'Archiprestré de Montfaucon prés le Nivernois, à trois lieuës de la Charité, à sept de Savigny, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Amiens. Foreſtmontier, *sanctæ Mariæ Foresti Monasterii*, fondée l'an 675. au milieu des bois de Cressy, à trois lieuës d'Abbeville, est taxée 300. fl. *aliàs* 400.

vaut

vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Roüen. Foucarmont, *S. Joannis Evangeliſtæ de Montefulcardi*, fille de Savigny. Elle eſt Reguliere & de la reforme, eſt ſituée au païs de Caux lez Foucarmont en Normandie, ſur la R. du Sart, à quatre lieuës d'Aumalle, fondée le 8. des Kalendes d'Aouſt 1130. eſt taxée 50. fl. vaut par an en tout 12000. l.

* B. Arles. Fourquevaux.

C. Nismes. Franquevaux, *Francæ vallès*, fille de Morimond, fondée le 3. des Kalendes de Juin 1143. au Languedoc, à une lieuë de ſaint Gilles, prés l'Eſtang de Scamandre, taxée 40. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

C. Xaintes. Frenade ou la Frenade, *Frenada*, fille d'Obazine; a eſté fondée l'an 1148. ou le 11. des Kalendes d'Octobre 1151. à une lieuë de Coignac, eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 900. l.

* C. Mets. Friſtrof ou Freiſtrouff, jadis de Religieuſes, fille de Morimond en Lorraine, vaut

C. Beauvais. Froidemont ou Frémont, *Frigidi Montis*, fille d'Ourſcamp, à trois lieuës de Beauvais, fondée le 28. Janvier 1134. ou 1140. eſt taxée 133. fl. vaut à l'Abbé 9000. l.

B. Mayence. Fulde, *Fulda*. Elle eſt

entre la France Orientale & la Suisse, elle a esté fondée par Pepin Roy de France, l'an 778. vaut par an

B. Amiens. S. Fuscien aux Bois, *sancti Fusciani in nemore.* Elle est de la reforme, a esté fondée l'an 1105. à une lieuë & demie d'Amiens, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. Strasbourg. Gagenbat, *al. Gagembach.* Elle a esté erigée en Eglise Collegiale en la Ville de son nom, par Clement VIII. le 17. des Kalendes de janvier 1583. Il y a esté uny les Eglises Parroissiales de Villeschenhen, Seusicheliem & Inettenhim, *al. Justatim.* Elle est au delà du Rhin, vis à vis Strasbourg, vaut par an

B. Alby. Gaillac, *sancti Michaëlis Galliaci.* Elle est seculiere, & a esté fondée l'an 972. à quatre lieuës d'Alby, sur la R. de Tarn, est taxée 606. fl. vaut par an à l'Abbé, qui est la premiere Dignité du Chapitre. 6000. l.

B. Coutances. S. Gall, *sanctus Gallus.* Elle est à trois lieuës de Coutances, vaut par an

B. Alby. Ganderic, *Ganderici de sancto Stephano.* Elle est taxée 150. fl. vaut

C. Amiens. Gard ou le Gard, *Gardum,* fille de Cherlieu, en Picardie, sur la gauche de la R. de Somme prés Pecquigny,

fondée le 9. des Kalendes de Juin ou Avril 1139. vaut par an 10000. l.

* B. Tournay. Gandenſe, *ſancti Petri Gandenſis*, taxée 4000. fl.

A. Tours. Gatine ou Gaſtine, *Sanctæ Mariæ de Gaſtina.* Elle eſt de la reforme, à quatre lieuës de Tours, eſt taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. Nantes. Geneſton, *Sanctæ Mariæ Magdalenæ de Geneſtonio, ſeu Genertonio.* Elle eſt de la reforme, à la droite de la R. de Boulogne prés le Lac, à 4. lieuës de Nantes, vers le Poitou, eſt taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé 1000. l.

S. Genis de la Plaine, *voyez* Plaine-ſelve.

A. Paris. Sainte Geneviefve. *Sancta Genovefa Pariſienſis.* Elle eſt elective & triennale. L'Abbé eſt Chef de la reforme, appellée de la Congregation de France. A cauſe de ce elle eſt tres-belle & bien bâtie, & d'une tres-vaſte étenduë. Sa beauté s'augmente tous les jours, par le ſoin des Religieux qui la déſervent, leſquels n'y épargnent rien. Il y a une des plus belles & des plus grandes & amples Bibliotheques de France, renduë telle par le feu Pere du Moulinet Religieux du meſme Ordre, qui eſtoit ſans contredit un des plus ſçavans &

des plus curieux de France, pour ce qui étoit de l'antiquité & de toute autre science. Cette Abbaye estoit taxée 800. fl. & vaut par an 50000. l.

P. Noyon. Genlis, *Genliacum.* Elle a esté de filles, & est de la reforme, à une lieuë de Chauny prés des bois, vaut par an à l'Abbé 2800. l.

A. Mans. S. Georges des Bois, *sancti Georgii de nemore.* Elle est taxée 66. fl. vaut par an à l'Abbé 1000. l.

A. Angers. S. Georges sur Loire, *sancti Georgii ad Ligerim.* Elle est de la reforme, en Anjou, à trois lieuës d'Angers, est taxée 136. fl. vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Auxerre. S. Germain d'Auxerre, *sancti Germani Altissiodorensis.* Elle est en la ville d'Auxerre, & de la reforme, a esté fondée l'an 560. est taxée 500 fl. vaut par an à l'Abbé 14000. l.

B. Paris. S. Germain des Prez, *sancti Germani de Pratis.* Elle est de la reforme, en un Fauxbourg de Paris, à qui elle donne le nom. Les Religieux l'ont bien embellie & la rendent assurément tres-belle; elle est fort Seigneuriale, & vaut par an à l'Abbé 50000. l.

B. Namur. Gibleu ou Giblou, *Gemblacum.* Elle a esté fondée l'an 622. à quatre

lieuës de Namur & cinq de Nivelle, ſur la R. d'Orme, & vaut par an à l'Abbé

P. CLERMONT. S. Gilbert ou Neuf-fontaines, *ſancti Gilberti, ſeu Novem fontium.* Elle a eſté fondée l'an 1150. en la Paroiſſe de S. Didier, ſur la R. d'Andalot en Auvergne prés le Bourbonnois, à trois lieuës de Gannat, à une grande lieuë de ſaint Pourçain. Il y a le Corps de S. Gilbert où il y a une grande devotion, eſt taxée 150. fl. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

S. Gildas, *voyez* S. Guildas, ou Guedas.

* RENNES. S. Gildas. Elle a eſté ſecularisée.

B. VANNES. S. Gildas de Rhuis, *ſancti Gildaſii Rivenſis.* Elle eſt en Bretagne, à 4. lieuës de Vannes prés la mer, eſt taxée 90. fl. vaut par an à l'Abbé 5000. l.

NISMES. S. Gilles. Elle eſt ſecularisée, & eſt au bas Languedoc. Il y a beaucoup de Benefices qui en dépendent. Elle vaut par an à l'Abbé 14000. l.

C. AUCH. Gimont, *Gimontis, ſeu Gimondi*, fille de Bardous. Elle eſt en la Ville de ſon nom, au Comté d'Armagnac, en Gaſcogne, ſur la R. de Gimone, à cinq lieuës d'Auch, vers Thoulouſe; a eſté fondée l'an 1144. eſt taxée 633. fl. ½ vaut par an à l'Abbé 8800. l.

B. Aire. S. Girous en Chalosſey, *ſancti Petri Girontii, ſeu Gerentii.* Elle eſt ſecularisée, eſt en Gaſcogne ſur la R. de Louſt, & à quatre lieuës d'Aire.

* B. Cambray. S. Giſlain ou Guilhain en Celle, *ſancti Giſleni in Cella.* Elle a eſté fondée environ l'an 640. entre Mons en Hainault & Valenciennes, ſur la Riviere de Haiſne, eſt taxée 150. fl. vaut par an

C. Agen. Gondom, *Gondonium, ſeu Gondonia*, fille de Cadoüin. Elle eſt dans un fond ſur la petite Riviere de Leroulza, dans le milieu de la foreſt de ſon nom, eſt taxée 120. fl. a eſté fondée l'an 1123. & vaut par an 4000. l.

* B. Mets. Gorze, *Gorſienſis.* Elle a eſté fondée l'an 765. à cinq lieuës de Mets, eſt ſecularisée, & l'Abbé eſt Prince du S. Empire, eſt taxée 1500. fl. vaut par an

Grace Dieu, *voyez* la Grace Dieu.

Grandm. Limoges. Grandmont, *Grandimontis,* Elle a eſté fondée l'an 1076. en la Marche. Elle eſt Chef de l'Ordre de ſon nom, & dépend & ſon Ordre immediatement du ſaint Siege, eſt taxée 1500. fl. vaut par an 10000. l.

* A. Bezançon. Goylle, *Goillia.* Elle a eſté fondée l'an 1207. au Bailliage d'Aval, Siege de Salins : Elle eſt taxée 66. fl. ½

vaut par an à l'Abbé 3000. l.

P. CHARTRES. Grandchamps ou Grandval, *Grandis campus*, à deux lieuës de Montfort-Lamaury, en l'Isle de France, est taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

C. THOULOUSE. Grandselve, *Grandis silva*, fille de Clervaux, en Gascogne, à quatre lieuës de Thoulouse, fondée l'an 1144. est taxée 4000. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. CARCASSONNE. Grasse. N. D. ou N. D. de la Grasse, *Grassa Beatæ Mariæ, seu Grassiensis, seu Sanctæ Mariæ in Rubine, seu Odurobinæ.* Elle est au pied des Monts de Courbieres, sur la R. d'Orbieu, entre Carcassonne & Narbonne, bâtie par Charlemagne, est taxée 3500. fl. *al.* 3660. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

B. LUÇON. Grenetiere, *de Granateria veteri.* Elle est assez bien bâtie & bien scituée, est taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

B LIZIEUX. Grestain, *Sanctæ Mariæ de Grestano, seu de Grosteno.* Elle est à deux lieuës de Honfleur, est taxée 150. fl. vaut par an à l'Abbé 6500. l.

* P. MALINES. Grimberg ou Grimbergue, *Grimberga, seu Grimbergensis.* Elle est au Brabant, à deux lieuës de Bruxelles. Elle estoit autrefois du Diocese de

Cambray, est taxée 400. fl. vaut

C. Angoulesme. Grosbos, *Grossum boscum.* Elle est Reguliere & fille d'Orbazine ; est taxée 100. fl. fondée l'an 1166. & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

Guay de Launay, *voyez* Lonlay.

B. Nantes. S. Guildas au Bois, *sancti Gildasii in nemore.* Il y a la reforme, à dix lieuës de la mer, deux de la R. de Villaine, & autant de la Ville de saint Brieux; est taxée 100. flo. vaut par an à l'Abbé

B. Lodeves. S. Guillaume, *al.* S. Guillem du Desert, *sancti Guillelmi de Desertis.* Il y a la reforme ; elle a esté fondée l'an 804. en la vallée de Gellon sur l'Eraud. Elle dépend immediatement du saint Siege, & est à deux lieuës de Lodeves, taxée 600. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B Bordeaux. Guistres, *Sanctæ Mariæ de Aquisitio, seu Aquistrensis.* Elle est en une Ville de ce nom en Guyenne, sur la R. de l'Isle prés Xaintonge, à trois lieuës de Libourne vers le Septentrion ; est taxée 65. fl. ; vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. S. Omer. Ham les Lillers en Artois, *Hamnum, seu sancti Salvatoris Hamnensis.* Elle est à cinq lieuës de saint Omer, fondée l'an 1084. est taxée 1100. flo. vaut par an

A. NOYON. Ham. *Mariæ Hamenſis, ſeu Hamum.* Il y a la reforme, eſt à cinq lieuës de Noyon ſur la Riviere de Somme, eſt taxée 800. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

Hambie, *voyez* Ambie.

* STRASBOURG. Haſlac ou Haſlau, *Florentii Monaſterium.* Elle a eſté ſecularisée.

* B. ARRAS. Haſnon, *ſancti Petri Harmenſis, ſeu Haſnenſis.* Elle eſt au Bourg de Stevant ſur la R. de Scarpe, au Comté de Hainaut en Flandre, eſt taxée 2000. fl. vaut par an

* C. GENEVE. Haute Combe, *Altæ Combæ.* Elle eſt en Savoye, entre le Lac de Bourget & le Rhin, fondée l'an 1115. eſt taxée 533. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an

C. LAUZANNE. Haute creſte, *Altæ criſtæ,* fille de Clervaux, fondée l'an 1137. prés Fribourg en Suiſſe.

C. CHAALONS. Haute-fontaine, *Altifontis*, fille de Troisfontaines. Il y a la reforme : elle eſt en Champagne au Vallage, ſur la gauche de la Riviere de Marne, à trois lieuës ſous ſaint Dizier, fondée l'an 1136. eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 532. vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* B. CAMBRAY. Hautmont, *ſancti Petri de Alte monte*, prés la R. de Sambre, à

une lieuë de Maubeuge, vers le couchant d'Hiver, est taxée 120. fl. vaut

* C. Lauzanne. Haute rive, *Alta ripa.* Elle est en Suisse, fondée l'an 1137. prés Fribourg.

* C. Toul. Haute seille, *Alta sylva,* fille de Theuley. Elle est en Lorraine sur la droite de la R. de Vausouse, à une lieuë & demie au dessous de Blanmont ou Blamont, fondée le 25. Avril 1140. & vaut par an

B. Rheims. Hautvilliers, *Altum villare.* Elle est à quatre lieuës de Rheims prés la Marne, fondée l'an 662. est taxée 600. fl. vaut par an à l'Abbé 4500. l.

* B. Strasbourg. Hebermunster ou Apelmonstier, *Apri Monasterium.*

A. Arras. Hennin-Lietard, *Henniacum Lietardi, seu Vergimatensis, vel Ugimatensis,* fondée l'an 1040. Elle est au Comté d'Artois, à trois lieuës d'Arras & deux de Doüay, est taxée 50. florins, & vaut par an

* B. Verdun. S. Henry, *aliàs* S. Airy. *voyez* S. Arig.

A. Paris. Herivaux, *Herivallis, seu Erivallis.* Elle est de la Congregation de France, prés les Dioceses de Beauvais & de Senlis, à une lieuë de Luzarche, à sept de Paris, fondée l'an 1131. taxée 66. fl. ; *al.* 70. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

P. PARIS. Hermieres, *Leominarium, seu Hermerium.* Elle est prés le Dioceſe de Senlis à ſix lieuës de Paris, est taxée 233. fl. fondée l'an 1160. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

B. BEZIERS. S. Hilaire.

B. CARCASSONNE. S. Hilaire, *S. Hilarii.* Elle a eſté fondée par ſaint Hilaire Eveſque de Carcaſſonne en Languedoc, à deux lieuës de Carcaſſonne, est taxée 466. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

S. Hilaire de la Celle, *voyez* Celle.

A. POITIERS. S. Hilaire le Grand, *ſancti Hilarii magni Pictavienſis.* Elle eſt ſecularisée tant au chef qu'aux membres, & est une Egliſe Collegiale à Poitiers, taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$

* P. STRASBOURG. Hombourg, *ſancti Odilis.* Elle a eſté unie à l'Eveſché de Straſbourg.

* B. CAMBRAY. Honnecourt, *S. Petri Honocurtenſis, ſeu Homocurtenſis.* Elle eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ vaut par an à l'Abbé

* B. GRASSE. S. Honorat de Lerins, *ſancti Honorati Lirinenſis.* Elle eſt en Provence en l'Iſle de Lerins, qui eſt auſſi appellée de S. Honorat. L'Ordre de S. Benoiſt y a eſté inſtitué environ l'an 800. eſt taxée 100. fl. vaut par an à l'Abbé

* B. LIEGE. S. Hubert, *S. Humberti,*

seu Andagini. Elle est au Duché de Luxembourg, au milieu de la forest d'Ardennes, vers la R. d'Hommes.

* B. STRASBOURG. Hugeshofen ou Honcour, *sancti Michaëlis Hugonis Curiæ.* Il a esté uny au Monastere de Monialles d'Andelau, & estoit taxée 66. fl. ½

B. NOYON. Humblieres ou Homblieres, *Humberti al. de Homobleriis, seu Humolariis.* Elle est en Picardie au païs de Vermandois, à une lieuë de S. Quentin, taxée 400. flo. *al.* 300. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

Huyron, *voyez* Aurion.

B. BEZIERS. S. Jacques de Beziers, *sancti Jacobi Biterrensis.* Il y a la reforme. Elle est en la ville de Beziers sur la Riviere d'Orbe, est taxée 155. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 800. l.

* A. S. MALO. S. Jacques de Montfort, *sancti Jacobi Montisfortis*, est taxée *cum unitis* 105. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

A. SENS. S. Jacques de Provins, *sancti Jacobi de Provino.* Il y a la reforme: elle est en la ville de Provins en Brie, sur la petite Riviere de Vouzie qui se descharge dans la Marne, est taxée 250. fl. vaut par an à l'Abbé 15000. l.

* B. LIEGE. S. Jacques en la V. de Liege, *sancti Jacobi in urbe Leodiensi.*

* B. Dol. S. Jacut, *sancti Jacuti.* Il y a la reforme : elle eſt prés l'embouchure de la R. d'Arquenon, à cinq lieuës de S. Malo, vers l'Ocean, eſt taxée 228. fl. ; & vaut par an à l'Abbé 5500. l.

* P. Toul. Jandeures, *Jamdunia.* Elle eſt de la reforme & Reguliere, eſt ſituée au Duché de Barrois ſur la R. de Sauls, à trois lieuës de Bar-le-Duc, & vaut par an

A. Sens. Jard ou le Jard, *sancti Joannis de Jardo.* Il y a la reforme : elle eſt en Brie à une lieuë de Melun, fondée l'an 1171. eſt taxée 125. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

B. Luçon. Jars ou Lieu-Dieu en Jard, *Loci Dei in Jardo.* Elle eſt toute ſeule prés la mer, à ſix lieuës de Luçon en Poitou, eſt taxée 150. florins, vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Coutance. Jarſey ou Gerſey, *Jarcienſe.* Elle eſt en une Iſle de ſon nom, dans la mer prés la Normandie, au Païs appellé Cottentin. S. Magloire Evêque de Dol, a eſté enterré en l'Egliſe de cette Abbaye.

P. Amiens. S. Jean lez Amiens, *sancti Joannis in Ambianis.* Elle eſt en la ville d'Amiens, eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 16. à 17000. l.

B. Xaintes. S. Jean d'Angely, *Joannis Angeliacenſis.* Il y a la reforme, a eſté

fondée par le Roy Pepin, elle est sur la R. de Boutonne en la Ville de saint Iean d'Angely, est taxée 1533. fl. ; & vaut par an à l'Abbé 15000. l.

A. Soissons. S. Jean aux Bois, *Sancti Ioannis in Bosco.* Les Religieux de cette Abbaye en sont en possession, par l'échange qu'ils ont fait de leur maison de Royallieu prés Compiegne, Ordre du Val des Ecoliers, pour celle-cy, qui est située à deux lieuës & au milieu de la foreſt de Compiegne, à une de Pierrefont, sur le chemin de Compiegne à Soissons. Elle vaut par an

B. Coutances. S. Jean de Montebourg, *Montis Burgi.* Elle est taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Aire. S. Jean de la Castel. Elle est Reguliere: elle a esté autrefois de saint Benoist, & fondée l'an 1163. par Pierre Comte de Bigorre au Vicomté de Tursan, prés la R. d'Adour, à une petite lieuë d'Aire, vaut par an

S. Jean & S. Eugene, *voyez* S. Eugene.

P. Seez. S. Jean de Falaise, *Sancti Joannis propè Falesiam.* Elle est de la reforme. A cause de ce l'Eglise a esté rebâtie depuis trente ans: elle a esté fondée l'an 1130. prés la R. d'Ante, à dix lieuës de Seez, est taxée 300. flo. & vaut par

an à l'Abbé 2500. l.

B. Laon. S. Jean de Laon, *sancti Joannis Laudunensis*. Il y avoit autrefois des filles. La premiere fondation a esté environ l'an 640. il y a eu des Religieux dés l'an 1129. elle est taxée 3000. fl. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

S. Basile. La Rochelle. S. Jean de Lavoir, *S. Ioannis de Lama, seu de Luina; non reperitur in libris Cancellariæ.*

A. Angers. S. Jean de Melinais, *sancti Ioannis Melinensis*. La mense Abbatiale est unie seulement au College des Jesuites de la Fléche, d'où elle est à une lieuë; elle a esté fondée l'an 1183. estoit taxée 428. fl. & vaut par an 6000. l.

* B. Ypres. S. Jean au Mont, *Sancti Ioannis in monte :* Elle est en la V. d'Ypres, taxée 312. fl. vaut par an

S. Jean de Poitiers, *non reperitur in libris*. Elle est de la collation de l'Evesque, & est seculariſée. Il n'y a plus que l'Abbé sans Chanoines, & vaut par an 800. l.

* A. S. Omer. S. Jean des Prez, *sancti Ioannis Baptistæ in Pratis*. Elle est prés Chocques & Bethune en Artois, est taxée 100. fl. vaut par an

* A. S. Malo. S. Jean des Prez, *sancti Ioannis de Pratis*. Il y a la reforme, elle est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

A. SENS. S. Jean lez Sens, *Sancti Ioannis Senonenſis.* Il y a la reforme : elle a eſté bâtie pour des filles, par S. Heraclite Archevêque de Sens, qui l'eſtoit l'an 507. eſt taxée 500. fl. La menſe Abbatiale eſt unie à l'Archeveſché de Sens, & vaut par an 6000. l.

B. RHEIMS. S. Jean de Rheims.

B. BOULOGNE. S. Jean de Theroüanne, *ſancti Ioannis propè Teruanam.* Elle eſt taxée 312. fl. $\frac{1}{2}$ *al.* 222. fl. $\frac{1}{2}$

A. CHARTRES. S. Jean en Vallée lez Chartres, *ſancti Ioannis in valle.* Il y a la reforme : elle a eſté fondée l'an 1099. par Yves Eveſque de Chartres, eſt taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé 3500. l.

* A. CAMBRAY. S. Jean de Valenciennes, *S. Ioannis Valencenenſis.* Elle a eſté de l'Ordre de S. Benoiſt, & eſt à preſent de celuy de S. Auguſtin, au Hainaut ſur la R. de Leſcaut, taxée 66. fl. $\frac{1}{3}$ vaut

A. SOISSONS. S. Jean des Vignes, *ſancti Ioannis in Vineis.* Elle eſtoit autrefois prés Soiſſons, elle eſt à preſent en la Ville : elle a eſté fondée l'an 1076. eſt taxée 1250. fl. vaut par an 21000. l.

C. RHEIMS. Igny. *Beatæ Mariæ Igimatenſis, ſeu Igniacum*, fille de Clervaux. Elle eſt en Champagne en Tardenois, à cinq lieuës de Rheims, fondée le 4. des

Ides de Mars l'an 1127. eſt taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé 14000. l.

* B. Strasbourg. Inſcuthera, *al. Scutteranum.* Elle a eſté une cellule de l'Ordre de S. Auguſtin, eſt taxée 200. fl.

* B. Strasbourg. Inſcuvartzach, *aliàs* Scuvartzbach, autrefois *Arnoſſaugia.* Elle a eſté ſupprimée l'an 1585. au mois de May, & erigée en un Seminaire de Clercs, eſt taxée 333. fl. ⅓

B. Aleth. Jocou, *Jugum, ſeu Iucumdenſis.* Elle eſt à quatre lieuës d'Aleth, eſt taxée 236. fl. *al.* 225. vaut par an

B. Chartres. Ioſaphat, *S. Mariæ de Ioſaphat.* Il y a la reforme : elle eſt prés de Chartres, fondée par Godefroy qui en eſtoit Evêque l'an 1120. eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

S. Joſſe aux Bois, *voyez* Dompmartin.

B. Amiens. S. Joſſe ſur mer, *S. Iodoci ſuper mare.* Elle eſt prés Montreüil, à une lieuë de la mer, taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B Lyon. Joug-Dieu, *Mariæ de Iugo Dei.* Elle eſt en Beaujollois, prés Villefranche, fondée l'an 1137. par Guichard de Beaujeu, eſt taxée 33. fl. ⅓ & vaut par an 1500. l.

B. Poitiers. S. Joüin de Marne, *ſancti Iovini de Marnis.* Elle eſt à une lieuë de

Moncontour, & taxée 520. fl. $\frac{2}{3}$ *al.* 620. De cette Abbaye dépendent environ 216 Benefices, dont il y a 45 Prieurez, vaut par an à l'Abbé

* P. Toul. Jouvilliers ou Jouvillié, *Ionvillare, seu Ionvillarense.* Elle est elective & de la reforme, fondée l'an 1178. vaut à l'Abbé 6000. l.

C. Sens. Joüy, *Nostræ Dominæ de Ioüy, seu Joiacum*, fille de Pontigny. Il y a la reforme : elle est en Brie dans la foreſt de ce nom, à deux lieuës de Provins, fondée le 14. Aouſt 1124. est taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé 13000. l.

P. Chartres. Joyenval ou Joye en Val, *Gaudium vallis.* Elle a esté fondée par Clovis I. Roy de France, prés saint Germain, à quatre lieuës de Paris, vaut par an à l'Abbé 7000. l.

A. Coutances. Isle ou l'Isle, *Insula*, est taxée 100. fl. vaut à l'Abbé 6000. l.

B. Lyon. Isle-Barbe ou l'Isle-Barbe, *Insula Barbara.* Elle est prés Lyon, à present seculariſée, & estoit taxée 450. fl. *al.* 400. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* C. Toul. Isle en Barrois, ou l'Isle en Barrois, *Sanctæ Mariæ de Insula Barriducis*, fille de S. Benoist. Elle est au Duché de Barrois, fondée le 11. des Kal. de May 1151. est taxée 35. fl. $\frac{1}{3}$

C. Luçon. Isle Chauvet, *Maria de Insula Calveti.* Elle est en une Isle de l'Ocean en Poitou prés la Bretagne, est taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

P. Roüen. Isle-Dieu, *Sancta Maria de Insula Dei.* Elle est de la reforme, & située en une vallée entre deux petites Rivieres prés la foreſt de Lions, à quatre lieuës de Roüen vers le Levant, & à 26 de Paris. Depuis on y a fait un beau Dortoir, est taxée 226. fl. ; vaut à l'Abbé 3000. l.

A. Bordeaux. Isle de Medoc, *S. Petri de Insula de Medulio, seu in Menelio.* Elle est au païs de Medoc, par delà & à dix lieuës de Bordeaux, est taxée 140. fl. & vaut par an 2000. l.

B. Clermont. Issoire, *Isidorum, seu Yssiodorum.* Elle est en Auvergne sur la R. de Cousse prés celle d'Elvare, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 800. l.

B. Bourges. Issoudun, *Sancta Maria de Exolduno, seu Encheldunо.* Elle a esté bâtie dés l'an 984. à huit lieuës de Bourges, vers la Riviere du Teol, fondée l'an 984. Elle est Reguliere, est taxée 100. fl. & vaut en tout 2000. l.

P. Soissons. S. Ived de Braine, *Sanctus Euvodius de Brena.* Elle a esté fondée l'an 1130. à quatre lieuës de Soissons. (Braine est une Ville de Champagne sur la Ri-

viere de Veſle) eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

B. Tours. *S.* Julien de Tours, *Sancti Juliani de Scalaria.* Elle eſt dans la Ville, eſt taxée 400. flo. vaut par an à l'Abbé 7000. l.

A. Meaux. Jully, *Sanctæ Mariæ de Iuliaco.* Elle eſt en l'Iſle de France, unie à la Maiſon des Preſtres de l'Oratoire de Paris. Il y a une Maiſon de ces Preſtres de l'Oratoire : elle eſtoit taxée 55. fl. elle eſt à trois lieuës de Meaux, à neuf de Paris, & vaut par an 4000. l.

B. Roüen. Jumieges, *ſancti Petri de Gemeticis, ſeu Gemmeticis.* Il y a la reforme: elle eſt ſur la droite de la Seine, à cinq lieuës au deſſous de Roüen & deux petites de Caudebec, eſt taxée 2300. fl. vaut par an à l'Abbé 20000. l.

B. Bziers. Juncels ou Jauſſels *de Juncellis.* Elle eſt en Languedoc prés Vicouzan, à deux lieuës de Lodeves, taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé 1200. l.

P. Beauvais. *S.* Juſt, *ſanctus Iuſtus.* Elle eſt ſur les ſources de la R. d'Arc, ſur le chemin de Paris à Amiens, a eſté fondée l'an 1070. & vaut à l'Abbé 6500. l.

Grenoble. *S.* Juſt.

A. Valence. *S.* Juſt.

P. Mets. Juſtmont, *Iuſtus mons.* Elle

est elective & de la reforme, située au Luxembourg, à quatre lieuës de Mets, & vaut par an à l'Abbé

Karolais, *voyez* Charlis.

* B. Cornoüaille. Kimperlé, *Sanctæ Crucis Kimperlæ, seu Carumpellæ.* Elle a esté fondée l'an 550. entre les RR. de Laitta & d'Isotte, est taxée 221. fl. vaut

La Blanche, *voyez* Blanche.

La Boissiere, *voyez* Boissiere.

La Capelle, *voyez* Capelle.

P. Auch. La Case-Dieu, *Casæ Dei.* Elle est à present Reguliere *pro hac vice.* Elle a esté fondée par Frelo & Guillaume Archevesque d'Auch, l'an 1135. est taxée 618. fl. ; vaut en tout 6000. l.

C. Lyon. La Chassagne, *Cassania,* fille de S. Sulpice. Elle a esté fondée le premier Novembre 1162. au Bugey païs de Bresse, à demie lieuë de Charlemont, est taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

La Celle, *voyez* Celle.

La Chaume, *voyez* Chaume.

La Chaise-Dieu, *voyez* Chaise-Dieu.

La Chalade, *voyez* Chalade.

P. Troyes. La Chapelle aux Planches, *Capella ad Plancas*, a esté fondée l'an 1147. à deux lieuës de Troyes, prés le Bourg de Brienne, & à 48 de Paris, vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* C. Bezançon. La Charité, *Charitas.* Elle est Reguliere, fille de Belvaux; elle a esté fondée le 7. des Ides de Decembre 1033. au Comté de Bourgogne, au Bailliage d'Amont, Siege de Gray; est taxée 120. fl. vaut par an 10000. l.

La Clarté, *voyez* Clarté.

La Colombe, *voyez* Colombe.

C. Orleans. La Cour-Dieu, *Beatæ Mariæ de Curia Dei*, fille de Cisteaux, fondée le 2. des Kalendes de May 1118. au païs Orleanois, à sept lieuës d'Orleans, à quatre de Piviers, est taxée 125. fl. vaut par an à l'Abbé 6000. l.

A. Angoulesme. La Couronne, *Corona.* Il y a la reforme; elle est prés Angoulesme du costé du Levant d'Hiver, taxée 73. fl. $\frac{1}{2}$ vaut par an à l'Abbé 6000. l.

La Couture, *voyez* Couture.

C. Langres. La Creste, *Crista*, fille de Morimond: elle a esté fondée en Champagne au Doyenné de Chaumont, le 2. des Kalendes de Juillet 1121. est taxée 200. fl. vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Evreux. La Croix saint Leufroy, *Crux sancti Leofredi, seu Madreacensé:* elle a esté fondée l'an 450. sur la droite de la R. d'Eure, à trois lieuës d'Evreux & autant de la R. de Seine, belle & bien bâtie: elle a esté pour la premiere fois mise en

Commende en faveur de M. Pelot, est taxée 250. fl. & luy vaut 10000. l.

La Faize ou la Faye, *voyez* Fese.

La Fayette, *voyez* Fayette.

La Ferté, *Firmitas*. C. Chaalons. Elle est la premiere fille de Cisteaux. L'Abbé est Pere de l'Ordre. Elle a esté fondée le 15. des Kalendes de Juin 1113. au Duché de Bourgogne, sur la gauche de la R. de Grosne, à trois lieuës de Chaalons ; est elective, taxée 450. fl. & vaut en tout 20000. l.

La Fore de Cambuel bas, *Forum de Campo basso*. B. Bayonne. Elle vaut par an 800. l.

La Frenade, *voyez* Frenade.

La Garde-Dieu, *Custodia, seu Garda Dei*, C. Cahors ; fille d'Obazine. Elle a esté fondée le 11. des Kalendes de Decembre 1150. à cinq lieuës de Cahors, au Quercy, sur la R. de Bargalone, est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Lagny *sancti Petri de Latiniaco*. B. Paris. La reforme y est. Saint Fursy en a esté le premier Abbé qui l'a bâtie, & est mort environ l'an 654. Elle est prés de la R. de Marne. à sept lieuës de Paris ; elle a esté rétablie environ l'an 993. par Haribert Comte de Champagne, est taxée 230. flo, vaut par an à l'Abbé 7000. l.

La Grace de Dieu, *Gratia Dei*, B. Bezançon ; fille de la Charité : a esté fondée

le 8. des Kal. d'Avril 1139. au Bailliage d'Amont, Siege de Baulme. Il n'y a que deux Religieux, & ne vaut à l'Abbé que 1200. l.

La Grace-Dieu, *Gratia Dei*, C. La Rochelle; fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 18. des Kal. d'Avril 1139. au païs d'Aulnis, à trois lieuës de Marans, & vaut par an à l'Abbé

La Grace-Dieu, ou des Lannes. P. Aire. Elle est taxée 333. fl. ⅓ & vaut

La grande Seauve, *V.* Sauve majeure.

La Grenetiere, *voyez* Grenetiere.

La Luzerne ou Lucerne, *Sanctissimæ Trinitatis de Lucerna.* P. Avranches. Elle estoit Reguliere, & a esté mise en Commende en faveur de M. Bigorre, qui en est Abbé. La reforme y est. A cause de ce elle est bien bâtie, y ayant une partie de l'enclos vers la mer, qui en est à une lieuë; elle est à quatre petites lieuës par delà Avranches, sur les limites de ce Dioceſe : elle a esté fondée l'an 1145. est taxée 133. fl. ⅓ & vaut par an à l'Abbé 2200. l.

La Magdelaine de Chasteaudun, *Sanctæ Magdalenæ de Castroduno.* A. Chartres. La reforme y est : elle est en la ville de Chasteaudun sur la R. du Loir, entre le païs Chartrain & le Blaisois, au Comté de Dunois. Elle a esté fondée par Charlemagne à vingt-trois lieuës de Paris, est taxée 200. flo.

&

& vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* A. Cambray. S. Lambert Licien, *Sancti Lamberti Licienſis*, eſt taxée 238. fl.; *al.* 233. & vaut par an

S. Landelin de Creſpin, *voyez* Creſpin.

A. Rheims. Landeve. *Noſtræ Dominæ de Landeviis.* Il y a la reforme: elle eſt prés la R. d'Aiſne, ſur la droite vers le Dioceſe de Verdun, à douze lieuës de Rheims, vaut par an à l'Abbé

* B. Cornoüaille. Landevenech, *Sancti Guignioleti de Landeveneco* Il y a la reforme : elle eſt de l'autre coſté de Breſt ſur la gauche de la Baye, eſt taxée 120. fl. vaut par an 5500. l.

* C. Cornoüaille. Langonet, *Sanctæ Mariæ de Langonio*, fille de Relecq. Il y a la reforme : elle eſt à trois lieuës & demie de Karhais, ſur les limites des Dioceſes de Cornoüaille & de Vannes, fondée le 12. des Kalendes de Juillet 1136. eſt taxée 66. fl.; vaut par an 5000. l.

C. Beauvais. Lannoy, *Lanneium, ſeu Brioſtellum*, fille de Beaubec. Il y a la reforme : elle a eſté fondée le premier Decembre 1137. vaut par an à l'Abbé

C. Cahors. La Nouvelle de Gourdon, *Mariæ de Abbatiâ novâ, propè Gordonium*, fille d'Obazine en Quercy, fondée l'an

1241. ou 1262. est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Evreux. La Noë, *Sancta Mariæ de Noa, seu de Moa*, fille de Joüy. Elle a esté fondée le premier Janvier 1144. entre Evreux & Conches, sur un ruisseau qui va de Conches à Evreux, & à une grande lieuë de cette Ville. Elle est taxée 120. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

A. Poitiers. S. Laon ou S. Lo de Thoüars, *S. Launi vel Laudi Thoarcensis, seu de Thoarchio.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée en la ville de Thoüars en Poitou par Isambert I. Evesque de Poitiers, vers l'an 1115. & dotée par les Seigneurs de Thoüars l'an 1117. est taxée 170. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* B. S. Brieux. Lantenac, *Mariæ de Lanteniaco.* Il y a la reforme, est taxée 80. fl. & vaut par an à l'Abbé 900. l.

* C. Vannes. Lanvaux, *Landæ vallis*, fille de Begard. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 3. des Ides d'Avril 1138. à 4. lieuës au dessus de Vannes, est taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

P. Bayonne. Laonce ou la Honce, *Leunsium.* Elle est au païs de Labour, à une lieuë de Bayonne, & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

La Pieté, *voyez Eſpau.*
La Pieté, *voyez* Rameru.

C. BOURGES. La Prée, *Sanctæ Mariæ de Pratea*, fille de Clervaux, fondée le 6. des Ides de Novembre 1145. à deux lieuës d'Iſſoudun en Berry, taxée 600. fl. vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* A. PERPIGNAN. La Realle, *S. Mariæ de Regali.* Elle eſt ſeculiere, taxée 400. fl. vaut par an à l'Abbé

B. TARBES. La Reaulle ou la Reolle, anciennement appellée Squirs, *ſancti Orentii de Regula.* Elle eſt ſur la Garonne, & aprés avoir eſté détruite par les Danois, elle a eſté rétablie par Gombauld Eveſque de Bazas, & miſe ſous la direction de l'Abbé de S. Benoiſt ſur Loire, eſt taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. LESCAR. La Reaulle ou la Reolle, *ſancti Petri de Regula.* Elle eſt au païs de Bearn, à trois lieuës de Leſcar, eſt taxée 133. fl. ; & vaut par an à l'Abbé

A. POITIERS. La Reaux ou la Reau, *Regalis.* Il y a la reforme. Elle eſt en Poitou prés la Marche, à quatre lieuës de Charroux, & eſt taxée 100. fl. Il y a vingt-un Benefices qui en dépendent, dont il y a treize Prieurez, entre leſquels il y en a deux Conventuels, vaut par an à l'Ab-

bé 6000. l.

C. TROYES. L'Arivour ou Arivour, *Ripatorium seu Arripatorium*, fille de Clervaux, à trois lieuës de Troyes, fondee le 10. ou le 13. Avril 1140. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

La Roche : *voyez* Roche.

A. ANGERS. La Roë, ou Noſtre-Dame de la Roüe, *Rotæ, seu S. Mariæ de Roſco.* Il y a la reforme. Elle eſt en Anjou, à trois lieuës de Craon, eſt taxée 83. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé

B. POITIERS. La Sie ou l'Abſie en Brignon, *de Sede Brignoni.* Elle eſt entre Thoüars & Monſtreüil-Bellay, à une lieuë du Puy Noſtre-Dame, taxée 50. fl. vaut par an à l'Abbé 7000. l.

C. SEEZ. La Trappe, *Domus Dei de Trappa*, fille de Breuil Benoiſt. Il y a une reforme la plus auſtere qui ſoit en France. L'Abbé s'eſt fait Regulier, & mene avec ſes Religieux une vie toute Angelique. Elle eſt au Perche, ſur les limites des Dioceſes d'Evreux & de Chartres, prés les ſources de la R. d'Iton. Elle a eſté fondée le 19. Septembre ou 2. Decembre 1140. elle eſt taxée 133. fl. ½ & vaut en tout 8000. l.

La Val Dieu, *voyez* Vaudieu.

C. RHEIMS. La Val-le-Roy, ou Vaux-le Roy, *Vallis Regis*, fille d'Igny. Elle a

esté fondée en Champagne le 15. ou 5. des Kalendes de Mars 1149. à sept lieuës de Rheims, vers le Nord, est taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé 22000. l.

Le Bec, *voyez* Bec Helloüin.

C. Clermont. Le Bouchet ou Vaulusant, *Boscheum seu Vallis lucida*, fille de Feniers. Elle a esté fondée le 8. des Kalendes d'Avril 1198. à cinq lieuës de Clermont: elle est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

P. Rheims. Le Calvaire prés Charleville. Il y a la reforme

* P. Liege. Leffe au Faux-bourg de Dinan.

Le Gard, *voyez* Gard.

C. Bourges. Le Landais ou Landais, *Beata Maria de Landesio*, fille de Laumone, ou petit Cisteaux. Elle est en Berry prés la Riviere de Nahom, à deux lieuës de Levroux & de Buzançois, fondée le 3. des Kalendes d'Octobre 1129. taxée 200. fl. & vaut à l'Abbé 5000. l.

B. Xaintes. S. Leger ou Ligaire, *sancti Leodegarii*. Elle est en Poitou, à une lieuë de Niort, aux confins de Xaintonge; elle est taxée 150. flo. & vaut par an à l'Abbé

A. Soisson's. S. Leger de Soissons, *sancti Leodegarii Suessionensis*. Elle a esté

fondée en la ville de Soissons par saint Gauzlein Evêque, l'an 1129. est taxée 166. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé qui est presentement Regulier 1500. l.

C. Angers. Le Loroux, *Beatæ Mariæ de Oratorio*, fille de Cisteaux. Elle est en Anjou, à trois lieuës de Saumur, fondée le 18. des Kalendes d'Octobre 1121. taxée 250. flo. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

* A. Toul. S. Leon de Toul, *S. Leonis.* Elle est en la ville de Toul. Le Prieur Claustral est Curé, la Cure estant annexée à son Prieuré, qui dépend de l'Abbaye, laquelle vaut à l'Abbé 300. l.

* Strasbourg. S. Leonard prés la ville d'Aubernay. Elle est sécularisée.

C. La Rochelle. S. Leonard des Chaumes, *sancti Leonardi*, fille de Beüil; elle a esté fondée l'an 1168. à une lieuë de la Rochelle, au païs d'Aunix, a esté du Dioceſe de Xaintes, & vaut par an à l'Abbé 1800. l.

S. Leonard de Corbigny, *voyez* Corbigny.

S. Leonard de Ferrieres, *voyez* Ferrieres.

A. Limoges. S. Leonard de Noblac, *sancti Leonardi de Nobiliaco.* Elle est en la ville de saint Leonard en la Marche, sur la Riviere de Vienne. Elle ne passe pour-

tant que pour un Prieuré Conventuel, qui vaut par an

C. Valence. Leoncel, *Maria de Leuncello*, *vel Liuncello*, fille de Bonnevaux. Elle est au Dauphiné à 3 lieuës de Romans sur Issere, fondée le 10. des Kalendes de Septembre 1137. taxée 66. fl. ⅔ & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

Les Chambons, *voyez* Chambon.

* C. Namur. Le Jardinet, *Jardinetum, al. Hortulus*, fille de Cisteaux. Elle a esté de filles l'an 1317. & d'hommes l'an 1430. Elle est en la Seigneurie de Liege sur la R. de Heuse, & vaut par an

Lerins, *voyez* S. Honorat.

Les Chasteliers, *voyez* Chasteliers.

C. Tarbes. L'Eschelle-Dieu ou l'Escale-Dieu, *Scala Dei*, fille de Morimond. Elle est au païs de Bigorre, fondée le 7. Octobre 1137. taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

Lespau, *voyez* Espau.

Les petits Chasteliers, *voyez* N. Dame en l'Isle de Ré.

Les Pierres, *voyez* Pierres.

B. Coutance. Lessay, *Sanctæ Trinitatis de Exaquio*. Elle est à quatre grandes lieuës au delà de Coutance, prés la mer, vers le Nord; est taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 15000. l.

Leſtanche, *voyez* Eſtanche.

Leſterp, *voyez* Eſterp.

Leſtoille, *voyez* Eſtoille.

C. Evreux. L'Eſtrée ou Meſnil de l'Eſtrée en Normandie, fille de Pontigny. Elle a eſté fondée l'an 1144. ſur la gauche de la R. d'Aure, à une lieuë de Dreux. Il n'y a aucuns Religieux. Tout le revenu eſt uny à l'Evêché de Kebec, & elle vaut en tout 7500. l.

Les Trois Rois, *voyez* Lieu croiſſant.

Le Vœu ou N. Dame du Vœu à Cherbourg, *voyez* Cherbourg.

* B. Cambray. Leuze, *Lutoſa.* Elle a eſté fondée en Hainaut environ l'an 742. par Gerard Comte de Bourgogne & de Hainaut & Duc de Brabant, & dediée à S. Pierre & S. Paul. Elle eſt maintenant ſecularisée ſous le titre de S. Badilon de Leuſe, & vaut

B. Rieux. Lezat, *Sancti Petri Lezatenſis, ſeu de Pede laxato.* Elle eſt ſur la R. de Garonne & celle de l'Auriege, au bas Comté de Foix, à trois lieuës de Thoulouſe, fondée environ l'an 840. Elle eſtoit autrefois du Dioceſe de Thoulouſe. Elle eſt taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

Les Relecqs, *voyez* Relecq.

Les Roches, *voyez* Roches.

* B. Cambray. Lieſſes en Hainault,

Latitia. Elle est à demy sur la R. d'Hespre, à une demie lieuë d'Avesne, vers le Levant, & vaut par an

* C. Bezançon. Lieu croissant, ou les trois Rois, *Locus crescens, seu Tres Reges,* fille de Lucelan ou Lutzell. Elle est au Comté de Bourgogne, a esté fondée le 29. Novembre 1134. & vaut par an

C. Amiens. Lieu Dieu, *Locus Dei,* fille de Foucarmont. Elle a esté fondée le 3. des Kalendes de Fevrier 1190. ou 1191. prés Gamaches en Ponthieu, sur la R. de Brede, & vaut par an à l'Abbé

P. Luçon. Lieu-Dieu en Jard, *Loci Dei in Jardo.* Elle est en bas Poitou vers la mer, à sept lieuës de Luçon, est taxée 150. fl. & vaut par an 1000. l.

C. Rhodes. Lieu Dieu ou le Loc Dieu, *Locus Dei*, fille de Dalon. Il y a la reforme. Elle a esté fondée en Roüergue le 12. des Kalendes d'Avril 1123. ou 3. des Ides de Novembre 1134. est taxé 240. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Soissons. Lieu Restauré, *Locus Restauratus.* Elle est sur la R. d'Autonne prés de Crespy en Valois, fondée l'an 1140. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Lieuroy, *voyez* Loroy.

Lieu Saint, *voyez* Septfontaines.

* C. Cambray. Lieu S. Bernard, *Loci*

sancti Bernardi super Scaldim. Elle est taxée 880. fl. & vaut par an

P. Boulogne. Liques, *Licum, seu Likeum.* Elle est ancienne, située à trois lieuës de Calais, à une demie d'Ardres, vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Evreux. Lire ou la Lire, *Maria de Lira.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1045. sur la gauche de la R. de Rille, prés de trois lieuës de l'endroit où elle se perd, à neuf au delà d'Evreux en Normandie. Elle est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 20000. l.

A. Paris. Livry, *Sancta Maria de Livriaco in Alneto.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1186. à trois lieuës de Paris, sur le chemin de Brie, & vaut par an à l'Abbé 3500. l.

A. Coutance. S. Lo, *sancti Laudi.* Il y a la reforme. Elle est en la Ville de son nom sur la R. de Vire en Normandie, taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

*B. Cambray. Lob ou Lobbes, *sancti Petri Lobiensis, seu Laubii.* Elle a esté fondée l'an 640. prés la R. de Sambre, sous la domination de Liege, est taxée 300. fl. & vaut par an

B. Chartres. S. Lomer de Blois, *sancti Launomari Blesensis, seu Laudomari.* Il y a

la reforme. Elle a esté bâtie par S. Lomer l'an 565. en la ville de Blois sur la Loire, est taxée 1520. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* B. METS. Longperriere, Longeville, *sancti Martini Glandvensis*. Il y a la reforme de S. Vanne. Elle est Reguliere, située prés S. Avold, taxée 500. fl. & vaut par an

C. SOISSONS. Longpont, *Longi pontis*, fille de Clervaux. Il y a la reforme. Elle a esté fondée à trois lieuës de Soissons, au bord de la foreſt de Rez en Valois, le 3. ou le 5. des Nones de Mars 1131. est taxée 550. fl. & vaut par an à l'Abbé 30000. l.

P. RHEIMS. Longvay, *de Longo vado*. Il y a la reforme. Elle vaut par an à l'Abbé

C. LANGRES. Longuay, *B. Virginis de Longo vado*, fille de Clervaux. Elle est elective par le Monastere ; a esté fondée le 4. des Nones de Mars 1149. à 5. lieuës de Langres, & vaut par an 4000. l.

B. BAYEUX. Longues, *Beatæ Mariæ de Longia, seu de Longis*. Elle est prés Bayeux, au païs de Bessin, fondée l'an 1165. taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. BOULOGNE. Longvilliers, *Mariæ de Longo villari*, fille de Savigny. Elle estoit autrefois du Dioceſe de Teroüenne, & a

eſté fondée le 8. des Kalendes d'Avril 1135. à deux lieuës de Monſtreüil en Boulenois; eſt taxée 44. fl. *al.* 133. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. MANS. Lonlay ou Longley, *Mariæ de Lonlayo, ſeu Lonleyo, vel de Longo lato.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 1020. prés de Domfront ſur la Riviere d'Egrene, en un gros Bourg de ce nom qui porte titre de Baronie, & où il y a marché deux fois la ſemaine. Elle eſt taxée 250. fl. & vaut par an à l'Abbé 5500. l.

Loroux, *voyez* le Loroux.

C. BOURGES. Loroy ou Lorroix, *Locus Regius*, fille de la Cour Dieu. Elle a eſté fondée le 8. des Kalendes de May 1128. ou 1129. prés la Chapelle Damgillon en Berry, eſt taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé 3500. l.

* C. TOURNAY. Los ou Loüanges, *Sanctæ Mariæ de Laude*, fille de Clervaux. Elle a eſté fondée le 18. des Kalendes de Janvier 1146. ou 1149. à une lieuë de Liſle en Flandre, ſur la droite de la R. d'Eulle; eſt taxée 200. fl. & vaut par an

AIRE. S. Loubs, Lombe, ou Louboüer, *S. Laborii, vel Leborii.* Elle eſt en Gaſcogne au Bourg de Turſan, à deux lieuës d'Aire, vers le Couchant d'hyver. Elle a eſté ſecularisée depuis long-temps,

& vaut par an à l'Abbé

A. TROYES. S. Loup de Troyes, *S. Lupi Trecensis.* Il y a la reforme. Elle est en la ville de Troyes, taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

* MALINES. Louvain, *Lovanii.* Elle est en Brabant sur la Riviere d'Isle, & vaut par an

B. OLERON. Luc ou de Luc, *S. Vincentii de Luco.* Elle est en Bearn, à 2 lieuës d'Oleron. Il y a des Barnabites, est taxée 150. fl. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

* C. BASLE. Lucelan ou Lutzell, *Lucella vel Lucis cella*, fille de Bellevaux. Elle a esté fondée le 8. des Kalendes d'Avril 1124. en la haute Alsace, au Comté de Ferrette; est taxée 69. fl. & vaut par an à l'Abbé 2200. l.

B. BEAUVAIS. S. Lucien, *S. Luciani.* Il y a la reforme, qui a bien bâty & rétably cette Maison, qui est au dessus & prés de Beauvais, sur le Terrain petite Riviere qui passe en partie dans la Ville. Elle est à seize lieuës de Paris, a esté rétablie environ l'an 586. par Chilperic II. Elle est taxée 3000. fl. & vaut par an à l'Abbé 20000. l.

* A. TOUL. Luneville, *S. Remigii de Lunavilla.* Elle est en une Ville de ce nom en Lorraine prés la R. de Meurte, taxée 122. fl. & vaut par an

* B. Sisteron. Lure, *Lura.* Elle eſt en Provence ; a eſté fondée l'an 1172. & vaut à l'Abbé 3000. l.

* B. Bezançon. Lure ou Ludres, *Leutra, ſeu Lura.* Elle a eſté fondée par Clotaire II. l'an 611. au Comté de Bourgogne, à trois lieuës de Luxeüil vers la R. de Lougom ; taxée 62. fl. vaut par an à l'Abbé

* B. Bezançon. Luxeüil ou Luxeu, *S. Petri de Luxolio, ſeu Luxovio.* Elle eſt ſur un ruiſſeau en une Ville du meſme nom de Lure, à ſept lieuës, & preſque ſur le chemin de Paris (dont elle eſt éloignée de cent lieuës) à Befort, entre l'Alſace, la Lorraine, & la Franche-Comté. Elle a eſté fondée par S Colomban l'an 590. Elle eſtoit autrefois Souveraine, & a encore de tres-beaux droits : elle eſt taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

* B. Treves. Luxembourg, ou Sainte Marie, ou ſaint Pierre de Munſter à Luxembourg, *Sancta Maria Luxemburgenſis.* Elle eſt maintenant en la Ville, ſur la Riviere d'Albits, où elle a eſté transferée en la Paroiſſe de S. Jean, du lieu appellé Munſter, qui en eſtoit proche, & qui a eſté entierement ruiné par les guerres. Elle vaut par an

P. Roüen, Macheroux ou Marcheroux,

Marchasium Radulphi. Elle est Reguliere & de la Reforme, située au Vexin François prés Chaumont, à quatorze lieuës de Paris, vaut en tout 3000. l.

B. XAINTES. Madion ou Masdion, *Sanctæ Mariæ de Masdion.* Elle vaut par an à l'Abbé 200. l.

B. PARIS. S. Magloire, *S. Maglorii*, est unie à la mense de l'Archevêché de Paris, & la mense Conventuelle possedée par les Prestres de l'Oratoire. Elle est au Fauxbourg saint Jacques, a esté fondée par le Roy Hugues Capet, l'an 975. estoit taxée 317. florins.

* LEON. S. Mahé de Fineterre, *S. Matthæi, seu Matthiæ in finibus terræ.* Il y a la reforme. Elle est en Bretagne à cinq lieuës de Brest, est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 2600. l.

Maison-Dieu, *voyez* Noirlac.

B. POITIERS. S. Maixant, S. *Maxentii, seu Maxentii Cellulæ.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 507. en une Ville de son nom au haut Poitou, renommée pour la manufacture des serges de S. Maixant, sur la R. de Seure Niortoise, & rétablie par Louys le Debonnaire; est taxée *cum unitis* 1226. fl. $\frac{1}{2}$; & vaut par an à l'Abbé 16000. l.

C. CHALONS. Maizieres, *de Maceriis.*

fille de la Ferté. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 8. des Ides de Decembre 1132. à une lieuë & demie de Beaune, au Duché de Bourgogne, est taxée 320. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. CLERMONT. Manlieu, *Magni loci.* Elle a esté fondée par S. Genés Evesque de Lyon, vers l'an 660. dans l'Auvergne, à la droite & à trois lieuës de la Riviere d'Allier, est taxée 321. fl. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

Mansiade, *voyez* Mazan.

* B. TOUL. S. Mansuet ou Mansuy lez Toul, *S. Mansueti extra muros.* Elle est bien bâtie & à la moderne, est taxée 233. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

C. CAHORS. S. Marcel, *sancti Marcelli,* fille de Cadoüin. Elle a esté fondée en Quercy le 12. des Kalendes d'Avril 1130. est taxée 50. fl. & vaut à l'Abbé 2500. l.

Marcheroux, *voyez* Macheroux.

* B. ARRAS. Marchiennes, *S. Rictrudis de Marchenis, seu Marchianis.* Elle est en Flandre prés la Riviere de Scarpe, au païs des Vvallons, est taxée 500. fl. & vaut par an

C. AUTHUN. Marcilly, *Requies Beatæ Mariæ de Marcilliaco*, fille de Fontenet. Elle a esté fondée pour des Religieuses au

mois de Fevrier 1239. à une lieuë d'Avalon, au Duché de Bourgogne, & vaut par an à l'Abbé

B. CAHORS. Marcillac ou Marsillac, *Marciliacum*, *al. Martiliacum*. Elle est en Quercy, à quatre lieuës de Cahors, sur la Riviere de Sile, est taxée 166. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

* A. ARRAS. Mareüil ou Mareul lez Arras, *S. Amandi Mareoli.* Sainte Berthilde y est honorée : Elle est Reguliere, située prés la R. de Scarpe au bas du Mont S. Eloy, & vaut par an

Mareüil, *voyez* Moreüil.

P. AUXERRE. S. Marien lez Auxerre, *sancti Mariani.* Elle est entierement ruinée, & à cause de ce elle a esté transferée au Presbytere de l'Eglise Paroissiale de Nostre-Dame de la Dehors ou Ladore, qui est en la Ville d'Auxerre ; est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* P. TOUL. Sainte Marie aux Bois, *sanctæ Mariæ in Bosco.* Elle est de la reforme. Elle vaut par an à l'Abbé

* P. TOUL. Sainte Marie du Pont à Mousson, *sanctæ Mariæ Mussiponti.* Elle est Reguliere, de la Reforme, & vaut par an

B. TOURS. Marmoustier, *Majoris Mo-*

nasterii. Il y a la reforme. Elle dépend immediatement du saint Siege, & a esté bâtie prés de Tours par S. Martin Evesque de cette Ville. Elle est considerable tant pour le grand nombre de collations de ses Benefices, que pour la magnificence de ses bâtimens à la moderne, & depuis peu faits par les Reformez. Elle est taxée 7000. fl. & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

* B. Cambray. Maroilles ou Marolles, *Humberti, al. B. Mariæ de Maricollis.* Elle est en Hainaut prés Avesnes, est taxée 100. fl. & vaut par an

B. Limoges. S. Martial de Limoges, *sancti Martialis Lemovicensis.* Elle a esté seculariſée & erigée en Eglise Collegiale. La premiere Dignité est l'Abbé, dont les Bulles sont taxées 1130. fl. & qui a de revenu par an 5000 l.

A. Troyes. S. Martin des Aires, *sancti Martini de Arcis, seu Adris.* Il y a la reforme, elle est taxée 160. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Authun. S. Martin lez Authun, *sancti Martini Æduensis.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée & bâtie par la Reine Brunechilde ou Brunehault, qui y est enterrée; elle est taxée 316. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

A. Beauvais. S. Martin de Ruricourt

ou aux Bois, *ſancti Martini in Boſco, ſeu Ruricurtenſis.* Il y a la reforme. La menſe Abbatiale eſt unie au College des Jeſuites de Paris ; elle eſt taxée 400. flo. & vaut par an 7000. l.

* B. METS. S. Martin aux Cheſnes. *voyez* Longperriere.

A. AMIENS. S. Martin aux Jumeaux, *ſancti Martini de Gemellis.* Il y a la reforme. Elle eſt à Amiens, unie à l'Eveſché, taxée *cum unitis* 700. fl. & vaut par an

B. CHAALONS. S. Martin d'Huyron ou Orion, *ſancti Martini de Orione.* Elle eſt taxée 333. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. LAON. S. Martin de Laon, *ſancti Martini Laudunenſis.* Elle eſt la premiere Pairie de l'Ordre, fondée l'an 1124. On aſſure que le bras de S. Laurent Martyr y eſt tout entier : elle eſt taxée 1500. flo. & vaut par an à l'Abbé 25000. l.

B. LIMOGES. S. Martin lez Limoges, *ſancti Martini Lemovicenſis.* Elle eſt prés de Limoges, & à preſent poſſedée par des Feüillans ; elle a eſté fondée l'an 1012. eſt taxée 120. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. METS. S. Martin lez Mets, *ſancti Martini propè Metas.* Elle eſt prés de

Mets de l'autre costé de la Mozelle, fondée par le Roy Sigebert, taxée 200. fl. & vaut par an

* B. Treves. S. Martin prés les murs de Treves, *sancti Martini propè muros Trevirenses.* Elle est taxée 300. fl. & vaut par an

A. Nevers. S. Martin de Nevers, *sancti Martini Nivernenſis.* Il y a la reforme. Elle est en la Ville de Nevers sur la Riviere de Loire, à une grande lieuë du conflant de celle d'Allier qui y tombe dans la Loire. Elle a esté fondée par Hervé Baron de Donzy, & Mathilde de Courtenay sa femme; elle est taxée 100. flo. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Roüen. S. Martin lez Pontoise, *sancti Martini propè Pontisaram.* Il y a la reforme. Elle est sur la Riviere d'Oise. Elle a esté fondée l'an 1050. & S. Gaultier en a esté le premier Abbé; est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. Seez. S. Martin de Seez, *Sancti Martini Sagienſis.* Elle est elective, triennale & unie à la Congregation de S. Maur, & on la pretend exceptée du Concordat fait entre Leon X. & François premier. Elle est à Seez, où elle a esté fondée dés l'an 1060. par Roger Comte de Montgommery; est taxée 350. fl. & vaut par an 30000. l.

B. Langres. S. Martin prés Tonnerre,

. Molome, *ſancti Martini propè Tornorum, vel Melugdenſis, ſeu Molundenſis.* lle eſt dans l'Archidiaconé de Tonnerre, rés la Riviere d'Armanton, eſt taxée 300. fl. : vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* B. Tournay. S. Martin de Tournay, *ancti Martini Tornacenſis.* Elle eſt en la ille de Tournay, eſt taxée 4000. fl. & vaut ar an à l'Abbé 13300. l.

Tours. S. Martin de Tours, *S. Martini Turonenſis.* Elle a eſté bâtie par ſaint Brice Eveſque de Tours, & depuis ſeculariſée, dont la premiere dignité eſt reünie à la Couronne.

S. Martin de Troarn, *voyez* Troarn.

B. Rieux. Mas d'Azil, *Manſi Agilii, vel Manſi Azyli, ſeu Manſi Arelis, aliàs Manſi Arilis.* Elle eſt au Comté de Foix dans le Languedoc, eſt taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Thoulouse. Mas Garnier ou Granier, *al.* S. Pierre de la Cour, *Manſi Granenſii, al. ſancti Petri de Curte :* Elle eſt fille de S. Michel de la Cluſe en Piedmont, eſt taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. Bourges. Maſſay, Maçay ou Macey. *Maſſaium, Maſſiacum, ſeu Maciacum.* Elle a eſté fondée par Charlemagne, entre Vierzon & Graçay en Berry, eſt taxée 120. fl.

& vaut par an à l'Abbé 4500. l.

A. La Rochelle. Mauleon, *Sanctissimæ Trinitatis de Malo-Leone.* Il y a la reforme. Elle est dans le haut Poitou; elle a environ cent Benefices de sa collation, est taxée 100. flo. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Paris. S. Maur des Fossez, *Mauri de Fossatis.* Elle est seculariſée, & unie à l'Archeveſché.

B. Angers. S. Maur sur Loire, *Mauri suprà Ligerim.* Elle est Reguliere, & a esté fondée par S. Maur en Anjou, l'an 542. entre Angers & Saumur, à quatre lieuës d'Angers, est taxée 150. fl. & vaut par an

S. Maurice, *voyez* Carnoüet.

B. S. Flour. S. Maurice ou S. Mauris. Elle est en haute Auvergne, à trois lieuës du Quercy, sur la petite R. de Celle, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* A. Syon. S. Maurice d'Agaune en Vallais, *S. Mauricii Agaunenſis*, est taxée 250. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Agen. S. Maurin, *S. Mauritii.* Il y a la reforme. Elle est à quatre lieuës d'Agen vers le Levant, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

Clu. Clermont. Mauzac ou Mozac, *Manſiaci, vel Mauziaci.* Elle est en Auvergne à demie lieuë de Riom, où il y a plusieurs Corps Saints qui y reposent;

ſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abé 2000. l.

* B. Treves. S. Maximin de Treves *anctti Maximini extra muros Trevirenſes*, ſt taxée *cum unitis* 453. fl. ½ & vaut par n

C. Vienne. Mazan, *Manſiada, ſeu Manſtada*, fille de Bonnevaux. Elle eſt n Vivarez, où elle a eſté fondée le 3. des des ou des Kalendes de Novembre 1119. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* B. S. Malo. S. Mean, Méen, Melaine, ou Mehaen de Gaël, *S. Mevenni, ſeu Melani.* Elle eſt en une Ville à qui elle donne le nom, ſur le commencement de la petite Riviere de Men, eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. Bourges. Meaubec, *de Mille becco.* Elle eſt en Berry entre Argenton & Maizieres, eſt unie à l'Eveſché de Kebec avec les Benefices en dépendans, eſtoit taxée 150. flo. & vaut par an pour la menſe Abbatiale 3000. l.

B. Soissons. S. Medard ou S. Mard lez Soiſſons, *Sancti Medardi Sueſſionenſis.* Elle dépend immediatement du ſaint Siege, a eſté fondée par le Roy Clotaire l'an 557. eſt taxée 2200. flo. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

C. Clermont. Megemont, *Medius*

mons, fille de Cisteaux. Elle est en Auvergne, a esté de filles, & vaut par an à l'Abbé

B. Limoges. Meimac ou Memice, *Manica*, *Mernica*, *Meimaca*, *vel Meimacum.* Elle est en Limosin, à sept lieuës de Tulles, du costé du Septentrion, est taxée 150. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* B. Rennes. *S.* Melaine de Rennes. *S. Melanii.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée au Fauxbourg de Rennes l'an 630. par Salomon Roy de Bretagne, est taxée 1016. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* C. Nantes. Meleray, *Beatæ Mariæ de Mellereio*, *vel Melerio*, fille de Pontron. Il y a la reforme. Elle est en Bretagne, à huit lieuës de Nantes, entre les Rivieres de Loire & de Villaine, vers le Maine, sur la source de la Riviere d'Adon; a esté fondée le 5. des Kalendes ou des Nones d'Aoust 1145. est taxée 106. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 3300. l.

Melinois ou Melinais, *voyez S.* Jean de Melinais.

A. Chaalons. *S.* Memmie ou *S.* Memje de Chaalons. Il y a la reforme. Elle est dans un Faux-bourg de Chaalons, est taxée 800. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

B. Clermont. Menat, *de Menato olim Menastensis Cellula.* Elle a esté bâtie en

Auver-

Auvergne par saint Menelée son premier Abbé, prés le Bourbonnois, sur la Riviere de Sioule, à sept lieuës de Clermont, vers le Septentrion; est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 15000. l.

C. Poitiers. Mercy-Dieu ou la Mercy-Dieu, *Maria de Misericordia Dei*, fille de Chaalis. Il y a la reforme, & a esté fondée le 15. des Kalendes d'Octobre 1151. sur la Riviere de Gartempe en Poitou, à une lieuë de la Rochepozay, à trois & demie de Chastellerault, & à 80. de Paris. Elle est bien située & tres-bien bâtie, est taxée 50. l. & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Orleans. S. Mesmin ou S. Maximin de Micy, *sancti Maximini Miciacensis*. Elle est à une lieuë au dessous d'Orleans, à la gauche de la Loire, & sur la droite de la petite R. de Loirette. Elle est tres-belle & bien bâtie, est taxée 200. fl. La mense Conventuelle est possedée par des Feüillans, & celle de l'Abbé luy vaut 12000. l.

B. Luçon. S. Michel en l'Herm ou en l'Aire, *S. Michaëlis in Eremo*. Elle est au bas Poitou, prés la mer. Le Roy dispose des Prieurez & Benefices simples qui en dépendent, & les Cures sont à collation des Ordinaires. Elle a esté unie au College Mazarin, ou des quatre Nations à Paris. Elle estoit taxée 500. flo. & vaut par

an 30000. l.

B. LAON. S. Michel en Thieraſche, *S. Michaëlis in Theraſcia.* Elle a eſté fondée ſur la R. d'Oiſe l'an 1269. au deſſus de Hirſon, à deux lieuës d'Aubenton prés la Champagne, eſt taxée 500. flo. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. LANGRES. S. Michel de Tonnerre, *S. Michaëlis de Tornodoro.* Elle a eſté fondée prés la ville de Tonnerre, l'an 980 en Champagne, prés la Bourgogne, & ſur la R. d'Armanſon. Le corps de ſaint Thierry Evêque d'Orleans y repoſe, & y eſt precieuſement conſervé. Elle eſt taxée 240. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. VERDUN. S. Mihel, *S. Michaëlis de S. Michaële.* Elle eſt Reguliere & de la Congregation de S. Vanne, ſituée en la Ville de ſon nom en Lorraine, ſur la Meuze, eſt taxée 686. fl. $\frac{1}{2}$ & vaut en tout

* C. LYON. Mirat ou le Miroir, *Beatæ Mariæ de Miratorio.* Elle a eſté fondée en la Breſſe Chalonnoiſe, les Nones de Septembre 1131. à une lieuë de Cuſeau, & depuis unie à l'Abbaye de Ciſteaux, dont elle eſtoit fille. Elle eſtoit taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$

P. BAYONNE. Mirebel, *ſancti Georgii de Mirabello.*

B. CHAALONS. Miremont, Miraumont, ou Moiremont, *ſancti Calocerii de Mirau-*

monte, vel Maurimonte, seu Morimonte. Elle est en Champagne, à une lieuë & demie de sainte Menehould, est taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* P. Toul. Mirevaux ou Mureau, *Mirævallis, seu Mirevallis*, fille de Septfontaines. Il y a la reforme. Elle est située en Bassigny, dans les terres de France, prés Neufchasteau, & à 69 lieuës de Paris; est taxée 200. florins, & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. Bourges. Miseray, *S. Nicolai de Miserayo.* Elle a esté fondée à deux lieuës de Chastillon sur Indre, vers l'an 1112. par Gilbert, Hugues, Albert & Amalfrede, Gentilshommes demeurans dans l'étenduë de la Seigneurie de Buzançois. Elle est taxée 150. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

B. Cahors. Moyssac, *Moissiacum.* Elle a esté bâtie par Clovis I. du nom, Roy de France, dés l'an 506. dediée & rétablie en l'honneur de S. Pierre, l'an 1065. Elle est en Quercy prés la Riviere de Tarn, en une Ville du mesme nom, à neuf lieuës de Thoulouse, est taxée 4000. fl. Elle a esté sécularisée par le Pape Paul V. le 7 Juillet 1618. Elle vaut par an à l'Abbé (qui est le Chef du Chapitre) rendu à Paris & par quartier 19000. l.

* B. Gand. Moissac ou Mont-Blandin.

Elle a esté fondée à Gand vers l'an 610. à la priere de S. Amand, par Sigebert Roy d'Austrasie, & vaut par an

B. Langres. Molesme, *Beatæ Mariæ mollis Monasterii, al. Molismensis.* Il y a la reforme. Elle est sur la R. de Leigue en la Ville de son nom, dans le Senonois, prés les Herisséy ou les Ricey. Elle a esté fondée l'an 1075. S. Robert y a pris l'habit de Religieux, ses Reliques y sont en grande veneration. Elle est taxée 4000. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

Molôme, *voyez* S. Martin prés Tonnerre.

* B. Strasbourg. Momenster, *Mauri Monasterium*, est taxée 50. fl. & vaut par an

Monestier S. Chaffre, *voyez* S. Chaffre.

P. Chaalons. Montcets, *de Montcellis.* Elle est Reguliere. Elle vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Lizieux. Montdée ou Montdieu, *Mons Dei.* Il y a la reforme. Elle est en un assez beau Païs à deux lieuës de Bayeux, vers le Midy. Il y a de beaux bâtimens, & tres-reguliers. Elle vaut par an à l'Abbé 14000. l.

C. Chaalons. Monstiers en Argonne, *Monasterii in Argona, vel de Monasteriis,* fille de Troisfontaines. Elle a esté fondée le

4. des Kalendes de Juin 1147. en Champagne, à trois lieuës de sainte Menehould; est taxée 58. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. CHAALONS. Monstier en Dern ou Montirander, *Dervum, seu Dervense Monasterium.* Elle est au Perthois, Province de Champagne; a esté dotée l'an 685. par le Roy Childeric, est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

B. TROYES. Monstier la Celle, *Cella sancti Petri Trecensis.* Elle a esté fondée par S. Frodebert l'an 650. est taxée 1000. fl. *al.* 1600. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

Clu. POITIERS. Monstier neuf, *Monasterii novi Augustoriti Pictonum.* Elle a esté fondée par Isambert Evêque de Poitiers, l'an 1066. dotée l'an 1068. par Guy Geoffroy Comte de Poitiers; & encore bien davantage l'an 1077. par Guillaume Geoffroy son fils, Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine; elle est taxée 700. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. TROYES. Monstier-Ramey, *Arremarum, vel Arremarense Monasterium.* Elle a esté fondée par un saint Prestre nommé Adremar, l'an 847. sur la R. de Berse, à quatre lieuës de Troyes vers le Levant d'Hiver; est taxée 2000. fl. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. LANGRES. Monstier S. Jean, *Reomaus,*

vel Reomus, seu Reomaense, aut Reomense Monasterium, al. Monasterium S. Joannis Reomensis. Il y a la reforme, & est en la Ville de son nom, en l'Archidiaconé de Tonnerre, en Auxois, à deux lieuës de Semur. Elle a esté fondée par S. Jean son premier Abbé, & dotée l'an 500. par Clovis premier Roy Chrestien son contemporain, est taxée 2016. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

Montaignes, *voyez* Entremons, taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$

* A. Bezançon. Mont-Benoist, *Mariæ montis Benedicti.* Elle est au Bailliage d'Aval, Siege de Pontarlier. Quoy qu'elle ne se trouve point au Registre de la Chancellerie Apostolique, elle est neantmoins taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Coutance. Montebourg, *Montis Burgi.* Elle est en la Ville de son nom en basse Normandie, sur le haut d'une montagne, prés la R. d'Orne, à une lieuë de Valogne, & à 72. de Paris. Elle a esté fondée par Baudoüin de Revers, envron l'an 1050. sous l'Evesque Gaufroy, & dotée du temps de l'Evêque Richard par Guillaume le Conquerant Roy d'Angleterre, Duc de Normandie, vers l'an 1125. est taxée 606. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

Mont S. Eloy, *voyez* S. Eloy au mont.

Montflabon, *voyez* Flabemont.

A. VALENCE. Montfleur de Propey, *Montis floris.*

* A. S. MALO. Montfort, *al.* Montfort la Canne, *ſancti Jacobi Montis fortis.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 1152. par Guillaume Seigneur de Montfort, à cinq lieuës de Rennes vers le Couchant, eſt taxée 105. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. ARLES. Montmajour lez Arles, *Montis majoris cum unitis.* Il y a la reforme. Elle eſt proche & par delà Arles, en Provence, à 150 lieuës de Paris, eſt taxée 1759. flo. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

A. AVRANCHES. Montmorel, *Noſtræ Dominæ Montis-morelli.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 1180. par Jean de Haſcoüet de Subligney, eſt taxée 143. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. CARCASSONNE. Montolivet ou Montoliou, *Noſtræ Dominæ montis olivi, vel olivarum.* Elle eſt ſur la R. d'Alzon, à 3 lieuës de Carcaſſonne, eſt taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. CLERMONT. Montpeyroux, *Montis Petroſi*, fille de Bonnevaux en Auvergne, aux confins de Foreſt, à deux lieuës & demie de Thiers, fondée les Ides d'Avril 1126. eſt taxée 250. flo. & vaut par an à

à l'Abbé 2000. l.

B. Noyon. Mont S. Marc.

* C. Bezançon. Mont sainte Marie, *Montis sanctæ Mariæ*, fille de Clervaux au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Aval, Siege de Pontarlier, au pied du mont Jura, prés Nozeret, fondée le 7. des Kalendes de Fevrier 1197. ou Juillet 1218. est taxée 250. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

* B. Cambray. Mont S. Martin, *Mons sancti Martini.* La mense Abbatiale est unie à l'Archevêché de Sens pour l'indemniser de l'erection de Paris en Metropole. Elle n'est pas éloignée des sources de la R. de l'Escaut, & est à demie lieuë du Catelet. Elle vaut par an 12000. l.

B. Avranches. Mont S. Michel sur la mer, *Montis sancti Michaëlis in periculo maris.* Il y a la reforme. Elle est sur un roc assez élevé, qui lors du flux est entouré de la mer; & quand il est retiré, on y va à pied sec par une chaussée. On dit qu'il a esté entouré de plaines & de bois, & que peu à peu la mer a tout ruiné, & l'a reduit comme il est. Cette Abbaye a esté fondée par le Roy Childebert, l'an 709. sous le saint Evêque d'Avranche Autbert, à qui l'Archange S. Michel apparut en ce lieu; elle est taxée 400. flo. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. Noyon. Mont S. Quentin, *Montis*

ſancti Quintini. Il y a la reforme, & eſt à demie lieuë de Peronne, ſur le penchant du mont de ſon nom, fondée vers l'an 643. eſt taxée 400. flo. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

* A. CAMBRAY. Monts en Hainault, ou Sainte Marie du Mont, *Noſtræ Dominæ montium.* Il y a la reforme. Elle eſt ſur la R. de Trulle ou Troüille, & vaut par an à l'Abbé

B. POITIERS. Moreaux.

C. LA ROCHELLE. Moreilles, *Morolliæ, ſeu Moroliæ*, fille de Clervaux en Poitou, entre Luçon & Maillezais, à quatre lieuës de Marans, jadis du Dioceſe de Maillezais, fondée le 6. des Ides de Septembre 1152. vaut par an à l'Abbé

C. LANGRES. Mores, *Moræ*, fille de Clervaux. Elle a eſté fondée le 4. des Ides de Septembre 1153. en Champagne, à huit lieuës de Troyes, & vaut par an à l'Abbé

B. AMIENS. Moreüil, *Vedaſti de Morolio.* Elle eſt Reguliere, & en un Bourg du meſme nom ſur le chemin d'Amiens à Montdidier, & à 29 lieuës de Paris; eſt taxée 200. fl. & vaut en tout 3500. l.

B. SENS. Morigny, *Morigniacum.* Elle eſt prés Eſtampes, fondée l'an 1106. ſur la R. de Loët; eſt taxée 465. fl. & vaut par an à l'Abbé 2500. l.

C. Langres. Morimond, *de Morimonte, seu Morimundo.* Elle est la quatriéme fille de Cisteaux, & elective. L'Abbé est Pere de l'Ordre. Elle a esté fondée le 7. des Kalendes de Juillet 1115. au païs de Bassigny en Champagne, sur les limites & sur un ruisseau qui passe au milieu, & fait la separation de la Champagne & de la Lorraine. Elle est à six lieuës de Langres, & à soixante de Paris; est taxée 1400. fl. & vaut en tout par an 20000. l.

* B. Basle. Mornac ou Murbach, *Mornacum, al. Morlar, seu Murbacum.* L'Abbé est Prince du Saint Empire, Seigneur de la ville de Murbach, éloignée de trois lieuës de celle de Colmar. Cette Abbaye dépend de la France, est taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Roüen. Mortemer, *Mariæ de Mortuo mari*, fille d'Ourscamp. Elle est en Normandie dans un vallon, environnée de tous costez de la foreſt de Lyhons, à une lieuë de Lyhons, autant d'Escoüys, & de 20. de Paris; a esté fondée le premier Novembre 1134. ou 1136. est taxée 33. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. Reims. Mouzon, *Sanctæ Mariæ de Mozonio.* Elle est en Champagne en la Ville de ce nom, fondée sur la Riviere de Mozelle l'an 971. par Adalberon Arche-

vesque de Rheims, taxée 850. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. Toul. Moyen Moustier, *Medianum Monasterium.* Elle dépend immediatement du saint Siege, & est Reguliere & de la reforme de S. Vanne : elle est à deux lieuës de S. Dié & à une de Ravon, située au milieu de quatre Abbayes ; elle a esté diminuée d'une partie de ses revenus pour servir à fonder le Noviciat des Jesuites de Nancy, est taxée 120. fl. & vaut par an

Mozac, *voyez* Mauzac.

Nismes. Mozy. Elle est sécularisée.

S. Nabor, *voyez* S. Avold.

B. Vabres. Nantz, *S. Petri de Nanto, seu Nantensis, vel Nantenensis.* Elle est en Roüergue sur la R. de Dourbie, à trois lieuës de Milhau, est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B. Poitiers. Nanteüil en Vallée, *de Nantolio.* Il y a vingt-deux Benefices qui en dépendent, parmy lesquels il n'y a qu'un seul Prieuré. Elle est sur les petites Rivieres de Lor & d'Argent, est taxée 200. flo. & vaut par an à l'Abbé 3200. l.

B. Chartres. Neaufle le Vieil, *de Nealfa veteri.* Elle est du Gouvernement de l'Isle de France, à une lieuë de Montfort-Lamaury, est taxée 120. florins, & vaut

par an à l'Abbé 3000. l.

B. Troyes. Nesle la Repoſte, *Sanctæ Mariæ de Nigella abſcondita.* Elle eſt en Brie prés Villenoce, eſt taxée 200. flo. & vaut par an à l'Abbé

Neuf-fontaines, *voyez* S. Gilbert.

Neurembourg, *voyez* Nourembourg.

B. Rheims. S. Nicaiſe de Rheims, *ſancti Nicaſii Rhemenſis.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 820. Le Chapitre de la Sainte Chapelle de Paris joüit du revenu de la menſe Abbatiale, & de ceux des Prieurez en dépendans, pour le dédommager de la remiſe qu'il a faite en l'année 1641. entre les mains de Loüis XIII. des droits qu'il avoit ſur tous les Archevêchez & Evêchez qui ſont à la nomination du Roy. Cette Abbaye eſtoit taxée 1000. flo. & vaut par an 14000. l.

B. Angers. S. Nicolas lez Angers, *ſancti Nicolai Andegavenſis.* Elle eſt au Fauxbourg d'Angers, fondée l'an 1020. eſt taxée 450. florins, & vaut par an à l'Abbé 15000. l.

S. Nicolas d'Aroaiſe ou en Arroüaiſe, *voyez* Arroüaiſe.

B. Laon. S. Nicolas aux Bois, *ſancti Nicolai in Boſco.* Elle eſt en la foreſt de Coucy, à 2 lieuës de Creſpy en Laonnois, eſt taxée 80. fl. & vaut par an 10000. l.

* P. YPRES. S. Nicolas de Furnes, *ſancti Nicolai Furnenſis.* Elle eſt Reguliere & elective, fondée l'an 1120. dans la ville de Furnes, dont la moitié en releve; eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé

S. Nicolas de Monſtier en der, *voyez* Monſtier en dern.

S. Nicolas des Prez, *voyez* Ribemont.

* A. TOURNAY. S. Nicolas des Prez, *Sancti Nicolai de Pratis, propè Tornacum.* Elle eſt à preſent en la Ville, a eſté fondée l'an 1125. eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé

* A. VERDUN. S. Nicolas des Prez, *ſancti Nicolai de Pratis.* Elle eſtoit prés Verdun, & à preſent elle eſt dans la Ville. Elle vaut par an à l'Abbé

* P. UTRECHT. S. Nicolas de Middelbourg, *Sancti Nicolai Middelburgenſis.* Elle a eſté fondée l'an 1156. & vaut par an à l'Abbé

A. LA ROCHELLE. Nicœüil ou Nicœil, *Niolium, ſeu ſancti Vincentii de Niolio.* Elle eſt en bas Poitou prés Fontenay le Comte, où elle a eſté fondée l'an 1068. par Ayrauld Gaſſedener Seigneur du lieu & de Vouvant ſur Antiſe. Il y a environ quarante Benefices qui en dépendent, parmy leſquels il y a treize Prieurez ſimples. Elle eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé

Nisors, *voyez* Beuediction de Dieu.

B. Laon. Nogent sous Coucy, *Nostræ Dominæ de Nogento.* Il y a la reforme. Elle est est en Picardie, sur la R. d'Ellette, à trois lieuës de Soissons, est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Poitiers. Noaillé ou Noüaillé, *de Nobiliaco.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée à trois lieuës de Poitiers par Loüis le Debonnaire, vers l'an 830. est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 900. l.

B. Tours. Noyers, *Sanctæ Mariæ de Nuceriis, seu de Nucariis.* Il y a la reforme. Elle est en Touraine, sur le bord & à la droite de la R. de Vienne, & non loin de celle de Creuse; elle est à demie lieuë du Port de Piles, à trois lieuës & dans le Bailliage de Chinon, & à quatre petites de Chastellerault, est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

C. Bourges. Noirlac ou Maison de Dieu, *Domus Dei, vel Niger lacus*, fille de Clervaux. Elle est en Bourbonnois sur la Riviere de Cher, fondée le 6. des Kalendes de Novembre 1136. taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 66. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

Noirmonstier, *voyez* Blanche, ou la Blanche.

* A. Geneve. Nostre-Dame d'Abondance, *Beatæ Mariæ de Abundantia.* Elle

eſt au Duché de Chablais, voiſine du Bugey, ſur la R. de Durance, & aujourd'huy tenuë par des Feüillans qui y furent établis à la perſuaſion & ſollicitation de S. François de Sales, Evêque & Prince de Geneve; eſt taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. PERPIGNAN. N. Dame d'Arles, *B. Mariæ Arularum* : eſt taxée 400. flo. & vaut par an à l'Abbé

* C. TOURNAY. N. Dame de Baudelle, *B. Mariæ de Baudello*; eſt taxée 66. flo. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

* A. NANTES, N. Dame de Bourg prés Pornid, *B. Mariæ de Burgo propè Porundum*. Elle eſt prés Nantes, taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

N. Dame de Carbon blanc, *voyez* Bonlieu.

A. POITIERS. N. Dame de Celles ou Selles, *Cella ſanctæ Mariæ, ſeu B. Mariæ de Sellis*. Elle eſt à cinq lieuës de S. Maixant vers le Midy; eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

N. Dame de Chaage, *voyez* Chaage.

N. Dame de la Chapelle aux Planches, *voyez* Chapelle aux Planches.

N. Dame de Conſolation, *voyez* Chancelade.

N. Dame de Gourdon, *voyez* la Nouvelle de Gourdon.

N. Dame de la Garde, *voyez* Garde.

N. Dame de Loroux, *voyez* Loroux.

* A. Perpignan. N. Dame d'Espan ou Esperan, *B. Mariæ de Sperano, seu Esperano.* Elle vaut à l'Abbé

* A. Liege. N. Dame de Liege, *Beatæ Mariæ Vallis Scholarium Leodiensis.* Il y a la reforme ; elle est Reguliere, & vaut par an

C. Xaintes. N. Dame en l'Isle de Ré, *aliàs* les petits Chasteliers, *B. Mariæ de Reaco*, fille de Pontigny, fondée en l'Isle de Ré vis à vis la Rochelle, au mois de May 1156. Elle a esté unie à la Maison de l'Oratoire de la ruë saint Honoré à Paris, l'an 1625. est taxée 100. fl. & vaut par an 7000. l.

* B. Treves. N. Dame des Martyrs prés Treves, *Beatæ Mariæ ad Martyres,* Elle a esté fondée l'an 694. & vaut par an à l'Abbé

N. Dame de Monts en Hainault, *voyez* Monts.

N. Dame de Mont-Benoist, *voyez* Mont-Benoist.

N. Dame de Parde ou Parede, *voyez* Pimbe.

A. Bayeux. N. Dame du Val, *B. Mariæ de Valle.* Elle a esté fondée l'an 1155. prés

Condé sur Noireau, & le Diocese de Seez, à sept lieuës de Caën, sur un ruisseau, à la droite & prés la R. d'Orne, est taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé 1200. l.

* C. Apt. N. Dame du Val Sainte Croix, *al.* Val sainte, *B. Mariæ Vallis S. Crucis, seu Vallis sanctæ*, fille de Silvecane. Elle est en Provence, fondée l'an 1188. taxée 33. flo. ½ & vaut par an à l'Abbé

C. Paris. N. du Val, *Vallis B. Mariæ*, fille de la Cour de Dieu. Elle est entre Pontoise & l'Isle-Adam, à huit lieuës de Paris, fondée le 17. des Kalendes de Decembre 1143. Elle est entierement unie à la Maison des Feüillans de la ruë S. Honoré à Paris, qui y ont une Communauté. Elle estoit taxée 900. fl. & vaut par an en tout

A. Chaalons. N. Dame de Vertus, *B. Mariæ de Virtute, seu de Virento.* Elle est en Champagne, en la Ville à qui elle donne le nom, à six grandes lieuës de Chaalons; est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 1200. l.

N. Dame du Vœu, *voyez* la Valasse.

Noüaillé, *voyez* Noaillé.

Noüe, *voyez* la Noë.

* B. Strasbourg. Novillaren ou Neovveiler, *aliàs* Noveville. Elle a esté secularisée, & erigée en Eglise Collegiale.

* C. Strasbourg. Nouvembourg ou Neuvembourg, *Novum castrum, seu Neoburgum*, fille de Bellevaux, en la basse Alsace, en l'Isle de la Riviere de Moteu, à une lieuë & demie de la Ville de Haguenau, fondée le 17. des Kalendes d'Avril 1130. & vaut par an

C. Limoges. Obasine ou Obazine, *Obacina, seu Obazina*, fille de Cisteaux, en Limosin, fondée le 16. ou le 6. des Kalendes d'Octobre 1140. taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé

* A. Namur. Ognies, *Ogniacum*. Elle est sur la R. de Sambre prés de Nivelle en Brabant, a esté autrefois du Dioceſe de Liege, & vaut par an à l'Abbé

A. Authun. Oigny, *B. Mariæ de Orneyo, seu Ungiaco*. Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1106. prés les sources de la R. de Seine, & à cinq lieuës de Chastillon sur Seine, vers le Midy; est taxée 53. fl. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. Bourges. Olivet, *de Oliveto*, fille de la Cour-Dieu. Elle a esté fondée en Berry le 13. des Kalendes de Fevrier 1144. sur la gauche de la Riviere de Cher : à deux lieuës de Romorantin, & à cinq de Vierzon, est taxée 120. fl. *al.* 200. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. Soissons. Orbais, *S. Petri de Orbato*,

ſeu Orbaco. Elle a eſté fondée ſur la R. de Melun, aux confins de la Brie & de la Champagne, à cinq lieuës de Chaſteau-Thierry, par S. Regule Archeveſque de Rheims, qui vivoit environ l'an 680. qui y eſt enterré, & dont les Reliques y ſont en veneration. Godeſcalc homme illuſtre dans l'Antiquité, & dont la memoire eſt tres-reconnuë parmy les Sçavans, en a eſté Abbé. Elle eſt taxée 550. fl. & vaut par an à l'Abbé 5500. l.

B. Luçon. Orbeſtier, *S. Joannis de Orbiſterio.* Elle a eſté fondée en bas Poitou, Paroiſſe de Chaſteau-d'Olonne, à deux lieuës de Talmond, l'an 1007. par Guillaume IV. Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou. Elle eſt taxée 80. flo. & vaut par an à l'Abbé

Ordache, *voyez* Verdache, ou Vvrdache.

S. Oriens de la Reolle, *Voyez* la Reaulle.

* C. Treves. Orval, *Aurea vallis*, fille de Trois fontaines. Elle eſt dans le Luxembourg, à trois lieuës de Montmedy, entre Montmedy & Arlon. Elle a eſté unie à l'Ordre le 6. ou le 8. des Ides de Mars 1131. eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

B. Roüen. S. Oüen de Roüen, *S. Audoëni.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée à Roüen par Clotaire I. Roy de France, vers l'an 534. Elle est tres-bien bâtie, & l'Eglise est une des plus belles de France. Elle est tres-recommandable, tant par son revenu, que par le grand nombre de Benefices qui dépendent de sa collation. Elle est taxée 4000. fl. & vaut par an à l'Abbé 50000. l.

C. Noyon. Ourscamp ou Orcamp, *Sanctæ Mariæ de Ursicampo*, fille de Clervaux. Il y a la reforme. Elle a esté fondée en la foreſt d'Esgue, le 10. Decembre 1129. sur la gauche de la R. d'Oise, à une lieuë au dessous de Noyon, en la place d'un ancien Oratoire de S. Eloy; est taxée 1800. fl. & vaut par an à l'Abbé 50000. l.

S. Oyant de Joux, *voyez* S. Claude.

C. Agen. Painic, *de Painhaco.* Elle est taxée 70. fl. On ne la trouve point.

* A. S. Malo. Painpont, *Panis pontis,* Il y a la reforme, & une grande devotion à la sainte Vierge. Elle a esté fondée l'an 1231. à neuf lieuës de Rennes, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

C. Limoges. Palais ou le Palais N. Dame, *B. Mariæ de Palatio*, fille de Dalon, en Poitou, fondée le 3. des Nones de Février 1162. est taxée 130. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

AIRE. Pandel ou Pampo, *voyez* cy-deſſous Pimbe.

* C. BASLE. Pairis, *Paris*, fille de Lucelan ou Lutzell, en la haute Alſace, au pied du mont de Voſge, ſur la gauche de la Riviere de Vvais, à quatre lieuës & demie de Colmar, fondée l'an 1138. vaut par an

* A. BEZANÇON. S. Paul de Bezançon, *S. Pauli Biſuntinenſis.* Elle eſt en la Ville de Bezançon; a eſté fondée vers l'an 1060. Le premier Abbé a eſté, ſelon Chifflet Aicard, mort l'an 1077. L'Abbé eſt le premier aux Eſtats de Franche-Comté, aprés l'Archevêque & le haut Doyen. Elle eſt éloignée de cent lieuës de Paris, eſt taxée 700. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

P. SENS. S. Paul ſur Vanne lez Sens, *ſancti Pauli.* Elle a eſté fondée l'an 1221. proche de Sens. par Pierre de Corbeil Archevêque de Sens, ſur la Riviere de Vanne. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

P. S. PAUL TROIS-CHASTEAUX. *S. Pauli Tricaſtinenſis.* Elle eſt taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé

* P. VERDUN. *S. Pauli extra muros.* Il y a la reforme. Elle a eſté de l'Ordre de S. Benoiſt, & a paſſé à l'Ordre de Premontré environ l'an 1221. ſous Albert Evêque de Verdun; elle eſt taxée 200. fl. & vaut

par an à l'Abbé

A. S. Flour. Pebrac, *Vipernenſis, ſeu Pipernenſis, vel Piperacenſis, aut ſanctæ Mariæ de Piperaco, al. Pebraco.* Il y a la reforme. Elle eſt prés & à la gauche de l'Allier, vers le Vellay; elle a eſté fondée l'an 1062. prés Langeac, par S. Pierre de Chavanon Archipreſtre de Langeac : elle eſtoit autrefois du Dioceſe de Clermont, & eſt maintenant de celuy de S. Flour; elle eſt taxée 103. flo. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. Perigueux. Peiroux, Peyrouſe, ou la Peyrouze, *Petroſa*, fille de Clervaux. Elle a eſté fondée les Ides d'Aouſt 1153. en Perigord, eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

B, Mans. Pelice, Pliſſe, ou la Pelice, *B. Mariæ de Pelitia, vel Pellicea.* Elle eſt au Maine, prés le Perche & la Ferté-Bernard, autrefois dépendante de l'Abbaye de Tyron, qui y a encore droit de viſite. Elle a eſté fondée l'an 1205. eſt taxée 65. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. Agen. Perignac ou Perignhac en Gaſcogne, *Paxigniacum, ſeu Peringhacum,* fille de Bonnefont, fondée l'an 1157. au païs d'Agenois, prés la Ville de Montpezat; eſt taxée 75. flo. & vaut par an à l'Abbé

P. Angers. Perray ou le Perray neuf,

Perredium, *seu Perretum novum*. Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1189. au païs d'Anjou, prés le Maine, à une lieuë de Sablé; elle vaut par an à l'Abbé 2500. l.

C. Mans. Perseigne, *B. Maria de Perseegnia*, fille de Cisteaux. Il y a la reforme. Elle est au Maine, en la foreſt de ſon nom, où elle a esté fondée le 11. des Kalendes d'Aouſt 1145. est taxée 73. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Auche. Peſſans, *Peſſanum*. Elle est taxée 150. flo. *aliàs* 40. & vaut par an à l'Abbé

Peyrouſe ou la Peyrouſe, *voyez* Peiroux.

S. Pharon. *voyez* S. Faron.

A. Bordeaux. S. Pierre en l'Iſle de Medoc, *ſancti Petri de Inſula in Meduslio*. Elle est taxée 169. fl. & vaut par an à l'Abbé

A. Auxerre. S. Pierre, *al.* S. Pere d'Auxerre, *ſancti Petri Antiſſiodorenſis*. Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 749. est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 1800. l.

* B. Tournay. S. Pierre de Bourg, *S. Petri Vvindeburgenſis*. Elle est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Chaalons. S. Pierre aux Monts de Chaalons, *ſancti Petri ad montes*. Elle a

esté fondée l'an 1006. est taxée 1350. fl. & vaut par an à l'Abbé 1200. l.

B. CHALONS. S. Pierre de Chalons, *sancti Petri Cabilonensis.* Elle a esté fondée l'an 589. est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

S. Pierre de Corbie, *voyez* Corbie.

B. SEEZ. S. Pierre sur Dive, *Sancti Petri super Divam.* Elle est sur la Riviere de Dive, fondée l'an 1040. à six lieuës de la mer & autant de Caën, est taxée 800. flo. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. TARBES. S. Pierre, S. Pere ou S. Pé de Generes, *sancti Petri de Generosio.* Elle est aux pieds des Pyrenées, sur la R. de Gave de Pau, à cinq lieuës de Tarbes; est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* C. VANNES. S. Pierre, *sancti Petri.* Elle est prés la mer & la Riviere de Villaine, & vaut par an à l'Abbé

B. SENS. S. Pierre le Vif lez Sens, *sancti Petri Vivi Senonensis.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 507. est taxée 700. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

MASCON. S. Pierre de Mascon, *S. Petri Matisconensis.* Elle est seculariſée.

B. SENS. S. Pierre ou S. Pere de Melun, *sancti Petri de Meloduno.* Il y a la reforme. Elle est en la Ville de Melun, fondée l'an 981. sur la R. de Seine, à dix lieuës au dessus

de

de Paris. Elle est taxée 700. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* A. METS. S. Pierre du Mont ou S. Pierre au Mont, *al.* S. Pierre-mont, *S. Petri montis.* Elle a esté fondée l'an 1099. est taxée 200. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. LE PUY. S. Pierre de la Tour. Elle est en la Ville du Puy en Vellay, où elle a esté fondée l'an 993. & vaut par an à l'Abbé 400. l.

B. CHARTRES. S. Pierre ou S. Pere en Vallée lez Chartres, *S. Petri in Valle.* Il y a la reforme. Elle est sur la droite de la R. d'Eure au dessous de Chartres, où elle a esté fondée environ l'an 954. Elle est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 15000. l.

B. VIENNE. S. Pierre de Vienne, *S. Petri foris portam.* Elle estoit autrefois hors la Ville, & à present elle est dedans. Elle a esté sécularisée tant au Chef qu'aux membres, par le Pape Paul V. en faveur de Pierre des Barres Abbé du lieu & ses successeurs. L'Abbé confere les six Dignitez & les dix-huit Canonicats de cette Eglise; pour les pouvoir obtenir, il faut faire preuve de noblesse de quatre races. Elle est taxée 369. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 5500. l.

C. BOURGES. Pierres ou les Pierres, *de Petris*, fille d'Aubepierre. Il y a la refor-

me, & est Reguliere. Elle a esté fondée le 4. des Ides de Juin 1149. en l'Archidiaconé de la Chastre, prés Culant en Berry; est taxée 63. flor. ½ & vaut par an en tout 6000. l.

* C. Turin. Pignerol, ou Sainte Marie de Pignerol. Elle est possedée par des Feüillans, & a esté fondée le
par Adelhaide Comtesse de Suze, à un quart de lieuë de Pignerol. Il y a un beau, magnifique & ancien bâtiment qui la rend recommendable, & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Aire. Pimbes ou Pimbou, *B. Mariæ de Pimbo.* C'est à present une Eglise Collegiale à trois lieuës & sur le chemin d'Aire à Pau, qui vaut par an à l'Abbé

C. Poitiers. Pin ou le Pin, *B. Mariæ de Pinu, seu de Pinis*, fille de Pontigny. Elle a esté fondée le 4. des Kalendes d'Octobre 1141. en un vallon fort étroit & profond, au travers duquel passe un ruisseau qui va à Poitiers, qui en est à deux lieuës. Elle est Reguliere & de la reforme; à cause de ce elle sera tres-belle, quand les bâtimens que l'on y fait seront parachevez. Elle est taxée 66. fl. ½ & vaut en tout 6000. l.

Pieté Dieu, *voyez* Lespau ou Espau.

A. Bourges. Pleinpied ou Plainpied, *S. Martini Pleni-pedensis, seu plani vel*

pleni pedis. Elle a eſté fondée ſur la R. d'Auron à deux lieuës de Bourges, par Richard Archevêque de Bourges, vers l'an 1085. Elle eſt taxée 107. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Bordeaux. Pleineſelve ou S. Geniez de la Plaine, *Planæ Sylvæ.* Elle eſt en l'Archipreſtré de Blaye, où elle a eſté fondée l'an 1148. par Godefroy Archevêque de Bordeaux; elle vaut par an à l'Abbé 1200. l.

Pelice, *voyez* La Pelice.

B. Narbonne. S. Polycarpe, *S. Polycarpi.* Elle eſt à deux lieuës d'Aleth, eſt taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. Aire. Pontaut, *Pontis alti*, fille de Joüy. Elle a eſté fondée le 8. des Ides de May 1151. en Gaſcogne, à quatre lieuës d'Aire, ſur la Riviere de Luy & les confins du Bearn, eſt taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Auxerre. Pontigny, *Pontiniacum, ſeu Pontigniacum:* Elle eſt elective & reguliere, & la ſeconde fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée le premier Juillet 1114. à quatre lieuës d'Auxerre, ſur la gauche de la R. de Serin, eſt taxée 300. fl. *al.* 400. & vaut en tout 16000. l.

* C. Metz. Pontiffroy, *Pons Thieffridi, ſeu Theofredi, vel Pons frigidus, al. S. Georgius*, fille de Villers Bethnach, fondée

premierement l'an 1232. *al.* 1320. à la Porte de Mets, & depuis en 1572. transferée en la Ville & dans l'Eglise Paroissiale de S. Georges. Elle est en Regle, & vaut par an en tout 3000. l.

B. CHARTRES. Pontlevoy, *B. Mariæ de Pontilevio, seu Ponte levio, aut leviato.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1035. aux confins du Blaisois par delà la Loire, à 5 lieuës d'Amboise; est taxée 333. fl. ⅓ & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

C. ANGERS. Pontron, *Pons Oltranus, seu B. Mariæ de Ponte Altronii*, fille de Loroux, fondée le 9. des Kalendes de Juin 1134. en Anjou, à six lieuës d'Angers, est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

* A. NANTES. Pornid, *S. Mariæ de Pornidio.* Elle est dans les Marais salez à la gauche de la Loire, au Duché de Retz, vers l'Ocean, à quatorze lieuës de Nantes & à cinq de Machecou; est taxée *cum unitis* 133. fl. ⅓ & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. LANGRES. Poultieres, Poutiers ou Potiers, *Pultariarum, seu de Pulteriis.* Elle est prés de la Seine, le Mont Lassois ou de Rousillon & Chatillon, où elle a esté fondée vers l'an 860. par Gerard Comte de Rousillon & Berthe sa femme, qui y sont enterrez; elle est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Lizieux. Preaux, *S. Petri de Pratellis.* Il y a la reforme. Elle eſt ſur la R. de Riſelle, à une lieuë de Ponteau de mer en Normandie, où elle a eſté fondée l'an 1033. eſt taxée 700. flo. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

C. Limoges. Pré Benoiſt ou le Pré Benoiſt, *B. Mariæ Virginis de Prato Benedicto*, fille de Dalon; elle a eſté fondée l'an 1140. en la Marche, ſur la R. de Creuſe, eſt taxée 66. fl.; & vaut par an à l'Abbé 600. l.

P. Laon. Premonſtré, *S. Joannis Baptiſtæ Præmouſtratenſis.* Elle eſt Reguliere, elective & Chef de l'Ordre de Premonſtré, ſituée à une lieuë & en la foreſt de Coucy, dans un vallon & un marais ſi profond, que l'on ne peut voir cette Abbaye qu'on n'en ſoit à la porte. Elle occupe toute la profondeur du vallon; elle eſt taxée 2250. fl. & vaut en tout par an 40000. l.

* C. Vannes. Prieres, *Noſtræ Dominæ de Precibus*, fille de Buzay. Il y a la reforme, & eſt Reguliere. Elle eſt à l'embouchure de la R. de Villaine, à trois lieuës de la Roche-Bernard, & à cinq de Vannes, où elle a eſté fondée l'an 1252. eſt taxée 1500. fl. & vaut en tout par an 2000. l.

B. Noyon. S. Prix en Vermandois. *S. Præjecti in Viromandeſio*, *al. S. Priſci* Elle a eſté fondée par Albert II. Comte de

Vermandois, l'an 940. prés la Ville de saint Quentin sur Somme, & y a esté transferée en 1475. du temps du Roy Loüis XI. quand pour fortifier cette Ville on détruisit cette Abbaye. Elle est taxée 133. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 800. fl. & vaut par an à l'Abbé 700. l.

C. Sens. Prüilly ou Preüilly, *de Prulliaco, seu Pruleïo*, fille de Cisteaux. Il y a la reforme. Elle a esté fondée en Brie le 15. des Kalendes de Septembre 1118. à 2 lieuës de Bray sur Seine; est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Tours. Pruilly ou Preüilly, *de Pruliaco, vel Pruleïo.* Elle est en une V. de son nom en Touraine sur la Riviere de Claye, à deux lieuës de la Rochepozay, où elle a esté fondée l'an 1001. par Ecfroy Seigneur de Pruilly & de la Rochepozay; est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* B. Treves. Pruim, *S. Salvatoris de Pruina, seu Pruimense Monasterium.* Elle est prés la R. de Pruim, entre Imbourg & Treves, & à sept lieuës Germaniques de cette derniere Ville, en la foresť d'Ardenne. L'Empereur Lothaire aprés avoir quitté l'Empire y passa le reste de ses jours. Elle est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Archevêque de Treves qui en est l'Administrateur perpetuel

B. Nismes. Psalmody ou Pseaume,

S. Petri de Psalmodio. Elle a esté fondée à une demie lieuë d'Aiguemortes, où elle a esté depuis transferée & sécularisée. Elle estoit taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

A. Bourges. Puyferrand, *B. Mariæ de Podio Ferrandi.* Il y a plus de cent ans qu'il n'y a point de Religieux. Elle est sur la Riviere d'Arnon, entre le Chastelet & Chasteau-Meillant, taxée 33. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

A. Narbonne. Quarente, *B. Mariæ de Quadraginta.* Il y a la reforme. Elle est à trois lieuës & au Diocese de Narbonne, où elle a esté fondée vers l'an 1000. est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 5000 l.

A. Beauvais. S. Quentin lez Beauvais, *sancti Quintini Belvacensis.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1064. par Guy Evêque de Beauvais, est taxée 500. flo. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Noyon. S. Quentin en l'Isle, *sancti Quintini in Insula.* Elle estoit dans une Isle de la Riviere de Somme, prés la Ville de S. Quentin, où elle est maintenant transferée. Elle est taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 16000. l.

Quimperley, *voyez* Kimperley, ou Kimperlé.

B. POITIERS. Quinçay ou Quincey, *S. Benedicti de Quinciaco, al. Cella S. Benedicti Quinciaci.* Elle eſt prés de Poitiers, où elle a eſté fondée vers l'an 750. Il n'y a plus à preſent de Monaſtere, mais ſeulement une Egliſe Paroiſſiale. Elle eſt taxée 250. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

C. LANGRES. Quincy, *Quinciacum, ſeu Quinceium*, fille de Pontigny. Elle a eſté fondée le 11. des Kalendes de May 1133. au Senonois, dans le Doyenné de S. Vvinemer, à deux lieuës de Tonnerre. Elle vaut par an à l'Abbé

* B. LYON. S. Rambert de Joux, *ſancti Remgeaberti, ſeu Ramberti, vel Regnaberti Jurenſis.* Elle eſt en Bugey païs de Breſſe, eſt taxée 250. flo. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

C. TROYES. Rameru, ou la Pieté lez Rameru, *Pietas Noſtræ Dominæ de Rameru, ſeu Ramerudenſe Monaſterium*, fille de Ciſteaux. Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 1260. pour des filles. Elles y ont eſté juſqu'environ l'an 1490. qu'on y a mis des Religieux. Elle eſt en la Ville de Rameru ſur la Riviere d'Aube en Champagne, & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* P. TOUL. Rangeval ou Rainval, *Regalis vallis.* Elle eſt Reguliere, elective, & de la reforme. Elle eſt aux confins du Bar-

rois, à une grande lieuë de Commercy, où elle a esté fondée l'an 1140. par Raynard Comte de Bar. Elle vaut par an en tout

Ré, *voyez* Nostre-Dame en l'Isle de Ré.

B. MEAUX. Rebais, *S. Petri de Riberto, seu de Resbaco.* Elle dépend immediatement du saint Siege, & a droit de jurisdiction co-Episcopale, ayant territoire. Elle est en Brie, à six lieuës de Meaux, entre Colommiers & Chasteau-Thierry, où elle a esté fondée l'an 637. par Dado ou S. Oüen, depuis Archevéque de Roüen, du temps du Roy Dagobert I. ou plûtost dés l'an 557. du temps du Roy Clotaire III. dont il estoit le principal Ministre. Elle est taxée 333. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

C. TROYES. Reclus ou le Reclus, *Nostræ Dominæ de Recluso*, fille de Vauclair. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 6. des Ides de Janvier 1141. en Champagne, & vaut par an à l'Abbé

* B. VANNES. Redon ou Rhedon, *S. Salvatoris de Rethono, vel Rotono, al. Reginodo, seu Roccono.* Il y a la reforme. Elle est en la Ville de son nom, au dessus des conflans des Rivieres de Villaine & de Couste, où elle a esté fondée l'an 818. par S. Convoyon, auparavant Chanoine de Vannes, & en suitte premier Abbé de

ce Monastere. Elle est taxée 526. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 900. l.

C. Mirepoix. Recamadour ou Roquemadour.

* C. Leon. Relecq, Restes, ou Les Relec, *Nostræ Dominæ de Reliquis, seu Reliquiis,* fille de Begard. Elle a esté fondée le 12. des Kalendes d'Aoust 1132. sur le commencement d'une petite Riviere, à trois lieuës & demie au dessus de Morlaix, prés les Dioceses de Treguier & de Cornoüaille, au pied d'un vallon, au dessus duquel est une grande foreſt. Il y a grande devotion. Elle est taxée 150. flo. & vaut par an à l'Abbé 12000. l.

B. Reims. S. Remy de Reims, *S. Remigii Remensis.* Elle releve immediatement du saint Siege, & est unie à l'Archevêché de Reims. C'est où repose le corps de S. Remy, & où l'on conserve la sainte Ampoulle, qui sert au Sacre de nos Rois. Elle estoit taxée 5282. flo. *al.* 5500. & vaut par an à l'Abbé 50000. l.

B. Sens. S. Remy lez Sens, *S. Remigii Senonensis,* Elle a esté unie à la Cure de Versailles, & les places Monachales à l'Abbaye de S. Pierre le Vif. Elle estoit taxée 600. fl. & vaut par an 4000. l.

Reolle, *voyez* la Reaulle, ou la Rolle.

P. Roüen. Reſſons, *Beata Maria de Reſſonio*, fille de S. Jean d'Amiens. Il y a reforme. Ce n'eſtoit autrefois qu'un Prieuré dans l'Archidiaconé de Vexin le François, Doyenné de Chaumont, qui a eſté erigé en Abbaye l'an 1125. Elle eſt taxée 73. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 73. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé

Riaux, *voyez* la Reaulle, ou la Reolle.

B. Laon. Ribemont, ou S. Nicolas des Prez prés Ribemont, *S. Nicolai de Pratis, al. de Ribodimonte.* Il y a la reforme. Elle eſt à la porte de Ribemont prés la Riviere d'Oiſe, à quatre lieuës de Crecy ſur Serre, où elle a eſté fondée par Anſelme Comte de Ribemont, l'an 1083. Elle eſt taxée 200. flo. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* P. Toul. Riezval ou Rinval, *Regia vallis.* Elle eſt de la reforme, fondée l'an 1140. ſur les confins du Barrois, à une lieuë de la Mercy, & vaut par an à l'Abbé

B. Mascon. S. Rigauld, *S. Rigaldi, ſeu Rigaudi.* Elle eſt en l'Archidiaconé de Beaujeu, fondée l'an 1171. en une foreſt à une lieuë de Charlieu. Elle eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 1500. l.

C. Auxerre. Rigny, *Rigniacum, ſeu*

Rigneïum, fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 7. des Ides de Septembre 1128. à cinq lieuës d'Auxerre, prés la R. d'Armenson. Elle vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* A. Rennes. Rilley ou Rillé, *S. Petri de Releïo, seu Rilleïo.* Il y a la reforme. Elle est tout proche de Fougeres sur la R. de Coüesnon, taxée *cum unitis* 133. flo. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 4500. l.

A. Clermont. Riom, ou S. Amable de Riom, *S. Amabilis de Riomo, seu Ricomago.* Riom est une Ville considerable en Auvergne, veu qu'elle est la principale aprés celle de Clermont, dont elle est à deux grandes lieuës. Elle est maintenant seculariſée, l'on en dit la mense Abbatiale unie à un College des Jesuites. Il y a grand concours de devotion en cette Eglise à S. Amable, qui en a esté le premier Abbé. Elle estoit taxée 150. fl. & vaut par an pour la part de l'Abbé 1500. l.

B. Amiens. S. Riquier en Ponthieu, *S. Richarii in Pontivio, seu Pontivo.* Il y a la reforme. Elle est en une Ville à qui elle donne le nom. Elle a esté fondée par saint Riquier qui en a esté le premier Abbé, & qui est mort environ l'an 675. Elle est taxée 4000. flo. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

C. Bazas. Rivet ou le Rivet, *B. Mariæ*

de Riveto, fille de Pontaut. Elle a esté fondée en Gascogne, est taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 500. l.

A. PARIS. Roche ou la Roche, *Rocha.* Elle est sur le commencement de la petite Riviere d'Yvette, prés le Diocese de Chartres, à huit lieuës de Paris, fondée par les Seigneurs de la Maison de Leris, l'an 1190. ou 1232. Il n'y a point de Religieux en cette Abbaye, qui vaut par an à l'Abbé 400. l.

C. AUXERRE. Roches ou Nostre-Dame des Roches, *Nostræ Dominæ de Rupibus*, fille de Pontigny. Elle a esté fondée les Nones de Fevrier 1136. par les Barons de saint Verain, au Nivernois, à une lieuë de Cosne & trois de Donzy, vers la Loire, en la Paroisse de Comere. Elle vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. BORDEAUX. S. Romain de Blaye, *S. Romani de Blania, seu Blavia.* Elle est en la Ville de Blaye en Guyenne, à sept grandes lieuës au dessous de Bordeaux, du costé du Septentrion. Elle est taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

C. VIENNE. Romans. *S. Bernardi de Romano Oppido.* Elle est en Dauphiné & seculariſée, dont la mense Abbatiale est unie à celle de l'Archevêché de Vienne. Ce Chapitre est Seigneur en pariage avec le Roy de la ville de Romans, & a de tres-beaux droits.

B. CAHORS. Roquemadour ou Rochemadour, *de Rupe Amatoris.* C'eſt à preſent une Egliſe Collegiale, dont la menſe Abbatiale eſt unie à celle de l'Evêque de Tulles, qui diſpoſe & confere les Benefices qui en dépendoient. Elle vaut par an pour la part de l'Abbé

* C. BEZANÇON. Roſieres, *B. Mariæ de Roſeriis, al. Roſeriarum,* fille de Bellevaux. Elle a eſté fondée le 3. des Kalendes de Decembre 1132. au Comté de Bourgogne, à quatre lieuës de Dole & de Salins, au Bailliage & Siege d'Arbois, eſt taxée 90. fl. *al.* 800. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. AMBRUN. Roſtain, *Roſtandunenſis.*

C. BEAUVAIS. Royaumont, *Montis Regalis.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée le 6. des Kalendes de Mars 1227. en l'Iſle de France, à une lieuë de Luzarches, ſur le ruiſſeau de Baillon & un canal de celuy de Theve, eſt taxée 258. fl. & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

A. VALENCE. S. Ruff, *Sancti Ruffi.* C'eſt le Chef d'un Ordre ou Congregation de Chanoines Reguliers, auquel neanmoins le Roy nomme, comme à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. Elle a eſté premierement fondée hors la ville d'Avignon, prés la Durance; & aprés ſa deſtruction par les Albigeois, premierement réta-

blie en 1210. en l'Isle d'Espaviere prés Valence, par les liberalitez des Seigneurs Barons de la Voute, en suite rebâtie dans le Fauxbourg ; & enfin aprés les troubles de 1562. transferée dans la ville de Valence au Prieuré de S. Jacques, qui en dépendoit. Le Monastere est fort beau. Les Religieux logent dans le mesme enclos qui n'est pas fermé, vivent separément comme des Chanoines seculiers, & n'ont point d'autre Office à faire que celuy de l'Eglise. Elle est taxée 300. fl. & vaut à l'Abbé 4000. l.

* A. Boulogne. Russeauville, *Ruisselli-villa, seu Rivovilla.* Elle est Reguliere, fondée par les Seigneurs de Crequy l'an 1099. sur les sources de la Riviere de Lis, à deux grandes lieuës de Renty. Elle vaut par an à l'Abbé

Ruricourt, *voyez* S. Martin aux Bois.

A. Xaintes. Sablonceaux, *B. Mariæ de Sabloncellis.* Elle est en l'Archiprestré d'Arvert, à cinq lieuës de Xaintes, taxée 1000. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

* P. Mets. Salival, *Salivæ, vel Salinæ vallis.* Elle est elective & de la reforme, a esté fondée l'an 1180. est taxée 41. fl. ; & vaut par an à l'Abbé

C. Vabres. Salvanés, *Silvanesium, vel Salvanetum*, fille de Mazan. Elle est en Roüergue, fondée au mois d'Avril 1136.

taxée 300. flo. & vaut par an à l'Abbé 2400. l.

B. Boulogne. Samer aux Bois, *Samerium.* Il y a la reforme. Elle est à trois lieuës de Boulogne, & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Aire. Sarance, *S. Mariæ de Sarancia.* Elle est unie à S. Jean de la Castelle.

A. Auche. Saramont, *Cella Medulphi.* Elle est au Comté d'Armagnac, sur la Riviere de Gimons, à quatre lieuës d'Auche, vers le Midy ; est taxée 50. fl. *al.* 600. & vaut par an à l'Abbé

A. Bourges. S. Satur prés Sancerre, *Sancti Saturi, siu Satyri.* Elle a esté fondée l'an 1032. prés Gourdon, au pied du Mont de Sancerre, par Mathilde Dame du lieu. Elle est taxée 731. fl. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

C. Avranches. Savigny, *Savigniacium, seu Savigneium*, fille de Clervaux, jadis Chef d'Ordre. Elle a esté fondée le 15. des Kalendes d'Octobre 1118. en Normandie, sur les confins de Bretagne & du Maine, à quatre lieuës de Mortain. Elle est taxée 750. fl. & vaut par an à l'Abbé 23000. l.

B. Lyon. Savigny, *Savigniaci, seu sancti Martini Saviniacensis.* Elle est à

ne lieuë de la Breſle & à quatre de Lyon, ondée l'an 817. taxée 500. fl. vaut par an à l'Abbé 5000. l.

B. Poitiers. S. Savin, *ſancti Savini.* l y a la reforme. Elle eſt prés la R. de la Gartempe en Poitou, où elle a eſté bâtie par Charlemagne, à neuf lieuës de Poitiers, vers le Levant: Il y a environ trente-deux Benefices qui en dépendent, dont il y a douze Prieurez. Elle eſt taxée 150. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. Tarbes. S. Savin, Serin ou Severin de Tarbes en Bigorre, *ſancti Savini vel Severini in pago Bigorrenſi in valle Levitanenſi.* Il y a la reforme. Elle eſt taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Lescar. Sauvalade ou Saubalade, *Sylva lata*, fille de Gimont. Elle a eſté fondée l'an 1127. ou 1144. à trois lieuës & demie d'Artez en Bearn, eſt taxée 66. fl. & vaut par an à l'Abbé 3500. l.

* C. Aix. Sauvecane, *Sylvacana, ſeu Sylvacanis*, fille de Morimond. Elle a eſté fondée le 6. des Ides d'Octobre 1147. & eſt à preſent unie au Chapitre Cathedral d'Aix.

B. Nismes ou à preſent Alais. Sauve, *Salva, ſeu Salvæ, vel Salgnæ.* Elle eſt au Languedoc, en la Ville de ſon nom, où elle a eſté fondée l'an 1029. au lieu appellé

Salvens, sur la R. de Didourle, à sept lieuës de Nismes, est taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Bordeaux. Sauve majeure ou la grande Sauve, *Sylvæ Majoris inter dno Maria.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1077. par le Bien-heureux Giraud Disciple de S. Arnoul Evêque de Soissons, qui est mort le 7. des Ides d'Avril 1095. Il y a environ 70. Benefices qui en dépendent. Elle est taxée 830. fl. *al.* 800. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. Amiens. S. Sauve de Monstreüil, *sancti Salvii de Monsterolio, vel Monasteriolo super mare.* Elle est en la Ville de Monstreüil sur mer, & sur la R. de Canche en Picardie, prés le Boulonnois; est taxée 250. fl & vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. Bordeaux. S. Sauveur de Blaye, *sancti Salvatoris de Blannia, al. de Blablanna.* Elle est dans la Guyenne en la Ville de Blaye, qui est une Ville Royale au Bourdelois sur la Riviere de Sironde, à sept grandes lieuës au dessous de Bordeaux, du costé du Septentrion. Elle est taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

* B. Cambray. S. Sauveur, *Salvatoris, Examiensis vel Examensis* Elle est taxée 150. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Lodeve. S. Sauveur de Lodeve,

S. Salvatoris de Lodeva. Elle eſt en la ville de Lodeve, où elle a eſté fondée par ſaint Fulcran Evêque de Lodeve, vers l'an 980. ſur la R. de Lerge. Elle eſt taxée 400. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. COUTANCE. S. Sauveur de Vic ou le Vicomte, *S. Salvatoris Vicecomitis.* Elle eſt dans la Ville de ſon nom en baſſe Normandie, entre les deux mers, à la droite de la Riviere de Beaupuys, à 72. lieuës de Paris, eſt taxée 250. fl. & vaut par an à l'Abbé 6500. l.

Scuttheran, *voyez In Scuthera.*

Schoutteren ou Scuvartzbach, *voyez* Inſcuverzach.

Seauve majeure, *voyez* Sauve majeure.

B. LANGRES. S. Seine, *S. Sequani.* Il y a la reforme. Elle eſt en la Ville de ſon nom, au païs de Bourgogne, à cinq lieuës de Dijon, prés & au deſſous de la R. de Seine; d'où quelques-uns croyent qu'elle prend ſon nom & tire ſon origine. Elle a eſté fondée dés l'an 534. eſt taxée 500. flo. & vaut par an à l'Abbé

P. AMIENS. Selincourt. *S. Petri de Selincuria.* Elle eſt à ſept lieuës au deçà d'Amiens, où elle a eſté fondée l'an 1131. eſt taxée 200. flo. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

Selles en Berry, *voyez* Celles.

C. Troyes. Sellieres, *Sigillaria*, *Saleria*, *seu Sceleria*, fille de Joüy. Elle a esté fondée l'an 1167. en Champagne, prés de Pont sur Seine. Elle vaut par an à l'Abbé

Selve, *voyez* Salvanés, ou Sauve.

* B. Strasbourg. Sels, *S. Alchëidis de Selis.* Il n'y a point de Religieux, estant toute ruinée; elle est taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

* B. Strasbourg. Seltz, *S. Benedicti in Saltem, seu de Saletio.* Elle a esté erigée en Eglise Collegiale, avec la suppression de l'Ordre & Dignité Abbatiale, par Xiste IV. le 12. des Kalendes de Janvier 1480. Elle estoit taxée 200. fl.

* C. Cavaillon. Senanque ou Senaigue, *Sinanqua*, *vel Sinaca*, *seu Sana aqua*, fille de Mazan. Elle a esté fondée le 9. des Kalendes de Juillet 1148. en Provence, prés Gordes. Quelques-uns la mettent au Dioceſe d'Avignon; elle ne laisse pas d'estre à la nomination du Roy. Elle est taxée 300 fl. & vaut par an à l'Abbé 2300. l.

B. Nismes. Sendras, *de Sendraco*, *seu Sendracenſis.* Elle estoit déja fondée avant l'an 1176. est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. Toul. Senone ou la Senone, *de Senona*, *seu ſancti Petri Senonenſis.* Elle

eſt Reguliere & de la reforme de la Congregation de S. Vanne, fondée au païs de Voſge en Lorraine, vers l'Alſace, à deux lieuës de Raon, ſur la petite Riviere de Rabaudot; eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Langres. Sept fons, Sept foires, ou Sept fontaines, *Septem fontium.* Il y a la reforme. Elle eſt fille de Bellevaux, ſituée prés Montclar, à quatre lieuës de Chaumont en Baſſigny, prés la Riviere de Rognon, & vaut par an à l'Abbé

C. Authun. Sept fons ou Saint Lieu, *Septem fontes, ſeu Sanctus Locus*, fille de Fontenet. Elle a eſté fondée le 15. des Kalendes de Novembre 1132. au Bourbonnois, ſur la R. de Beſbre, à ſept lieuës de Moulins & quatorze d'Authun. Elle eſt reguliere, il y a la reforme, eſt taxée 200. flo. & vaut par an en tout

P. Reims. Sept fontaines, *Septem fontium.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée en Thieraſche vers l'an 1129. eſt taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. Cambray. S. Sepulchre, *S. Sepulchri.* Elle a eſté fondée l'an 1064. par Lietbert Evêque de Cambray, eſt taxée 233. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

Sercanceaux, *voyez* Cercanceaux.

B. Angers. S. Serge lez Angers, *SS. Ser-*

gii & Bacchi. Il y a la reforme. Elle a esté fondée par le Roy Clovis II. vers l'an 711. est taxée 526. fl. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

A. Thoulouse. S. Sernin ou Saturnin de Thoulouse ; *S. Saturnini Tholosanensis.* Elle est presentement seculariſée & erigée en une Egliſe Collegiale. Les Bulles de l'Abbé ſont taxées 4000. flo. & il a de revenu 10000. l.

P. Amiens. Sery aux prez, *Siriacum in pratis.* Elle est de la reforme, & a esté fondée à 34 lieuës de Paris, au Bourg de Claugy, vers l'an 1221. par Guillaume de Cayeu Seigneur de Boullencourt. Elle vaut à l'Abbé 9000. l.

B. Aire. S. Sever Cap. de Gaſcogne, *S. Severi.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 993. ſur la Riviere d'Adour, par Guillaume Duc des Gaſcons, en action de graces à Dieu de la Bataille navale par luy remportée par les merites & l'interceſſion de S. Sever ſur les Normands, qui vouloient faire une deſcente & ravager la Gaſcogne. C'eſt à preſent une Ville où eſt cette Abbaye, qui eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Coutance. S. Sever, *S. Severi de ſancto Severo.* Elle a esté fondée l'an 523. eſt ſur les limites des Dioceſes de Coutance

& d'Avranches, à trois lieuës de Vire: elle eſt taxée 500. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. TARBES. S. Sever de Roſtaing, *S. Severi de Roſtagno.* Elle eſt en la Ville du meſme nom en Bigorre ſur l'Arros, à deux lieuës de Tarbes; eſt taxée 133. flo. $\frac{1}{3}$ & vaut paran à l'Abbé

A. SENS. S. Severin de Chaſteau-landon, *S. Severini de Caſtro Nantonis.* Il y a la reforme. Elle eſt en la ville de Chaſteau-landon, ſur la petite Riviere de Fuſin, prés celle de Loing, à ſix lieuës de Sens, au deſſous de Montargis. Elle eſt taxée 600. fl. & vaut par an à l'Abbé 800. l.

A. POITIERS. S. Severin, *S. Severini.* Il y a la reforme, & à cauſe de ce on en rétablit les Bâtimens & lieux Reguliers qui eſtoient preſque tout ruinez. Elle a eſté fondée & commencée à bâtir vers l'an 1068. par le commandement de Gaufroy Comte de Poitou, en la foreſt d'Argent, entre Dampierre & Chizay, au bas Poitou. Elle eſt taxée 100. flo. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

A. BORDEAUX. S. Seurin de Bordeaux, *S. Severini.* Elle eſt ſecularisée dés il y a long-temps.

C. REIMS. Signy, *de Signiaco*, fille d'Igny. Elle a eſté fondée le 13. des Kalen-

des d'Avril 1134. en Champagne, à cinq lieuës de Rethel, sur la Riviere de Vallie; elle est taxée 800. flo. & vaut par an à l'Abbé

P. Seez. Silly ou Silley, *Sanctæ Mariæ de Silleio, vel Silliaco.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée en la foresť de Gonfern l'an 1150. sur un ruisseau à deux lieuës d'Argentan. Elle a quatorze Benefices Reguliers à sa collation, est taxée 700. flo. & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

B. Auche. Simorre, *Simoria, vel Simorra.* Elle est en Gascogne, sur la Riviere de Gimone, en un fort bon païs, à cinq lieuës d'Auche & deux de Lombez. Il y a en cette Abbaye grande devotion au tombeau de S. Ceratius. Elle est taxée 300. fl, & vaut par an à l'Abbé 2500. l.

B. Bourges. S. Siran en Brene, *S. Sigiranni, seu Siranni in Brenna.* Elle est en l'Archipreſtré de Levroux sur la R. de Claise prés Mezieres; est taxée 150. flo. & vaut par an à l'Abbé

A. Geneve. Siz ou Scitz, *Sitis, Sitiaci, seu Sixti.* Elle est taxée 300. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. Limoges. Solognac, Solomniac ou Solignac, *Solemniaci, seu Soligniaci.* Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 637. par S. Eloy Evêque de Noyon, sur la R. de

de Briance, à une lieuë de Limoges ; eſt taxée 406. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut à l'Abbé 6000. l.

B. Acqs. Sordes, *Sorduenſis.* Elle eſt ſur le Gave de Navarreins, en Gaſcogne, à 4. lieuës d'Acqs, ſur les limites du Bearn; eſt taxée 150. fl. & vaut à l'Abbé 6000. l.

B. Lavaur. Soreze ou la Souſcalade de Soreze, *Beatæ Mariæ de Soricinio.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 817. en Languedoc, à 5. lieuës de Lavaur ; eſt taxée 1300. fl. & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

B. Cahors. Sordillac, Soulac ou Soüillac, *B. Mariæ de Sordilliaco, ſeu Solliaco.* Il y a la reforme ; eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{3}$ *al.* 66. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

B. Tours. Suilly ou Seüilley, *B. Mariæ de Sulleyo.* Elle eſt fort ancienne, à une lieuë de Chinon, 12. de Tours, 75. de Paris ; eſt taxée 100. fl. & vaut à l'Abbé 3000. l.

* C. Bellay. S. Sulpice, *S. Sulpicii,* fille de Pontigny. Elle eſt Reguliere, a eſté fondée le 11. des Kal. de May 1130. ou 1133. au païs de Bugey, à trois lieuës de Bellay; eſt taxée 150. fl. & vaut à l'Abbé

B. Bourges. S. Sulpice lez Bourges, *S. Sulpicii Bituricenſis, aliàs Monaſterii Navenſis.* Elle eſt de la Congregation de S. Maur, & comme pretenduë exceptée du Concordat, elle eſt élective & triennale. Avant qu'elle fuſt unie à cette Congrega-

tion elle estoit taxée 400. flo. & vaut en tout 22000. l

B. Bourges. S. Symphorien, *al. S. Ursin.* Elle a esté sécularisée dés il y a long-temps.

B. Beauvais. S. Symphorien lez Beauvais. Elle a esté fondée l'an 1035. par Dragon Evêque de Beauvais: est taxée 312. fl. & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

* B. Mets. S. Symphorien lez Mets. Elle a esté fondée l'an 620. est taxée 451. fl. $\frac{1}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

B. Luçon. Talmond ou Tallemont, *S. Crucis de Talmundo, seu Talemundo.* Elle a esté fondée l'an 1046. à dix lieuës de la Rochelle, en la ville de Talmond, qui est une ancienne Principauté du bas Poitou, appartenante à la Maison de la Trimoüille, dont les predecesseurs, & sur tout Guillaume I. surnommé le Chauve, Seigneur du lieu, ont esté les fondateurs. L'Abbaye est taxée 150. fl. & vaut à l'Abbé 4000. l.

S. Taurin d'Evreux, *S. Taurini Ebroici.* Elle est belle & bien bâtie dans le Fauxbourg de son nom, où elle a esté consacrée à S. Taurin premier Evêque d'Evreux, dés l'an 690. Richard II. Duc de Normandie l'a dotée, elle est taxée 1144. fl. & vaut par an à l'Abbé 18000. l.

B. Sarlat. Terrasson, *Terrassonensis.* Elle est en une Ville de son nom, au haut

Perigord, prés le Dioceſe de Perigueux, ſur la R. de Vezere, à quatre lieuës de Sarlat, vers le Septentrion ; eſt taxée 300. flo. & vaut par an à l'Abbé

P. LAON. Thenailles, *Thenolia*, *ſeu Thenolium.* Elle eſt prés Vervins en Thieraſche, où elle a eſté fondée l'an 1129. par Barthelemy de Vir, *al.* de Roucy, Evêque de Laon. Elle vaut par an à l'Abbé

C. LANGRES. Theulley, *Theolocus*, fille de Morimond. Elle a eſté fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1130. au Comté de Bourgogne, prés Gray & Autrey ; eſt taxée 38. flo. ½ & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

B. AGDE. S. Thybery ou Tibery ſur Eyraud, *S. Tiberii.* Elle eſt Reguliere & de la reforme, ſituée entre Agde & Pezenas, où elle a eſté fondée dés l'an 817. eſt taxée 1000. fl. & vaut par an

B. REIMS. S. Thierry dit du Mont d'or lez Reims, *S. Theodorici.* Il y a la reforme. Elle a eſté fondée vers l'an 525. à deux lieuës de Reims, par S. Thierry diſciple de S. Remy ; eſt taxée 150. fl. *al.* 700. & vaut par an à l'Abbé

B. Clu. CLERMONT. Thiers ou Thierne, *ſancti Symphoriani de Thierno.* Elle eſt taxée 100. flo. & vaut par an à l'Abbé

* B. Treves. Tholey ou Toley, *Tabuleïum, seu Toleïa.* Elle est en Lorraine, où elle a esté fondée l'an 627. par Dagobert I. Roy de France. Elle vaut par an à l'Abbé

C. Bayeux. Thorigny, *Torigniacum,* fille d'Aulnet. Elle a esté fondée l'an 1307. ou 1308. par un Archidiacre d'Avranches, au lieu de Fabrits, païs de Bessin en Normandie. Elle est à present au Bourg de Thorigny, qui est un Comté où il y a un tres-beau Chasteau appartenant à la maison de Matignon. Cette Abbaye est à deux grandes lieuës au dessous de S. Lo, sur un ruisseau qui tombe à une lieuë & demie sur la droite de la R. de Vire. Il y a la reforme, vaut par an à l'Abbé 2000. l.

* C. Frejus. Thoronet ou le Thoronet, *Torondum, al. Floresia, vel Floregia,* fille de Mazan. Elle a esté fondée le 18. des Kalendes de May 1136. en Provence, en la Viguerie de Draguignham, à une lieuë & demie de Lorgues, est taxée 300. fl. *al.* 400. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

A. Valence. S. Thiers de Saon ou de Saou, *S. Tiraucii, seu Tertii de Saone, vel de Rupe Saonensi.* Elle dépend immediatement du saint Siege, est taxée 80. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Chartres. Tiron, *SS. Trinitatis*

de Tironio, autrefois Chef d'Ordre, pour avoir eu plusieurs Abbayes sous sa jurisdiction, où les Abbez & Religieux estoient envoyez par l'Abbé de Tiron, & restoient toûjours sous cette mesme jurisdiction indépendemment des Ordinaires. Il y a de tres-belles, riches & amples Collations. Elle a esté fondée l'an 1110. ou 1113. est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé 8000. l.

Le bail est de 12700. l.

C. MANS. Tironneau, *B. Mariæ de Tironello*, fille de S. André en Gonfern. Elle a esté fondée le 18. des Kalendes d'Octobre 1149. à cinq lieuës du Mans, entre le Maine & la Normandie. Il y a la reforme, est taxée 73. fl. ; quoy que *non reperiatur in Libris Custodis*. Elle vaut par an à l'Abbé

* P. BOIS-LE-DUC. Tongerloo, *Sanctæ Mariæ Tongerloensis*. Elle est taxée 1300. fl. & vaut par an

B. XAINTES. Tonnay-Charante, *sancti Hyppolythi de Talniaco*. Elle vaut par an à l'Abbé 1000. l.

B. CHALONS. Tornus ou Tournus, *Trenorchiensis, seu S. Philberti de Trenorchio*. Elle est en Bourgogne entre Chalons & Mascon, où elle a esté fondée l'an 825. est taxée 1000. flo. Elle est maintenant sécularisée au Chef seulement, & reduite

en Eglise Collegiale, dont l'Abbé est le premier Dignitaire, qui a de revenu par an 20000. l.

Toüars, *voyez* S. Laon de Toüars.

B. Perigueux. Tourtoyrac ou Turcy, *S. Petri de Turturiaco, al. de Turciaco.* Il n'y a point de Religieux. Elle est sur la R. de la haute Vesere en Perigord, à 6 lieuës de Perigueux; est taxée 120. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

A. Angers. Toussaints d'Angers, *Omnium Sanctorum Andegavi.* Il y a la reforme. Elle est en la ville d'Angers, entre celle de S. Aubin & le Chasteau d'Angers, & prés la Porte qui conduit à Saumur. Elle est taxée 90. fl. *al.* 100. & vaut par an à l'Abbé

A. Chaalons. Toussaints en l'Isle de Chaalons, *Omnium Sanctorum Catalauni.* Il y a la reforme. Elle est dans une Isle de la R. de Marne, à la porte de la ville de Chaalons, où elle a esté fondée l'an 1063. est taxée 606. fl. *al.* 608. & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

Trappe, *voyez* la Trappe.

B. Roüen. Treport, *Sancti Michaëlis de Ulteriori Portu.* Elle est prés la Ville d'Eu, fondée l'an 1056. par Robert Comte d'Eu, sur l'embouchure de la R. de Bresle, au païs de Caux en Normandie; est taxée

500. flo. & vaut par an à l'Abbé

C. Luçon. Trisay, *B. Mariæ de Trisagio, seu Trisayo, vel Trigesio*, fille de Pontigny. Elle a esté fondée le 6. des Kalendes d'Aoust 1145. au Poitou, est taxée 63. fl. ; & vaut par an à l'Abbé

B. Bayeux. Troarn, *Sancti Martini de Troarno, seu Troyano.* Elle a esté fondée l'an 1050. sur la R. de Meance qui tombe dans celle de Dive, par Roger Comte de Montgommery, à trois lieuës de Caën & autant de la mer, prés le Dioceſe de Lizieux. Elle est taxée 1200. fl. & vaut par an à l'Abbé 14000. l.

C. Chaalons. Trois-fontaines, *Triumfontium*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 10. Octobre 1118. en Champagne, sur les confins du Barrois, à cinq lieuës & demie de Bar-le-Duc ; est taxée 40. flo. & vaut par an à l'Abbé

* B. Liege. S. Tron ou Truyen, *sancti Trudonis, al. Trudonense Monasterium.* La Ville où elle est, est à six lieuës de celle de Liege, vers le Levant d'Esté, & est la Cap. du territoire de Hospengavv. Elle vaut à l'Abbé

Trois Rois, *voyez* Lieu croissant.

* B. Dol. Tronchet ou le Tronchet, *de Troncheto.* Elle est en Bretagne, où elle a esté fondée l'an 1150. est taxée 58. flo.

& vaut par an à l'Abbé .

B. Tours. Turpigny ou Turpenay, *de Turpiniaco.* Elle a esté fondée l'an 1208. en la foreſt de Chinon, à trois lieuës de l'Iſle-Bouchard, proche la Riviere d'Indre, à ſix lieuës de Tours, vers le Couchant d'hyver; eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 800. l.

A. Mans. Vaas, *S. Mariæ de Vadalia, ſeu de Vadacio.* Elle eſt en la Ville de ſon nom, où elle eſt bien bâtie, & de neuf. L'Abbé eſt Seigneur de la Ville & y a tout droit de Juſtice: Elle eſt tres-agreable, & en bel air. L'Abbaye eſt taxée 33. flo. $\frac{1}{4}$ & vaut par an à l'Abbé 2300. l.

Val ou le Val, *voyez* Noſtre-Dame du Val.

C. Lyon. Val-Benoiſte, *Vallis Benedicta*, fille de Bonnevaux. Elle a eſté fondée le 7. des Ides de Septembre 1184. au païs du haut Foreſt prés S. Eſtienne de Furans; eſt taxée 33. fl. $\frac{1}{4}$ & vaut par an à l'Abbé

C. Perpignan. Valbonne, *Vallis bona.* Elle eſt taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Soissons. Val Chreſtien, *S. Mariæ Vallis Chriſtianæ.* Elle a eſté fondée l'an 1134. par Rodolphe Seigneur de Cramailles, ſur la R. d'Ouvre, à une bonne lieuë

de la Fere en Tardenois, & à demie lieuë de Coincy, Elle vaut par an à l'Abbé

C. Die. Val croissant, *Vallis crescens*, fille de Bonnevaux. Elle a esté fondée le 3. des Ides de Novembre 1188. est taxée 79. fl. ; & vaut par an à l'Abbé

A. Langres. Val des Ecoliers, *Vallis Scholarium.* Il y a la reforme. Elle estoit autrefois Chef d'Ordre, ou de Congregation celebre de Chanoines Reguliers de S. Augustin : Elle est presentement elective, triennale, & cette Congregation a esté unie par Urbain VIII. à celle de France. Cette Abbaye a esté fondée l'an 1212. prés la Riviere de Marne, à une lieuë de Chaumont en Bassigny, vers le Midy, & vaut en tout 4000. l.

Val d'or, *voyez* Orval.

C. Poitiers. Valence, *Valentia*, fille de Clervaux, fondée le 8. des Ides d'Aoust 1230. en Poitou, sur la Riviere de la Dive, à deux lieuës de Vivonne, vers le Couchant d'hyver ; est taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Amiens. S. Valery, *sancti Valerici ad mare, seu Vimacense Monasterium.* Elle a esté fondée l'an 613. au païs de Vimeu, à l'embouchure de la Riviere de Somme, & à quatre lieuës d'Abbeville ;

est taxée 2712. flo. ; & vaut par an à l'Abbé

* B. Cambray. Val ou Vallée Fossine, *Vallis Fossinæ* ; elle est taxée 300. flo. & vaut par an à l'Abbé

Val-honneste, *voyez* Fenieres.

* C. Liege. Val S. Lambert, *Vallis sancti Lamberti*. Elle a esté fondée l'an 1201. à la droite de la Mozelle, à une lieuë de Liege, & vaut par an à l'Abbé

C. Roüen. Valasse ou la Valasse, *B. Mariæ de Voto, seu Valatia, vel Valascia*, fille de Mortemer. Elle a esté fondée le 3. des Ides de Juillet 1156. au païs de Caux en Normandie, prés l'Islebonne ; est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Evreux. Vallée ou la Vallée, *Beatæ Mariæ de valle*. Elle a esté fondée l'an 1137. est taxée 60. flo. & vaut par an à l'Abbé

Val des vignes, *voyez* Vau des vignes.

C. Tulles. Valette ou la Valette, *Sanctæ Mariæ de Valletta, seu Filia Dei*, fille d'Obazine. Elle a esté fondée les Kalendes d'Octobre 1143. en Limousin, sur la droite de la R. de Dordogne, à quatre lieuës au dessus d'Argentac ; est taxée 160. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. PARIS. Val Noſtre-Dame, *voyez* Noſtre-Dame du Val.

B. ROÜEN. Vallemont, *Vallis mons, ſeu Validus mons.* Elle a eſté fondée l'an 1169. au païs de Caux en Normandie, à deux lieuës de Feſcamp, & vaut par an à l'Abbé

C. AGDE. Val-magne ou Ville-magne, *Vallis, ſeu Villa magna*, fille de Bonnevaux. Elle eſt en Languedoc, entre Agde & Montpellier, à cinq lieuës de Pezenas, fondée l'an 1150. eſt taxée 1400. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

Val Sainte Marie, *voyez* Fenieres.

C. AMIENS. Valloires, *Balanciæ, ſeu Vallolia, vel Valloria*, fille de Ciſteaux, fondée en Picardie par Guillaume Talvas Comte de Ponthieu, le 3. des Ides de Septembre 1138. eſt taxée 35. fl. ; & vaut par an à l'Abbé

C. BAYEUX. Val-Richer ou le Val-Richer, *Vallis Richerii*, fille de Clervaux. Il y a la reforme. Elle a eſté fondée le 18. des Kalendes de Juillet 1146. ou 1147. en Normandie, à quatre lieuës de Lizieux. Elle vaut par an en tout à l'Abbé qui eſt Regulier

C. REIMS, Val-Roy, *voyez* la Val-le Roy.

* C. Apt. Val sainte, *Vallis sancta*, fille de Sauvecane. Elle a esté fondée l'an 1188. en Provence, à trois lieuës d'Apt; est taxée 33. fl. ½ & vaut par an à l'Abbé 2000. l.

P. Soissons. Val secret, *Vallis secreta.* Elle est à une lieuë de Chasteau-Thierry; où elle a esté fondée l'an 1140. est taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Soissons. Val Sary ou Val Sery, *Vallis Serena.* Elle est Reguliere, en l'Isle de France, à trois lieuës de Soissons, au lieu appellé Viviers, où elle a esté fondée l'an 1122. & vaut par an à l'Abbé

C. Bourges. Varennes, *de Varennis*, fille de Vauluisant, fondée le 8. des Kalendes de May 1148. ou 1162. eu Berry, Paroisse de Fougerolles, à deux lieuës de la Chastre; est taxée 60. fl. *al.* 50. & vaut par an à l'Abbé

* Treves. Vaubrun, *Vallis Brundi, al. Eternatensis*; est taxée 300. fl. & vaut par an

* B. Apt. Vaucelles, *Vallis cella.*

* C. Cambray. Vaucelles, *Vaucellæ, Vallis cella, seu de Valcellis*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 3. ou le premier des Kalendes d'Aoust 1132. en Cambresis, sur la droite de la Riviere de l'Escaut, à deux lieuës au dessus de Cambray; est taxée

550. fl. & vaut par an

Vau Chrétien, *voyez* Val Chrétien.

C. Laon. Vaucler, *Vallis clara*, fille de Clervaux. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 10. des Kalendes de Janvier 1134. au païs de Laonnois, à trois lieuës de Laon, vers le Couchant d'hyver. Elle vaut par an à l'Abbé 8000. l.

* C. Liege. Vau-Dieu, *Vallis Dei.* Elle est dans le Duché de Luneboürg, entre Liege & Aix-la-Chapelle, sur la R. de Borceine, où elle a esté fondée l'an 1182. Elle vaut par an

P. Reims. Vau-Dieu ou la Val-Dieu, *Vallis Dei.* Elle est elective & Reguliere, & située à treize lieuës de Charleville, entre la Sambre & la Meuse, à l'endroit de leur conflant; est taxée 66. fl. ½, & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

* A. Tournay. Vaudoux ou Vau-la-douce, *Dulcis Vallis.* Elle est taxée 120. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Langres. Vau-la-douce, *Vallis dulcis*, fille de Clairefontaine. Il y a la reforme, & est Reguliere. Elle a esté fondée le 16. des Kalendes d'Aoust 1168. par Manasses Doyen de Langres, au païs de Bassigny, Doyenné de Pierrefitte, & vaut par en tout 2500. l.

C. Sens. Vauluisant, *Vallis lucida*,

fille de Prüilly. Il y a la reforme. Elle a eſté fondée le 5. des Kalendes d'Octobre 1129. en Champagne, à une demie lieuë de Ville-neuve-l'Archevêque, & à ſix de Bray ſur Seine; eſt taxée 200. fl. & vaut par an à l'Abbé 20000. l.

* B. Liege. Vvauſour ou Vvaſor, *Valciodorum.* Elle eſt prés de Dinan & de Charlemont, où elle a eſté fondée l'an 946. & vaut par an

* C. Toul. Vaux ou les Vaux en Ornois, *de Vallibus in Orneſio*, fille de la Creſte. Elle a eſté fondée le
en Barrois, ſur la R. d'Ornois, à quatre lieuës de Vaucouleurs; eſt taxée 150. flo. & vaut par an à l'Abbé

C. Paris. Vaux ou les Vaux de Cetnay, *Sarnenſis, ſeu Valles Sernaii, vel Sarnaii,* fille de Savigny. Il y a la reforme. Elle a eſté fondée les Kalendes de Novembre 1128. en l'Iſle de France, ſur la droite du ruiſſeau du meſme nom, à une lieuë & demie de Chevreuſe; eſt taxée 33. flo. ½ & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

Valence. Vaux dignes, *Valles dignæ*; eſt taxée 500. fl. & vaut par an à l'Abbé

Vaux S. Lambert, *voyez* Val S. Lambert.

Vaux Sainte, *voyez* Val Sainte.

C. LANGRES. Vaux des vignes ou le Val des vignes, *Vallis vinearum.* Elle eſt en Champagne, a eſté unie à l'Abbaye de Clervaux dés l'an 1399.

A. VALENCE. Velonne, ou Volonne. Elle vaut par an à l'Abbé

B. CHARTRES. Vendoſme, *Sanctæ Trinitatis Vindocinenſis.* Il y a la reforme. Elle dépend immediatement du ſaint Siege, & l'Abbé porte la qualité de Cardinal. Elle eſt en la Ville de ce nom, au païs Vendoſmois, entre le Blaiſois, le Maine & le Perche; eſt taxée 2000. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

B. VERDUN. S. Venne, *S. Vitoni.* Elle eſt le Chef de la reforme de l'Ordre de S. Benoiſt en Lorraine. Elle eſt à Verdun, & depuis quelque temps transferée prés la Citadelle en un Chaſteau, qui y eſt fortifié. Elle a eſté fondée dés l'an 507. eſt taxée 66. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à la Croſſe de de l'Evêque de Verdun, qui en poſſede & à laquelle eſt unie la menſe Abbatiale

A. ARRAS. Vergin ou Vgin, *Vergimatenſis*; eſt taxée 50. flo. & vaut par an

P. NOYON. Vermand ou Noſtre-Dame de Vermand, *Beatæ Mariæ de Vermando.*

seu Viromandiæ. Elle est entre Peronne & S. Quentin, taxée 33. fl. ; & vaut par an à l'Abbé 4000. l.

A. Bources. Vernuce ou la Vernuce, *de Vernutia.* Elle a esté fondée avant l'an 1145. entre Graçay & Valençay en Berry ; est taxée 50. flo. & vaut par an à l'Abbé

A. Bordeaux. Verteüil, *S. Petri de Vertholio.* Elle est en une petite Ville de ce nom, prés celle de Lespar, Cap de Medoc en Guyenne, à une lieuë de la Garonne, vers la mer ; est taxée 125. fl. & vaut par an à l'Abbé

B. Authun. Vezelay, *S. Petri, aliàs S. Mariæ Magdalenæ de Vezeliaco, seu Bergiliacensis.* Elle est seculariſée, estoit taxée 1500. fl. & vaut à l'Abbé qui est la premiere Dignité

A. Alby. Viantz, *Viancium.* Elle a esté fondée l'an 987. & vaut par an à l'Abbé

B. Bruges, S. Vic de Bruges, *Uxmolensis Brugensis* ; est taxée 830. fl. & vaut par an

* P. Arras. Vicogne ou Vicoigne, *Viconia, Victonensis, seu Victonensis.* Elle a esté fondée l'an 1125. entre Saint Amand & Arras, à une lieuë de S. Amand en Hainaut. Il y avoit autrefois une tres-

belle Bibliotheque. Elle eſt taxée 500. fl. & vaut par an

A. SENLIS. Victoire ou la Victoire, *Beatæ Mariæ de Victoria.* Elle eſt prés & par delà Senlis ſur la R. de Nonnette, où elle a eſté fondée par le Roy Philippe Auguſte l'an 1214. en action de graces de la victoire par luy remportée en la journée de Bouvines ; eſt taxée *cum unitis* 88. fl. & vaut par an àl'Abbé

B. ROÜEN. S. Victor en Caux, *Sancti Victoris in Caleto, ſeu de Mortuo mari.* Elle a eſté fondée dans un Bourg à qui elle donne le nom, où n'y a qu'un puits. Ce Bourg eſt en pleine campagne, & éloigné d'environ trois cent pas d'un petit ruiſſeau appellé la Scie. L'Abbaye conſiſte en un ancien baſtiment aſſez beau. Elle eſt taxée 300. fl. & vaut par an à l'Abbé 4500. l.

* B. MARSEILLE. S. Victor lez Marſeille, *S. Victoris propè Maſſiliam.* Elle eſt tres-conſiderable, & a eſté fondée dés l'an 449. Urbain V. Pape qui en eſtoit Religieux, & depuis Abbé y eſt enterré. Elle eſt taxée 1850. fl. & vaut par an à l'Abbé 4500. l.

A. PARIS. S. Victor lez Paris, *S. Victoris propè Pariſios.* Elle a eſté fondée par Loüis le Gros l'an 1130. en un Fauxbourg de Paris à qui elle donne le nom, qui

est en partie dans sa censive. Elle est bien située & en un bel air, bien bâtie & d'une grande étenduë. Il y a une fort belle & ancienne Bibliotheque, qui est publique deux fois la semaine. Elle est taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 30000. l.

B. Bourges. Viarzon ou Vierzon, *S. Petri de Virzione, seu Varzione.* Elle est en la Ville de son nom en Berry, à sept lieuës de Bourges, vers le couchant d'Esté, sur le conflant des Rivieres de Cher & d'Yevre, où elle a esté fondée l'an 866. est taxée 208. flo. *al.* 200. & vaut par an à l'Abbé

* C. Dol. Vieville ou la Vieuville, *Vetus villa, seu Sanctæ Mariæ de Villa veteri*, fille de Savigny. Il y a la reforme. Elle a esté fondée le 6. des Ides d'Aoust 1137. en Bretagne, & à deux lieuës de Dol; est taxée 162. fl. $\frac{2}{3}$ & vaut par an à l'Abbé

B. Limoges. Vigeois. *Vosium, seu Vosiensis*; est taxée 170. fl. & vaut par an à l'Abbé

P. Aeqs. Ville-Dieu ou Du-vielle, *Dei villa.* Elle est en Gascogne, taxée 36. fl., & vaut par an à l'Abbé

B. Tours. Villeloin ou Villeloup, *sancti Salvatoris Villalupensis, seu de Villa lupi.* Elle est sur la R. d'Indre, a esté fondée vers l'an 850. est taxée 120. fl. & vaut par

an à l'Abbé

C. Carcassonne. Ville-longue, *Villa longa*, fille de Bonnefont. Elle a esté fondée l'an 1151. en Languedoc, à deux lieuës & demie de Carcassonne, vers le Levant d'Esté, est taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Agde. Villemagne, *Vallis magna, voyez* Valmagne.

B. Beziers. Villemagne, *Villa magna.* Elle a esté fondée l'an 817. sur la R. de Mare prés celle d'Orbe, à cinq lieuës de Beziers vers le Septentrion ; est taxée 400. flo, & vaut par an à l'Abbé

C. Nantes. Ville-neuve, *Villa nova*, fille de Buzay. Il y a la reforme. Elle a esté fondée l'an 1201. ou le 8. des Kalendes d'Avril 1212. en Bretagne, à deux lieuës de Nantes, en la foresť de Touffou; est taxée 108. fl. & vaut par an à l'Abbé 10000. l.

Gr. Tours. Villiers.

C. Mets. Villers en Bethnach, *Villerium in Bethnach*, fille de Morimond. Elle est Reguliere, & a esté fondée les Kalendes de Janvier 1132. ou 1134. en Lorraine, au Baillage Allemand, à cinq lieuës de Mets, vaut en tout par an 3000. l.

Villers-Cottereſts, *voyez* Claire-fontaine.

A. Chartres. S. Vincent aux Bois,

S. Vincentii in nemore. Il y a la reforme. Elle a eſté fondée l'an 1212. dans les bois prés Chaſteauneuf en Thimerais au Perche, & à vingt-deux lieuës de Paris ; eſt taxée 60. fl. & vaut par an à l'Abbé, qui eſt à preſent Regulier, 1400. l.

A. Bordeaux. S. Vincent du Bourg, *S. Vincentii de Burgo.* Elle eſt en la Ville de ſon nom. Il n'y a plus que l'Egliſe, où les Religieux font le Service, & vivent comme des Chanoines, ayans chacun une maiſon particuliere. Le dernier Abbé pour luy & ſes ſucceſſeurs, a acheté une maiſon fort jolie, qui eſt dans le Fauxbourg. Cette Abbaye eſt taxée 100. fl. & vaut par an à l'Abbé 2200. l.

B. Laon. S. Vincent de Laon, *S. Vincentii Laudunenſis.* Il y a la reforme. Elle eſt prés Laon, taxée 1000. flo. & vaut par an à l'Abbé

B. Mans. S. Vincent lez Mans, *S. Vincentii Cœnomanenſis.* Elle eſt elective, triennale, unie à la Congregation de ſaint Maur ; & on pretend qu'elle a eſté exceptée du Concordat fait entre Leon X. & François premier. Elle eſt ſituée dans un Fauxbourg du Mans, appellé du meſme nom : elle eſtoit taxée 300. florins, & vaut en tout

* B. Bezançon. S. Vincent de Bezan-

çon, *S. Vincentii Veſuntionenſis.* Il y a la reforme de Lorraine. Elle eſt en la ville de Bezançon, & Achardus en a eſté le premier Abbé dés l'an 1092. eſt taxée 52. flo. & vaut par an à l'Abbé 5000. l.

* B. Mets. S. Vincent de Mets, *S. Vincentii Metenſis.* Elle a eſté fondée l'an 968. par Theodoric Evêque de Mets; eſt taxée 400. fl. & vaut par an à l'Abbé

A. Senlis. S. Vincent de Senlis. *S. Vincentii Sylvanectenſis.* Il y a la reforme. Elle eſt en la ville de Senlis, où elle a eſté fondée l'an 1067. Elle eſt bien bâtie & à la moderne, & vaut par an à l'Abbé 7000. l.

A. Amiens. Vizigneul ou Vizigneux, *B. Mariæ de Viſignolio*; eſt taxée 40. fl. & vaut par an à l'Abbé

C. Agde. Vlmaye, *Vlmetum, ſeu Vleſtum.* Elle a eſté fondée l'an 1150. & eſt unie à Valmagne, fille de Bonnevaux.

B. Chaalons. S. Vrbain, *ſancti Vrbani*; eſt taxée 1000. flo. & vaut par an à l'Abbé 9000. l.

P. Bayonne. Vrdache ou Ordache, *de Vrdachio, vel Vrdaxio.* Elle eſt Reguliere, elective, ſituée prés les Pyrenées, à cinq lieuës de Bayonne, taxée 50. fl. & vaut par an à l'Abbé

* B. Namur. Vvalcourt, *Valcuria.* Elle a eſté fondée l'an 977. dans le Comté

de Namur, sur la Riviere de Heuse, par le Comte Eilbert, entre Dinan & Givet, & vaut par an

* B. Strasbourg. S. Vvalpurge, *sancta Vvalpurgis.* Elle est en la foresť de Haguenavv. Elle dépend de Vveisembourg, & a esté unie l'an 1687. au College des Jesuites de Strasbourg. Il n'y a pas de Religieux. Elle vaut par an en tout

B. Roüen. S. Vvandrille, *S. Vvandregisilii.* Elle a esté bâtie l'an 654. par saint Vvandrille au païs de Caux en Normandie, sur la droite de la R. de Seine, prés Caudebec, à six bonnes lieuës au dessous de Roüen ; est taxée 4000. fl. & vaut par an à l'Abbé 30000. l.

A. Ypres. Vvarmanton, Vvarnenton ou Vvarneton, *Vvenastensis, seu Vvarnestundense Monasterium.* Elle a esté fondée vers l'an 1130. sur la R. du Lis, entre l'Isle & Ypres, par Adele Comtesse de Peronne & de Vvarneton, est taxée 130. fl. ; & vaut par an

* B. Arras. S. Vaast d'Arras, *S. Vedasti Attrebatensis.* Elle est à present en la ville d'Arras. Elle a esté fondée vers l'an 672. par Thierry I. sur la R. de Scarpe, prés Arras ; est taxée 4000. fl. & vaut par an à l'Abbé 150000. l.

* A. S. Omer, Vvatain, *Vvatanensis,*

seu SS. Petri & Pauli de Vvatano. Elle eſt entre Saint Omer & Bourbourg; eſt taxée 1113. fl. ½ & vaut par an

* STRASBOURG. Vveiſſembourg ou Oronevitambourg, *Vviſſemburgum.* Elle eſt dés il y a long-temps ſeculariſée.

* B. YPRES. S. Vvinox, Bergues ou Berghes S. Vvinox, *S. Vvinocii, ſeu mons S. Vvinoci.* Elle a eſté fondée l'an 900. par Baudoüin le Chauve Comte de Flandre, en la ville de Berghes ou Bergues, qui eſt au Comté de Flandre, ſur la gauche de la Riviere de Colme; eſt taxée 830. fl. & vaut par an

* A. BOULOGNE. S. Vvlmer, *S. Vvlmari in Bolonia.* Elle eſt prés de Boulogne, & a eſté ruinée par Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il n'y a plus de Conventualité. Elle eſt taxée *66.* fl. ½ & vaut par an à l'Abbé

B. LIMOGES. Vzerche, S. *Petri Vzerchienſis.* Elle eſt ſur le Vezere, à neuf lieuës de Limoges, vers l'Orient d'Hiver, où elle a eſté fondée par Hildegarius Evêque de Limoges, qui a tenu le Siege depuis l'an 958. juſqu'en l'an 991. & qui l'a fondée vers l'an 960. C'eſt le Chef-lieu de la Congregation des Religieux exempts de l'Ordre de S. Benoiſt en France, compoſée de Prevoſtez & Prieurez, dont quatre ſont tenus

en Commende, & les autres sont Reguliers, tenus par des Dignitez avec leurs portions Monachales. Cette Abbaye est taxée *cum unitis* 505. fl & vaut par an à l'Abbé 3000. l.

Yeucourt, *voyez* Eaucourt.

S. Yldevert ou Ildevert, *voyez* S. Ived.

A. Paris. Yverneaux, *Sanctæ Mariæ de Hybernali.* Elle est à cinq lieuës de Paris, sur une petite Riviere qui tombe en la Seine au dessus de Paris. Elle vaut par an à l'Abbé

B. Evreux. Yvry la Chaussée, *B. Mariæ de Ibræa, al. de Ebroïo.* Elle a esté fondée l'an 1085. sur la R. d'Eure, & les limites du Dioceſe de Chartres, à 5 lieuës de Chartres. Elle est taxée 66. fl. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé 6000. l.

A. Ypres. Zambare ou Noſtre-Dame de Zambare, *B. Mariæ Zambarenſis*; est taxée 133. flo. $\frac{1}{2}$ & vaut par an à l'Abbé

Fin de la ſeconde Partie.

DES BENEFICES DEPENDANS DU ROY.

TROISIE'ME PARTIE.

DES ABBAYES ET PRIEUREZ de Filles,

Avec leurs noms Latins & François, leur Ordre, leur Diocese, le lieu de leur situation, leur éloignement de Paris, leur revenu, le prix des Bulles, & le tout par l'ordre de l'Alphabet.

LE prix des Bulles des Abbayes de Filles est

Pour une Religieuse du mesme Monastere de 450.l.

D'un autre Monastere. 500.l.

D'un autre Ordre. 550.l.

Le prix des Bulles des Prieurez Conventuels de Filles.

Pour une Religieuse du mesme Monastere, est de 270.l.

D'un autre Monastere & du mesme Ordre, 300.l.

D'un autre Ordre, 320 l.

Aux articles cy-dessus & de l'autre part il faut ajoûter la hausse de l'Escu d'or, destampes, & s'il y a dispense d'âge, 100.l.

Pr. S. Aignan, *S. Anianus*, C. Bourges; fille de Clervaux. Il est en Berry près le Blaisois & la Sologne, où il a esté fondé l'an & vaut par an

Allois ou les Allois, *al.* les Alleuds, *de Allodiis*. B. Limoges. Elle vaut par an

Almenesches, *Almonachæ*. B. Séez. Elle est en Normandie, à deux lieuës d'Argentan, trois de Séez, & à quarante-cinq de Paris. Il y a un Prieuré qui en dépend. Elle vaut par an

S. Amand, *S. Amandi*. B. Roüen. Elle est en la ville de Roüen, & elle y a esté fondée vers l'an 1030. par le Vicomte Goscelin & Ameline sa femme. Elle vaut par an 40000.l.

Andelau ou Andlau. B. Strasbourg. Elle est en la Ville de son nom dans l'Alsace à six lieuës de Strasbourg, & vaut par an

S. Andoche, *S. Andochii*. B. Authun.

Elle a esté dotée par la Reyne Brunechilde ou Brunehault, vers l'an 858. & vaut par an

B. VIENNE. S. André de Haute-Ville, ou Abbaye aux Nonnains de S. André le haut à Vienne, *S. Andreæ Monialium de Urbe.* Elle vaut par an

C. PARIS. S. Antoine des Champs lez Paris, *S. Antonii Parisiensis in suburbio,* fille de Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1191. ou 1199. par M. Foulques Predicateur fameux pour la Croisade, & Curé de Nuilly prés Paris, & en 1208. unie à l'Ordre de Cisteaux. Elle est dans le Faux-bourg de son nom lez Paris, lequel est tres-grand & tres-considerable, parce que toute sorte d'Ouvriers s'y établissent & y demeurent, sans qu'ils soient obligez de se faire passer Maîtres, qui est un tres-beau privilege pour cette Abbaye. Elle vaut par an 20000. l.

Pr. C. THOULOUSE. S. Antoine de S. Sulpice, *Sanctus Sulpicius.* Il est electif & en la ville de S. Sulpice en Gascogne. Il vaut par an

B. CHARTRES. Arcisses ou les Arcisses, *B. Mariæ de Arcissis.* Elle dépend de l'Abbaye de Tyron, estoit autrefois d'hommes, & taxée 120. florins. Elle est à trente lieuës de Paris prés Nogent le Rotrou, où elle a esté fondée par Guillaume du Perche Evê-

que de Chaalons, l'an 1225. Elle vaut par an 4000. l.

C. Soissons. Argensolles, *Argensolium, Argensoliæ, vel Argentea cella*, fille de Clervaux. Elle est en Champagne, où elle a esté fondée l'an 1224. à une lieuë d'Espernay, par Blanche d'Artois Comtesse de Champagne, Reyne de Navarre & mere de S. Loüis. Elle vaut par an

C. Liege. Argentonin, *Argentonium*, fille de Cisteaux. Elle est en Brabant, aux confins du Comté de Namur prés Gembloux, vers le Midy, où elle a esté fondée l'an 1229. par Guillaume Harenton. Elle vaut

Pr. C. Roüen. S. Aubin, *S. Albinus*. Il est en Normandie, où il a esté fondé l'an & vaut par an

B. Reims. Avenay, *Aveniacum, vel Avennacum*. Elle est en Champagne, en la vallée d'Aure, fondée l'an 940. par Berthe femme de S. Gombert, entre Espernay & à cinq lieuës de Reims, vers le Midy & prés la Riviere de Marne. Elle vaut par an

B. Arras. Avesnes lez Bapaume. Elle a esté fondée l'an 1128. par Thierry Comte de Flandre, & Clemence sa femme, & vaut par an

A. Amiens. S. Austreberte de Monstreüil sur mer, *S. Austreberta apud Mon-*

strolium ad mare. Elle est en Picardie aux confins du Boulonnois, sur la Riviere de Canche, prés la Ville de Monstreüil, fondée vers l'an 1050. par Sainte Austreberte premiere Abbesse de Poüilly ; ou selon d'autres de S. Paul en Beauvoisis, petite fille de Baudefroy le Grand, & sœur de S. Franchilde. Elle vaut par an

Aux Bois, *voyez* Nostre-Dame aux Bois, *al.* l'Abbaye aux Bois.

B. Chartres. S. Avy, *S. Avitus.* Elle est prés & entre Chasteaudun & S. Denis les Ponts, sur la Riviere du Loir, qui arrouse ses murailles. Elle est assez bien bâtie, & a plusieurs Benefices à sa collation. Elle vaut par an

B. Angoulesme. S. Auzone ou Auzony, *S. Ausonii.* Elle releve immediatement du saint Siege. Elle est maintenant transferée en la ville d'Angoulesme, & vaut par an 16000. l.

C. Treves. Bardenburch ou Bardembourk, *aliàs* Claire-fontaine & Beaulieu, *Clarus fons, seu Pulcher locus*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée vers l'an 1216. au Marquisat & prés la ville d'Arlon, au pied de la montagne de Bardemburk ou Bardenburch, en Luxembourg. Elle vaut par an charges faites

C. Bezançon. Batant ou Batans, *de*

Batandis, fille de Cisteaux. Elle dépend immediatement du saint Siege. Elle a esté fondée par Anacharius ou Amalgarius Duc de la basse Bourgogne, & depuis transferée à Bezançon, & vaut par an 1000. l.

B. Bezançon. Baulme les Nonnes, *Balma.* Elle est en la Ville du nom, entre Bezançon & Montbeliard, au Bailliage d'Amont, prés la Riviere du Doulx. Il n'y a aucune clôture, & les filles qui y sont receuës font preuve de noblesse. Elle vaut par an 4000. l.

C. Langres. Beaufages ou Beaufay, *Bellum fagetum,* fille de Tard sous Cisteaux. Elle a esté fondée en Bassigny vers l'an & vaut par an

Beaulieu, *voyez* Bardenburch.

B. Clermont. Beaumont, *Bellus mons.* Elle est à une petite lieuë de Clermont vers le Midy, & vaut par an 8000. l.

B. Tours. Beaumont lez Tours. Elle est à present en la Ville, a esté fondée dés l'an 1009. & vaut par an

C. S. Omer. Beaupré, *Pellum pratum,* fille de Cisteaux. Elle a esté fondée en Artois à la droite de la Riviere de la Lis, à demie lieuë de Merville, cy-devant du Diocese de Teroüanne. Elle vaut par an

C. Bourges. Beauvoir prés Mehun sur Yevre, *Bellum videre, seu Bellus visus,*

fille de Cisteaux, jadis de Lorroy, en Berry, à trois lieuës de Bourges, & une de Mehun sur Yevre, où elle a esté fondée l'an 1237. Elle vaut par an 3000. l.

C. Le Puy. Belle-combe, *S. Pauli de Bella cumba*, fille de Cisteaux. Elle est à cinq lieuës du Puy vers le Levant d'Esté, au païs de Vellay, & vaut par an

Bellencourt, *voyez* Vvillencourt.

C. Geneve. Belle-rive, *Bella ripa*, fille de Clervaux. Elle est à une lieuë & sur le Lac de Geneve vers le Midy, & vaut par an

C. Lauzane. Belle-vaux, *Bella vallis*, fille de Cisteaux. Elle vaut par an

B. Cambray. Benedictines de Monts en Hainaut. Elle vaut par an

C. Lyon. Benisson-Dieu ou la Benisson-Dieu, *Benedictio Dei*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 3. des Kalendes d'Octobre, par Loüis VII. dit le Jeune, l'an 1138. Elle est sur les confins du Foreſt, de la Bourgogne & du Lyonnois, à trois lieuës de Roüane sur la droite de la R. de Sornin, prés S. Geniez. Elle a esté autrefois d'hommes, & vaut par an

C. Toul. Benoiste-vaux ou Benoist-vaux, *Benedicta vallis*, fille de Cisteaux. Elle a esté possedée par des Religieux cõme Prieuré, & avoit esté unie à Clervaux l'an 1399.

Elle eſt dans les bois, à une lieuë de Reynel en Lorraine, & vaut par an 3000. l.

C. Bayonne. S, Bernard lez Bayonne, *S. Bernardi*, fille de Ciſteaux. Elle eſt à demie lieuë de Bayonne, vers le Septentrion, & vaut par an

C. Lombez. S. Bernard, *S. Bernardi*, fille de Morimond. Elle eſt en la ville de Lombez, & vaut par an

Pr. C. Tulles. S. Bernard, S. *Bernardi*. Il eſt electif, ſitué dans la ville de Tulles en Limoſin, & vaut par an

B. Amiens. Bertaucourt, *Bertolcurtium*. Elle a eſté fondée l'an 1095. par ſaint Gauthier, depuis Abbé de ſaint Martin de Pontoiſe. Elle eſt à cinq lieuës d'Abbeville, vers le Levant d'Hyver, & vaut par an

C. Noyon. Biache lez Peronne, *Biacum ſeu Biachium propè Peronam*, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée en Picardie à demie lieuë de Peronne vers le Midy, & vaut par an

C. Langres. Biaumont ou Bémont, *Bellus mons*, fille de Tard ſous Ciſteaux. Elle eſt en Baſſigny à quatre lieuës de Langres, à deux de Champlite, & vaut par an

C. Maurienne. Biton ou Beton, *Bitumen*, fille de Tamied ſous Ciſteaux. Elle

n'eſt pas fort loin d'Aiguebelle, eſt en Dauphiné, & vaut par an

C. Roüen. Bival, *Bivallium.* Elle a eſté fondée en Normandie, au païs de Caux, en l'Archidiaconé d'Eu & Doyenné de Neufchaſtel. Elle vaut par an

Pr. B. Evreux. Bizy, *de Biziaco.* Il eſt prés Vernon à dix-ſept lieuës de Paris, à neuf de Roüen. Il a eſté fondé par le Sieur Joubert de Chailly, l'an 1658. Si la fondation eſt executée, il vaudra 1200. l.

C. S. Omer. Blandeque ou Blandech, *Sancta Columba in Blendeck, ſeu Blendacum, vel Blandeka,* fille de Clervaux. Elle a eſté fondée l'an 1189. en Artois, ſur la gauche de la R. d'Aa, à demie lieuë au deſſus de S. Omer. Elle eſtoit autrefois du Dioceſe de Teroüanne. Elle vaut par an

C. S. Flour. Bleſſe, Beſſe ou Breſſe, *Brolium, ſeu Broſlium.* Elle eſt en la Ville de ſon nom, ſur la R. de Laignon en Auvergne, à ſix lieuës de S. Flour, vers le Septentrion. Elle a eſté fondée par Emilgarde Comteſſe de Poitiers, l'an 1009. pour n'y recevoir que des filles nobles. L'Abbeſſe & ſes Religieuſes qui doivent eſtre au nombre de trente, vivent ſeparément comme des Chanoines. Les preſens qu'elles font à leurs entrées luy appartiennent, & ſes biens, comme ceux de ſes Religieuſes

consistent és revenus de huit Prieurez, & en plusieurs dixmes & rentes. Elle est Dame de la Ville, qui est un fort beau & agreable vallon, remply de vignes & d'arbres fruitiers. Elle presente à dix-huit Cures, y compris les deux qui sont en la Ville, & elle a de revenu particulier par an 3000. l.

C. Roüen. Bondeville, *Nostræ Dominæ de Bondevilla.* Elle a esté fondée en Normandie, au païs de Caux, & vaut par an

C. Lyon. Bonlieu, *Bonus locus.* Elle est en Foreſt, où elle a esté fondée l'an 1214. Le Roy en est Collateur. Elle vaut par an

C. Mans. Bonlieu, *Bonus locus*, fille de Lorroux. Elle a esté fondée l'an 1219. au Maine, à une lieuë de Chasteau-du-Loir, & vaut par an

B. Poitiers. Bonneval, *Bona vallis.* Elle est prés Thoüars au haut Poitou, où elle a esté fondée vers l'an 900. & ensuite dotée par les Vicomtes de Thoüars, & par le Roy Lothaire en 973. Elle vaut par an

C. Treves. Bonnevoye ou Bonnevech, *Bona via*, fille de Cisteaux. Elle est en Lorraine au village de Bonnevoye prés du Luxembourg, & vaut par an

C. S. Omer. Bonsan. Elle a esté uni

à celle de Blandech l'an 1395. & vaut par an

C. Bellay. Bons ou Buntz, *Bona*, fille de S. Sulpice. Elle a esté fondée vers l'an 1155. au païs de Bugey, sur la droite de la R. de Furan, entre Bellay & Virieu le Grand, & a depuis esté transferée en la ville du Bellay ; elle vaut par an

C. Arras. Braille ou la Braille, *al.* la Brayelle lez Aunay, *Braëla, seu Anetum, vel Bailla*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1196. par Michel Comte d'Antoing, prés la ville d'Aunay, sur la gauche de la Riviere de Raviette, à une lieuë & demie de la Bassée au Comté d'Artois ; elle vaut par an

Bresle, *voyez* Blesle.

C. Bourges. Bussieres, *Buxeria, vel Buxeriæ*, fille de Noirlac. Elle a esté fondée les Kalendes d'Aoust 1159. prés de Culant en Berry, & depuis a esté transferée en la ville de Bourges prés la porte de S. Sulpice, & en la Paroisse de S. Medard ; elle vaut par an

Pr. C. Angers. Sainte Catherine lez Angers, *Sanctæ Catharinæ*: fille de Cisteaux. Il est de l'étroite Observance, a esté fondé l'an 1637. & vaut par an

A. Apt. Sainte Catherine d'Apt, *Sanctæ Catharinæ*. Elle a esté fondée en la ville

d'Apt l'an 1299. par l'Evêque d'Apt Raymond Botti, & dotée de tous ses biens propres & patrimoniaux. Elle vaut par an

C. Avignon. Sainte Catherine d'Avignon, *Sanctæ Catharinæ*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1637. & vaut par an

A. Geneve. Sainte Catherine, *Sanctæ Catharinæ*. Elle vaut par an

B. Arles. S. Cesaire d'Arles, *al.* Saint Cesary dans la Camargue, *S. Cæsarii, seu Cæsariæ Arelatensis*. Elle a esté fondée vers l'an 530. par S. Cesaire Evêque d'Arles, qui y établit Sainte Cesaire sa sœur pour premiere Abbesse. Elle vaut par an

B. Bourges. Charenton, *Carentonium*. Elle a esté fondée vers l'an 1050. en Bourbonnois, sur la Riviere de Marmande, à une lieuë d'Ainay le Chasteau, & à quatre de Dun le Roy; elle vaut par an

C. Soissons. Charmes ou les Charmes, *de Charmis*. Elle est tres-belle, située à six lieuës de Soissons, vers le Midy, en un Païs plat, & toute seule au milieu d'une campagne; elle vaut par an

Pr. GR. Limoges. Chastenet, *de Castaneto*. Il est à une lieuë de Limoges vers le Midy, & vaut par an 3000. l.

B. Bezançon. Châtel ou Château-Chalon. Elle est au Bailliage d'Aval, Siege de

Poligny. Il faut pour y estre receuës, que les filles y fassent preuve de leur noblesse. Elle vaut par an charges faites 5000. l.

B. Paris. Chelles, *Cala seu Kala, vel Kalense, aut Calense Monasterium.* Elle a esté fondée dés l'an 662. à 4. lieuës de Paris, par sainte Batilde, Bauteur ou Baudour, femme de Clovis II. où il y avoit déja une Eglise de saint Georges bâtie par Sainte Clotilde femme de Clovis I. Elle vaut par an 30000. l.

B. Chartres. S. Cir ou Cyr au Val de Gallie, à une lieuë au de là de Versailles, & cinq de Paris. Elle est tres-belle, fort ancienne, & donne le nom au Village où elle est située ; elle vaut par an 15000. l.

Au mesme lieu est la celebre Communauté appellée de S. Loüis de S. Cir, fondée & établie pour trois cens filles nobles, par nostre invincible Monarque Loüis XIV. lesquelles Damoiselles n'y sont pas receuës qu'aprés avoir fait preuve de leur noblesse. Cette Communauté a de revenu par an 150000. l.

C. Le Puy. Clavas, *Clavatium*, fille de Elle vaut par an

Clerets, *voyez* les Clerets.

B. Rhodes. Coigneres. Elle vaut par an

C. Limoges. Coyroux, *Coyresium*, fille

& prés Obazine en Limosin. Elle a esté fondée l'an 1140. & vaut par an

Clu. VIENNE. Sainte Colombe lez Vienne, *sancta Columba.* Elle est au Fauxbourg de Vienne, de l'autre costé.

C. LANGRES. Colonges, *Colongiæ*, fille de Tard sous Cisteaux, au Comté de Bourgogne, Doyenné de Beze. Elle est elective du consentement de Philippe IV. Roy d'Espagne, & du mesme consentement unie à Onnans l'an 1622. Elle est composée de filles toutes de qualité, lesquelles y sont receuës, sans neanmoins estre obligées à y faire preuve de noblesse. Le revenu particulier de l'Abbesse est de 1500. l.

C. BEZANÇON Corcelles, *Corcellæ*, fille de Tard & de Cisteaux, unie à Onnans l'an 1609. elle vaut par an

B. BAYEUX. Cordillon ou Courdillon, *Cordilio.* Elle vaut par an

B. CHARTRES. S. Corentin lez Mante, *S. Corentini juxta Meduntam.* Elle a esté fondée par le Roy Philippe I. l'an 1101. aux confins des Comtez de Mante & de Montfort-Lamaury. Elle vaut par an

C. Coste-Jean, *Costa Jeannis.* Elle est en Dauphiné, & vaut par an

B. AUXERRE. Crisenon, *Crisennonum.* Elle a esté fondée l'an 1030. par Aleïde fille du Roy Hugues Capet, femme de

Rainauld Comte de Nevers. Elle vaut par an

C. Apt. Sainte Croix d'Apt, *S. Crucis Aptenſis.* Elle eſt en la ville d'Apt en Provence, où elle a eſté fondée le 7. des Ides d'Aouſt, l'an 1234. & vaut par an

B. Poitiers. Sainte Croix de Poitiers, *S. Crucis al. S. Radegundis Pictavienſis.* Elle a eſté fondée & bâtie vers l'an 550. par la Reyne Sainte Radegonde femme de Clotaire I. qui y eſt enterrée, & eſt morte l'an 587. Elle vaut par an

B. Arras. Denaing, *Denonium.* Elle eſt au Comté de Hainaut prés Valenciennes, à une lieuë de Bouchain vers le Septentrion, ſur la R. de Leſcaut, où elle a eſté fondée vers l'an 764. par Adelbert Comte d'Oſtrevent & la Comteſſe Reine ſa femme, qui eſtant veuve s'y retira avec S. Refroy. Elle vaut par an

B. Cahors. Deſert ou le Deſert. Elle vaut par an

Seez. Deſſey. Elle vaut par an

C. Chaalons. S. Diſier, *S. Deſiderius*, fille de Ciſteaux. Elle eſt ſur la Marne prés S. Diſier en Champagne, aux confins du Barrois, & vaut par an

Pr. C. Toul. Doſme, *S. Urſulæ de Doſmo*, fille de Morimond, & à la collation de l'Abbé. Elle vaut par an

C. CLERMONT. Eſcleche ou Leſcleche, ou Laſcleche, ou Leſclache, *Eſcleaſia vel Eſchalaria, ſeu Scala*, fille de Ciſteaux, a eſté transferée en la ville de Clermont, & vaut par an

C. AMIENS. Eſpagne, *Hiſpania.* Elle a eſté fondée l'an 1178. par Enguerrand des Fontaines Seneſchal de Ponthieu, bâtie en 1178. par Thibauld Evêque d'Amiens, & Jean Comte de Ponthieu, & eſt à preſent transferée en la ville d'Abbeville; elle vaut par an

A. BEZIERS. S. Eſprit de Beziers, *S. Spiritus ad Biterras.* Elle eſt preſentement en la ville de Beziers, & vaut par an

C. TOUL. Eſtang ou l'Eſtang, *al.* l'Eſtanche, *Eſtangia, ſeu Stagnum*, fille de Ciſteaux. Elle eſt à une lieuë de Neufchaſtel en Lorraine, & vaut par an

A. REIMS S. Eſtienne de Reims, *S. Stephani Remenſis.* Elle vaut par an

B. MANS. Eſtival en Charnie, *Stivallium, ſeu Eſtivallium* Elle eſt au Maine, dans le Doyenné de Brullon, & vaut par an

B. ARRAS. Eſtreu, Eſtrun, ou l'Eſtrun, *Eſtrum, ſeu Strumenſe Monaſterium.* Elle a eſté fondée ſelon le Martyrologe de cette maiſon, par la Princeſſe Beatrix qui vivoit du temps de l'Empereur Charlemagne, &

rétablie l'an 1085. ou 1088. sous Gerard II. Evêque d'Arras, par Fulsende premiere Abbesse. Cette Abbaye vaut par an

B. Meaux. Faremonstier, *Farœ Monasterium.* Elle a esté bâtie dés l'an 670. en Brie, à cinq lieuës de Meaux, vers le Midy, sur la Riviere du petit Morin, par S. Fare sœur de S. Faron, Evêque de Meaux. C'est une Abbaye considerable, qui a plusieurs Benefices qui dépendent de son Patronage. Elle vaut par an

C. Thoulouse. Favars, ou Lume-Dieu de Fabas, *Lumen Dei de Favasio*, fille de Tard & de Cisteaux. Elle estoit autrefoie du Dioceſe de Comminges, & a esté transferée en la ville de Thoulouse. Elle vaut par an

C. Nismes. Ferté ou la Ferté, *Firmitas.* Elle vaut par an

B. Laon. Ferté ou la Ferté sur Oise, *Firmitas super Aistam, vel Isaram.* Elle vaut par an

C. Noyon. Fervaques, *Fervaquia, Farvachiæ, al. Ferventes, seu Fervidæ aquæ,* fille de Clervaux. Elle a esté fondée le 15. des Kalendes de Juin 1143. sur les sources de la Riviere de Somme en Picardie, à deux lieuës de la ville de saint Quentin, par Reynier Seigneur de Fonssomme, Seneschal de Vermandois, & Elizabeth sa femme,

& depuis a esté transferée en la mesme Ville. Elle vaut par an

C. Arras. Flines ou Fliin, *Honor B. Mariæ, seu Flinæ.* Elle a esté fondée le 9. Octobre 1234. en la Flandre Vvallonne prés Orchies, Dioceſe de Tournay; & depuis en 1251. transferée prés le village de Flines, en une Isle de la R. de Scarpe, à deux lieuës de Doüay, par Marguerite fille de Baudoüin V. Comte de Flandre & de Hainaut & Empereur de Constantinople, & pour lors femme de Guillaume de Dampierre son second mary, qui y fit établir par saint Bernard Marie sa fille pour premiere Abbesse en 1253. Cette Abbaye vaut par an

C. Roüen. Fontaine-Guerard, *Fons Guerardi*, fille de Cisteaux. Elle est au pied d'une montagne qu'elle a au Midy, au bas de laquelle passe la R. d'Andelle, qui est bordée de belles prairies. Elle est prés le Pont S. Pierre, à quatre lieuës de Roüen & 24 de Paris; & vaut par an

C. Nismes. Fontaine aux Nonnains, la Font aux Nonnains, ou les Nonnains de la Font, *de Fonte juxta Nemausum.* Elle est prés de Nismes, & vaut par an

C. Cambray. Fontenelles, *Fontanella, seu Fontanellæ*, fille de Clervaux. Elle est au Comté de Hainault, à une lieuë de

Valenciennes, sur le chemin de Cambray, où elle a esté fondée l'an 1212. par Jeanne & Agnes Saintes filles de Helin Chevalier, Seigneur d'Aunoy. Elle vaut par an

B. POITIERS. Fontevrault, *Fons Ebraldi.* Elle a esté bâtie l'an 1100. par Robert d'Arbrisselles, qui a esté Instituteur de l'Ordre de Fontevrault, dont cette Abbaye est le Chef & l'Abbesse Generale de cét Ordre, qui comme cette Maison principale releve immediatement du saint Siege, & qui est composé de plusieurs Monasteres tant d'hommes que de filles. Cette Abbaye est sur les confins du Poitou & de l'Anjou, à une lieuë de Montsoreau & 3 de Saumur, & vaut par an 100000. l.

C. UZEZ. Fonts S. Claire d'Alais, ou les Fontaines d'Aletz, *Fontes sanctæ Claræ,* fille de Cisteaux. Elle vaut par an

B. MONTPELLIER. S. Genés ou Geniés, *S. Genesii.* Elle est en Languedoc sur la R. de Berenge, à deux grandes lieuës de Montpellier, & vaut par an

A. PARIS. Sainte Geneviefve de Chaillot. C'est une Abbaye de nouvelle erection au village de Chaillot prés Paris.

B. RENNES. S. Georges de Rennes, *Sancti Georgii Rhedonenſis.* Elle a esté fondée l'an 1006. par Gaufroy I. Duc de Bre-

tagne, qui y fit établir Adele de Bretagne sa fille pour premiere Abbesse. Elle vaut par an

A. Paris. Gercy ou Jercy, *Gerciacum.* Elle a esté fondée l'an 1269. pour des Religieuses Chanoinesses Regulieres de S. Augustin de la Congregation de S. Victor, par Alphonse Comte de Thoulouse & de Poitiers, frere de saint Loüis, & Jeanne de Thoulouse sa femme, sur la petite Riviere d'Yerre, à cinq lieuës de Paris. Elle vaut par an 5000. l.

B. Paris. Giff, *Beatæ Mariæ Vallis de Giffo, al.* de Clisé. Elle a esté fondée sur la petite R. d'Yvette, à six lieuës de Paris, environ l'an 1140. par Maurice de Suilly Evêque de Paris, & vaut par on 5000. l.

B. Rhodez. S. Germain de Rhodez, *sancti Germani Ruenenſis.* Elle vaut par an

B. Ypres. Ghislenghen ou Guillenghen, *Ghisleghemium.* Elle est en Hainaut, fondée vers l'an 1126. par Ide veuve du Seigneur de Chievres & mere de Nicolas I. Evêque de Cambray, du Diocese duquel d'autres la croyent encore à present. Elle vaut par an

C. Gireil. Elle vaut par an

B. Mets. Sainte Glossine de Mets,

Sanctæ Glodesindis Metensis. Elle est considerable, & a esté fondée vers l'an 600. en l'honneur de S. Pierre & S. Sulpice, du temps de l'Evêque S. Arnoul, par sainte Glodesinde, Glossinde ou Glossine, fille de Vvintron Duc & Comte de Perthois, premiere Abbesse. D'autres n'en rapportent la fondation, ou plûtost le rétablissement, qu'en l'an 945. par Adalberon Evêque de Mets. Elle vaut par an

C. Roüen. Gomer-fontaine, *Gomeri, seu Gomerici fons*, fille de Cisteaux. Elle est au Vexin François, entre Gisors & Chaumont, prés Trie, & vaut par an

B. Lodeve. Gorian, *Gorianum.* Elle a esté fondée l'an 1350. prés la ville de Clermont, à trois lieuës de Lodeve, vers le Midy, par Anglez Seigneur de Lozieres, du temps du Pape Clement VI. & de Bertrand du Mas Evêque de Lodeve, qui y consacra Elizabeth de Morez pour premiere Abbesse, en presence du Fondateur, & d'Arnaud Abbé de S. André d'Avignon. Elle vaut par an

C. Auche. Goyon, *Goyonum.* Elle est dés il y a long-temps unie à Gimont, qui est une Abbaye d'hommes du mesme Ordre dans ce Dioceſe. Elle vaut par an

C. Tournay. Groeninghen ou Groeningue, *Groeninga.* Elle a esté fondée l'an

1183. & selon aucuns, l'an 1239. ou selon d'autres 1285. ou 1286. à une lieuë de Courtray vers le Levant, par Beatrix Comtesse de Flandre, fille de Henry Duc de Brabant, dotée par Agnes fille du Seigneur de Rodembourg, & totalement ruinée par les Huguenots le siecle dernier; pourquoy a esté transferée en un des Faux-bourgs de la ville de Courtray. Elle vaut par an

Hierre, *voyez* Yerre.

C. Toulon. Hierres ou Yerres, *aliàs* Almanarre ou Lamanarre, *S. Petri de Almanarra, vel Almanaria, seu Monialium Olbiensium*, fille de Cisteaux. Elle estoit en Provence, à trois lieuës de la mer, fondée l'an 1243. prés le Chasteau d'Hierres; mais ayant esté détruite par les guerres, elle a esté unie & transferée en l'Eglise de S. Estienne du Pont au mesme Dioceſe, à l'instante requeste de l'Abbesse Saure de Glandevez, par Gauthier Beraud Prevost de Pignan, en vertu de Bulle ou Rescrit, & Commission Apostolique à luy adressée par le Pape Benoist XIII. donnée au Chasteau de Saou, & dattée du 11. des Kalendes de Mars, l'an 12. de son Pontificat, qui revient à l'an 1406. qu'il estoit encore reconnu pour Pape legitime. Elle vaut par an 9000. l.

C. Basle. Holsepurg, *Hortus Dei, seu*

Mons Oliveti, fille de Luce-lan. Elle ſt en Alſace, & vaut par an

S Honorat, *al.* l'Abbaye aux Dames à Meaux, *S. Honorati Meldenſis.* B. Meaux. Elle eſt en la Ville & au marché de Meaux, & vaut par an 8000. l.

Pr. Hôtel-Dieu de Vernon. A. Evreux. l eſt dans la ville de Vernon, & ſi conſidérable, qu'on l'appelle Abbaye. Il eſt deſſervy par les Religieuſes du Prieuré de ſaint Louïs, & vaut par an 6000. l.

S. Hou, *alias* S. Houlx, *S. Hoïldis*, fille de Clervaux. C. Toul. Elle eſt à trois lieuës de Bar-le-Duc, & vaut par an

Pr. S. Jacques lez le petit Andely. A. Roüen. C'eſt un Hôtel-Dieu ſur la droite de la Riviere de Seine, au pied d'une montagne fort haute. Il eſt au Midy, & eſt aſſez reſſerré en ſon étenduë; il vaut par an 2000. l.

S. Jacques de Vitry, *S. Jacobi de Victoriaco, ſeu Victriacenſis*, fille de Clervaux. C. Chaalons. Elle eſt prés la ville de Vitry-le-François, & vaut par an

Pr. Jardinet ou le Jardinet prés Pleurs, fille de Pontigny. C. Troyes. Ce n'eſt plus qu'un Prieuré, uny à l'Abbaye de Joüy, de meſme Ordre & du Dioceſe de Sens. Il vaut par an

S. Jean d'Authun, *S. Joannis Æduenſis.* B. Authun. Elle eſt en la ville d'Authun, où elle a eſté fondée par la Reyne Brunehault vers l'an 580. du temps de Syagrius illuſtre Evêque d'Authun. Elle vaut par an

S. Jean aux Bois, *S. Joannis in Boſco, vel in nemore.* B. Soiſſons. Elle eſt à deux lieuës & dãs la foreſt de Cuiſe, dite de Compiegne, à une lieuë de Pierrefont, & ſur le chemin de Compiegne à Soiſſons, qui en eſt éloigné de cinq lieuës, où elle a eſté fondée vers l'an 1150. Il s'eſt fait un échange de cette Maiſon pour celle de Royal-lieu, à un quart de lieuë & ſur le chemin de Paris à Compiegne, qui eſtoit un Prieuré de l'Ordre du Val des Ecoliers, qu'occupent maintenant l'Abbeſſe & Religieuſes de l'Abbaye de S. Jean aux Bois, appellée maintenant Royal-lieu, dont les Religieux ont eſté transferez dans celle de la foreſt. Elle vaut par an

Jercy V. Gerſy.

Iſſy, *B. Mariæ & S. Joannis-Baptiſtæ de Iſſiaco.* B. Paris. Elle vaut par an

Joüarre, *Jotrum.* B. Meaux. L'Abbeſſe eſt Patrone du Chapitre qui eſt dans l'Egliſe Abbatiale, & confere les Benefices en dépendans. L'Abbaye a eſté fondée par Adon frere de ſaint

Oüen,

Oüen, vers l'an 640. pour des Religieuses de la Regle de saint Columban. C'est un Bourg à quatre lieuës de Meaux, prés les Rivieres du grand Morin & de Marne. C'est une Abbaye tres-considerable tant pour ses revenus, que pour ses bâtimens, & Benefices qui sont à la collation ou presentation de la Dame Abbesse. Cette Abbaye vaut par an 30000. l.

S. Julien, *S. Juliani.* B. Auxerre. Elle est prés d'Auxerre, & vaut par an

S. Julien du Pré, *al.* le Pré, *S. Juliani de Prato.* B. Mans. Elle est prés le Mans, du costé du couchant, & vaut par an

S. Julien de Dijon, *S. Juliani Divionensis.* Elle a esté transferée à Authun, & celle de Rougemont luy est unie; elle vaut par an

S. Just, *sancti Justi.* C. Die. Elle a esté transferée en la ville de Romans au Dauphiné, sur la droite de l'Isere, au dessus de Valence. Elle vaut par an sans les pensions des Religieuses 3350. l.

Juvigny, *Juvigniacum.* B. Treves. Elle est prés de Stenay, à huit lieuës de Verdun, entre Montmedy & Jamets, au Luxembourg, où elle a esté fondée dés l'an 874. par l'Imperatrice Richilde femme de Charles le Chauve, qui ayant rassemblé des

Religieuſes des plus fleuriſſans Monaſteres de France, leur donna ce lieu pour demeure, & y fit transferer une bonne partie du corps de ſainte Scholaſtique, ſœur de S. Benoiſt. Elle vaut par an

Kerlot, Kerley, Karles ou Carles, C. Cornoüaille; fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée l'an 1652. à dix lieuës de Quimper, au lieu de ſon nom, & depuis a eſté transferée à Kimper-corentin, & vaut par an

Konigſbrucken, *Pons Regis*, C. Strasbourg, fille de Lucelan. Elle a eſté transferée à Haguenavv en Alſace, & vaut par an

La Barre, *Barra.* A. Soiſſons. Elle eſt fort belle, bien bâtie & en tres bel air, ſituée au Fauxbourg de la Barre à Château-Thierry en Brie, ſur la R. de Marne, où elle a eſté fondée vers l'an par Jeanne Reyne de Navarre, Fondatrice du College de Navarre à Paris. Elle vaut par an

La Blanche ou les Blanches, *voyez* Mortain.

La Braille, *voyez* Braille.

La Celle, *Cella.* P. Aix. Elle eſt en Provence, au pied des montagnes de Candelon, prés la Caranne & la ville de Brignole. Elle vaut par an

C. Sens. La Cour Noſtre-Dame, *Curia B. Mariæ.* Elle a eſté fondée l'an 1225. au Senonois, Paroiſſe de Viluis ; prés de Pont ſur Yonne. Elle eſt unie à Ciſteaux, & vaut par an

Pr. Gr. Limoges. La Droüille blanche, *de Drovilla alba.* Il eſt à trois lieuës de Limoges, vers le Septentrion, & vaut par an

La Ferté, Dioceſe de Niſmes, *voyez* Ferté.

La Ferté ſur Oiſe, *voyez* Ferté.

Pr. C. Soissons. S. Lazare de la Ferté-Milon. Il eſt electif, dépendant de Clervaux, ſitué en la ville de la Ferté-Milon au Valois, & fondé le 4. des Ides de Mars 1616. Il vaut par an

C. Cahors. La Garde-Dieu, *Guarda, ſeu Cuſtodia Dei*, fille d'Obazine. Elle eſt en Quercy, & y a eſté fondée le 22. Novembre 1150. & vaut par an

C. Sens. La Joye lez Nemours, *Gaudium Beatæ Mariæ Nemorii, vel Nemoroſii*, fille de Ciſteaux. Elle eſt en Gaſtinois prés de Nemours, ſur la gauche de la Riviere de Loing, au canal de Briare, & y a eſté fondée par Gaulthier Seigneur de Nemours. Elle vaut par an

C. Vannes. La Joye prés Hennebont, *Gaudium Beatæ Mariæ propè Hennebont*

tum, fille de l'Aumône. Elle eſt prés Hennebont en Bretagne, où elle a eſté fondée l'an 1250. par Blanche fille de Thibault Roy de Navarre, & femme de Jean I. Duc de Bretagne. Elle vaut par an 10000. l.

Lamanarre ou Almanarre, *voyez* Hieres.

C. Soissons. L'Amour-Dieu, *Amor Dei*, fille de Clervaux. Elle eſt en Champagne lez Troiſſy & Chaſtillon, à la gauche de la R. de Marne; elle vaut par an

B. Sens. La Pommeraye, *Pomaria, Pomeria, vel Pomararium.* Elle a eſté fondée l'an 1180. par une Comteſſe de Blois, à deux lieuës de Sens; & en 1622. transferée au Fauxbourg de cette Ville. Elle eſt belle, bien bâtie à la moderne, & vaut par an

B. Rhodes. Larptenne ou Larpentail, *Larptenna.* Elle vaut par an

Pr. B. Castres. La Salvetat. Il vaut par an

C. Vienne. La Val Breſſiere, ou de Briſſiac, *al.* N. Dame du Val-Breſſiere ou de Briſſiac, *B. Mariæ Monialium de Valle Breſſeria, ſeu Briciaci*, fille de Bonnevaux. Elle a eſté fondée & bâtie ſous Briſſiac en Dauphiné, d'où elle a eſté transferée à la Coſte de S. André. Elle vaut par an

C. CLERMONT. La Veſſy. Elle vaut par an

C. MANS. La Virginité, *Virginitas*, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée l'an 1208. à trois lieuës de Vendoſme, & vaut par an

B. BOURGES. S. Laurent de Bourges, *S. Laurentii Bituricenſis*. Elle a eſté fondée vers l'an 1145. par l'Empereur Charlemagne, qui y fit établir Euphraſe ſa fille pour premiere Abbeſſe. Elle vaut par an 10000 l.

B. COMINGES. S. Laurent, *ſancti Laurenti Convenenſis*. Elle vaut par an

B. ARLES. S. Lazare, *ſancti Lazari*. Elle vaut par an

Pr. CAHORS. Lazieres, *Lazeria*, fille de Leyme ſous Ciſteaux. Elle a eſté fondée en Quercy l'an 1272. à une lieuë de Figeac, a eſté unie à Vic, & vaut par an

C. CHARTRES. L'eau, *Aqua*, *al. Curia Monialium*, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée l'an 1226. à une lieuë de Chartres, par Iſabelle Comteſſe de Chartres, & vaut par an 4000. l.

C. SENS. Le Lis, *Lilium B. Mariæ, ſeu B. Mariæ Regalis*, fille de Ciſteaux. Elle eſt à une lieuë de Melun, où elle a eſté fondée vers l'an 1230. par Blanche de

Castille, mere de S. Loüis. Elle vaut par an

Le Perray neuf, *voyez* Perray neuf.

Le petit Clervaux, *voyez* Petit Clervaux.

C. Auxerre. Le Reconfort ou Nostre-Dame du Reconfort, *Consolatio B. Mariæ*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée vers l'an 1244. à trois lieuës de Vezelay & à quatre de Clamecy, & vaut par an

L'Esclache, *voyez* Escleche.

Le Sauvoir, *voyez* Sauvoir.

C. Chartres. Les Clerets, *de Claretis*, fille de la Trappe. Elle a esté fondée l'an 1213. au païs du Perche, à une lieuë de Nogent le Rotrou, par Mathilde de Brunsvvic sœur de l'Empereur Othon IV. & femme de Gaufroy Comte du Perche. Madame de Valençay qui en est Abbesse, suit les traces de M. l'Abbé de la Trappe. L'Abbaye vaut par an 15000. l.

Pr. A. Mans. Les Filles-Dieu. Il vaut par an

Les Fontaines, *voyez* Fonts ou Fontaines S. Claire d'Alez.

C. Grenoble. Les Hayes, *Haimæ*, fille de Tamie. Elle a esté fondée le 6. des Ides de Février 1163. en Gresivaudan, prés la droite de la R. d'Isere lez Crolles,

par Marguerite de Bourgogne femme de Guy Dauphin Comte d'Albon, qui y est enterrée. Elle vaut par an

C. Auxerre. Les Isles, *Insulæ B. Mariæ*, fille de Cisteaux. Elle estoit prés la Ville d'Auxerre, & y a depuis esté transferée. Elle vaut par an

Pr. C. Rennes. Les Mazures, *Consolatio B. Mariæ, seu Mazuræ.* Il est de la filiation & collation de l'Abbé de Cisteaux, & vaut par an

C. Arras. Les Prez lez Doüay, *Pratæ*, fille de Clervaux. Elle estoit prés de Doüay, & y a esté transferée. C'estoit originairement une maison de Religieuses de la Regle de S. Beggue, *al.* Beguines, qui s'unirent en 1310. à l'Ordre de Cisteaux. Elle vaut par an

C. Troyes. Les Prez ou N. Dame des Prez lez Troyes, *Pratæ, seu B. Mariæ de Pratis ad Trecas*, fille de Clervaux. Elle est prés de Troyes en Champagne, où elle a esté fondée l'an 1231. par Estienne de Champ-Guyon, *seu de Campo Guidonis*, en sa grange de Chichery; ce qui fut approuvé la mesme année par Robert Evêque de Troyes, a esté unie à l'Ordre l'an 1235. Elle vaut par an

A. Tournay. Les Prez, *Pratæ.* Elle a esté premierement fondée hors la Ville

de Tournay, vers l'an 1230. par Vvaltere de Maruis Evêque de Tournay, & depuis un siecle renfermée dans la Ville. Elle vaut par an

L'Estanche, *voyez* Estang.

Le Tard, *voyez* Tard.

C. Cambray. Le Verger, *Virgultum, seu Viridarium*, fille de Clervaux. Elle est entre Doüay & Cambray, à demie lieuë d'Aleux & d'Oisy en Artois, où elle a esté fondée environ l'an 1227. par Guy & Hugues Seigneurs d'Oisy & de Coucy. Elle vaut par an

C. Arras. Le Vivier, *Vivarium*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1219. ou 1227. au Comté d'Artois, à demie lieuë d'Inchex, par Messire Eustache de Neuville Chevalier, auprés de ses principales Terres & Seigneuries. Elle a depuis esté transferée à Arras, & vaut par an

C. Cahors. Leyme, *Eremus*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée en Quercy, & vaut par an

C. Authun. Lieu-Dieu ou le Lieu-Dieu, *Locus Dei*, fille de Cisteaux. Elle est à present en la ville de Beaune en Bourgogne, y ayant esté transferée d'auprés de Vergy, où elle avoit esté premierement fondée. Elle vaut par an

C. Orleans. Lieu ou le Lieu Nostre-

Dame, *Locus Noſtræ Dominæ.* Elle a eſté fondée au mois de May 1222. en Sologne, à deux lieuës de Romorantin, vers le Septentrion, par Iſabelle femme de Jean Comte de Chartres, dont la fondation eſt confirmée par S. Loüis, l'an 1244. Elle vaut par an

C. Lyon. Lieu Noſtre-Dame, *Locus Beatæ Mariæ, ſeu Noſtræ Dominæ*, fille de Elle vaut par an

B. Perigueux. Ligueux, *Ligurium.* Elle eſt en Perigord, où elle a eſté fondée vers l'an 1000. Elle vaut par an

Lis, *voyez* le Lis.

Pr. C. Cahors. Liſſac. *Lyſſiacum.* Il eſt electif, au Quercy, à une lieuë de Figeac, & vaut par an

Pr. A. Evreux. S. Loüis de l'Hoſtel-Dieu de Vernon. Il eſt en la Ville du nom, ſur la gauche de la Riviere de Seine, à ſeize lieuës au deſſous de Paris, au commencement de la Normandie. Il vaut par an 25000. l.

C. Orleans. S. Loup, *S. Lupi ad Ligerim.* Elle eſt prés & au deſſus d'Orleans, ſur la Loire. Ce n'eſtoit autrefois qu'un Prieuré, qui en 1639. fut par le Pape Urbain VIII. erigé en Abbaye en faveur de Dame Anne Marie de Cochefilet de Vaucelas. Elle vaut par an

Lumdieu de Fabas, *voyez* Favars.

B. PARIS. Malnoüe, ou Noſtre-Dame du Frotel ou Footel, *al.* Malnoë, *Malnoda, vel Mala noda, ſeu Beatæ Mariæ de nemore, al. in Boſco ad Dominicas propè Malnodam.* Elle a eſté fondée l'an 1171. à quatre lieuës de Paris, en ſortant par la porte S. Antoine, & à deux lieuës de Lagny. Elle vaut par an 10000. l.

Sainte Marie de Nevers, *voyez* Noſtre-Dame.

C. TOURNAY. Markette ou Marquette, *Reclinatorium Beatæ Mariæ Virginis, ſeu Marketta, vel Marquetta,* fille de Clervaux. Elle a eſté fondée l'an 1225. ou 1230. par Jeanne Comteſſe de Flandre & femme du Comte Ferdinand, qui y ſont enterrez. Elle eſt à demie lieuë de l'Iſle dans la Flandre Vvallonne, ſur la gauche de la Riviere d'Eulle, peu au deſſus de la R. de Marque en l'Eulle, & prés le village de Marquette. Elle vaut par an

C. BEAUVAIS. S. Martin.

C. PARIS. Maubuiſſon, Maubiſſon, ou N. Dame la Royale, *B. Mariæ Regalis, ſeu de Malo dumo*, fille de Ciſteaux. Elle eſt de l'étroitte Obſervance. Elle a eſté premierement fondée l'an 1241. par Blanche de Caſtille mere de S. Loüis, en un lieu appellé Aulnay; & aprés que cette Reyne en 1243. eut acquis la terre de Maubuiſſon,

(qui luy a donné le nom) de Robert & Odeline de Chasteau-Rainard & de leurs enfans, elle fut incontinent transferée en ce lieu, & en suite unie à l'Ordre en 1244. par Boniface Abbé & le Chapitre general de Cisteaux. Elle est en l'Isle de France, à sept lieuës de Paris, prés Pontoise, & vaut par an 25000. l.

B. Bourges. S. Menoulph ou S. Menoux, *S. Menulphi.* Elle a esté fondée avant l'an 1158. au Bourbonnois, en l'Archidiaconé & Archiprestré & sur le chemin qui va à Bourbon-l'Archambauld, à trois lieuës de Moulins. Elle vaut par an

C. Le Puy. Mercoire, *Mercorium.* Elle est au Vellay, à une lieuë & demie du Puy, & vaut par an

B. Ypres. Messenen, Messinen ou Messines, *Messina.* Elle a esté fondée à deux lieuës d'Ypres vers le Midy, l'an 1062. par Adele fille de Robert Roy de France, & femme de Baudoüin de Lisle, qui estant veuve s'y retira, & y est enterrée. Elle vaut par an

B. Amiens. S. Michel de Dourlans, *Dorlanum, seu S. Michaëlis de Dorlano.* Dourlans est une Ville de Picardie, sur la frontiere d'Artois, où est fondée cette Abbaye, qui vaut par an

C. Chalon. Molaize ou Moleze, *Molesium*, fille de Tard sous Cisteaux. Elle est au Duché de Bourgogne, & vaut par an

Il y a une autre Abbaye du mesme nom & Ordre, qui est unie à celle de Sainte Croix d'Apt.

C. Tours. Moncé, *Monceyum*, fille de Fontaines lez Blanches. Ce n'estoit autrefois qu'un Prieuré, mais il a esté erigé en Abbaye, qui est en Touraine, à une lieuë d'Amboise, & vaut par an

Pr. Dom. Grenoble. Montfleury. Il est à deux lieuës de Grenoble, sur le chemin de la grande Chartreuse. Les Religieuses sont toutes de qualité, & ne sont pas assujetties à garder la clôture. Il vaut par an

B. Roüen. Monstier-Villers ou Montivilliers, *Monasterium-villare.* Elle a esté fondée l'an 674. au païs de Caux, prés le Havre & Harfleur, par Vvaraton qui estoit un petit Roy ou grand Seigneur de tout ce païs, donnée depuis par le mesme Seigneur en 690. à S. Philbert, depuis Abbé de Tournus; & enfin dotée & rebâtie l'an 1035. par Richard II. & son fils Robert Ducs de Normandie. C'est une des plus belles & considerables Abbayes de France, l'Abbesse ayant son Official & plusieurs Cures à

sa collation,& a de revenu par an 30000. l.

B. PARIS. Montmartre, *Mons Martyrum propè Parisios.* Elle a esté fondée l'an 1133. ou 1134. par le Roy Loüis le Gros & Aleïde, Adelaïde ou Alix de Savoye sa femme, qui y est enterrée. On dit que S. Denis l'Areopagite & ses compagnons y ont esté martyrisez. Depuis vingt années on y a fait de beaux bâtimens, elle est d'une tres-grande étenduë, y ayant mesme comme deux Monasteres, un au haut de la montagne, & l'autre au bas, qui se communiquent par une longue gallerie. L'Abbesse est au Monastere d'en-bas. Cette Abbaye est trés-considerable, tant par sa grande Communauté & par les Dames qui y sont, que par son revenu annuel, qui est de plus de 30000. l.

C. SENS. Mont-Nostre-Dame les Provins, *aliàs* les Filles-Dieu, *Mons Nostræ Dominæ, vel S. Mariæ in, aut de Monte Pruvinensi, seu S. Maria de Monte propè, aut juxta Pruvinum*, fille de Preüilly. Elle a esté fondée prés Provins en Brie, l'an 1230. par Thibault VI. Roy de Navarre, Comte Palatin de Champagne & de Brie. Il y a eu des filles jusqu'environ l'an 1400. que ce Monastere fut détruit par les Anglois. L'an 1465. il fut changé en Prieuré, & donné à des Religieux du mesme Ordre,

qui l'ont poſſedé juſqu'en 1647. que Dom Nicolas Deſlyons qui en eſtoit Prieur, en fit ſa démiſſion entre les mains du Roy, qui y nomma Dame Marthe Dauvet, pour lors Abbeſſe du Mont Sainte Catherine lez Provins, de l'Ordre de Sainte Claire. Elle vaut par an

C. Marseille. Mont-Syon ou Mont de Syon, *Mons Syon*, fille de Thoronet, & unie à l'Ordre l'an 1244. Elle eſt en Provence prés Marſeille, & y a eſté transferée l'an 1361. Elle vaut par an

C. Laon. Monſtreüil les Dames, *Monſterolium, vel Monaſteriolum*, fille de Clervaux. Elle a eſté fondée l'an 1136. à deux lieuës d'Aveſnes & une de la Capelle, ſur les confins de Tieraſche & du Hainault, par Barthelmy Evêque de Laon, & depuis transferée au bas & prés de la ville de Laon, en une leproſerie de S. Lazare. L'on y conſerve avec beaucoup de pieté & une grande devotion, le voile de Sainte Veronique, où s'imprima la Sainte Face du Sauveur, qu'elle luy preſenta pour s'eſſuyer lors qu'il portoit la Croix au Calvaire, & que le Pape Urbain IV. auparavant appellé Jacques Pantaleon, natif de la ville de Troyes en Champagne & Archidiacre de Laon, envoya à ſa ſœur Abbeſſe de cette Maiſon, comme ſa Lettre en fait

foy, en datte du 3. Juillet 1249. Cette Abbaye vaut par an

B. Soissons. Morgienval, Morguienval ou Morienval, *Morenvallis, seu Mornevallis.* Elle a esté fondée par le Roy Dagobert à trois lieuës de Verberie en Picardie, vers l'Orient, autrefois possedée par des Chanoines Reguliers, ausquels les Religieuses ont depuis succedé. Elle vaut par an

Mortagnes ou Mortaignier, *voyez* N. Dame de Xaintes.

C. Avranches. Mortain, *al.* la Blanche ou les Blanches, *Albæ Dominæ, vel Moretonium, seu S. Trinitas in novo Burgo Moretonii*, fille de Savigny. Elle a esté fondée l'an 1105. en Normandie lez Mortain, & vaut par an

C. Beauvais. Mouchy le Pierreux, *Mouchiacum petrosum*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée à Mouchy le Pierreux au Beauvoisis, sur la gauche de la R. d'Arronde, à trois lieuës de Compiegne, par les anciens Seigneurs de la Maison d'Humieres. Elle a esté reduite en Prieuré d'hommes, & puis est revenuë en son premier estat, en vertu d'un Brevet de nomination du Roy, & Arrest du Conseil d'Estat des 8. Aoust 1671. & 13. Septembre 1674. par lesquels Dame Elizabeth de Crevant d'Hu-

mieres y a esté maintenuë ; elle a fait entierement rebâtir cette Maison, & y a rétably une Communauté de Religieuses. Elle vaut par an

Pr. A. Soissons. S. Nicolas de l'Hostel-Dieu de Compiegne. Il est en la Ville du nom, & vaut par an

A. Angers. Nid-oyseau ou N. Dame du Nid d'oyseau, *Nidus avis.* Elle est en Anjou, à une lieuë de Segré vers le Nord. Il y a plusieurs Benefices qui en dépendent. Elle vaut par an

B. Evreux. S. Nicolas de Verneüil, *S. Nicolai Vernolii.* Elle est en la ville de Verneüil sur la Riviere d'Aure, en Normandie, prés le Perche, & vaut par an 10000. l.

B. Ypres. Nonnenbosch ou Bois aux Nonnains. Elle a esté fondée vers l'an 1100. en un lieu champestre nommé Rumettre prés Ypres, & dotée par Charles le Bon, Thierry & Philippe d'Elsace Comtes de Flandre. Cette Abbaye le siecle dernier a esté transferée dans la ville d'Ypres à cause des guerres des heretiques, & vaut par an

C. Vabres. Nonanque ou Nonenque, *Nonnaticum, seu Elno, vel Anonanca, aut Elnonanca,* fille de Salvanez sous Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1161. en la

Paroisse de S. Jean d'Aucas en Auvergne, par Gerard troisiéme Abbé de Salvanez, & dotée par les Rois de France. Elle vaut par an

Pr. P. Ypres. S. Norbert en la ville de Furnes en Flandre. Il vaut par an

C. Paris. Nostre-Dame aux Bois, *aliàs* l'Abbaye aux Bois, ou la franche Abbaye de Nostre-Dame aux Bois, *Libera Abbatia Nostræ Dominæ, seu B. Mariæ in Boscis, vel in Bosco*, fille de Clervaux. Elle a esté transferée du Dioceſe de Noyon en la ville de Paris au Fauxbourg S. Germain, & vaut par an

C. Orange. Nostre-Dame des Champs, *Nostræ Dominæ de Campis*. Elle a esté fondée en la Principauté d'Orange, & est unie à celle de N. Dame des Plans; elle vaut par an

C. Orange. Nostre-Dame des Plans, *Nostræ Dominæ de Planis*. Elle est transferée à Orange, & vaut par an

B. Nevers. Nostre-Dame ou Sainte Marie de Nevers, *B. Mariæ Nivernensis*. Elle est en la ville de Nevers, & vaut par an

B. Lizieux. Nostre-Dame du Pré, *Beatæ Mariæ de Prato*. Elle est dans le Fauxbourg de S. Disier à Lizieux, & vaut par an 8000. l.

Noſtre-Dame de Sens, *voyez* la Pommeraye.

B. Soissons. Noſtre-Dame de Soiſſons, *B. Mariæ ſeu Noſtræ Dominæ Sueſſionenſis.* Elle eſt en la ville de Soiſſons, où elle a eſté fondée l'an 680. par Lentrude femme d'Ebroïn, Maire du Palais du Roy Theodoric. Elle vaut par an

B. Troyes. Noſtre-Dame de Troyes, *B. Mariæ Trecenſis.* Elle a eſté fondée l'an 1216. & vaut par an 10000. l.

B. Xaintes. Noſtre-Dame de Xaintes, *al.* Mortaignes ou Mortaignier, *B. Mariæ ſeu Noſtræ Dominæ Xantonenſis.* Elle a eſté fondée hors les murs de Xaintes l'an 1047. par le Comte Gaufroy & Agnés ſa femme, en l'honneur de Saint Sauveur & de la Sainte Vierge. Elle vaut par an

A. Ypres. Nouveau Cloiſtre prés Berghes S. Vvinox, autrefois de la Congregation de S. Victor, fondée l'an & transferée à Ypres le ſiecle dernier, à cauſe des guerres des Heretiques. Elle vaut par an

C. Cambray. Olive ou l'Olive, *al.* l'Hermitage, *Oliva*, fille de Clervaux. Elle a eſté fondée l'an 1220. ou 1240. au Hainault, entre Nivelle & la ville de Braban, à trois lieuës de Nivelle vers le Midy, & vaut par an

C. NARBONNE. Olives ou les Olives, *Olivæ*, fille de Fontfroide. Elle a eſté fondée en Languedoc, eſt à preſent en la ville de Narbonne, & vaut par an

C. BEZANÇON. Onnans, fille de Ciſteaux. Elle a eſté transferée à Dole, joüit des Abbayes de Courcelles & de Coulonges, qui ont eſté unies à la menſe de l'Abbeſſe, qui eſt elective depuis le conſentement de Philippe IV. Roy d'Eſpagne, & pour lors Comte de Bourgogne, & confirmative par le Pape. Elle vaut par an

C. RHODEZ. Oraiſon-Dieu ou l'Oraiſon de Dieu, *Oratio Dei*, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée en Roüergue prés S. Antonin, & a eſté transferée lez Muret. Elle vaut par an

B. LAON. Origny Sainte Benoiſte, *Origniacum*. Elle eſt en Tieraſche, ſur la Riviere d'Oiſe, à trois lieuës de S. Quentin, vers le Septentrion. Elle a eſté fondée avant l'an 800 pour des Moines, auſquels ont ſuccedé des Religieuſes dés le temps de Charles le Chauve. Il y a en ce Monaſtere grande devotion aux Reliques de Sainte Benoiſte Vierge Romaine, qui a ſouffert le martyre en ce lieu. L'Abbaye vaut par an

C. S. OMER. Outoff ou Raverſberghe, fille de Clervaux. Elle eſt à Vvaton prés

S. Omer, cy-devant du Dioceſe de Teroüanne, & vaut par an

B. Evreux. Pacy ou Paſſy. Elle eſt en un Bourg de ſon nom, ſur la droite de la Riviere d'Eure, à quatre lieuës de Vernon & de la Seine prés l'Iſle de France, & vaut par an 5000. l.

C. Paris. Panthemont ou Penthemonts, *de Pente monte*, *al. Partus montis*, *ſeu Panteo mons.* Elle a eſté fondée environ l'an 1218. unie à l'Ordre de Ciſteaux l'an 1221. reduite en Prieuré d'hommes prés Beauvais en 1483. depuis reſtituée aux filles & établie en la meſme Ville; & enfin transferée au Fauxbourg S. Germain à Paris. Elle vaut par an

B. Troyes. Paraclit ou le Paraclet, *Paraclitus.* Elle a eſté fondée l'an 1218. par Heloyſſe premiere Abbeſſe, illuſtre dans l'Antiquité parmy les Sçavans. Cette Abbaye eſt en Champagne à dix lieuës de Troyes & une de Nogent ſur Seine, vers le Nord, ſur le chemin de Paris, & ſur le ruiſſeau d'Arduc qui paſſe au travers. Elle vaut par an 2000. l.

C. Amiens. Paraclit ou le Paraclit, *Paraclitus*, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée l'an 1218. non loin d'Amiens, par Enguerrand de Bove & Ade ſa femme, qui y firent benir & établir Marguerite leur

fille pour premiere Abbesse. Elle a esté transferée en la ville d'Amiens, & vaut par an

B. BEAUVAIS. S. Paul en Beauvoisis, *S. Pauli.* Elle a esté fondée l'an 1258. à une lieuë de Beauvais, vers le Couchant, & vaut par an 20000. l.

C. VIENNE. S. Paul la Ville, *S. Pauli*, fille de Bonnevaux. Elle a esté fondée à S. Paul de Niseaux Dioceſe de Grenoble, & depuis transferée à Beaurepaire Dioceſe de Vienne. Elle vaut par an

C. SENLIS. Parc ou le Parc aux Dames, *Parcus Dominarum*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée l'an 1203. au Valois, à une lieuë de Creſpy, & vaut par an

PERIGUEUX. S. Pardoux, *S. Pardulphi.* Elle vaut par an

C. ANGERS. Perray ou le Perray, *Perredium*, *vel Perrodium*, *ſeu Porretum*, fille de Loroux. Elle eſt & a esté fondée l'an 1120. à une lieuë d'Angers, quaſi ſur le chemin de la Fleche, ou de Paris. Elle vaut par an

B. MANS. Perigne ou la Perrine. Elle eſt prés la ville du Mans, & vaut par an

Pr. C. METS. Petit ou le petit Clervaux, *Beatæ Mariæ.* Il eſt en la ville de Mets, & vaut par an

A. PARIS. Sainte Perrine lez Compiegne, *S. Petronillæ,* Elle a esté fondée prés la Foreſt de Compiegne, par le Roy Philippe le Bel, vers l'an 1300. depuis établie prés Compiegne ; d'où en l'an 1646. elle a esté transferée à la Villette prés Paris. Elle vaut par an 2000. l.

B. LYON. S. Pierre de Lyon, *S. Petri Lugdunenſis.* Elle eſt en la ville de Lyon & de la Congregation de Chezal-Benoiſt. Les Dames qui y ſont receuës, ſont obligées de faire preuve de nobleſſe. Elle vaut par an

B. METS. S. Pierre de Mets, *S. Petri Metenſis.* Elle a esté fondée vers l'an 680. ſous le regne de Theodoric Roy de France, par Eleuthere Duc des François, dont Sainte Vvandrade ſa proche parente, a esté la premiere Abbeſſe. Cette Abbaye ayant esté ruinée le ſiecle dernier vers l'an 1560. a esté transferée dans une Commanderie de Saint Antoine à Mets. Elle vaut par an

C. ORANGE. S. Pierre du Puis, *S. Petri de Puteo Arauſicæ.* Le 23. Juillet 1639. elle a esté unie à l'Abbaye de N. Dame des Plans à Orange, laquelle ayant esté détruite par les Heretiques, a esté transferée à Orange. Elle vaut par an

B. REIMS. S. Pierre de Reims. *S. Petri*

Remensis. Elle a esté fondée l'an 660. par S. Baldric fils du Roy Sigebert, & vaut par an

Pr. Dom. Chartres. Poissy, *Pisciacum, seu Pixiacum.* Il est en la Ville du nom sur la Riviere de Seine. C'a esté autrefois un Prieuré de Chanoines Reguliers de S. Augustin. Sa superiorité estoit triennale avant Madame de Gondy, qui en fut faite Prieure perpetuelle. Il est tres-considerable, n'estant qu'à six lieuës de Paris, & de revenu plus de 70000. l.

B. Langres. Polongey ou Poulongey, *Polongeyum, seu Polengœum.* Elle a esté fondée l'an 1250. au Doyenné d'Is ou de Bassigny, à quatre lieuës de Langres, vers la Franche-Comté. Il faut estre née de noble extraction, pour estre receuë en cette Abbaye, qui vaut par an

C. Meaux. Pont aux Dames, *Pons Dominarum,* fille de Cisteaux. Elle est en Brie, & a esté fondée l'an 1236. prés le Pont de Coüilly, par Hugues de Chastillon Comte de Brie & de Champagne, puis transferée à Ruës, sur la gauche de la R. du petit Morin, à une lieuë au dessous de Cressy.

A. Ypres. Pont Roüard, *al.* Rosebrecq. Elle a esté autrefois de la Congregation de S. Victor, fondee l'an 1271. dans le territoire de Furnes sur l'Iser, par Guillau-

me de Bethune Chevalier ; elle vaut par an

C. PARIS. Port-Royal des Champs, *Portus Regis, Regius, vel Regalis, seu Porrectum*, fille de Cisteaux. Elle est elective & triennale depuis l'année 1629. & a esté fondée l'an 1204. entre Chevreuse & Versailles, à six lieuës de Paris, par le Roy Philippe Auguste, ou plûtost par Eude de Suilly Evêque de Paris, & Mathilde fille de Guillaume de Garlande Seigneur de Livry, & femme de Mathieu de Montmorency Seigneur de Marly. Elle vaut par an

C. PARIS. Port-Royal à Paris, *Portus Regis, Regius, vel Regalis, seu Porrectum Parisiis.* Elle est sortie de cette premiere Maison du Port-Royal des Champs, & a esté fondée au bout du Fauxbourg S. Jacques à Paris, l'an 1627. par Loüise de Bourbon Ducheſſe de Longueville, en vertu d'une Bulle du Pape Urbain VIII. du mois d'Aoust de la mesme année 1627. par laquelle cette Maison a esté erigée en nouvelle Abbaye perpetuelle, a esté soûmise à la Jurisdiction du Seigneur Archevêque de Paris, & exemptée de celle de l'Abbé General de Cisteaux, la consacrant & les Religieuses qui y sont, à l'Adoration perpetuelle du Tres-saint Sacrement; qui pour ce

sujet

sujet ont changé le Scapulaire noir en blanc, avec une Croix rouge cousuë sur ce Scapulaire, pour marque de leur entier dévoüement à l'Adoration du plus auguste de tous nos Mysteres. Elle vaut par an

B. Langres. Pralon, *Pralonum*, *seu Pralonium.* Elle est prés Dijon, au Doyenné de Saint Seine en Bourgogne, & vaut par an

B. Lizieux. Preaux, *S. Leodegarii de Pratellis.* Elle est à six lieuës de Lizieux, où elle a esté fondée l'an 1033. par Hunfroy Seigneur Chastelain du Ponteau de mer, sa femme, & de ses enfans. Elle vaut par an

Prez, *voyez* les Prez.

Pr. de l'Ordre de S. Dom. S. Papoul. Proville. Il vaut par an

Le Puy. Pseaume ou Seaume, *Psalmodii.* Elle est au Vellay, à cinq lieuës du Puy, vers le Couchant, & vaut par an

B. Langres. Puis d'Orbe, *Puteus Orbis.* Elle est à cinq lieuës de Chastillon sur Seine, vers le Couchant d'Hyver, & vaut par an

A. Cambray. Quesnoy, *Quercetum.* Elle a esté fondée l'an 1262. par Jeanne ou par Marguerite Comtesse de Flandre & de Hainault, dans la ville du Quesnoy

en Hainault, qui est à trois lieuës de Valenciennes. Elle vaut par an

B. Auxerre. Ranteaulme, *Rantelmus.* Elle a esté dediée à la Sainte Vierge, & a esté bâtie par S. Pallade Evêque d'Auxerre, qui vivoit environ l'an 634. Elle est dans un Faux-bourg d'Auxerre prés S. Julien, & vaut par an

C. Cambray. Refuge ou Le Refuge, N. Dame prés Hall ou Ath en Hainault, *Refugium*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée l'an 1234. & vers l'an 1258. cedée par l'Abbé de Liesses aux Religieuses de Cisteaux, qui y furent transferées d'un autre Monastere prés Oudenarde, du consentement des Evêques de Cambray & de Tournay, des Abbé & Religieux de Liesses, & de Jeanne & Marguerite Comtesses de Flandre & de Hainault. Elle vaut par an

B. Limoges. Regle ou la Regle, *Beatæ Mariæ de Regula.* C'est une Abbaye considerable, de qui dépend plusieurs Benefices ; elle a esté fondée vers l'an 817. & vaut par an

B. Lescar. Regle ou la Regle, *S. Petri de Regula.* Elle vaut par an

B. Soissons. S. Remy de Senlis, *S. Remigii Sylvanectenſis.* Elle a esté transferée au Dioceſe de Soissons prés Villers-Cotte-

reſts, par le Pape Gregoire XV. du conſentement du Roy Loüis XIII. & vaut par an

Toul. Remiremont, *Romaricum, ſeu Romericus mons, olim Avendi Caſtrum, vel Mons S. Romarici, aut Rumericum Caſtellum.* Elle a eſté bâtie l'an 620. par S. Romeric, prés les Monts de Voſges & la Mozelle en Lorraine. C'eſt preſentement un College de Dames Chanoineſſes nobles. Elle vaut par an

C. Carcassonne. Rieunette ou Rionette, *Rivus nitidus*, fille de Morimond. Elle a eſté fondée en Languedoc, eſt maintenant transferée en la ville de Carcaſſonne, & vaut par an

Roiſebrecq, *voyez* Pont Roüard.

B. Angers. Ronceray ou le Ronceray, *al.* la Charité aux Nonnains, *Monialium de Charitate, ſeu B. Mariæ Virginis de Roncereïo.* Elle eſt en la ville d'Angers, & a pluſieurs Benefices en ſon Patronage & collation. C'eſt une Abbaye conſiderable, qui a eſté fondée l'an 1028. par Foulques Comte d'Anjou. Elle vaut par an

B. Langres. Rougemont, *Rubeus mons.* Elle a eſté fondée l'an 1147. en Bourgogne, à ſix lieuës de Chaſtillon ſur Seine, vers le Couchant, & dans le Doyenné de Tonnerre. Elle vaut par an

Pr. C. Reims. Rosieres, Roziers ou les Rosiers. Il est en Champagne, à la collation de l'Abbé de Clervaux, & vaut par an

Rozoy, *voyez* Villechasson.

C. Roüen. *S.* Saëns, *S. Sidonius.* C'étoit un Prieuré, qui a esté erigé en Abbaye, appellé N. Dame du Champ. Soudain ou Souverain lez Saën, au païs de Caux en Normandie. Elle vaut par an

C. Rieux. Salanques, *Salanquiæ, vel Sallenciæ, al. Abundantia Dei*, fille de Morimond. Elle a esté fondée au Comté de Foix, Paroisse de S. Felix, l'an 1353. par Gaston Phœbus Comte de Foix, & la Comtesse Eleonore sa mere. Elle a esté beaucoup ruinée le siecle dernier par les Heretiques, l'an 1574. & vaut par an

Pr. B. Castres. Salvetat ou la Salvetat. Il vaut par an

C. Tournay. Sart ou Saulchoir, *Salcetum, Sarcetum, seu Sartum*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée l'an 1233. prés Tournay, dans un lieu appellé Barbarinsars, par un riche Bourgeois de Tournay nommé Jean Hala. Elle vaut par an

B. Evreux. S. Sauveur d'Evreux, *S. Salvatoris Ebroïcensis.* Elle est en la ville d'Evreux sur la R. d'Iton, où elle a esté fondée l'an 1055. par Richard Comte d'Evreux;

elle vaut par an 25000. l.

C. LAON. Sauvoir ou le Sauvoir sous Laon, *Salvamentum, seu Salvatorium*, fille de Foigny. Elle a esté premierement fondée le 25. Novembre, l'an 1239. par Anselme Evêque de Laon, au lieu de Bricom ou Bricomville, appellé Sauvoir par cét Evêque, dotée en suite par la Dame Agathe de Chery femme d'Hervic Seigneur de Buzancy; & enfin à cause de la mauvaise situation du lieu, transferée dans un autre appellé la Ramée prés de Laon, où elle a toûjours retenu le nom de Sauvoir. Les Abbesse & Religieuses de cette Maison l'avoient acquis de Soibert Citoyen de Laon, du consentement de Garnier Evêque, du Chapitre de Saint Pierre au Marché de Laon, & du Curé de Vaux, dans la Paroisse duquel est cette Abbaye, qui vaut par an

C. LE PUY. Seauve ou Sauve-beniste, *Sylva benedicta*, fille de Cisteaux. Elle est à huit lieuës & demie du Puy en Vellay. C'est en cette Maison que repose la Bienheureuse Marguerite Langlois, illustre par ses miracles. Elle vaut par an

C. LESCAR. S. Sigismond, *S. Sigismundi*, fille de Cisteaux. Elle est en Bearn prés Orthez, & vaut par an

A. RIEZ. Sorp, *Sorpium, seu S. Catha-*

rina ad fontem de Sorpio. Elle a esté fondée & bâtie en 1155. par Foulques II. dit Cailla Evêque de Riez, en l'honneur de cette Sainte Martyre, à laquelle il avoit une speciale devotion. Cette Abbaye a esté totalement ruinée, & ne se trouve plus.

A. VALENCE. Soyron ou Soyon, *Soyonum.* Elle vaut par an

B. RENNES. S. Sulpice de Rennes, *S. Sulpicii Redonensis.* Elle a esté fondée par Conan Comte de Bretagne, vers l'an 1050. ou plûtost l'an 1112. par Alain Duc de Bretagne. Elle vaut par an

C. LANGRES. Tard, Tart, ou le Tard, *Tardum*, fille de Cisteaux. Elle est elective, triennale, & declarée telle par Arrest du grand Conseil du 1685. Elle a esté fondée environ l'an 1125. à une lieuë de Cisteaux, d'où elle a esté transferée à Dijon l'an 1623. Elle vaut par an

S. Sulpice, *voyez* S. Antoine de S. Sulpice.

LIEGE. Thoren ou Thorn, *Thorenum.* C'est une Abbaye fort celebre de Chanoinesses, fondée l'an 992. L'Abbesse a droit de faire battre monnoye, & est sous la protection de l'Empereur. Elle vaut par an

Pr. C. BAYEUX. Thorigny, *Thorigniacum*, fils de Cisteaux. Il est electif, & est

dans le Bourg de son nom, à deux lieues de S. Lo, Ville de basse Normandie vers le Midy. Il vaut par an

C. Roüen. Thresor ou le Thresor, *B. Mariæ de Thesauro*, fille des Vaux de Cernay. Elle est au Vexin Normand, & à vingt-trois lieuës de Paris. Elle vaut par an

C. Treves. Tiffertange ou Tifferdinghen, *Fons B. Mariæ, al. Lucida vallis*, fille de Clervaux. Elle a esté fondée l'an 1235. au Luxembourg. Elle vaut par an

B. Bayeux. Trinité ou la Trinité de Caën, *S. Trinitatis Cadomensis*. Elle est dans le Fauxbourg de S. Gilles à Caën. Elle a esté fondée l'an 1064. par Guillaume le Conquerant second Duc de Normandie, & Mathilde sa femme. Cette Abbaye est tres-considerable, & vaut par an

B. Poitiers. Trinité ou la Trinité de Poitiers, *S. Trinitatis Pictavienſis*. Elle est en la ville de Poitiers, où elle a esté fondée vers l'an 960. par Adele d'Angleterre, femme d'Elbon II. Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, & mere de Guillaume Chef d'Etouppe, aussi Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine. Elle vaut par an

Pr. C. Grenoble. Tullins ou Tuylins, *Tulinum*, fils de Cisteaux. Il est en un

Bourg de son nom prés Grenoble. Il vaut par an

C. LANGRES. Val-Baïons, *Vallis Baïonis*, fille du Tard. Elle a esté unie à Auberive l'an 1394. Elle vaut par an

Val-Broissiere, *voyez* la Val.

B. PARIS. Val ou le Val de Grace, *Vallis Gratiæ*. Elle est elective & triennale. Elle a esté transferée au Fauxbourg S. Jacques à Paris, du lieu où elle a esté fondée. C'est la plus belle Abbaye & la mieux bâtie de France, & peut-estre de toute la Chrestienté, aussi c'est l'ouvrage de la Reine Anne d'Austriche, Mere de nostre invincible Monarque. Sa situation est tres-belle, & son Eglise comme son Dome, sont des plus beaux de France. Elle vaut par an 20000. l.

Pr. C. LANGRES. Val des vignes, *Vallis vinearum*. Il est en Champagne, il a esté originairement Abbaye de filles, en suite Prieuré d'hommes, & a esté uny à Clervaux l'an 1399.

C. NAMUR. Vau-la-douce, *Vallis dulcis*. Elle est en Brabant, & a esté fondée par le Duc Henry en faveur de la Princesse Marguerite sa fille, qui s'y rendit Religieuse, & en fut depuis Abbesse. Elle vaut par an

C. UZEZ. Val-ſauve, *Vallis ſaura.* Elle eſt à Baignols en Languedoc, & vaut par an

B. METS. Vergaville ou Vvergaville, *Vvargavilla.* Elle eſt en Lorraine, prés de la petite ville de Dieuze, renommée pour les Puits ſalez qui y ſont. Elle eſt dediée à S. Euſtaſe diſciple de S. Columban & ſecond Abbé de Luxeüil, & a eſté fondée l'an 966. par Sigeric Comte de Salins, & ſa femme Berthe. Elle vaut par an

Verger, *voyez* le Verger.

C. VALENCE. Vernaiſon, *Vernaiſio,* fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée en Dauphiné prés Romans, & delà a eſté transferée à Valence. Elle vaut par an

C. CAHORS. Vic lez Capdenac ou Cadenac, *Vicus.* Elle a eſté fondée ſur la Riviere de Lot en Quercy, proche la petite ville de Capdenac, à ſept lieuës de Cahors & une lieuë de Figeac. Elle vaut par an 2000. l.

C. MONTPELLIER. Vigniogou, *Vignoliæ, ſeu Bonus locus,* fille de Valmagne. Elle eſt en Languedoc, & vaut par an

B. SENS. Villechaſſon, *al.* Roſoy ou Roſelles, *Roſetum vel Roſeta.* Elle eſt à trois lieuës de Sens, entre le Nord & le Couchant, à une lieuë de Pons ſur Yonne;

elle a esté richement dotée par Pierre de Courtenay, & vaut par an

B. CASTRES. Villemur ou Vielmur, *Villamurum, seu Vetus murus.* Elle est sur la Riviere de Lagout, à deux lieuës de Castres, vers le Couchant, & vaut par an

C. AMIENS. Villencourt ou Vvillancourt, *al.* Boulancourt, *Vvallencuria, seu Bella curia, vel Bella curtis,* fille de Cisteaux. Elle a esté fondée en Picardie au païs de Ponthieu, sur la R. d'Anthie prés Auzy le Chasteau, d'où elle a esté transferée en la ville d'Abbeville, & vaut par an

C. SEEZ. Villers Canivet, *Villare Caniveti*, fille de Savigny. Elle a esté fondée vers l'an 1140. à une grande lieuë de Falaise en Normandie, & vaut par an

C. SENS. Villiers, *Villare, seu Villarium*, fille de Cisteaux. Elle a esté fondée dans le Hurepoix en l'Isle de France, prés la Ferté-Alais, & vaut par an

Vivier, *voyez* le Vivier.

C. ORLEANS. Voisins, *Vicinæ*, fille de Cisteaux. Elle est dans l'Orleanois, à trois lieuës d'Orleans, prés de Meun sur Loire, & vaut par an

C. S. OMER. Vvastine ou Vvestine, *aliàs* l'Ostine, fille de Clervaux. Elle a esté fondée en 1295. en Flandre à Clair-marais,

par Gerard de Reveſtaire Chevalier, pour des Chanoines Reguliers, qui furent placez ailleurs ; & cette Maiſon fut unie à l'Ordre de Ciſteaux vers l'an 1308. Elle vaut par an

B. PARIS. Yerre ou Hiere, *Hedera, vel Edera.* Elle eſt ſur la Riviere d'Iſerre, à quatre lieuës de Paris. Elle a eſté fondée du temps d'Eſtienne Evêque de Paris, vers l'an 1122. par Euſtache Comteſſe d'Eſtampes & de Corbeil, ſœur de Loüis le Gros. Elle vaut par an

C. CAMBRAY. Zuvynelze, *aliàs* Spinlieu, prés de Monts en Hainault, fille de Ciſteaux. Elle a eſté fondée du temps de Jeanne Comteſſe de Flandre, vers l'an 1215. par Beatrix de Lens, qui en fut premiere Abbeſſe. Elle eſt transferée en la ville de Monts depuis dix ans, & vaut par an

Fin de la troiſiéme Partie.

TABLE

DES TROIS PREMIERES PARTIES

DU LIVRE

DES

ARCHEVECHEZ,

EVECHEZ ET ABBAYES

dépendans du Roy.

LE TOUT PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Avec la taxe des Florins, & leurs revenus, toutes charges faites.

Par JACQUES LE PELLETIER, *Escuyer, Conseiller du Roy, Avocat en Parlement, & Expeditionaire de Cour de Rome.*

Et se vend

A PARIS,

Chez l'Autheur, ruë S. Severin, devant l'Eglise.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS AU LECTEUR.

ECTEUR, vous ferez un tres-grand plaisir au Public & à moy, si vous avez la bonté de me faire sçavoir s'il y a des fautes dans ce petit Ovrage, qui n'est que la Table seulement des trois premieres Parties de mon Livre de *Recueil general des Benefices dépendans du Roy*; Ce Livre est asseurément le plus parfait & le plus ample qui ait paru jusque à present.

La quatriéme Partie, sont les autres Benefices dépendans du Roy par l'ordre Alphabtique; Et la cinquiéme, est l'Ordre Royal de N. Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare; avec les noms des Prieurs & Commandeurs, & aussi leurs revenus.

Mon Livre d'Instruction pour obtenir facilement les Expeditions de Cour de Rome, & les mettre à execution, est trouvé si utile & necessaire à un chacun que je le vend, pour la sixiéme Edition, quoyque de chaque j'en aye fait tirer un tres-grand nombre.

A. Veut dire de l'Ordre de S. Augustin, B. de S. Benoist, C. de Cisteaux Clu. de Cluny, fl. Gr. Grammont, P. Premonstré, florins, * païs d'obedience; Aux Abbayes où il n'y a pas de Florins, c'est qu'elles ne sont pas taxées en Cour de Rome.

Si à toutes il n'y a pas le revenu, c'est que l'on ne me l'a pas dit, ou du moins assuré.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, du 13. Septembre 1688. signé BOUCHER: Il est permis au Sieur LE PELLETIER d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & debiter son Recueil general par tout le Royaume, &c. comme il est plus amplement porté en son livre de Recueil general de tous les Benefices & Commenderies de France, & audit Privilege, signifié aux Syndic & Libraires de Paris, de Lyon, & autres Villes de France.

TABLE

DES ARCHEVECHEZ, & Evêchez, & Abbayes.

A

	Florins.	*Revenus.*
Acqs ou Dax	500. fl.	9000
Agde	1500.	30000
Agen	2440	26000
Aire	1200.	23300
* Aix Archevêché,	2400.	30000
Alby Arch.	2000.	90000
Aleth	1500.	16500
Amiens	4900.	22000
Angers	1700.	13000
Angouleſme	1000.	14000
* Apt	250.	10000
* Arles Arch.	2008 ½	30000
Arras	4000.	20000
Auch Arch.	10000.	80000
Avranches	2520.	15000
Authun	4080.	16000
Auxerre	4400.	33000

B

	Florins.	*Revenus.*
Bayeux	4433 $\frac{1}{3}$ fl. . .	36000
Bayonne	100.	12000
Bazas	600	9000
Beauvais	4600	46000
* Belley	433 $\frac{1}{3}$	6000
Betheleem		900
Bezançon Arch.	1023 $\frac{1}{3}$	12000
Beziers	2008	26000
Bordeaux Ar.	4000	25000
Boulogne	1500	12000
Bourges Ar.	4016 $\frac{1}{3}$ . . .	30000
* S. Brieu	800	18000

C

Cahors	1000	33000
* Cambray Ar.	6000	60000
Carcaſſonne	4633 $\frac{1}{3}$	36000
Caſtres	2500	33000
Chaalons	3000	25000
Châlon	700	9000
Chartres	4000.	20000
Clermont	4550.	13000
Cominges	4000.	20000
Condom	2500.	33000
* Cornoüaille	1000.	40000
Conſerans	1000.	18000
Coutance	2500.	20000

D

Die	2257.	12000

	Florins.	Revenus.
* Digne	400. fl.	9000
* Dôl	4000.	20000
E		
Embrun Arch.	2400	18000
Evreux	2500.	16000
F		
S. Flour	900. fl.	11000
* Frejus	1300.	22500
G		
Gap	1400.	8000
* Glandeves	400.	11000
* Graſſe	424.	7000
Grenoble	1000.	24000
K		
* Kebec	100. fl.	18000
L		
Langres	9000.	26000
Laon	4000.	12000
La Rochelle	2000.	30000
Lavaur	2500.	26000
Leitoure	1600.	18000
* Leon	800. fl.	8000
Leſcar	1300.	10000
Limoges	1600.	27000
Liſieux	4000.	36000
Lodeves	1060.	18000
Lombés	2500.	18000

	Florins.	*Revenus*
Luçon	1000.	18000
Lyon Arch.	3000.	30000
M		
Macon	1000 fl.	10000
* S. Malo	1000.	36000
Le Mans	2216.	24000
* Marſeille	700.	24000
Meaux	2000.	25000
Mende	3500.	39000
* Metz	6000.	60000
Mirepoix	2500.	18000
Montauban	2500.	24000
* Montpellier	4000.	32000
N		
* Nantes	2000. fl.	20000
Narbonne Ar.	9000.	90000
Nevers	2000.	14000
Niſmes	1200.	24000
Noyon	3000.	22000
O		
Oleron	600. fl.	8800
* S. Omer	1000. fl.	30000
* Orange	400.	8000
Orleans	2000.	20000
P		
Pamiers	2500. fl.	17000

	Florins.	*Revenus.*
S. Papoul	2500. fl.	16000
Paris Arch.	4283 $\frac{1}{3}$	100000
Perigueux	2500	25000
* Perpignan	1500.	10000
Poitiers	2800	22000
S. Pons de Toïeres	3400.	33000
Le Puy	2650.	22000

R

* Rennes	1000. fl.	12000
Reims Arch.	4000.	40000
Rieux	2500.	18000
* Riez	850.	15000
Rodez	2323. $\frac{1}{3}$	20000
Roüen Arch.	12000.	50000

S

Sarlat	742. fl.	12000
Seez	3000.	10000
* Senez	300.	10000
Senlis	1257. $\frac{1}{2}$	20000
Sens Arch.	6000.	45000
* Sisteron	800.	14000
Soissons	2400.	20000
* Strasbourg	2500.	180000

T

Tarbes	1200. fl.	15000
* Toul	2500.	12000
* Toulon	400.	9000

	Florins.	*Revenus.*
Toulouſe Arch.	5000.	35000
* Tournay	5000.	30000
Tours Ar.	2500.	18000
* Treguier	460.	14000
Trois-Châteaux	400.	12000
Troyes	2500.	8000
Tulles	1400.	9000

V

Vabres	1000. fl.	12000
Valence	2258	15000
* Vannes	350.	16000
* Vence	200.	5150
* Verdun	4466 $\frac{2}{3}$	40000
Vienne Arch.	1854.	22000
Viviers	4400	30000
Uzez	1000.	22000

X

Xaintes	2000.	15000

Y

* Ypres	1000.	30000

Il y a dix-huit Archevêques, cent-dix Evêques ſans Caſal & Alais.

Dont toutes charges faites, le revenu total eſt de trois milions cent quinze mil deux cent quatre-vingt-trois livres, cy 3115283 liv.

ABBAYES D'HOMMES,

SELON L'ALPHABET;

Avec la Taxe de Rome, leurs Revenus, leur Ordre & leur Dioceze.

A

	Florins.	*Revenus.*
Abbecourt P. Chartres.....		6000.
Abſie, B. la Rochelle	100 fl.	4000
Abſie V. Brignon.....		
* Acey, C. Bezançon	80 fl.	3000
S. Acheüil, A. Amiens	180 fl.	3000
* S. Adrien & S. Gerald, B. Cambray,	300 fl.....	
Affinghen, B. Malines	900 fl.....	
* Saint Aignan, B. S. Pons de Thomiers,	400 fl.....	
* S. Agry, B. Verdun,	.....	
Ahun, B. Limoges,	200 fl.	1200
Aiguebelle, C. Trois - Chaſteaux,	250 fl.....	

	Florins. Revenus.
Aiguevive, A. Tours,	120 fl. 1000
Airvau, A. la Rochelle,	350 fl. 3000
Aisnay, B. Lyon	300 fl. 16000
S. Alire, B. Clermont	100 fl. 18000
Alleuds B. Poitiers	120 fl. . 1200
* Altorfen, B. Strasbourg	 5000
S. Amable de Riom. V. Riom	. . . . .
S. Amand, A. Sarlat	400 1200
* S. Amand, B. Tournay	300. fl. . . .
S. Amand, A. Angoulesme	180 4000
Ambie, B. Coûtance	72 $\frac{1}{3}$ . . . 1700
* Ambronay, B. Lyon	423 $\frac{1}{3}$ . . 8000
S. Ambroise, A. Bourges	175 fl. 4000
* Anchim, A. Arras	4000 . . . 60000
* S. André d'Andule, B. Frejus,	50 fl. . . . .
S. André le Bas lez Vienne,	B. Vienne, 200 . . 800
* S. André du Castelet,	B. Cambray, 1250 fl. . . .
S. André lez Clermont,	P. Clermont, 100 6000
S. André en Goufern,	C. Seez 120 . . . 4000
* S. André du Jau,	B. Perpignan 100. fl. . .
S. André aux Bois,	P. Amiens . . . . .
* S. André de Villeneufve,	B. Avignon. 466 $\frac{2}{3}$ 8000
S. André de Villeneufve,	B. Usez. . . . 4000
Andres,	B. Boulogne, ... 1500
* Andule,	B. Treves, 50 fl. . . .

	Florins.	*Revenus.*
ngle, A. Poitiers,	200	1500
Angles A. Luçon,	180	1200
niane, B. Montpellier,	813 ⅓ fl.	10000
S. Antoine, A. Gap,	.....	.....
. Antoine A. Vienne,	2000....	40000
. Aphrodiſe, A. Beziers,	.....	2000.
. Appollin, B. Riez,	70. fl.	...
rcon. V. Reſſons.	.....	.....
rdorel, ou Arborel, C. Caſtres,	33 ⅓	5000
rdennes, P. Bayeux,	100	4000
* Arles, B. Perpignan,	400.	....
* Saint Arnould de Metz, B. Metz,	1400	8000
* Aroüaiſe, A. Arras,	500. fl.	...
* Arthouz, P. Aix,	.....	3000
rtoüe, ſeculariſée.	.....	.....
Aſnieres Bellay, B. Angers,	100.	2000
Saint Aſtier, B. Perigueux,	.....	4000
Aubepierre, C. Limoges,	66. ⅔	2000
Auberive, C. Langres,	.....	6000
* S. Aubert, A. Cambray,	480.	.....
Aubeterre, C. Perigueux,	.....	2000
Aubignac, C. Bourges,	33. ⅓	700
S. Aubin, B. Angers,	750.	18000
* Saint Aubin des Bois, C. S. Brieux,	66. ⅔	4000
Aubrac, A. Rodez,	....	22000
* Auchy, B. Boulogne,	165.	6000

	Florins.	*Revenus.*
* S. Auguſtin, P. S. Omer,	66. $\frac{2}{3}$	....
S. Auguſtin B. Limoges,	300	...3000
Aulnet, C. Bayeux,	475 fl.	.6000
* Aulne, C. Liege,	...	.....
Aumale, B. Roüen,	100	5500
Aurilhac ſeculariſée, B.	2033.. $\frac{1}{3}$	.8000
* S. Avold, B. Metz,	106.. $\frac{1}{3}$	....

B

Baignes, B. Xaintes,	400	...6000
* Balerne, C. Bezançon,	233. $\frac{1}{3}$	.5000
Barbeaux, C. Sens,	800	16000
Barbery, C. Bayeux,	60	 13000
Bardous, C. Auche,	1500	... 6000
Barzelles, C. Bourges,	60	...5000
S. Barthelemy, A. Noyon,	.....	8000
* S. Barthelemy, A. Tournay	66.. $\frac{1}{2}$	...
S. Baſle, B. Reims,	750	1000
Baſſac, B. Xaintes,	240	3000
Baſſe-Fontaines, P. Troyes,	.....	2000
Baugerais, C. Tours,	566.. $\frac{2}{3}$	....
* Baulme, B. Bezançon,	.....	
* Bauprel, B. Bezançon,	.....	
Beaubec, C. Roüen,	400	18000
Baugency, A. Orleans,	75	6000
Beaulieu, A Boulogne,	.....	
Beaulieu, C. Langres,	.....	3000
Beaulieu, B. Limoges,	400	7000
* Beaulieu, A. S. Malo,	200	.....2 00

Beaulieu,

	Florins.	*Revenus.*
Beaulieu, A. Mans,	112 fl.	8000
Beaulieu, B. Tours,	100	3000
Beaulieu *Reg.* P. Troyes,		3000
* Beaulieu, Clu. Verdun,	500	10000
Beaunes, B. Xaintes,	500	6000
* Beauport, P. S. Brieux,	100	5000
Beaupré, C. Beauvais,	700	15000
* Beaupré, C. Toul,	166 $\frac{2}{3}$	2000
Beaupuis *Reg.* P. Uſez.		
Bec-helloüin, B. Roüen,	3000	50000
* Begard, C. Treguier,	700	12000
Bellaigue, C. Clermont,	200	2000
Bellebranche, C. Mans,	133 $\frac{1}{3}$	4000
Belle-étoile *Reg.* P. Bayeux,	66 $\frac{2}{3}$	2500
Bellefontaine, B. La Rochelle,	80	2000
Belleperche, C. Montauban,	600	6000
Belval, P. Reims,	350	10000
* Belvaux, C. Bezançon,	100	5000
Belvaux, P. Nevers,	100	600
Belleville, A. Lyon,	220	3000
Belloc, C. Rhodez,	200	3000
Bellozane, P. Roüen,		3500
Benevent, A. Limoges,	350	10000
S. Benigne, B. Langres,	2000	9000
Beniſſon Dieu, V. Niſors,		
S. Benoiſt, B. S. Flour,	40	1000
* S. Benoiſt *Reg.* C. Metz,		8000
Saint Benoiſt ſur Loire, B. Orleans,	2000	18000

	Florins.	*Revenus.*
S. Bernard de Cambray, B.	400 fl.	. . . .
S. Bernard, B. Valence.	120 fl.	. . .
Bernay, B. Lizieux,	1200,	. . 20000
* S. Bertin, B. S. Omer,	2000	. . . . .
Beüil ou Bœuf, C. Limoges,	93 $\frac{1}{3}$	. .1800
Bidache *Reg.* P. Uſez.	.	. . . . .
* Bitaine, C. Bezançon,	.	 2000
* Blanche-couronne, B Nantes,	100	...4000
Blanche Lande *Reg.* P. Coûtance,	200	...5000
* Blangy *Elect.* B. Boulogne	250	...15000
Blazimont, B. Bazas,	196	1000
Boheries, C. Laon,	80	. . . . .
Boipoil, V. Beaupré.	.	. . . . .
Bois-Aubry, B. Tours,	.	 1000
Bois Groland, C. Luçon,	80	. . . 1800
Bolaſie, C. Lectoure,	.	. . . . .
Bolbone, C. Mirepoix,	1200	. . . . .
Bonaigue, C. Limoges,	300	 8000
* Bonfay *Reg.* P. Toul,	.	 1200
Bonlieu ou Carbon blanc, C. Bordeaux,	57 $\frac{1}{3}$	. . . . .
Bonlieu, C. Limoges,	100	 1200
Bonlieu, C. Valence,	79 $\frac{1}{3}$	. . . . .
* Bonne, B. Senez,	40	. . . . .
Bonnecombe, C. Rodez,	2076 $\frac{2}{3}$	..18000
* Bonne Eſperance *Elect.* P. Cambray		. . .
Bonnefont, C. Cominge,	1000	10000
Bonnefontaine, C. Reims,	,	 6000
* Bonnemont, C. Genéve,	220	. . . . .

	Florins.	Revenus.
Bonneval, B. Chartres,	606 fl.	...5000
Bonneval, C. Rodes,	700 fl.	...4000
Bonneval, C. Poictiers,	133 $\frac{1}{3}$	7000
Bonnevaux, A. Limoges,		 2500
Bonnevaux, C. Vienne,	300.	... 7000
Bonport, C. Evreux,	1000.	 12000
* Bon-repos, C. Cornoüaille,	66 $\frac{2}{3}$	8900
* Boquien, C. S. Brieux,		.....
Boscaudon, B. Embrun,	358 $\frac{1}{3}$	...4000
Boschaud, C. Perigueux,	78 $\frac{1}{3}$	...1200
Boscherville, B. Roüen,	133 $\frac{1}{3}$	...14000
Boschet, C. Clermont,	100	... 2000
Boüillas *Regul.* C. Auche,		 7000
Boulencour, C. Troyes,		 6000
Bouras, C. Auxerre,		 2000
Bourg S. Vincent, A. Bourdeaux	100	.....
Bourg-Dieu, B. Bourges,	4000.	...20000
Bourgeüil, B. Angers,	710.	17000
Bourg moyen, A. Chartres,	350	 4000
Bournet, B. Angoulême,	300	 1500
* Bouzonville, B. Metz,		 3000
Branthome, B. Perigueux,	400.	... 5000
Breine, P. Soissons,	500.	6000
Breteüil, B. Beauvais,	600.	15000
Breüil Benoist, C. Evreux,		 4000
Breüil Herbaut, B. Luçon,	133 $\frac{1}{3}$	2500
Brignon ou Absie, B. Poictiers,	50	.....
* Buillon, C. Bezançon,		 1000
Bucilly *Regul.* P. Laon,		 11000

	Florins.	*Revenus.*
* Buzay, C. Nantes,	66 ⅔	...2000
C		
Cadoüin *Reg.* C. Sarlat,	700 fl.	..1000
Caignotte, B. Acqs,	33 ⅓	400
Calers, C. Rieux,	300	1500
S. Calez, B. Mans,	250 fl.	.....
* Cambron, C. Cambray,	700	.....
Candeil, C. Alby,	1000	4000
* Cangion, B. Perpignan,	300	.....
Cannes, B. Narbonnes,	800	3000
* Cantinpré, A. Cambray.		.....
* Capelle, A. Boulogne,	700	300
* Carigou, B. Perpignan,	300	.....
* Carnouet, C. Cornouaille,	50	3000
Caſte, B. Tarbes,	50 fl.	...1000
Ste Catherine, B. Roüen,	1000	.....
Celle-Frouin, A. Angoulême,	66 ⅔	..1800
Celle V. S. Hilaire de la Celle.		.....
Celle Medulphe, V. Saromont.		.....
Celles en Berry, Feüil-Bourges,	150.	.....
Cercamp, C. Amiens,		2000
Cercanceau, C. Sens,	200	2000
Cerizy, B. Bayeux,	1500	12000
Chaage, A. Meaux,		2000
S. Chaffre, B. Le Puy,	500	12000
Chaiſe-Dieu, B. Clermont,	3136 ⅔	..16000
Chalis, C. Senlis,	266 ⅔	..25000
Chalivoy, C. Bourges,		1500
Challoché, *Reg.* C. Angers,	133 ⅓	.....

	Florins.	*Revenus.*
Cambon N. D. B. Poictiers,	100 fl.	..3000
Chambre Fontaine, P. Meaux,		5000
* Champagne, C. Le Mans,	83 $\frac{1}{3}$	...3800
Chambons, V. Les Chambons.		.....
Chancelade *Reg.* A. Perigueux	130	20000
Chantemerle, A. Troyes.		.....
Chantoin, A. Clermont,	33 $\frac{1}{3}$	...3000
Charlieu, B. Mascon.		.....
Charoux, B. Poictiers,	300	6000
Charron, ou La Grace N. de Charon, C. Xaintes,	66 $\frac{2}{3}$	.....
Chartreuve, P. Soissons,		.....
Charry ou Cheery, B. Authun,		500
Chassagne, C. Lyon,	60	..10000
* Château l'Abbaye *Elect.* P. Tournay,		
Château Landon, V. S. Severin.		.....
Château Portien, V. Chaumont.		.....
Châtelliers, C. Poictiers,	300	10000
Chastillon sur Seine A. Langres,	500	4000
* Chastillon, *Reg.* C. Verdun,		.....
Chastres, A. Perigueux,		1000
Chastres, B. Xaintes,	100 fl.	.....
Chatrices, A. Chaalons,		4000
* Chaume, B. Nantes,	66 $\frac{2}{3}$	2500
Chaume, B. Sens,	100	3000
Chaumont en Portien ou Bassigny, *Reg.* P. Reims,	60	...5000
Chaumozay, A. Toul,	117	.....

	Florins.	*Revenus.*
Cheminon, C. Chaalons,	.. fl.	3000
Cherbourg, A. Coûtance,	600	4000
* Cherlieu, C. Bezançon,	177 $\frac{1}{3}$	..8000
S. Cheron, A. Chartres,	120	2500
Chery, C. Reims,	300	4000
Chesal Benoist, *Elect.* B. Bourges,	300	...7000
Chessy, B. Soissons,	500	4000
* Choques, A. S. Omer,	100	.....
Chors, A. Authun,	250	.....
* Chisoin, A. Tournay,	100	.....
Cisteaux, *Elect.* C. Châlon,	608	50000
Clairac unie, B. Agen,	200	26000
Clairfay, A. Amiens,	66 $\frac{2}{3}$	..200
Clairefontaine, C. Bezançon,	50	..1800
* Claire-Fontaine, A. Chartres,	100	..1500
Claire-Fontaine, V. Villierscotterets.		.....
* Clair lieu, C. Toul.		.....
Clair Marais, C. Reims,		.....
* Clair Marais *unie* C. S. Omer,	850	....
Clairmont, C. Le Mans,	266 $\frac{2}{3}$	...6000
S. Claude, B. Lyon,	1550	... 30000
Clausonne, B. Gap,		500
* S. Clement, B. Metz,	233 $\frac{1}{3}$	6000
Clervaux, *Elect.* C. Langres,	3808	80000
Cluny, C. Mascon,	8000	...40000
* Coëtmaloen, C. Cornouaille,	100	4000
Cogneres, B. Rhodez.		.....
Colombe, C. Limoges.	70	2000
Ste Colombe, B. Sens,	1000	5000

	Florins.	Revenus.
Combe longue, P. Conſerans,	450 fl.	...1500
Conches, B. Evreux,	500	...16000
Conques ſecul. B. Rhodez,	226	6000
Corbie, B. Amiens,	6000.	.60000
Corbigny, B. Authun,	400.	7000
Cors, V. Chors.		.....
Cormeilles, B. Lizieux,	200.	...14000
Cormery, B. Tours,	200.	8000
* Corneille ou Corneüil, P. Bezançon,	66 ⅔	...9000
Corneville, A. Roüen,		9000
S. Cornille, B. Soiſſons,	2000.	..20000.
* Couchant, B. Perpignant,	200	.....
Coulons, B. Chartres,	803.	12000
* Crepin, B. Cambray,	383 ⅓	2500
S. Crepin, A. Soiſſons,	208.	2500
Saint Crepin le Grand, B. Soiſſons,	16⅔	5000
* Ste Croix unie, P. Metz,		.....
Ste Croix B. Bourdeaux,	500.	...12000
* Ste Croix, A. Treguier,	180.	2000
* Croüis, A. Ciſteron,	400 fl.	.....
Cruas, B. Viviers,	400.	3600
Cuiſſy *Regul.* P. Laon,	730.	8000
S. Cybard, A. Angoulême,	500.	8000
S. Cyprien B. Poictiers,	66 ⅔	...4000

D

Dahun, V. Ahun,		.....
Dalon, C. Limoges,	450 fl.	1500

	Florins.	*Revenus.*
* Damparis, Bezançon.	. . . fl.	. . .
* Daoulas unie, A. Cornoüaille,	80....	12000
S. Denis, B. Paris,	6000..	100000
S. Denis, A. Reims,	900....	10000
* S. Denis B. Cambray,	500 fl.	. . . .
Deſ-Alleus, V. Alleus.	. . . . .	
Didrac ou Idrac unie, B. Auch....		8000
* S. Dié, *Secul.* A. Toul.	. . . . .	
Dilot, P. Sens,	. . . .	2500
Doandule, V. S. André.	. . . . .	
Dompmartin, P. Amiens,	1000...	16000
Dorat, *Secul.* A. Limoges	. . . . .	1800
* Doudeauville, A. Boulogne,	80 fl.	. . . .
Douë *Regul.* P. le Puy,	80 fl.	.2000
* Dunes, C. Ypres,	1500 fl.	. . . .
Duviel, V. Ville-Dieu.	. . . .	. .

E

* Eaucourt, A. Arras,	133 fl.	. . . .
Eaunes, C. Thoulouze,	220....	2500
Ebreüille, B. Clermont,	396 $\frac{2}{3}$..	10000
Elan, C. Reims,	200. . . .	3000
S. Eloy, B. Noyon,	3000 ..	.14000
S. Eloy-Fontaine, A. Noyon,	750. . .	6000
* Entrevaux, A. Apt.	. . . . .	
* S. Epure, B. Toul,	120....	8000
* Epternach, B. Tréves,	300 fl.	. . . .
Eſchallis, V Les Echalis.	1000.....	5000
* Eſcurey, C. Toul.	. . . . .	
Eſpau, C. Le Mans,	100. . .	4000

	Florins.	Revenus.
Eſpernay, A. Reims,	33 fl.	8000
Eſſey, B. Agen,	800 fl.	....
Eſſommes, A. Soiſſons,	.....	8000
S. Eſtienne, A. Authun.	.....	
S. Eſtienne, B. Bayeux,	1060.	40000
S. Eſtienne, C. Laon,	67 fl. $\frac{1}{3}$	..
S. Eſtienne *Secul.* A. Langres,	700.	6000
Saint Eſtienne de Brennes, B. Xaintes,	500.	4000
Saint Eſtienne de Vaux, B. Xaintes,	150.	1000
* Eſtival, *Regul.* P. Toul,	66 fl. $\frac{2}{3}$	. .
Etten-Munſter, B. Sſtraſbourg.	.....	
Eu, A. Roüen,	166.	10000
S. Eugene ou S. Jean, A. Sens.	.....	
Evron, B. Le Mans,	300.	10000
S. Evroul, B. Lizieux,	850.	25000
* S. Euſebe, B. Apt,	200.	1800
* S. Euverte, A. Orleans,	500.	6000
Eymonſtier *Secul.* B. Limoges.	.....	

F

Fayette, *Secul.* A. Auch.	.....	
* Falempin, A. Tournay,	66 fl. $\frac{2}{3}$	....
Falerne, V. Balerne.	.....	
S. Faron, B. Meaux,	1200.	18000
* Faverney, C. Bezançon,	200.	3000
* Femy, B. Cambray,	400 fl.	....
S. Ferme, B. Bazas,	400.	3000.
Feſnieres, C. Clermont,	150 fl.	....

	Florins.	Revenus.
Ferrieres, B. Poictiers,	60 fl.	....
Ferrieres, B. Sens,	800.	...8000
Feſcamp, B. Roüen,	8000.	-52000
Feüillans Feüil. *Elect.* Rieux,	200.	...6000
Feze, C. Bordeaux,	400.	... 2000
Figeac, B. Cahors,	2000.	..7000
* Flabemont, P. Toul,	60.	2000
Flaix, B. Beauvais,	1000.	..14000
Flaran, C. Auch,	66 $\frac{1}{3}$	..3000
Flaran, A. Condom,	....	.1500
Flavigny, B. Authun,	1000.	... .3000
Fleury, V. S. Benoiſt ſur Loire.	....	
S. Florent, B. Angers.	3000.	...22000
Florege, V. Thoronet.	....	
* Florennes, B. Liege.	....	
* Flumaire, Val-ombreuſe, Frejus,	33 $\frac{1}{3}$	....
Foigny, C. Laon,	600 *als.* 700	12000
* Foillan, P. Cambray,	33 $\frac{1}{3}$	....
Foix, A. Pamiers,	833 $\frac{1}{3}$	...8000
Fontaine-Beze, B. Langres,	433 $\frac{1}{3}$	...4000
Fontaine-Daniel. C. Bayeux,	166 $\frac{1}{3}$	..6000
Fontaine-Jean, C. Sens,	100.	4000
Fontaine le Comte, A. Poictiers.	66 $\frac{2}{3}$	..1500
Fontaine-les-Blanches, C. Tours,	33 $\frac{1}{3}$	.2000
Fontchaud, P. S. Pons	300 *al.*	400
Fontcombaud, B. Bourges,	200.	2000
Font-douce, B. Xaintes,	116	...4000
Fontenay, B. Bayeux,	700.	3000
Fontenet, C. Authun,	200 fl.	....

	Florins.	*Revenus.*
Fontenelles, A. Lucon,	80 fl.	4000
Font-froide, C. Narbonne,	2000..	12000
Font-Guillem, C. Bazas,	66 ⅔..	1000
Font-Morigny, C. Bourges,	200..	4000
Foreſt-Monſtier, B. Amiens	300 *al.* 400	3000
Fouçarmont *Reg.* C. Roüen	50...	12000
* Fourquevaux, B. Arles.	.....	
Franquevaux, C. Niſmes,	40...	4000
* Friſtroff, C. Merz.	.....	
Froidemont, C. Beauvais,	133 ⅓..	9000
* Fulde, B. Mayence.	.....	
* Furnes *Reg.* P. Ypres	100 fl.	....
S. Fuſcien, B. Amiens,	200....	3000

G

* Gagembat, B. Straſbourg.	.....	
Gaillac *Secul.* B. Alby	606 fl..	6000
S. Gal, B. Coûtance.	.....	
* Gandenſe, B. Tournay,	4000 fl.	...
Gard, V. Le Gard.	.....	
Gaſtines, A. Tours,	50....	3000
* Geneſton, A. Nantes,	50.....	1000
Ste Geneviéve *Elect.* A. Paris,	800...	50000
S. Genis, V. Pleine-ſelve.	.....	
Genlis *Regul.* P. Noyon	.....	2800
Saint George ſur Loire, A. Angers,	136..	1000
S. George-des-Bois, A. Le Mans,	66 ⅔	1000
S. Germain, B. Auxerre,	500 fl..	14000
S. Germain des Prez, B. Paris,	4000....	50000

Florins. Revenus.

S. Germer, V. Flaix. ...fl. .....
* Gilbleu, B. Namur. .....
S. Gilbert, P. Clermont, 150 fl...2000
S. Gildas *Secul.* B. Bourges. .....
* Saint Gildas de Rhuis, B. Vannes, 90....5000
S. Gilles sur le Rhône *Sec.* B. Nisfmes .14000
Gimont, C. Auch. 633½....8800
S. Girons, *Secul.* B. Aire. .....
* S. Gislain ou Guilhain, B. Cambray fl. 150
Gondom, C. Agen, 120. ..4000
Gorze, *Secul.* B. Metz, 1500 fl. ....
* Goille, A. Bezançon, 66⅔.. 3000
Grandmont, Gr. Limoges, 1500...10000
Grandchamp, P. Chartres, 50.... 1500
Grandesclue, C. Toulouze, 4000..10000
Grandval, V. Grandchamp. .....
Grestain, B. Lizieux, 150. ...6500
Grosbos, C. Angoulême, 100....1000
Guay de Laulnay, B. Le Mans. .....
* S. Guildas, B. Nantes, 100 fl. ....
S. Guillaume, ou S. Guillem du Desert, B. Lodeve, 600.....4000
Guistres, B. Bordeaux, 65⅔.. 2000

H

* Ham lez Lillers, B. S. Omer, 1100 fl. ....
Ham, A. Noyon, 800....14000
Hambie, V. Ambie. .....
* Haslac *Secul.* Strasbourg. .....

Hasnon,

	Florins.	Revenu.
* Hasnon, B. Arras,	2000 fl.	....
Hautefontaine, C. Chaalons,	33	...2000
* Haute-Seille, C. Toul.	. . .	. .
* Hautmont, B. Cambray,	120	.....
Haut-Villers, B Reims,	600	..10000
* Hebermunster, B. Strasbourg.	. . .	. .
* Hennin-Lietard, A. Arras,	50	.....
* S. Henry ou Arig, B. Verdun.	. . .	. . . .
Herivaux, A. Paris,	66 $\frac{1}{3}$	...4000
Hermieres, P. Paris,	233.	...5000
S. Hilaire, B. Carcassonne,	466 $\frac{2}{3}$	...2000
Saint Hilaire de la Celle, A. Poictiers,	133 $\frac{1}{3}$	...5000
S. Hilaire le Grand, *Secul.* A. Poictiers.	. .	
* Hombourg, *Secul.* P. Strasbourg.	. . . .	
* Honnecourt, B. Cambray,	33 $\frac{1}{3}$	. . . .
* S. Honorat, B. Grasse,	100.	..25000
* Hugeshofen ou Honcourt, *alias* Hugencourt, B. Strasbourg,	66 $\frac{2}{3}$	. . . .
Huiron, B. Chaalons,	333 $\frac{1}{3}$	...4000
Humblieres, B. Noyon,	400	..8000

I

S. Jacques, A. Beziers,	153 $\frac{1}{3}$	...800
* S. Jacques, A. S. Malo,	105.	4000
S. Jacques de Provins, A. Sens,	250.	...15000
* S. Jacut, B. Dôl,	228 $\frac{1}{3}$	...5500
* Jandeures, *Regul.* P. Toul.	. . . .	. . .
Jard, A. Sens,	125.	...5000
Jarsey ou Jersey, B. Coûtance.	. . .	. . . .

	Florins.	Revenus.
S. Jean, P. Amiens,	200 fl.	16500
S. Jean d'Angely, B. Xaintes,	1533 ⅓	15000
S. Jean aux Bois, B. Soiſſons.		
Saint Jean de Montebourg, B. Coutance,	600	2000
S. Jean de la Caſtel, *Regul.* P. Aire. . . .		
Saint Jean de Falaize, *Regul.* P. Seez,	300	2500
S. Jean de Laon, B. Laon,	3000	7000
S. Jean-de-la-Voir, S. Bazile, La Rochelle,	100 fl.	
* S. Jean-Au-mont, B. Ypres,	312	
S. Jean de Poictiers, *Secul.* Poictiers.		800
* S. Jean des Prez, A. S. Omer,	100	
* S. Jean des Prez, A. S. Malo,	100	2000
S. Jean, A. Sens,	500	6000
S. Jean, B. Reims.		
* S. Jean de Theroüenne, B. Boulogne	312 ½	
S. Jean-en-Vallée, A. Chartres,	400	3500
* S. Jean de Valenciennes, A. Cambray	66 ⅔	
Saint Jean-des-Vignes, A. Soiſſons	1250	21000
Igny, C. Reims,	500	14000
* Inſchuvartzach, B. Straſbourg,	333 ⅓	
Jocou, B. Aleth,	336	
Joſaphat, B. Chartres,	200	400
S. Joſſe aux Bois, V. Dompmartin.		
S. Joſſe-ſur-Mer, B. Amiens,	200	510
Joug-Dieu, B. Lyon,	33 ⅓	150

	Florins.	Revenus.
S. Jouin, B. Poitiers,	520 fl.	. . . .
* Jouvillers, *Elect.* P. Toul,	. . . . .	3000
Joüy, C. Sens,	500.	13000
Joyenval, P. Chartres,	. . . . .	7000
Isle ou l'Isle, A. Coutance,	100 . . .	6000
Isle-Barbe, *Secul.* B. Lyon,	450 . . .	6000
Isle-Chauvet, B. Luçon,	50. . . .	4000
Isle de Medoc, A. Bordeaux,	140. . . .	2000
Issoire, B. Clermont,	200. . . .	800
Issoudun, B. Bourges,	100. . . .	2000
S. Ived, V. Braine.	. . . . .	
S. Julien, B. Tours,	400. . . .	7000
Jully, A. Meaux,	55. . . .	4000
Jumieges, B. Roüen,	2300. . . .	20000
Juncels, B. Beziers,	500. . . .	1200
S. Just, P. Beauvais,	. . . . .	6500
S. Just, B. Grenoble.	. . . . .	
S. Juste, A. Valence.	. . . . .	
* Justemont, *Elect.* P. Metz.	. . . . .	

K

Karolais, V. Charlis.	. . . . .	
* Kimperlé, B. Cornoüaille,	221	

L

La Blanche, C. Luçon,	133 $\frac{1}{3}$	3000
La Boissiere, C. Angers,	93 $\frac{1}{3}$ . . .	2500
La Bussiere, C. Authun,	133 $\frac{1}{3}$	2000
La Capelle, P. Toloze,	300. . . .	2000
La Case-Dieu, P. Auch,	618 $\frac{2}{3}$ . . .	6000
La Celle, V. Celles.	. . . . .	

	Florins.	*Revenus.*
La Chaise-Dieu, B. Clermont,	3136 ½	fl. 16000
* La Chalade, C. Verdun,	216 ⅔	... 6000
La Chapelle aux Planches, P. Troyes		...3000
La Charité, *Reg.* C. Langres,		2000
* La Charité, C. Bezançon,	120	10000
La Charmoye, C. Chaalons,		6000
La Clarté, C. Tours,	100	2000
La Colombe, V. Colombe.		.....
La Cour-Dieu, C. Orleans,	125	6000
La Cour N. D. *unie* C. Sens.		.....
La Couronne, A. Angoulême,	73 ½	...6000
La Court, B. Toulouze,	600	2000
La Coûture, B. Le Mans,	300	18000
La Creste, C. Langres,	200	8000
La Croix, B. Evreux,	250	10000
La Ferté, *Elect.* C. Châlon,	450	20000
La Fore de-Cambuel bas, B. Bayonne		...800
La Frenade, C. Xaintes,	200	1200
La Garde-Dieu, C. Cahors,	500	3000
Lagny B. Paris,	230	7000
La Grace, B. Carcassonne,	3500	20000
La Grace-Dieu, C. La Rochelle,	80	.....
* La Grace-Dieu, C. Bezançon.		1200
La Grace N. D. de Charon, C. Xaintes,	66 ⅔	...1200
La grande Seauve, V. Seauve Majeure.		...
La Grenetiere, B. Luçon,	200	2000
La Luzerne, *Regul.* P. Avranche,	133 ½	2200

	Florins. Revenus.
La Madeleine, A. Chartres,	200 fl..4000
La Mercy-Dieu, C. Poitiers,	50 1000
* S. Lambert, A. Cambray,	238 ⅓.....
Landais, C. Bourges,	200....5000
S. Landelin de Creſpin, V. Creſpin.	....
Landeves, A. Reims.	.....
* Landevenech, B. Cornouailles,	120...5500
* Langonet, C. Cornouaille,	66 ⅔....5000
Lannoy, C. Beauvais,	 3000
La Noe, C. Evreux,	120.....6000
La Nouvelle de Gourdon, C. Cahors,	66 ⅔....1500
* Lantenac, B. S. Brieux,	80....900
* Lanvaux, C. Vannes,	33 ⅓.....
Laonce, P. Bayonne,	 5000
La Pelice, B. Le Mans,	65 ⅓...6000
La Pieté de Rameru, C. Troyes,	2000
La Prée, C. Bourges,	600....4000
* La Realle *Secul.* A. Perpignan,	400....
La Reaux, A Poitiers,	100.....6000
La Reolle, B. Leſcar,	133 ⅓.....
La Reolle, B. Tarbes.	50.....
La Roche, A. Paris,	 4000
La Roche, C. Auxerre,	 3000
Larivour, C. Troyes,	 6000
La Roë, A. Angers,	83 ⅓....7000
La Sie, B. Poitiers,	50.....7000
La Trappe, C. Seez,	133 ⅓....8000
La Val-Dieu, *Elect.* P. Reims,	66 ⅔...6000

	Florins.	*Revenus.*
* La Vieuville, C. Dôl,	162 ½	fl. . . .
L'Aumône, C. Chartres,	. . . . .	6000
S. Laurent des Aubats, A. Auxerre.	133	. . . .
Le Bouchet, C. Clermont,	100.	. . 4000
Le Calvaire, P. Reims.	. . . . .	
L'Echelle-Dieu, C. Tarbes,	400.	 1500
* Leffe à Dinan, P. Liege.	. . . . .	
Le Gard, C. Amiens,	. . . . .	10000
S. Leger, B. Xaintes,	150	. . . . .
S. Leger, A. Soiſſons,	166 ⅔	 1500
* Le Jardinet, C. Namur,	. . . . .	
Le Loroux, C. Angers,	250.	. . 7000
Le Miroir, *unie*, C. Lyon,	66 ⅔	. . . . .
* S. Leon, A. Toul,	. . . . .	800
* Saint Leonard prés Aubernay, *Secul.* Sſtraſbourg.	. . . . .	
S. Leonard des Chaumes, C. La Rochelle,	. . . . .	1800
S. Leonard de Corbigny, V. Corbigny.	. . .	
S. Leonard de Ferrieres, V. Ferrrieres.	. . .	
S. Leonard de Noblac, A. Limoges	. . . . .	
Leoncel, C. Die,	66 ⅔	. . 4000
Lerins, V. S. Honorat.	. . . . .	
Les Chambons, C. Viviers,	80.	 3000
Les Chaſtelliers, V. Chaſteliers.	. . . . .	
Les Eſchalis, C. Sens,	1000.	 5000
L'Eſpau, C. Le Mans,	100.	. . . 4000
Les petits Chaſtelliers, *Voyez* N. D. en l'Iſle de Ré.	. . . . .	

	Florins.	*Revenus.*
Les Relecq, V. Relecq.	...	fl. .....
Leſſay, B. Coutance,	600	15000
* L'Eſtanche, *Reg.* P. Verdun.	.....	
L'Eſterp, A. Limoges,	500	...3000
L'Eſtoille, *Reg.* P. Chartres,	....	.2000
L'Eſtoille, *Regul.* C. Poitiers,	60	3000
L'Eſtrée, C. Evreux,	.....	7500
Les Vaux de Cernay, V. Vaux.	.....	
* Le Thoronet, C. Frejus,	300	...8000
Leuze, B. Cambray.	.....	
Lezat, B. Rieux,	1000	5000
* Lieſſes, B. Cambray.	.....	
Lieu Dieu, C. Amiens,	.....	3000
Lieu-Dieu en Jard, P. Luçon,	150.	1000
Lieu-Reſtauré, P. Soiſſons,	.. ....	.3000
Lieu Saint, V. Sept-Fontaines, ou Sept-Fonts,	.....	.880
* Lieu S. Bernard, C. Cambray.	880	. . .
* Liques, P. Boulogne,	.....	4000
* L'Iſle en Barrois, C. Toul,	33 $\frac{1}{3}$	.....
Lire, B. Evreux,	300	20000
L'Iſle-Dieu, P. Roüen,	226 $\frac{2}{3}$	...3000
Livry, A. Paris,	.....	3500
S. Lo, A. Coutance,	300	...10000
* Lob, B. Cambray,	300	.....
Loc-Dieu, C. Rodez,	240	2000
S. Lomer de Blois, B. Chartres,	1520.	6000
* Longeville, ou Long-Periere, B. Metz,	500.	....

	Florins.	Revenus.
Long-Pont, C. Soissons,	550 fl.	30000
Longvay, P. Reims.		
* Long-Villers, C. Boulogne,	44.	10000
Longuay, C. Langres,		4000
Longues, B. Bayeux,	200.	2000
Lonlay, B. Le Mans,	250.	5500
Loroux, C. Angers,	250.	7000
Loroy, C Bourges,	60.	3500
* Los, C. Tournay,	200.	
S. Louboüer, *Secul.* B. Agen.		
S. Loup, A. Troyes,	600.	5000
Luc, B. Oleron,	150.	7000
* Lucelan, C. Basle,	69.	2200
S. Lucien, B. Beauvais,	3000.	20000
* Luneville, A. Toul,	122.	
* Lure, B Sisteron,		3000
* Lure ou Ludres, C. Bezançon,	62.	
* Luxembourg, B. Treves.		
* Luxeüil, B. Bezançon,	600.	10000

M

Macheroux, *Reg.* P. Roüen,		3000
Madion, B. Xaintes,		1000
S. Magloire, *Secul.* B. Paris,	317.	
* S. Mahé, B. Leon,	300.	2600
Maison-Dieu, V. Noirlac.		
S. Maixant, B. Poitiers,	1226	16000
Maizieres, C. Châlon,	320.	
Manlieu, B. Clermont,	321.	7000
Mansiade, V. Mazan.		

	Florins.	*Revenus.*
* S. Manſuet, B. Toul,	233 ½	fl.10000
Mante, *Secul.* B. Chartres.	. . . . .	.
S. Marcel, C. Cahors,	50	2500
* Marchiennes, B. Arras,	500	. . . . .
Marcilly, C. Authun.	. . . . .	. . . . .
S. Marien, P. Auxerre,	200	2000
Marſillac, B. Cahors,	166 ⅔	...7000
* Mareüil, A. Arras.	. . . . .	. . . . .
Ste Marguerite, A. Authun,	. . . . .	. . . . .
* Ste Marie aux Bois, P. Toul.	. . . . .	. . . . .
* Ste Marie du Pont-à-mouſſon, P. Toul.		....
Ste Marie du Vœu, V. Valaſſe.	. . . . .	. . . . .
Marmoutier, ou Marmonſtier, B. Tours,	7000	...18 000
* Maroilles, B. Cambray,	100	. . . . .
S. Martial, *Secul.* B. Limoges,	1130	..5000
S. Martin, A. Troyes,	160.	2000
S. Martin, B Authun,	316	4000
Saint Martin aux Bois, A. Beauvais,	400	7000
S. Martin aux Cheſnes, V. Long-Perriere.		
S. Martin, A. Amiens,	700	. . . . .
S. Martin, P. Laon,	1500	25000
S. Martin, B. Limoges,	120	2000
* S. Martin prés Metz, B Metz,	200	. . . . .
* S. Martin, B. Tréves,	300	. . . . .
S. Martin, A. Nevers,	100	2000
Saint Martin lez Pontoiſe, B. Roüen,	500	..12000

	Florins.	Revenus.
S. Martin, *Regul.* B. Seez,	350.fl.	30000
Saint Martin prés Tonnerre B. Langres,	300....	4000
* S. Martin, B. Tournay,	4000. ..	13300
S. Martin, *Secul.* B. Tours.		
S. Martin de Troarn, V. Troarn.		
Mas-Dazile, B. Rieux,	600.. ..	4000
Mas-Garnier, B. Thoulouze,	600.....	3000
Maſſay, B. Bourges,	120. . .	4500
Mauleon, A. La Rochelle,	100.....	4000
S. Maur-des-Foſſez, *Secul.* B. Paris.		
S. Maur-ſur-Loire, *Reg.* B. Angers,	150. . . .	
* S. Maurice, V. Carnoüet.		
S. Maurice, B. S. Flour	200.....	6000
* S. Maurice-en-Vallais, A. Syon,	250. . . .	
S. Maurin, B. Agen,	100... .	4000
Mauzac, Clu. Clermont,	200....	2000
* S. Maximin, B. Tréves,	455 ½. . . .	
Mazan, C. Viviers,	150.....	8000
* S. Méen, B. S. Malo,	200.. .	10000
Meaubec, B. Bourges.	150	3000
S. Medard, B. Soiſſons,	2200....	10000
Megemonc, C. Clermont,	. . . . .	2000
Meimac, B. Limoges,	150. . .	2000
* S. Melaine, B. Rennes,	1016 ½. . .	8000
* Melleray, C. Nantes,	106 ½. . .	3300
Melinais, A. Angers,	428....	6000
S. Memje, A Chaalons,	800.....	6000
Menat, B. Clermont,	200....	15000

	Florins.	Revenus.
S. Mesmin Feüil, B. Orleans,	200 fl.	12000
S. Michel en l'Herm, *unie*, B. Luçon,	500,	30000
S. Michel du Mont, V. Mont S. Michel...		
S. Michel, B. Laon,	500.....	5000
Saint Michel de Tonnerre, B. Langres,	240.....	4000
* S. Mihel, *Reg.* B. Verdun,	686 ⅔,	15000
Mirebel, P. Bayonne.	. . . . .	
Miremont, B. Chaalons,	600....	4000
* Mirevaux, P. Toul,	200.....	3000
Miroir, V. Le Miroir.	. . . . .	
Miseray, A. Bourges,	150....	1500
Moissac, *Secul.* B. Cahors,	4000..	19000
Molesme, B. Langres,	4000...	14000
Molôme, V. S. Martin prés Tonnerre....		
* Momenster, B. Strasbourg,	50.....	
Monestier, V. S. Chafre.	. . . . .	
Moncetz, P. Chaalons,	.....	2000
Montdée, P. Lizieux,	. . .	4000
Monstier en Argonne, C. Chaalons,	58 ⅔..	12000
Montierander, C. Chaalons,	300...	14000
Montier la Celle, B. Troyes,	1000...	8000
Mont er neuf, *Reg.* Clu. Poitiers,	700...	3000
Montier Ramey, B. Troyes,	2000...	12000
Montier S. Jean, B. Langres,	2016 ⅔, ...	
Montreüil-sur-Mer, V. S. Sauve.	.....	
* Mont-Benoist, A. Bezançon,	200....	1000
Montebourg, B. Coutance,	606 ⅔..	2000

	Florins.	*Revenus.*
* Mont S. Eloy, A. Arras,	400 fl.	.....
Montfleur, A. Valence,	.....	.....
* Montfort, A. S. Malo,	105....	3000
Mont-Majour, B. Arles,	1759	..18000
Mont-Morel, A. Avranches,	143 ½	...2000
Mont Olivet, B. Carcassonne,	1000.	...3000
Mont-Peyroux, C. Clermont,	250....	200 o
Mont S. Marc, B. Noyon.	.....	.....
* Mont Sainte Marie, C. Bezançon,	250...	10000
* Mont S. Martin, P. Cambray,	....	12000
Mont S. Michel, B. Avranches,	400..	.12000
Mont S. Quentin, B Noyon,	400....	12000
* Monts en Haynaut, A. Cambray.	.....	.....
Moreaux, B. Poitiers.	.....	.....
Moreilles, C. La Rochelle,	.....	3000
Mores, C. Langres,	.....	.....
Moreüil, B. Amiens,	469...	3500
Morigny, B. Sens,	200....	2500
Morimont, *Elect.* C. Langres,	1400.	..20000
* Mornac, B. Basle,	600.	.....
Mortemer, C. Roüen,	33 ⅓	..10000
Mouzon, B. Reims,	850.	...10000
* Moyen Moutier, *Reg.* B. Toul,	120.	...
Mozac, V. Mauzac.	.....	.....
Mozy, *Secul.* B. Nismes.	.....	.....

N

Nanteüil, B. Poitiers.	200.	.3200
Nantz, B. Vabres,	200....	4000

Neaufle le vieil,

	Florins.	*Revenus.*
Neaufle le vieil, B. Chartres,	120 fl.	..3000
Nesle la Reposte, B Troyes,	200.	...1600
*Neuvembourg, C. Strasbourg.	. . . . .	
S. Nicaise, B. Reims,	1000.	..14000
S. Nicolas, B. Angers,	450.	...15000
S. Nicolas en Aroüaise, V. Aroüaise.	. . .	
S. Nicolas aux Bois, B. Laon,	80.	..10000
S. Nicolas de Furnes, V. Furnes.	. . . . .	
S. Nicolas de Montirander, V. Montirander.		
S. Nicolas des Prez, V. Ribemont.	. . . . .	
* S. Nicolas des Prez, A. Tournay,	200.	. . .
* S. Nicolas des Prez, A. Verdun.	. . . . .	
Nicœüil, A. La Rochelle,	200.	9000
Nisors, C. Cominge,	500.	4000
Nogent sous Coucy, B. Laon,	66 $\frac{2}{3}$	...8000
Noaillé, V. Noüaillé.	. . . . .	
Noyers, B. Tours,	300.	2000
Noirlac, C. Bourges,	33 $\frac{1}{3}$	. . . . .
Noirmontier, V. Blanche.	. . . . .	
* N. D. d'Abondance-Feüil. A. Genéve,	300	
* N. D. de Baudelle, C. Tournay,	66 $\frac{2}{3}$	. . . . .
* N. D de Bourg, A. Nantes,	66 $\frac{2}{3}$	. . . .
N. D. Carbon blanc, V. Bon-lieu.	. . . . .	
N. D. d'Eu, V. Eu.	. . . . .	
* N. D. de Celles, A. Poitiers,	500.	. . 2000
N. D. de la Chapelle, V. Chapelle.	. . . .	
N. D. de Consolation, V. Chancelade.	. . .	
N. D. de Ham, V. Ham.	. . . . .	
N. D. De Gourdon, V. La Nouvelle.	. . .	

	Florins.	Revenus.
* N. Dame, A. Liege.	....	fl. ....
N. Dame en l'Isle de Ré, C. Xaintes,	100	7000
* N. D. des Martyrs, B. Tréves.	.....	
N. D. de Monts en Hainaut, V. Monts en Hainaut.	.....	
N. D. De Parde, V. Pimbes.	.....	
N. D. du Val, *unie*, C. Paris,	900.	.....
N. D. du Val, A. Bayeux,	60.	...1200
* N.D. du Val Ste Croix, C. Apt,	33 ½	...2000
N. D. De Vertus, A. Chaalons,	300.	..1200
N. D. Du Vœu, V. Valasse.	.....	
Noüaillé, B. Poitiers,	300	...2000
Nourembourg, V. Neuvembourg.	....	
* Novillaren, *Sec.* B. Strasbourg,	350	....

O

Obasine, C. Limoges,	1000.	..8000
* Ognies, A. Namur.	.....	
Oigny, A. Authun,	53 ½	...6000
Olivet, C. Bourges,	120.	...3000
Orbais, B. Soissons,	550	...5500
Orbestier, B. Luçon,	80.	..3000
Ordache, *Elect.* P. Bayonne,	50	.....
* Orval ou Val d'or, C. Tréves,	33 ½	.....
S. Oüen, B. Roüen,	4000.	.50000
Oursamp, C. Novon,	1800.	.50000
S. Oyen de Joux, V. S. Claude.	.....	

P

* Painpont, A. S. Malo,	100	5000

	Florins.	Revenus.
* Pairis, C. Baſle.	...	fl. ....
Palais N. D. C. Limoges,	130	...1000
Pandel, V. Pimbes.	.....	
Papien, B. Tulles,	200	.....
* S. Paul, A. Bezançon,	700	8000
S. Paul ſur Vanne, P. Sens,	.....	.1500
S. Paul, P. Trois-Châteaux,	400	.....
* S. Paul, *Regul.* P. Verdun,	200	.....
Pebrac, A. S. Flour,	103	...6000
Peirouſe, C. Perigueux,	200	...4000
Perignac, C. Agen,	75	.....
Perray neuf, P. Angers,	.....	.2500
Perſeigne, C. Le Mans,	73 ½	...2000
Peſſans, B. Auch,	150	.....
S. Pierre, B. Châlon,	300	4000
S. Pierre en l'Iſle de Medoc, A. Bourdeaux,	169	...2000
S. Pierre, A. Auxerre,	66 ⅔	...1800
* S. Pierre de Bourg, B Tournay,	300	...
Saint Pierre aux Monts, B. Chaalons,	1350	...8000
S. Pierre-ſur-Dive, B. Seez,	800	..2000
S. Pierre ou S. Pé, B. Tarbes,	300	.2000
S. Pierre le Vif, B. Sens.	700	...3000
S. Pierre, *Secul.* B. Mâcon.	.....	
S. Pierre de Melun, B. Sens,	700	4000
* S. Pierre au Mont, A. Metz,	200	.....
S. Pierre de la Tour, B. Le Puy,	.....	400

	Florins.	*Revenus.*
S. Pere en Vallée, B Chartres,	500. fl.	.15000
S. Pierre, *Secul.* B. Vienne,	369 ⅓	.5500
Pierres ou Les Pierres, *Regul.* C. Bourges,	63 ⅓	.6000
* Pignerol, B. Turin,		3000
Pimbes. *Secul.* Aire.		.....
Pin, *Regul.* C. Poitiers,	66 ⅔	.6000
* S. Pirinin du Lombat, B. Metz,	166 ⅔	....
Pieté-Dieu, V. Espau.		.....
Plein pied, A. Bourges,	107.	...2000
Pleine Selve, P. Bordeaux,		1200
S. Policarpe, B. Narbonne,	300.	...3000
Pontaut, C. Aire,	50	.....
* Pontiffroy, *Regul.* C. Metz,		 1000
Pontigny, *Elect.* C. Auxetre,	400.	..16000
Pontlevoy, B. Chartres,	333 ⅓	...6000
Pontron, C. Angers,	100.	5000
* Pornid, A. Nantes,	133 ⅓	...1000
Poultieres, B. Langres,	200.	2000
Preaux, B. Lizieux,	700.	..14000
Prebenoist, C. Limoges,	66 ⅔	...600
Premontré, *Elect.* P. Laon,	2250.	..40000
Preüilly, C. Sens,	200.	8000
* Prieres, *Reg.* C. Vannes,	1500.	..20000
Saint Prix en Vermandois, B. Noyon,	133 ⅓	...800
Pseaume, B. Nismes,	500.	18000
* Pruim, B. Tréves,	500	.....
Pruilly, B. Tours,	100.	4000

	Florins.	*Revenus.*
Puy-ferrand, A. Bourges,	33 $\frac{1}{3}$ fl.	1000

Q

Quarente, A. Narbonne,	500	5000
S. Quentin en l'isle B. Noyon,	1000	16000
* S. Quentin, A. Beauvais,	500	8000
Quimperlé, V. Kimperlé.	. . . . .	
Quinçay, B. Poitiers,	250	1500
Quincy, C. Langres,	. . . . .	3000

R

S. Rambert, B. Lyon,	250	2000
Rameru, V. La Pieté.	. . . . .	
* Rangeval, *Elect.* P. Toul.	. . . . .	
Rebaiz, B. Meaux,	333 $\frac{1}{3}$	12000
Reclus, C. Troyes.	. . . . .	3000
* Redon, B. Vennes,	526 $\frac{2}{3}$	9000
* Relecq, C. S. Paul de Leon,	150	12000
S. Remy, *unie*, B. Reims,	5282	50000
S. Remy, B. Sens,	600	4000
Reſſons, P. Roüen,	73 $\frac{1}{3}$	2000
Riaux, V. La Reolle.	. . . . .	
Ribemont, B. Laon,	200	3000
* Riezval, *Regul.* P. Toul.	. . . . .	
* S. Rigauld, B. Mâcon,	200	1500
Rigny, C. Auxerre,	. . . . .	6000
Rillé, A. Rennes,	133 $\frac{1}{3}$	4500
Riom, *Secul.* A. Clermont,	150	1500
S. Riquier, B. Amiens,	4000	14000

	Florins.	Revenus.
Rivet, C. Bazas,	66	fl..500
Saint Romain de Blaye, A. Bordeaux,	600	..3000
Romans, *Secul.* C. Vienne.	. . . . .	
Roquemadour, C. Cahors,	. . . . .	4000
*Rosieres, C. Bezançon,	90	2000
Royaumont, C. Beauvais,	258	6000
S. Ruff, A Valence,	300	...4000
*Ruisseauville, *Reg.* A. Boulogne.	. . . . .	
Ruricourt, V. S. Martin aux Bois.	. . . . .	

S

Sablonceaux, A. Xaintes,	1000	...14000
Sagur, B. Lyon,	500	. . . . .
*Salival, P. Metz,	41 ⅓	. . . . .
Salvanés, C. Vabres,	300	2400
* Samer aux Bois, B. Boulogne,	. . . .	2000
Saramont, B. Auch,	50	. . . . .
Sarance, *unie*, P. Aire.	. . . . .	
S. Satur, A. Bourges,	731 ⅓	..10000
Savigny, C. Avranches,	750	...23000
Savigny, B. Lyon,	500	5000
S. Savin, B. Tarbes,	300	1500
S. Savin, B. Poitiers,	150	...4000
Sauvalade, C. Lescar,	66	²...3500
Sauve, B. Nismes ou Alais,	300	...3000
* Sauve-cane, *unie*, C. Aix,	300	. . . . .
Sauve-Majeure, B. Bourdeaux,	830	...10000
S. Sauve, B. Amiens,	250	1000

Florins. Revenus.

Saint Sauveur de Blaye B. Bordeaux, 400 fl. .3000
* S. Sauveur, B. Cambray, 150 . . . . .
S. Sauveur, B. Lodéve, 400 . . . 1200
S. Sauveur le Vicomte, B. Coûtance, 250. . . . 6500
S. Sauveur de Vertus, B. Chaalons, 300. . . . 1500
* Scuttheran, A. Strasbourg, 200 . . . . .
S. Seine, B. Langres, 500 . . . 6000
Selincourt, P. Amiens, 200 . . . 5000
Sellieres, C. Troyes. . . . . .
* Selz *S. Alcheïdis de Selis*, B. Strasbourg, 33 ½ . . . . .
* Seltz, *Secul.* B. Strasbourg, 200 . . . . .
* Senanque, C. Cavaillon ou Avignon, 300. . . .2300
* Senone, B. Toul, 100 . . . . .
Sept-Fontaines, P. Langres, 1000. . . . . .
Sept-Fons, *Regul.* C. Authun, 200. . . .10000
Sept-Fontaines en Thierache, P. Reims, 300. . . .2000
* S. Sepulchre, B. Cambray, 233 ⅓ . . . . .
Sercanceaux, V. Cercanceaux. . . . . .
S. Serge, B. Angers, 526 ⅔ . . .8000
S. Sernin, *Sec.* A. Thoulouze, 4000. . .10000
Sery aux Prez, *Reg.* P. Amiens, ...9000
S. Sever Cap de Gascogne, B. Aire, 200 . . . 8000
S. Sever, B. Coûtance, 500 . . . . .

	Florins.	*Revenus.*
Saint Sever de Roſtaing, B. Tarbes,	133 $\frac{1}{3}$ fl.	...1500
Saint Severin de Châteaulandon, A. Sens,	600.	...800
S. Severin, A. Poitiers,	100.	...3000
S. Severin, B. Tarbes,	300.	.....
S. Seurin, *Secul.* A. Bordeaux.		.....
Signy, C. Reims,	800.	.....
Silly, *Regul.* P. Seez,	700.	...2000
Silvecane, V. Sauvecanne.		.....
Simore, B. Auch,	300.	2500
S. Siran, B. Bourges,	150.	.....
* Siz, A. Genéve,	300.	.....
Sollignac, B. Limoges,	406 $\frac{2}{3}$	..6000
Sordes, B. Acqs,	150.	...6000
Sordillac ou Soüillac, B. Cahors.	33 $\frac{1}{3}$	...8000
Soreze, B. Lavaur,	1300.	...3000
Suilly, B. Tours,	100.	3000
* S. Sulpice, *Reg.* C. Bellay,	150.	.....
S. Sulpice, *Elect.* B. Bourges,	400.	22000
S. Symphorien, *Secul.* B. Bourges.		.....
S. Symphorien, B. Beauvais,	312.	.6000
* S. Symphorien, B. Metz,	451 $\frac{1}{2}$	.....

T

Tallemond, B. Luçon,	150.	4000
S. Taurin, B. Evreux,	1144.	...18000
Terraſſon, B. Sarlat.	300.	.....
Thenailles, B Xaintes,		3600
Thenailles, P. Laon.		.....

	Florins.	*Revenus.*
Theulley, C. Langres,	38 ⅓ fl.	....
S. Thierry, B. Reims,	150	.....
Thiers, Clu. Clermont,	100	.....
* Tholley, B. Tréves.		.....
Thorigny, C. Bayeux,		 2000
Thoronet, V. Le Thoronet.		.....
S. Thybery, *Regul.* B. Agde,	1000	...8000
S. Thiers de Saon, B. Valence,	80	...1000
Tiron, B. Chartres,	500	8000
Tironneau, C. Le Mans,	73 ⅓	.....
Tonnay-Charente, B. Xaintes,		1000
Tournus, *Sec.* B. Chaalons,	1000	..20000
Toüars, A. Poitiers,	170	2000
Tourtoyrac, B. Perigueux,	120	..10000
Touſſaints, A. Angers,	90	...8000
* Touſſaints, A. Chaalons,	606	7000
Treport, B. Roüen,	500	.....
Trizay, C. Luçon,	63 ⅓	...3000
Troarn, B. Bayeux.	1200	14000
Trois-Fontaines, C. Chaalons,	40	1600
* Trois Roys, C. Bezançon.		.....
* S. Tron, B. Liege.		.....
* Tronchet, B. Dôl,	58	.....
Tulley, V. Theulley.		.....
Turcy ou Tourcy, V. Tourtoyrac.		.....
Turpénay, B. Tours,	100	800

V

Vaas, A. Le Mans,	33 ⅓	...2300
* S. Vaaſt d'Arras, V. S. Vvaaſt.		.....

	Florins.	*Revenus.*
Val-Benoiſte, C. Lyon,	33 ⅓ fl.	.800
* Val-Bonne, *Elect.* C. Perpignan,	50	. . . .
Val-Chrêtien, P. Soiſſons.	. . . . .	
Val-Croiſſant, C. Die,	79 ⅓	600
Val des Ecoliers, *Elect.* A. Langres,		..4000
Valence, C. Poitiers,	200	8000
S. Valery, B. Amiens,	2712 ½	..14000
Val-Honneſte, V. Fenieres.	. . . . .	
Valaſſe, C. Roüen,	100	12000
Vallée ou La Vallée, C. Evreux,	60	. . . . .
* Vallée-Foſſine, B. Cambray,	300 ½	. . . . .
Vallemont, *Regul.* B. Roüen..	. . . .	10000
Vallette, C. Tulles,	160	 1500
Valloires, C. Amiens,	33 ⅓	..12000
Valemagne, C. Agde,	1400	...10000
Val Ste Marie, V. Fenieres.	. . . . .	
Val N. D. *Voyez.* N.D. du Val.	. . . . .	
Val-Richer, *Reg.* C. Bayeux,	. . . . .	.3000
Val-Roy, C. Reims,	400	2200
* Val S. Rambert, C. Liege.	. . . . .	
* Val-Sainte, C. Apt,	33 ⅓	...2000
Val Secret, P. Soiſſons,	500	. . . . .
Val Sery, *Reg.* P. Soiſſons,	. . . . .	.2000
Val-des-Vignes, *unie*, C. Langres.	. . . . .	
S. Vandrille, V. S. Vvandrille.	. . . . .	
* S. Vanne, B. Verdun,	66 ⅔	. . . . .
* Varennes, C. Bourges,	60	. . .3000
Vaubenoiſt, V. Beniſſon-Dieu.	. . . . .	
* Vaubrun, B. Tréves,	300	. . . . .
* Vaucelles, B. Apt.	. . . . .	

	Florins.	*Revenus.*
Vaucelles, C. Cambray,	55	ofl. . . . .
Vau Chrêtien, V. Val Chrêtien.		. . . . .
Vau cler, C. Laon,		 8000
* Vau-Dieu, C. Liege.		. . . . .
* Vau-doux, A. Tournay,	120	. . . . .
Vau-luisant, C. Sens,	200	. . . 20000
* Vaux en Ornois, C. Toul,	150	. . . . .
Vaux de Cernay, C. Paris,	33 ⅓	. . . 7000
Vau dignes, Valence,	500	. . . . .
Vaux la Douce, *Reg.* C. Langres,		 2500
Velonne, A. Valence.		. . . . .
Vendôme, B. Chartres,	2000	 10000
* Vergin, A. Arras,	50.	. . . . .
Vermand, P. Noyon,	33 ⅓	. . . 4000
Vernuce ou la Vernuce, A. Bourges,	50.	4000
Verteüil, A. Bordeaux,	125	. . . 3000
Vertus, *Voyez* N. D. de Vertus.		. . . . .
Vezelay, *Secul.* B. Authun,	1500	 10000
Viants, A. Alby.		. . . . .
* Vicoigne, P. Arras,	500	. . . 30000
Victoire ou La Victoire, A. Senlis,	88	. . . 3000
S. Victor en Caux, B. Roüen,	300	 4500
S. Victor, B. Marseille,	1850	 22000
S. Victor, A. Paris,	100	. . . 30000
Vierzon, B. Bourges,	208	. . . . .
Vigeois, B. Limoges,	170	. . . . .
Ville-Dieu ou Duvielle, P. Dax,	36 ½	. . .
Ville-loin, B. Tours,	120	. . . . .
Ville-longue, C. Carcassonne,	400	fl. . . .
Villemagne, B. Beziers,	400	. . . . .

Florins. Revenus.

* Villeneufve, C. Nantes, 108....10000
* Villers en Bethnach, *Reg.* C. Metz, . 3000
Villiers-cotterets, *Reg.* P Soiſſons, 170..9000
S. Vincent aux Bois, A. Chartres, 60...1400
S. Vincent du Bourg, V. Bourg S. Vincent.
S. Vincent de Laon, B. Laon, 1000 . . . . .
S. Vincent, *Elect.* B. Le Mans, 300 . . . . .
* S. Vincent, B. Bezançon, 52 . . . 5000
* S. Vincent, B. Metz, 400 . . . .
S. Vincent, A. Senlis, ... 7000
Vizigneul, A. Amiens, 40 . . . . .
Vizigneul, B. Amiens, 150 . . . . .
Ulmaye, *unie*, C. Agde. . . . . .
S. Urbain, B. Châlons, 1000. . . 9000
Urdache, V. Ordache. . . . . .
* S. Vvalpurge, *unie*, B. Straſbourg. . . .
S. Vvandrille, B. Roüen, 4000...30000
* Vvarmanton, A. Ypres, 130 ½ . . . . .
* Vvaulour, B. Liege. . . . . .
* S. Vvaaſt d'Arras, B. Arras, 4000..150000
* Vvatain, A. S. Omer, 1113 ½ . . . . .
* Vveïſſembourg, *Secul.* Straſbourg. . . . .
* S. Vvinox de Bergues, B. Ypres, 830. . . .
* S. Uvulmer, A. Boulogne, 66 ⅔ ...1500
Uzerche, B. Limoges, 505 3000
Yeucourt V. Eaucourt. . . . . .
Yverneaux, A. Paris. . . . . .
Yvry, B. Evreux. 66 ⅔ .. 4000
* Zambarre, A. Ypres, 133 ⅓ . . . . .

F I N.

ABBAYES
ET PRIEUREZ
DE FILLES.
Avec leurs Ordres & Revenus.

	Revenus.
P. S. Aignan, C. Bourges.	
Allois ou Les Allois, B. Limoges.	
Almeneches, B. Seez.	
S. Amand, B. Roüen.	40000
Andelau, B. Strasbourg.	
S. Andoche, B. Authun,	10000
S. André de Haute-ville, B Vienne,	2000
Annay prés Lens, C. Arras.	
S. Anthoine des Champs, C. Paris,	20000
Arcisses, B. Chartres,	4000
Argensoles, C. Soissons.	
Argentonin, C. Liege.	
P. S. Aubin, C. Roüen.	
Avenay, B. Reims.	
Avesnes, B. Arras.	
Ste Austreberte de Monstreüil sur Mer, A. Amiens.	
S. Avy, B. Chartres.	10000

S. Auzone, B. Angouleſme, 16000
Bardenburch ou Beaulieu, C. Tréves.
Batan, C. Bezançon. 1000
Beau-lieu dit de Syn, A. Arras.
Baulme Les Nonnes, B. Bezançon. 4000
Beaufages, C. Langres.
Beaumont, C. Clermont, 8000
Beaumont, B. Tours, 6000
Beaupré, C. S. Omer.
Beauvoir prés Mehun, C. Bourges, 3000
Bellecombe, C. Le Puy.
Bellerive, C. Genéve.
Bellevaux, C. Lauzane,
Benoiſtevaux, C. Toul. 3000
S. Bernard, C. Bayonne.
S. Bernard, C. Lombez.
Bertaucourt, B. Amiens.
Biache lez Peronne, C. Noyon.
Biaumont ou Bemont, C. Langres. 4000
Biton ou Beron, C. Maurienne.
Bival, C. Roüen. 1200
P. Bizy lez Vernon, B. Evreux. 1200
Blandeque, C. S. Omer.
Bondeville, C. Roüen.
Bon-lieu, C. Lyon.
Bon-lieu, C. Le Mans.
Bonne Seigne, Cl. Limoges.
Bonneval, B. Poitiers.
Bonnevoye, C. Tréves.
Bonſſan *unie* à Blandeque, C. S. Omer.
Bouxieres Chanoineſſe, Toul.

Bourbourg, B. S. Omer.
Breſle ou Bleſle, C. S. Flour. 3000
Bugue, C. Perigueux.
Buntz ou Bons, C. Belley.
Buſſieres, C. Bourges.
Ste Catherine d'Apt, A. Apt.
Ste Catherine, A. Genéve.
P. Ste Catherine, C. Angers.
S. Ceſaire, B. Arles.
Charenton, B. Bourges. 2000
Charmes, B. Soiſſons.
Chatel, B. Bezançon. 5000
P. Chaſtenet, Gr. Limoges, 3000
Chelles, B. Paris, 30000
S. Cir au Val de Galie, B. Chartres, 15000
Clavas, C. Le Puy.
Clerets, V. les Clerets.
Coigneres, B. Rodes.
Coyroux, C. Limoges.
S. Colombe, Cl. Vienne.
Colonges *unie* à Onnans, C. Langres, 1500
Corcelles, C. Bezançon.
Cordillon, B. Bayeux.
S. Corentin lez Mante, B. Chartres.
Coſte-Jean en Dauphiné. C.
Criſenon, B. Auxerre.
Ste Croix d'Apt, C. Apt.
Ste Croix de Poitiers, B. Poitiers.
Cuſſet, B. Clermont.
Denaing, B. Arras.

Deſert, B. Cahors.
Deſſey, B. Seez.
S. Dizier, C. Chaalons.
Eſpagne, C. Amiens.
Epinal ou Eſpinal, Chanoineſſes, B. Toul.
S. Eſprit de Beziers, A. Beziers.
S. Eſtienne, A. Reims.
S. Eſtienne de Straſbourg, B. Straſbourg.
Eſtival en Charnie, B. Le Mans.
Eſtreu, B. Arras.
Faremonſtier, B. Meaux. 12000
Favars, V. Lume-Dieu.
Fervaques, C. Noyon.
Flines, C. Arras.
Fontaine-Guerard, C. Roüen. 10000
Fontaines aux Nonnains, C. Niſmes.
Fontenelles, C. Cambray.
Fontevrault, B. Poitiers, 60000
Fonts S. Claire d'Alais, C. Uſez.
S. Geneſt, B. Montpellier.
Ste Geneviéve de Chaillot, A. Paris, 1000
S. Georges, B. Rennes.
Gercy ou Jercy, A. Paris, 8000
S. Germain, B. Rodez.
Ghiſlenghen, B. Ypres ou Cambray.
Giffou de Cliſé, B. Paris, 5000
S. Gloſſine, B. Metz.
Gomer-Fontaine, C. Roüen, 15000
Gorian, B. Lodéves.
Goyon *unie* à Gimont, C. Auch.

Groëninghen lez Courtray, C. Tournay.
Hierres, ou Yerres, C. Toulon, 9000
Hierre, V. Yerre.
Holsepurg, C. Basle.
S. Honorat de Meaux, B. Meaux.
S. Hou, C. Toul.
P. S. Jacques d'Andely, A. Roüen, 2000
S. Jacques de Vitry, C. Chaalons.
P. Jardinet uny à l'Abbaye de Jouy, C. Troyes.
S. Jean d'Authun, B. Authun.
S. Jean aux Bois, B. Soissons.
Jouarre, B. Meaux. 30000
Issy lez Paris, B. Paris.
S. Julien, B. Auxerre.
S. Julien de Dijon transferé à Authun.
S. Julien du Pré, B. Le Mans.
S. Just, C. Vienne.
Juvigny, B. Tréves
Kerlot, C. Cornoüaille.
Konigsbrucken, C. Strasbourg.
La Barre, A. Soissons.
La Benisson Dieu, C. Lyon.
La Blanche, V. Mortain.
La Braille, C. Arras.
La Celle, B. Aix.
La Charité, C. Langres.
La Cour N. D. *unie*, C. Sens.
P. La Droüille Gr. Limoges, 2000
La Ferté sur Oize, B. Laon.

La Ferté, B. Nismes.
La Joye lez Nemours, C. Sens.
La Joye prés Hennebont, C. Vannes, 10000
La Manare, V. Hierres.
L'Amour-Dieu, C. Soissons.
La Pommeraye, B. Sens.
La Regle, B. L'Escar.
La Regle, B Limoges.
Larpenne ou Larpentail, B. Rodes.
P. La Saluetat, B. Castres.
La Trinité de Caën, B. Bayeux, 20000
La Trinité de Poitiers, B. Poitiers. 2000
La Val Bressiere, C. Vienne. 2000
La Vessy, C. Clermont.
La Virginité, C. Le Mans. 8000
S. Laurent de Bourges, B. Bourges, 10000
S. Laurent, B. Cominges.
S. Lazare, B. Arles.
P. Lazieres uny à Vic, C. Cahors. 500
Leau prés Chartres, C. Chartres. 6000
Le Lys, C. Sens.
Le petit Clervaux, V. petit Clervaux.
Le Reconfort, C. Auxerre.
Le Sauvoir *Salvatorium*, C. Laon.
Les Clache, C. Clermont.
Les Clerets, C. Chartres, 15000
P. Les Filles-Dieu, A. Le Mans. 3000
P. Les Filles-Dieu, A. Roüen.
Les Fontaines, V. Fontaines.
Les Hayes, C. Grenoble.

Les Iſles, C. Auxerre.
Les Landes, B. Chartres.
Les Prez lez Douay, C. Arras.
Les Prez, A. Tournay.
L'Eſtanche ou l'Eſtang, C. Toul.
Le Tard *Tardum*, C. Langres.
Le Val-de-Grace, V. Val-de-Grace.
Leyme, C. Cahors.
Lieu-Dieu, C. Authun.
Lieu ou le Lieu N. D. C. Orleans.
Lieu N. Dame, C. Lyon.
Ligueux, B. Perigueux. 10000
P. S. Loüis de l'Hoſtel-Dieu de Vernon, A. Evreux, 20000
S. Loup, C. Orleans. 4000
Lumedieu de Fabas ou Favars, C. Cominges.
Malnouë, B. Paris, 10000
Ste Marie, B. Metz.
Ste Marie, V. N. D. de Nevers.
Marquette, C. Tournay.
Maubuiſſon, C. Paris, 2500
S. Maur, B. Verdun.
Ste Menoulph, B. Bourges.
Mercoire, C. Le Puy.
Meſſines, B. Ypres.
S. Michel de Dourlens, B. Amiens.
Molaize, C. Châlon.
Moncé, C. Tours 4000
P. Montfleury, Dom. Grenoble.
Montiers, B. Roüen, 8000

Montivilliers, B. Roüen, 30000
Mont-Martre, B. Paris, 30000
Mont N. D. lez Provins, C. Sens.
Mont de Syon, C. Marseille.
Monstreüil-les-Dames, C. Laon.
Morienval, B. Soissons.
Mortagnes, V. N. D. de Xaintes.
Mortain *alias*, la Blanche, C. Avranche.
Mouchy le Perreux, C. Beauvais.
P. S. Nicolas de Pontoise, A. Roüen. 3000
P. S. Nicolas, A. Soissons.
S. Nicolas de Verneüil, B. Evreux, 10000
Nid d'Oiseau, A. Angers.
Nonanque, C. Vabres.
Nonnenbosch, B. Ypres.
P. S. Norbert de Furnes, P. Ypres.
N. D. aux Bois, C. Paris.
N. D. des Champs, unie à N. D. des Plans, C. Orange.
N. D. des Plans, C. Orange.
N. D. de Nevers, B. Nevers.
N. D. du Pré, B. Lizieux, 8000
N. D. des Prez, C. Troyes.
N. D. de Sens, V. la Pommeraye.
N. D. de Soissons, B. Soissons.
N. D. de Troyes, B. Troyes, 10000
N. D. de Xaintes, B. Xaintes, 40000
Nouveau Cloître, A. Ypres.
Olive ou L'Olive, C. Cambray.
Olives ou Les Olives, C. Narbonne.

Onnans, C. Bezançon.
Oraiſon-Dieu, C. Rodez.
Origny, B. Laon.
Outhof, C. S. Omer.
Pacy ou Paſſy, B. Evreux, 18000
P. Panthemont, C. Paris.
Paraclit, B. Troyes, 2000
Paraclit, C. Amiens.
Parc aux Dames, C. Senlis.
S. Paul en Beauvoiſis, B. Beauvais, 2000
S. Paul la Ville, C. Vienne, 3000
S. Pardoux Dom. Perigueux.
Perray ou Le Perray, C. Angers.
Perigne ou la Perrigne, B. Le Mans.
Ste Perrine lez Paris, A. Paris, 2000
P. Petit Clervaux, C. Metz.
S. Pierre de Lyon, B. Lyon, 600
S. Pierre de Metz, B. Metz.
S. Pierre du Puits, uny à N. D. des Plans, C. Orange.
S. Pierre de Reims, B. Reims.
P. Poiſſy Dom. C. Chartres, 60000
Polongey, B. Langres.
Pont aux Dames, C. Meaux, 10000
Pont-Roüard, A. Ypres.
Port Royal des Champs, *Elect.* C. Paris.
Port Royal, C. Paris.
Prâlon, B. Langres.
Pré ou le Pré, V. S. Julien.
Preaux, B. Lizieux.

Prez, V. les Prez.
Proville S. Dom. S. Papoul.
Pſeaume, B. Le Puy.
Puis-d'Orbe, B. Langres.
Pourſaix ou Pouſſey Chanoineſſes, Toul.
Queſnoy, A. Cambray.
Ranteaulme, B. Auxerre.
Refuge, C. Cambray.
S. Remy de Senlis, B. Soiſſons.
Remiremont Chanoineſſes, Toul.
Rieunette, C. Carcaſſonne.
Roiſebrecq, V. Pont Roüard.
Ronceray, B. Angers.
Rougemont, B. Langres.
S. Saens, C. Roüen.
Salanques, C. Rieux.
Sart ou Saulchoir, C. Tournay.
S. Sauveur d'Evreux, B. Evreux. 2500
Sauve-benite, C. Le Puy.
S. Sauveur de Marſeille, B. Marſeille.
Sauvoir, V. Le Sauvoir.
S. Sigiſmond, B. Leſcar.
Sorp, A. Riez.
Soyron ou Soyon, A. Valence.
S. Sulpice, B. Rennes.
Survives, C. Apt.
Tard, V. Le Tarr.
Thoren Chanoineſſes, Liege.
Threſor, C. Roüen. 10000
Tiffertange, C. Tréves.

P. Tullins, C. Grenoble.
Val Bajons, C. Langres.
Val Broiſſiere, V. La Val.
Val-de-Grace, B. Paris, 20000
Vau la Douce, C. Namur.
Val Sauve, C. Uzez.
Vergaville, B. Metz.
Verger, C. Cambray ou Arras.
Vernaiſon, C. Valence.
Vic lez Capdenac, C. Cahors.
Vignars, B. Seez.
Vigniogou, C. Montpellier.
Villechaſſon, B. Sens.
Villemur, B. Caſtres, 4000
Villencourt, *Bellacuria*, C. Amiens, 6000
Villers Canivet, C. Seez.
Villiers, C. Sens.
Vivier ou le Vivier, C. Arras.
Voiſins, C. Orleans. 4000
Waſtine, C. S. Omer.
Yerre ou Hierre, B. Paris.
* Zuvynelze ou Spinlieu, C. Cambray.

FIN.

DES BENEFICES DEPENDANS DU ROY.

QUATRIEME PARTIE.

DES PRIEUREZ, PREVOTEZ, Chapitres, Doyennez, & autres Benefices.

Le tout suivant leur Dioceſe & ordre Alphabetique.

ACQS ou DAX.

LA Prebende de S. Gregoire en l'Egliſe des Jacobins d'Orthez.

AGEN.

Les revenus de l'Abbaye de Clerac ont eſté unis à l'Egliſe de S. Jean de Latran de Rome, par la Bulle du Pape Paul V. du 5. des Ides d'Octobre 1605. & à cauſe de ce le Roy nomme

à huit Canonicats de cette Egliſe, & aux Prieurez ſuivans qui dépendent de cette Abbaye.

Clermont deſſous.
S. Coſme d'Aiguilhon.
Maignon.
Marmande.
Marſac.
Puyguirault.
Tombebeau.

De ces Prieurez il y en a un qui devoit eſtre en cas de vacance par mort, uny à la Sacriſtie de la meſme Egliſe de S. Jean de Latran, & en conſequence de cette Bulle d'union & du Brevet du Roy.

Pour les Cures dépendantes de cette Abbaye, l'Evêque d'Agen les confere comme grand Vicaire du Roy.

De plus, le Roy preſente au Pape les Prieurez de

Deffenſes, *de Deffenſo.* Gr.
Garrigues, *de Garrigia.* Gr. 1500. l.
Co. S. Capraſy, *S. Capraſii.* 10000. l.
Montault, *de Montaldo.*

AMIENS.

Les Doyen & Chanoines de S. Florent de Roye.

Dix Prebendes de S. Vvlfrain d'Abbeville.

Le Doyen de S. Firmin de Monſtreüil.

ANGERS.

Co. La Haye aux Bons hõmes. Gr. 2000.l.
S. Jean l'Evangeliſte en regle A.
Movenz, ou Monney. Gr. 2000.l.
Les Doyen & dix Prebendes de S. Martin d'Angers.
Les Doyen & dix Prebendes de S. Lo lez Angers.

ANGOULESME.

Co. Lanville, *de Lanvilla.* A. 3000.l
Revel, *de Revello, ſeu Ravello.* Gr. 800.l.
Le Chapitre de Blanſac.

APT.

S. Michel hors les murs d'Apt. A. S. R[illegible]

ARRAS.

La Prevoſté de N. Dame d'Arras.
La Prevoſté & les Canonicats de S. Barthelemy de Bethune.
Le Dovenné & les 12. Prebendes de Lens.

AVIGNON.

Le Doyenné de Taraſcon.

AUTHUN.

Les Dignitez, Prebendes & ſemy-Prebendes Hebdomadaires de l'Abb. & Chap. de Vezelay. Le Roy a l'alternative avec l'Abé.
Bourbon-Lancy, *de Borbonio.* 1200.l.
Perecy Cheneſſeinet, *de Preſſiaco, ſeu Patriciaco.* Il a eſté autrefois Abaye. 8000.l.
Co. Semur. *S. Joannis.* A.

Co. S. Symphorien d'Authun. A.
Vaubeniſte. B. Val des Choux.
Vaucroiſſant prés Saulieu. B. Val des Choux.

AUXERRE.

Co S. Euſebe d'Auxerre. A. 4000.l.
Marciac. A. Val des Echol.
N. Dame des Prez. 800.l.

BAYEUX.

Co. S. Nicolas de la Cheſnaye. A.
Co. Pleſſis Grimould, *de Pleſſëio, ſeu Pleſſiaco Grimoldi.* A. 7000. l.

BAZAS.

Mont, *de Monte.*

BELLEY.

Conzieu en Bugey, *S. Petri.* Clun.
Corbellin, *de Corbellino.* A. S. Ruf.
Inimont, *S. Symphoriani.* Clun.
Ordonnas, *B.M. de Ordonacio.* A. S. Ruf.

BEZANÇON.

Arbois, *S. Juſti.* B. S. Claude. 600.l.
Bellefontaine. A. S. Paul de Bezançon.
Chaulx. Clu.
Courtefontaine. A. S. Paul de Bezançon.
Hautepierre. Clu.
Lantenant. A. S. Paul de Bezançon.
Lons-le Saunier. La Baulme.
L'Eſtoille. *Tournus.*
Sainte Magdelaine de Salins. S. Benigne de Dijon. S. Marcel.

Mont-Richer. Clu.
Mosterot prés Trave. S. Marcel de Chalon.
Morteau. Clu.
Port sur Saone. *Idem.*
Ruffey. S. Marcel de Chalons.
Vaucluse. Clu.
Vaux sur Poligny. *Idem.*

Hôpitaux.

D'Arbois, *S. Nicolai.* 300. l.
Co. de Bezançon, *S. Spiritus.* Il est contesté par l'Ordre de S. Lazare qui le reclame, les Religieux qui le pretendent electif, & le Roy qui veut y nommer comme Conventuel. Il y a cinq membres qui en dépendent. 3000. l.
De Bracon hors les murs de Salins. 1000. l.
De Jussey. 120. l.
De la Loye. 500. l.
Le Doyenné de Quingey.

Eglises Collegiales.

Le Doyenné & douze Prebendes du Chapitre d'Arbois, qui valent chacune 350. l. & le Doyenné le double.

Le Doyenné (qui a le double) & l'alternative en la collation des huit Prebendes du Chapitre de Calmoustier ou de

Veſoul, qui ont chacune de revenu 1000. l.

Le Doyenné (qui vaut le double) & les ſix Prebendes du Chapitre de Dole, valans chacune 600. l.

La Prevoſté, huit Prebendes, & quatre Clergeries ou Semi-Prebendes appellées Chapellenies Royales du Chapitre ou Sainte Chapelle de Gray, *aliàs* Noſeray, l'Egliſe eſt dans le Chaſteau, le Prevoſt a le double, & chaque Prebende vaut par an 600. l.

Le Doyenné (qui vaut le double) & douze Prebendes du Chapitre de Poligny, qui valent chacune 600. l.

La Prevoſté (qui prend le double) & douze Prebendes du Chapitre de S. Mauris de Salins, qui valent chacune 300. l.

La Cure de Genevrey au Decanat de Luxeüil, à laquelle Meſſieurs de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne preſentent au nom du Roy.

La preſentation de la Chapelle Royale de Chaſteau-Lambert.

La collation de la Chapelle de S. Theodoſe en l'Egliſe Metropolitaine de Bezançon.

La collation de la Chapelle de Sainte Agathe, de S. Jacques & de S. Philippes, fondée au Chaſteau de Grimond.

BEZIERS.

Co. Noſtre-Dame de Caſſan. A. S. Ruf. 3000. l.

La Dignité d'Abbé en l'Egliſe Collegiale & Seculiere de S. Aphrodiſe de Beziers. 10000. l.

BORDEAUX.

S. James ou S. Jacques, *S. Iacobi.*

BOULOGNE SUR MER.

Deux Chapellenies en l'Egliſe de Boulogne, chacune de 125. l.

BOURGES.

Bleron ou Blezon. A. 1000. l.

Chaſteauneuf, *de Caſtro novo.* Gr. 2500. l.

Egliſes Colleziales.

Les Treſorier & douze Prebendes de la Sainte Chapelle de Bourges.

Les Treſorier & douze Chanoinies de la Sainte Chappelle de Bourbon-l'Archambaud, ou les Bains.

Les douze Prebendes du Chapitre de Montluçon, dont le Doyen eſt electif par le meſme Chapitre.

Les vingt-deux Prebendes du Chapitre de ſaint Sauveur d'Heriſſon, dont le Doyen eſt electif par le Chapitre.

CAHORS.

Argental 1800. l.

Co. Foüer.

Co. Francorie, *de Francorio* Gr. 4000. l.

Podrobrine, *de Padrebruno.*

CAMBRAY.

La Caſſe-Dieu prés Villamont en Hainault. A. Val des Ecoliers.

Monts en Hainault. A. Val des Ecoliers.

S. Saulve ou Sauve, autrefois Abbaye. Clun.

CHAALONS.

Epineuſe-val. A. Val des Ecoliers.

Les Hermites. A. Val des Ecoliers.

Les Doyenné, Dignitez & Prebendes de N. Dame de Vitry le François.

Chapelles.

S. George du Donjon en la Salle du Roy, au Chaſteau de Sainte Menehoult, au Doyenné de Joinville.

De S. Berchaire au Chaſteau de S. Diſier.

Autre audit Chaſteau.

De la Maiſon-Dieu de Vaſſy. 30. l.

De S. Antoine de Curel. 12. l.

De S. Urbain vis à vis le Bourg S. Urbain. 15. l.

De S. Cadmir au lieu de la Neuville à Bazart. 20. l.

CHALON.

Espoisse, *de Espicia.* Gr. 3000. l.
S. Martin de Chany. A. S. Ruf.

CHARTRES.

Annemont ou Dannemont. A. Val des Ecoliers prés S. Germain en Laye.
Boulogne ou Bologne. Gr. 5000. l.
Loye ou Loüye, *de Loya.* Gr. 4000. l.
V. p. 30.

Eglises Collegiales.

Les six Prebendes de l'Eglise Collegiale de S. Jacques de Blois, valant chacune 250. l.
La presentation & nomination au Sous-Doyenné & à la Prevosté de l'Eglise S. Sauveur de Blois, avec l'alternative avec le Chapitre aux douze Prebendes, & aux quatre Chapellenies de S. Antoine, de S. Jacques, de S. Thomas de Cantorbie, & de S. de la mesme Eglise.
Les Doyenné & Prebendes du Chapitre de Mante.
Les Prebendes du Chapitre de N. Dame de Poissy.

Cures.

Arnoville. Mante la Ville.
Boinvilliers. S. Pierre de Mante.
V. p. 31. Il y a encore des Benefices de ce Dioceze.

CLERMONT.

Cheulle ou Chavanon, *de Cavano.* Gr. 1800.l.

Sallignac. 4000.l.

S. Michel de Salviat. L'Abbé de la Cluse en Piedmont, qui n'en peut disposer que du consentement du Roy, selon le Traité de l'an 1181. passé entre Robert V. Comte d'Auvergne, & les Arrests rendus tant au Conseil d'Estat, qu'au grand Conseil.

Chapitres.

Abbaye Seculiere d'Arthonne.

Les Doyen, Chantre & cinq Prebendiers du Chapitre de Verneüil.

Le Doyen de S. Amable de Riom.

CONDOM.

Monaz, Mornac ou Monay.

COUTANCE.

Fremond ou Fremoict, *Fremondi.* B.

Co La Blontiere. A. 900.l.

Chapitre de la Chapelle Royale de Coutance.

Cures.

Aleaume ou Beaume, *Sanctæ Mariæ*, avec une Chapelle en la mesme Eglise.

Aubigny ou Daugny, *S. Christophori.*

Bourges, *S. Joannis.*

Carantan, pour une portion.

Champagne ou la Campagne, *S. Germani.*

Gerville ou Guerville aux Doyens.

Geoffrée ou Geoffroy, pour une portion.

Hangeteville ou Angeteville.

Hauteville.

S Sauveur Landelin, pour la seconde & troisiéme portion.

La Ronde, pour les deux portions.

Manneville.

S. Michel de la Pierre.

Noncarville.

Nuneville le Lingnard, ou Nimeville le Lignard.

Querquebu.

Quinonville le Lucas, ou Quenonville le Lucar.

Tonneville aux Doyens.

DIE.

S. Pierre de Die. A. S. Ruf.

EVREUX.

Beaumont, Doyenné de Conches, *de Belle monte.* Gr. 4000. l.

Co. Le Parc, *S. Martini de Parco*, A. Val des Ecoliers. 2000. l.

S. Pierre & S. Paul de Lierat, *de Lierato.* A. 1200. l.

Montaré ou Montoerer. 1200. l.

N. Dame de Lire, *de Lira.* B.

Egliſes Collegiales.

Les Doyen & neuf Prebendes de Vernon, avec les Chapellenies de Geſoffé & de S. Thomas de Cantorbery, déſervies en la meſme Egliſe.

CURES.

Emenville, *de Emeni villa.*
La Haye Malesherbes.

S. Flour.

Prev. Co. Mont Salvy. A.
La Baïaſſe. A.

Suivant la Bulle de ſecularisation de l'Abbaye d'Aurillac, le Roy a droit de nommer à deux Canonicats de cette Egliſe.

Frejus.

La Prevoſté de l'Egliſe Collegiale de Pignans, autrefois de l'Ordre des Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin, a eſté ſecularisée par la Bulle du Pape Clement IX. du 4. Septembre 1668. & vaut par an 10000. l.

Grenoble.

Co. S. Robert de Cornillon B. il a eſté jugé eſtre de la nomination du Roy par les Arreſts du grand Conſeil du dernier Septembre

tembre 1642. & du Conſeil Privé du 1687 4000 l.

LANGRES.

Belroy, A. Val des Ecoliers. 1200. l.

Bonvau ou Bonval, *Idem.* 1000. l.

Brebondu ou Pont rompu, *aliàs* Pont à relier, *de Ponte ſciſſo. Idem.*

* S. Chriſtophe du Bourg de Champlite, Ab. de Beze. 2200 l.

Co. SS. Geoſmes, ou les SS. Jumeaux de Langres. A. 2000. l.

S. Lie ou Rie de Dijon, B. Val des Choux.

* S. Martin ſous Beaumont, Ab. de Beze. Jugé par Arreſt du grand Conſeil, du 7. Septembre 1689. 800. l.

Montelet, A. Val des Ecoliers.

S. Nicolas de Bar ſur Aube, A. *Id.* 800 l.

Val des choux, *Vallis caulium.* B. Pr. General.

Egliſes Collegiales.

Les Doyenné, Prevoſté, Treſorerie & Prebendes de la Sainte Chapelle Royale de Dijon.

La Chapelle de S. Loüis au Chaſteau de Lalenay.

LAON.

S. Nicolas de Cordelas, *al.* aux Hirondelles. A. Val des Ecoliers.

LA ROCHELLE.

Le Prieuré & Chapitre de Surgeres uny aux Minimes du lieu.

Bandoville, *de Bandolia.* Gr.

Une Chapellenie en l'Egliſe de la Ronde.

Les Prieurez de l'Abbaye de S. Michel en l'Herm. *Voyez* page 18.

S. André en Aulnis. 150. l.

Co. S. Eſtienne d'Ars en l'Iſle de Ré. 6000. l.

Chaſtelaillon, ou S. Romuald. 500. l.

Cholet, *Noſtræ Dominæ.* 1200. l.

Coron ou Couron, *N. Dominæ.* 1000. l.

Eſtolles, *N. Dominæ.* 300. l.

Eſuerane ou Ayvraines, *S. Petri.* 400. l.

La Budine, *Noſtræ Dominæ.*

La Chapelle Largeau, *B. Mariæ.* 1000. l.

La Chapelle Palluau. 500. l.

La Fayolle 500. l. Langon *S. Petri* 600. l.

Marais ou les Marais, *ſanctæ Radegundis.* 800. l.

Marſilly en Aulnis. 300. l.

May ou le May, *S. Michaëlis.* 800. l.

Co. Mortagne, *S. Petri.* 8000. l.

Co. Ornays, ou les Honnes, *Sancti Andreæ.* 5000. l.

S. Valerien. 800. l. Vezins *S. Petri.* 400. l.

Chapelles Regulieres de la meſme Abbaïe.

Convene.

Langon.

N. Dame de Mortagne. 400. l.

LEON.

Les Doyenné & Chapitre de N. D. du Folgoüet, unis aux Jesuites de Quimper, qui ont établi une maison à Breſt.

LIMOGES.

Autaux ou Autax. A. 1500. l.

Brive la Gaillarde. A. eſt ſecularisée.

Co. Buſſiere, *de Buxera*, *aliàs* Buſſiere. B. 2000. l.

Co. Chalard, *de Chalardo*. A. 800. l.

Co. S. Gerauld de Limoges. A. 1200. l.

Co. Lartige, uny au College des Jeſuites de Limoges. A. 2500. l.

Il y a bien des Benefices qui en dépendent.

Co. S. Leonard de Noblac, *de Nobiliaco*. A. 2000. l.

Co. Salles ou les Salles, *de Salis*. A. 800. l.

La Prevoſté de S. Valere de Chambon. B. 4000. l.

La Prevoſté de S. Pierre d'Evaux. A. 4000. l.

L'Archipreſtré d'Alonſac, uny à l'Abbaye de Vigeois.

Co. Port-Dieu. B. 2500. l. Ab. de la Chaiſe-Dieu. Il a eſté jugé eſtre au Roy par Arreſt du grand Conſeil, dés l'année 1604.

LIZIEUX.

Co. Sainte Barbe en Auge A. uni au Col-

lege des Jeſuites de Caën. 6000. l.

Royalpré, *al.* Reaupré. *de Regio Prato.* A. 3000. l.

Friardel, *S. Cyrici de Friardellis.* A. 1500. l.

Grandmont ou Parc de Grandmont, prés Roüen, Gr. uny au College des Jeſuites de Roüen. 9000. l.

Cures.

Angerville. 900. l.

Averne. 1. portion. 600. l.

Benneville 1. portion. 300. l.

Bienfaite, à raiſon du litige. 1000. l.

Courſon, *S. Petri.* 700. l.

Eſqueauville ou Eſqueveauville, à raiſon du litige. 1200. l.

Les deux portions de Freſnay, valent chacune 300. l.

Fribois, *S. Lupi.* 600. l.

Hecmanville. 800, l.

Les deux portions de S. Martin des Mouſtiers Hubert, valant chacune 400. l.

S. Oüen le Houlx.

Pontchardon, *S. Georgii, vel Gregorii.* 300. l.

Putot. 1. portion. 400. l.

Tortiſſembert. 400. l.

Chapellenies.

S. Gertrude en l'Egliſe de la Couſture de Bernay; le revenu eſt uſurpé.

Une en l'Egliſe Paroiſſiale de Boſcrenoud.

LODEVE.

S. Michel de Lodeve. Gr. 2000. l.

LUÇON.

S. André ſous Marœüil. 500. l.
Beauvoir, *Sanctæ Catharinæ.* 300. l.
Bellenoue ou Bellemouze, *SS. Trinitatis.* 900. l.
S. Benoiſt. 800. l.
Bourgonneau ou Bournezeau, *S. Andreæ*, & Thorigné annexe. 200. l.
Chaſteau de Rye. 1000. l.
Chantoſnay ou Chantaunay, *S. Petri* & S. Mars de Leſpine ſon annexe. 1500 l.
Clayes.
Froidefront. 1200. l.
Gaſpaigne ou Caſpagne. 600. l.
S. Gilles ſur Vic. 1200. l.
Gruhes ou Grue, *S. Nicolai.*
Guirans. 600. l.
Harveray ou Harvazay.
Herbiers, *S. Petri.* 300. l.
La Chapelle Vicomte, ou au Vicomte.
La Dive en l'Iſle. 600. l.
Lairoux ou Lorroux, *S. Petri.* 700. l.
La Lande prés Palluau, *S. Petri.* 600. l.
Marœil, *Noſtræ Domina.* 500. l.
Marœil, *S. Salvatoris.* 500. l.
Marœil, *S. Stephani.* 500. l.
Mouſieragues ou Mouſiraigues, *Noſtræ Domina.* 500. l.

Perray ou S Denis du Paire. 600. l.
Petit Bourg des Herbiers, *S. Petri.* 400. l.
S. Philbert de Pontherault ou Pontcharault, & Jarveſay annexe. 900. l.
Rye, *S. Ambroſii.* 800. l.
Rye, *S. Hilarii.* 700. l.
Serquilles, *Sanctæ Radegundis.*
S. Uniſſant de S. Cecile, *aliàs* S. Cecile. 1000. l.

Chapelles.

S. Georges de Chairvive.
S. Gilles de Marœil.
S. Nicolas de Maufais ou Maufait.
N. Dame des prez de Curſon ou Courſon. 500. l.

Tous ces Benefices ſont de l'Abbaye de S. Michel en l'Herm. Le Roy preſente au Pape ceux qui ſont Conventuels, & confere ceux qui ſont ſimples, cette Abbaye ayant eſté unie au College Mazarin, appellé des Quatre-Nations.

Pour les Cures dépendantes de cette Abbaye les Ordinaires les conferent.

Cheffoye. A. S. Ruf.
Gobretiere ou la Gobretiere.
Lande-Genelon.
S. Mars ou S. Medard la Revorte.

LYON.

* S. Laurent d'Alban ou Arben, Ab. *d'Ambournay*, à l'alternative. 250. l.

Pr. B. Blies de Lyon Nonains.

* Co. Bouchoux ou Ebouchoux, *Noſtræ Dominæ*, Ab. de S. Claude.

* Chaſteau-Chevry ou Chiverel, Ab. de *Tournus*, altern.

* Chaſteau-Gaillard, Ab. *d'Ambournay*, altern.

* Colligny, *S. Martini.* Ab. de *S. Claude.*

* Deſſartines ou Deſertines. altern.

* Donſeurre, Pr. de *Gigny*, à l'alternative. 1000. l.

* Co. Gigny, *de Giniaco, olim Abbatiæ, Clu.* 5000. l.

* S. Hieroſme, Doyenné, *Clu.* altern.

Co. S. Irenée de Lyon. A.

Injurieu. Ab. *d'Ambournay*, à l'altern.

* La Boiſſe. A. S. Ruf. 2500. l.

Co. La Platiere en la ville de Lyon. A. S. Ruf.

* Marbos ou Marbois, Pr, *Gigny*, à l'alternative. 300. l.

* Marcilieu. Ab. *d'Ambournay*, à l'altern.

* Co. Nantua, *olim Abbatia. Clu.* alternative. 3000. l.

* Oucia, Pont aux Indes ou Pontdins, Pr. *de Gigny*, à l'altern. 350. l.

* S. Sorlin. Ab. *d'Ambournay*, à l'altern.

* Vaux. A. *S. Ruf.*

* Villemouſtier, Ab. *de S. Claude*, à l'alt.

* Villereverſure, Ab. *d'Ambournay*, à l'alternative.

Chapelle de S. Germain de Laval. 50. l.

Le Roy ſuivant les Lettres du Cardinal d'Oſſat, nomme aux Prieurez de la Breſſe Savoyarde, Bugé, Valromé & Gez, vacans aux mois du Pape, comme aux trois Evêchez de Mets, Toul & Verdun.

MASCON.

La Prevoſté de S. Pierre de Maſcon.

MANS.

Burcey, Berçay ou Burçay. Gr. 5500. l.

Co. Chaſteau-l'Hermitage. A. 7000. l.

Co. La Fontaine S. Martin de Nonnains. B. 8000. l.

Mont de Guyon ou Mont-Guyon, *de Monte Guidonis.* Gr.

Les Treſorier & ſix Chapelains de la Sainte Chapelle du Gué de Maulny. 3000. l.

Les Prebendes de S. Pierre de la Cour au Mans, *S. Petri de Curia Cœnomanenſi.*

Villiers, Gr. 1500. l.

MEAUX.

Rezay, *de Rezayo.* Gr.

Les Treſorier & Prebendes de la Sainte Chapelle du Vivier en Brie.

Chapelles.

S. Loup en l'Egliſe de Crecy.

Une en l'Eglise de Thieux. 25. l.

METS.

En vertu de l'Indult du Pape Clement IX. & de la Bulle de Paul III. du 5. des Nones de Juillet 1544. le Roy dans les mois Apostoliques presente au Pape tous les Benefices dont il estoit Collateur, & en tout temps les Consistoriaux & Conventuels electifs, & le Pape n'en peut aucunement disposer, mesme par dévolut, que sur la presentation du Roy.

MONTPELLIER.

Sainte Catherine de Montpellier.

Montherbedon, Montdebon, ou Monterée, *de Monte Herbedonis.* Gr. 2000. l.

NANTES.

Chapelles ou Chapellenies.

De Lalenay.

De la Groffiere en l'Eglise de Trant.

S. André au mesme lieu.

NARBONNE.

L'Abbaye Seculiere de S. Pierre de Narbonne, premiere Dignité de ce Chapitre.

NAMUR.

Geronsar Douhero. A. Val des Ecoliers.

NEVERS.

Faye, Faix, ou la Faye, *de Fagia,* Gr. 2500. l.

Co. S. Sauge. B. 2000. l.

NISMES.

Le Doyen de l'Egliſe Cathedrale, & la collation alternative des Prebendes avec le Chapitre.

L'Abbaye ſeculiere de S. Gilles ſur le Rhoſne, & la collation de la moitié des Prebendes de ce Chapitre, qui eſt fort conſiderable. 14000. l.

Le Doyenné ou Abbaye ſeculiere de Mozy. 3500. l.

NOYON.

Les Doyenné & 72. Prebendes de l'Egliſe de S. Quentin en Vermandois.

Les Doyenné & trente-ſix Prebendes de l'Egliſe de S. Furſy de Peronne, avec les cinq Prebendes ſous le titre de S. Leger en la meſme Egliſe.

Chapelles.

Noſtre-Dame de Bonnes nouvelles en l'Egliſe de Noyon.

Du Chaſteau de Chauny.

ORLEANS.

S. Samſon d'Orleans, uny au College des Jeſuites d'Orleans. A.

Le Doyenné de S. Aignan d'Orleans.

Les Doyenné & ſix Prebendes de l'Egliſe de N. Dame de Clery.

PARIS.

Co. Sainte Catherine de Paris. A. Val des Ecoliers.

Co. S. Eloy de Longjumeau. A.

Longperier, Prieuré Cure. A.

Mesnel, Meynelle *de Meynello*. Gr.

Vincennes, Gr. uny au Convent des Minimes du lieu.

En la Ville de Paris, en la haute Sainte Chapelle du Palais.

Les Tresorier, Chantre & onze Chanoines de la mesme Sainte Chapelle.

Les six Chapelains perpetuels au mesme lieu, qui ont leur gros & distributions au Chœur comme les Chanoines, y assistant.

Onze Chapellenies au mesme lieu, sçavoir

Sainte Claire derriere le grand Autel.

Sainte Croix au mesme lieu.

La Vierge Marie en l'Oratoire de la haute Sainte Chapelle.

S. Venant, sous les Saintes Reliques, derriere le grand Autel. Son gros est de 50 l. à prendre sur la Recepte de Paris, & est obligé de dire ou faire dire tous les jours une Messe.

S. Aignan.

S. Elizabeth.

De la Vierge Marie.

S. Mathieu.

Ces quatre Chapellenies ſont fondées à l'Autel du Treſor, & les trois ſuivantes en la Nef.

S. Agnés. 50. l.

S. Denis à l'Autel du Roy.

S. Pierre & S. Paul à l'Autel appellé du Pain.

En la Sainte Chapelle, autres Chapellenies.

S. Nicolas ou S. Jean-Baptiſte derriere le grand Autel, chargée d'une Meſſe de *Requiem* tous les jours. Son gros ſur la Bourſe commune eſt de 23. l. pariſ.

S. Clement, fondée à ſon Autel, doit auſſi Meſſe tous les jours. Son gros ſur la meſme Bourſe commune, eſt de 12. l. 8. ſ. pariſ.

S. Blaiſe, fondée à ſon Autel, a les meſmes obligations, & de gros ſur cette Bourſe commune 10. l. 8. ſ. pariſ.

S. Loüis, fondée à ſon Autel, a les meſmes charges, & de gros ſur la meſme Bourſe commune 9. l. 16. ſ. pariſ.

S. Jean l'Evangeliſte, à l'Autel de Son gros eſt de 24 livres pariſis & de dix livres de rente, pour partie des diſtributions du Chapellain, aſſignées ſur les Terres de Savigny lez Aulney, & de Souppes en Gaſti-

nois. Il n'eſt fait aucune mention de Meſſes d'obligation en la fondation ; & par Arreſt du 4. Mars 1451. le Chapellain de cette Chapellenie eſt reputé comme un des Chapellains perpetuels de la Sainte Chapelle, & ordonné qu'en cette qualité il ſera payé par Meſſieurs les Treſorier & Chanoines de ſes gros, diſtributions & autres profits.

Ces cinq Chapellenies ont chacune une maiſon, leurs diſtributions en l'Egliſe à forte monnoye, trois pains de Chapitre en argent ou en eſpece, outre l'argent pour la fondation des Meſſes de leurs Chapelles.

Autres Chapellenies fondées en la Baſſe Sainte Chapelle.

S. Antoine, fondée à l'Autel de S. Jacques. 25. l. pariſ.

S. Benoiſt, fondée par la Reyne Blanche d'Eſpagne.

Sainte Catherine du Bois-le-Roy prés Melun, derriere le grand Autel, doit trois Meſſes par ſemaine.

Sainte Croix.

Culant fondée au grand Autel, chargée de deux Meſſes des Morts par ſemaine, & a de gros 120. l. pariſis de rente ſur la terre de l'Engegnerie en Orleanois.

S. Denis, fondée à l'Autel de S. Jacques par la Reyne Blanche d'Eſpagne. 25. l. p.

S. Eloy, fondée à l'Autel de S. Blaiſe.

S. François, fondée à l'Autel de S. Jacques par la Reyne Blanche d'Eſpagne. 25. l. p.

S. Georges.

S. Loüis, fondée à l'Autel de S. Jacques par la Reyne Blanche d'Eſpagne. 25. l. p.

Les quatre Chapellenies fondées à cét Autel par cette Reyne, ne ſont enſemble obligées qu'à trois Meſſes la ſemaine; l'une du Saint Eſprit, l'autre de Noſtre-Dame, & la troiſiéme des Morts; & n'ont de revenu chacune que ces 25. l. p. qui font 31. l. 5. ſ. tournois, à prendre ſur le Treſor du Roy.

Sainte Marguerite, à l'Autel de S. Blaiſe.

S. Michel & S. Loüis, vulgairement dite du Haut-pas, à coſté droit hors le Chœur de la meſme Baſſe Chapelle, doit trois Meſſes par ſemaine. 700. l.

Noſtre-Dame au grand Autel. 32. l. p. ſur la Recepte du Roy.

S. Sebaſtien, à l'Autel de S. Blaiſe.

Chapelles ou Chapellenies hors la Sainte Chapelle, dans l'enclos du Palais.

Noſtre-Dame en l'Oratoire du Cimetiere, dans les petits murs de la Sainte Chapelle.

2. Appellées vulgairement de l'Oratoire, *aliàs* des Priſons, fondées en la grande Chapelle en haut, prés de la grande Gale-

rie sur la Conciergerie, qui se déservent à present en bas en faveur des prisonniers, & valent chacune 50. l. parisis de rente sur la Recepte du Roy.

S. Nicolas en la grande Salle du Palais. 40. l. p.

En la Chapelle S. Michel, Cour du Palais.

S. Michel au grand Autel
De la Gisante. 800. l.
S. Jacques aux Pelerins.
N. Dame la grande.
N. Dame en l'Oratoire du Tresorier.

Autres Chapelles ou Chapellenies fondées hors l'enclos du Palais.

En l'Eglise Nostre-Dame de Paris.

S. Martin & Sainte Anne. 40. l. p. sur le Tresor du Roy.

En l'Eglise S. Eustache.

Sainte Agnés, au grand Autel, fondée de 32. l. parisis sur la Recepte de Paris, avec une maison prés l'Eglise.

En l'Eglise S. Gervais.

S. Cosme & S. Damien, fondée de trente livres tournois, à prendre sur une maison devant S. Michel au Palais, & de quarre livres parisis sur l'Hôtel du Chastcau d'or ruë de la Feronnerie, à la charge de trois

Meſſes par ſemaine. 800. l.

En l'Egliſe des Celeſtins.

N. Dame des Barres, fondée de huit livres pariſis, & d'une Meſſe par ſemaine.

En l'Hôpital ou Maiſon-Dieu des Haudriettes.

De l'Aſſomption N. Dame.

S. Jacques.

Elles ont chacune un Chapellain, & ſont fondées chacune de cent ſols, ou ſix livres.

Au Chaſtelet de Paris.

S. Didier, ou communément la Chapelle des Notaires, fondée de quarante livres pariſis ſur la Recepte de Paris, & dont le Chapellain doit reſidence perpetuelle, & la Meſſe tous les jours.

En l'Egliſe S. Jacques de l'Hôpital.

S. Jacques, fondée au grand Autel de 25. l. pariſis, dont le Chapellain eſt du corps de l'Egliſe, & doit une Meſſe par ſemaine.

Au Chaſteau du Louvre.

S. Jean l'Evangeliſte, fondée de 25. l. p. 40. ſ. p. pour robe, & autres 40. ſ. p. pour le luminaire, à prendre ſur la Recepte de Paris.

En la Maiſon ou Chaſteau du petit Bourbon, qui eſtoit prés le Louvre.

Sainte Catherine ou S. Jean-Baptiſte,

fondée de 28. ou 30. l. p. sur la Recepte de la Baillie de Clermont, ou Beaumont.

En la Chapelle du College Royal de Navarre.

Au grand Autel il y a quatre Chapellenies, & aussi quatre Clergeries, lesquelles toutes n'ont aucun revenu que des distributions qui se gagnent en déservant, & qui peuvent valoir aux Chapelains 300. l.
Et aux Clergiers 150. l.

En la Chapelle de S. Yves.

Sainte Anne fondée par Arrest de la Cour, de 40. l. p.

En l'Eglise de l'Hôpital des Quinze-vingts Aveugles.

Sainte Agathe.
Sainte Anne.
S. Jacques.
2. de S. Loüis.
S. Nicaise en l'Infirmerie du mesme Hôpital.
S. Remy, fondée au grand Autel, de 24. l. p. toutes charges faites.
S. Sanctin ou Xainctin.
S. Susanne.

En l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis.

S. Lazare, fondée de 40. l. p.
S. Loüis.
S. Nicolas, fondée de 25. l. p.
S. Vincent, fondée de 25. l. p.

En la ville de S. Denis.

S. Cucuphas Martyr prés l'Abbaye, fondée de 25. l. p.

N. Dame en l'Egliſe de Sainte Croix.

Au Chaſteau ou Maiſon Royale de S. Oüen prés S. Denis.

S. Georges, maintenant déſervie en l'Egliſe Paroiſſiale du lieu, & de revenu 500. l.

Au Chaſteau de S. Germain en Laye.

S. Jean l'Evangeliſte, fondée de 33. l. p. ſur le Treſor du Roy, à la charge de quatre Meſſes par chacune ſemaine.

Au Chaſteau ou Maiſon Royale des Loges prés S. Germain.

S. Fiacre, fondée de 24. l. p. ſur la Recepte du Roy à Paris.

A Brie-Comte-Robert.

S. Denis en la Tour S. Jean, en l'Egliſe de Brie-Comte-Robert.

Au Chaſteau de Montlhery.

S. Loüis jadis fondée audit Chaſteau, de 28. l. p. & maintenant déſervie en l'Egliſe Collegiale de Linas.

Prés Lagny.

S. Loüis jadis au Chaſtelet de Torcy, fondée de 72. l. p. ſur la Recepte de Paris, & ſur certains heritages appartenans au Chapitre du Vivier en Brie, ſcis à Torcy.

Dioceſe de Chartres.

Prés & en la ville de Poiſſy.

Noſtre-Dame de Bonnes nouvelles, en l'Egliſe des Religieuſes de Poiſſy, fondée de 40. l. p.

Sainte Marie Magdelaine en l'Egliſe Collegiale de Poiſſy, fondée de 20. l. p.

S. Loüis en la meſme Egliſe, fondée de 50. l. tournois ſur la Recepte de Paris, dont le Chapellain doit reſidence perpetuelle, & quatre Meſſes par ſemaine à l'un des Autels de l'Egliſe de Poiſſy.

S. Pierre, en la meſme Egliſe.

S. Barthelemy, en l'Egliſe Paroiſſialle de Poiſſy.

N. Dame de Bon confort, en la Maiſon-Dieu ou Hôpital de Poiſſy.

S. Jean-Baptiſte, ou la Grange S. Loüis prés Poiſſy.

S. Gemme, prés le Bois de S. Germain en Laye.

La Treſorerie, Chantrerie, huit Prebendes, quatre Vicairies & deux Clergeries du Chapitre du Bois de Vincennes, à qui l'on doit unir les Dignitez & Prebendes de la Sainte Chapelle du Vivier en Brie.

Les Doyenné & huit Prebendes de S. Thomas du Louvre.

L'Abbaye ſeculiere & les Prebendes de S. Spire de Corbeil.

Les Prebendes de N. Dame de Corbeil.

PERIGUEUX.

S. Eſtienne de Peyrac. A.

Co. S. Jean de Colle. A.

La Faye de Jumilliac, *de Fagia Jumiliaci.* Gr. 2400. l.

Egliſes Collegiales.

L'Abbaye ſeculiere de S. Aſtier, premiere Dignité de ce Chapitre. 4000. l.

L'Abbaye ſeculiere d'Aubeterre, premiere Dignité de ce Chapitre. 2000. l.

Doyennez.

Le Doyenné de Boncenat. A.

Chapellenies.

12. de S. Antoine en l'Egliſe de Perigueux, fondées par le Cardinal Talegrand, de valeur chacune 80. l.

POITIERS.

Bois d'Alone, *de Boſco Alona*, Gr. 6500. l.

L'Aumônerie, ou Prieuré prés Mirebeau. 1500. l.

L'Aumônerie de Saint Michel de Thoüars. 1200. l.

La Maiſon-Dieu de Montmorillon. 8000. l.

La Royale, *aliàs* la Rayole.

La Valiolie ou la Vayolle, *de Valiolia.* Gr. 1500. l.

Parthenay.

Preaux ou les Preaux.

Puy Chevrier, *de Podio Caprarii*, Gr. 2000. l.

Quarte ou la Quarte. Gr. 800. l.

Unyaux Jesuites de Poitiers.

Eglises Collegiales.

La Treforerie de S. Hilaire le Grand à Poitiers.

Le Doyenné de N. D. de Chastellerault.

Les Doyenné, sous-Doyenné, Chantrerie, & dix Prebendes de N. D. du Puis, valans chacun par an 200. l.

PUY OU LE PUY.

Viaye ou Biay, *de Viaya.* Gr. 3000. l.

REIMS.

N. D. de Lodeve. A. Val des Ecoliers.

RHODEZ.

Suivant la Bulle de sécularisation le Roy a droit de nommer à deux Canonicats de l'Abbaye sécularisée de Sainte Foy de Concques.

Co. S. Amand de Rhodez. B.

Co. S. Antonin en Roüergue. A. 2000. l.

Co. S. Lionce, Lionet ou Lionnel. B. 1500. l.

Co. Rieupeyroux, *de Rivo petroso.* Le Roy y a pourveu, quoy qu'auparavant les Abbez de S. Martial de Limoges y eussent pourveu; pourquoy il y a procez. B. 5000. l.

Co. La Dommerie d'Aubrac. A. 2000. l.

ROÜEN.

Beaulieu, *Bellus locus.* A. 2000. l.
Belencombre. A. 1400. l.
Co. Bourg-Achard. A. 4000. l.
Co. Deux Amans, uny au College des Jeſuites de Roüen. A. 3000. l.
Co. La Magdelaine de Roüen. A. 3000. l.
Co. S. Laurens de Lyons. A. 4000. l.
Co. S. Lo de Roüen. A. 6000. l.
Neufchaſtel. A. 3000. l.
Oynville en Chars. A. 2000. l.
Co. Sauſſeuſe, *de Salicoſa.* A. 4500. l.

Egliſes Collegiales.

Les Doyenné avec la Cure annexée & neuf Prebendes de N. Dame la Ronde à Roüen, & quatre Vicairies de la meſme Egliſe.

Les Doyenné & neuf Prebendes de S. Mellon de Pontoiſe.

Cures.

S. Aubin prés Boulene.
Boſguerard.
Campigny.
Canteleu. 600. l.
Cauville, *S. Martini.*
Cleon.
S. Gilles de Rictot.
Eſtran.

Foucart-Escales.
Franqueville, *Nostræ Dominæ.*
Cravançon ou Gravenchon, *S. Georgii.*
Cravançon ou Gravenchon, *N. Dominæ.*
Hadencourt.
Hardouville.
Hotot sur Seine.
Issou.
Lyons la Foreſt. 1600. l.
Sainte Marguerite.
Mesnil sur l'Isle-bonne.
Ogierville.
Petitville.
Saneville.
Sausseumare.
Tocquille. 800. l.
Tuitcuinet.
Vatitot.
Vatieville.

Chapelles ou Chapellenies.

S. Nicolas du Chasteau-Gaillard. 20. l.
D'Ortiay.

S. Denis de Cravençon, dont le Chapellain presente à la Cure. Cette Chapellenie a esté unie à la Tresorerie de la Sainte Chapelle de Paris, en contr'échange de la Chapelle du Bois de Vincennes, cedée par le Tresorier.

Deux autres en la mesme Eglise de Gravenchon.

SARLAT.

S. Cyprien. A.

SEEZ.

N. Dame de Guerangalois ou Cheſne-Galon, *de Quercu Galonis.* Gr. 6000. l.

La Cure de Courgeon. 2000. l.

La Chapelle d'Eſſay.

SENLIS.

Co. S. Maurice de Senlis. A. 1000. l.

Les Prebendes de l'Egliſe Collegiale de S. Fraimbauld, *aliàs* S. Frambourg de la ville de Senlis erigée en Sainte Chapelle, dont la Treſorerie par cette erection a eſté reünie au Chapitre.

La Prevoſté & ſix Prebendes de Creſpy en Valois.

Chapellenies.

La Chapelle S. Prothais.

SENS.

Dimonne ou Anfourchu. Gr. 4000. l.

S. George de la Grange. A. Val des Ecoliers.

S. Maurice de Sens, *aliàs* Vieuxpont, Gr. 3000. l.

Co. S. Sauveur de Melun. A. en Regle.

Egliſes Collegiales.

La Chantrerie & Prebendes de N. Dame d'Eſtampes.

La Chantrerie & Prebendes de N. Dame de

de Melun, à la reserve de la Prebende de l'Archevêque de Sens.

Les Doyenné, Chantrerie, Prevosté & 24. Prebendes de S. Quiriace de Provins.

Les six Prebendes du Chasteau de Provins.

La Prevosté, Chantrerie, & 34. Prebendes de N. D. de Provins. Le Roy & l'Archevêque alternativement.

SISTERON.

Man ou le Man.

La Prevosté de Forcalquier.

La Prevosté de Bargeron. A.

La Prevosté de la Beaume ou Chardavon lez Sisteron. A.

SOISSONS.

S. Maurice. A.

Co. Royaulieu, transferé à S. Jean aux Bois dans la Forest de Compiegne. A. Val des Ecoliers.

Le Doyenné de N. Dame des Vignes à Soissons.

TARBES.

S. Lesse.

Maderan.

THOULOUSE.

Pinel, *de Pinello.* Gr. 3000. l.

Abbaye seculiere de S. Sarnin ou Saturnin de Thoulouse. A.

TOUL.

Memoire-Dieu. A. Val des Ecoliers.

En vertu de l'Indult du Pape Clement IX. & de la Bulle de Paul III. du 5. des Nones de Juillet 1544. le Roy preſente au Pape tous les Benefices de ce Dioceſe, & à ceux de Metz & de Verdundont le Pape eſtoit Collateur, aux Conſiſtoriaux & Conventuels ; & le Pape n'en peut aucunement diſpoſer, meſme par dévolut, que ſur la preſentation du Roy.

L'Egliſe Collegiale de S. Jean en Gengoul ne joüit pas du Concordat Germanique; c'eſt pourquoy le Roy preſente au Pape les Benefices vacans pendant huit mois de l'année.

Les Benefices eſtans dans le détroit ou dépendances des villes de Metz, Toul & Verdun, cedez à la France par le Traité de Munſter, ſe reglent ſuivant le Concordat Germanique: C'eſt pourquoy le Roy eſtant au mois du Pape, il luy preſente les Benefices vacans dans les mois qui luy eſtoient reſervez, à la reſerve des Cures & Offices Cloſtraux.

Les autres Benefices de ces Dioceſes on en diſpoſe ſuivant la regle de Chancellerie, qui eſt que le Pape y a ſix mois, excepté ceux qui ſont de l'ancienne France, comme le Barrois mouvant, & autres.

TOURNAY.

La Prevosté de S. Pierre de l'Isle. 6000. l.
Les Doyenné & 12. Prébendes de Tenremonde. Les Cures de Marle prés Courtray & de Bodelghem, taxées aux debitis de l'Evêque trente livres & vingt livres, dépendent du Roy comme Comte de Flandre.

TOURS.

Bois Raye ou Bois Rayer, *de Bosco Raherii.* Gr. 8000. l.
S. Cosme lez Tours. A. Il y a trente Benefices qui en dépendent. 1900. l.
S. Jean de Degrey ou Grez. A.
Pommier Aigre ou Pomme d'Aigre lez Chinon, *de Pomerio acri.* Gr. 1500. l.

Eglises Collegiales.

Le Doyenné 5000. l. & Tresorerie de S. Martin de Tours. 6000. l.
Les Doyenné & dix Prébendes du Plessis lez Tours.
Le Prieuré 800. l. & dix Prébendes de N. D. de Loches, valant chacune 400. l.

TREVES.

Dampvillers. B.
S. Nicolas de Marville. B.

N. Dame de Humphalize. A. Val des Ecoliers.

TROYES.

Choiſeul. A. Val des Ecoliers.

La Vaudieu. B. Val des Choux. 400.l.

Le Char-Dieu ou Char-Dieu. B. 1200.l.

L'Hermitage. A.

Marcheret ou Macheru, *de Marcheretto*, Gr. 8000.l.

N. Dame en l'Iſle à Troyes. A. Val des Ecoliers. 4000.l.

Douze Prébendes en l'Egliſe de S. Urbain de Troyes, dont le Roy a la collation alternative avec le Doyen de cette Egliſe.

Les Doyenné, huit Dignitez, & ſoixante Prébendes de l'Egliſe S. Eſtienne de Troyes.

VABRES.

La Prevoſté de Beaumont. A. en Regle.

VALENCE.

Beaumont, Abbé de la Chaiſe-Dieu.

Co. S. Felix de Valence. A. S. Ruf.

Il a eſté adjugé au Roy par Arreſt du Conſeil d'Eſtat du 26. Aouſt 1678.

Dorat ou Durat.

La Grace-Dieu, Abbé de la Chaiſe-Dieu.

Marcheville.

Rocherault.

Sanzer ou Sanzay, *S. Martini.*
S. Sist ou Sixte.

VERDUN.

Beauchamp ou Bechamp, *de Bello cam-*
o. A. Val des Ecoliers. *voyez* Toul.
L'Eglise Collegiale de Verdun joüit du
Concordat Germanique, en vertu de la
Bulle de Leon X. de l'année 1518.

VIENNE.

Co. S. André de la Coste. A. S. Ruf.
Co. Annonay. A. S. Ruf.
Co. S. Donat. A.
Co. S. Martin de Vienne. A. S. Ruf.
Co. S. Valier, *S. Valerii.* A. S. Ruf.
l a esté adjugé au Roy par le mesme Ar-
rest donné pour S. Felix de Valence.
La Prevosté de S. Evrelde, *aliàs* de Sainte
Nurtile.

VIVIERS.

Chariſſes ou Chauffes.

XAINTES.

Jarric, *de Jarrico.* Gr.
Mortagne ſur Gironde, *S. Stephani.*
Samarcie, *de Samarzia.* Gr. 1500. l.
S. Vivien de Xaintes. A.

Eglises Collegiales.

Les Pr. de l'Eglise Collegiale de S. Pierre de Soubize. Elle a esté fondée par Guillaume Comte de Poitou l'an 1073.

Prieurez de l'Abbaye de S. Michel en l'Herm, dont les Benefices dépendent du Roy depuis que cette Abbaye a esté unie au College Mazarin, dit des Quatre Nations.

Clairain ou la Clairain, *S. Blasii* 300. l.

Coüy ou Coucy, *B. Mariæ Magdalenæ.* 450. l.

Nieüil ou Nicovere, *S. Philberti.* 300. l.

S. Renoüard. 150. l.

Chapelles Regulieres de la même Abbaye.

La Grosse ou la Grosle

N. Dame de Salut.

L'Abbaye d'Hommes de S. Sauveur de Vosges de l'Ordre de S. Benoist, au Dioceſe de Mets, & celle de Filles de Vigniars du meſme Ordre, au Dioceſe de Séez, ont esté obmiſe. Qui me voudra donner des Inſtructions me fera plaiſir, veu que je ne cherche qu'à rendre mes Ouvrages parfaits.

Pour obtenir les Benefices vacans en Regale ſur les reſignations, ceſſions, permutations ; il ne faut que m'envoyer les actes ſans venir à Paris, je les obtiendray ſans aucune difficulté.

Fin de la quatriéme Partie.

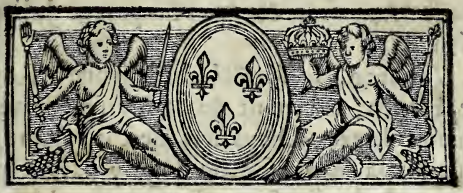

DES

GRANDS PRIEUREZ ET COMMANDERIES dépendans du Roy.

CINQUIEME PARTIE.

De l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem.

Avec leurs noms, leurs revenus, leurs consistances, & les noms de ceux qui les possedent.

Le tout par ordre Alphabetique.

L'Ordre Militaire & Hospitalier de S. Lazare de Jerusalem, est un des plus anciens de la Chrestienté. Il a fleury dés environ l'an 367. S. Basile Evêque de Cesarée, luy donna sa Regle du temps du Pape

Saint Damase, & de l'Empereur Julien l'Apostat.

L'an 1100. Loüis VII. dit le Jeune, Roy de France, revenant de la Terre Sainte, amena douze Chevaliers de cet Ordre, leur donna la maison de Boigny prés Orleans, & la direction de toutes les Maladeries de son Royaume.

Honoré III. qui fut élû Pape l'an 1216. approuva cet Ordre, selon la Regle de S. Augustin.

Alexandre IV. qui fut creé Pape l'an 1254. l'approuva aussi sous la mesme Regle, & depuis plusieurs Papes en ont fait de mesme.

L'an 1608. Henry IV. Roy de France, institua l'Ordre des Chevaliers du Mont-Carmel. Au mois d'Octobre de la mesme année il le dédia à la sainte Vierge, & l'annexa à celuy de S. Lazare de Jerusalem. Depuis ces deux Ordres n'en ont plus fait qu'un seul.

Le Roy en est le Chef. Il dispose des Prieurez & Commanderies en faveur de qui il luy plaist, & presque toûjours en faveur des Officiers de guerre qui y ont esté blessez. Monseigneur le Marquis de Louvois Ministre & Secretaire d'Etat, en est le Vicaire General.

La premiere Maison de cet Ordre &

qui en eſt le Chef, eſt celle de Boigny, prés & au Dioceſe d'Orleans.

Elle a ſous ſoy cinq grands Prieurez, qui ont ſous eux chacun Commanderies, qui ſont ſuivant leur rang, NORMANDIE, BRETAGNE, FLANDRE, BOURGOGNE & LANGUEDOC, & leſquels ſont mis cy-aprés ſuivant l'ordre Alphabetique.

RESPONSIONS.

Les Grands Prieurez en payent chacun par an au Treſor de l'Ordre 750. l.

Les Commanderies de trois mil livres ou environ 375. l.

Celles de deux mil livres ou environ 250. l.

Celles de douze cens livres ou environ 150. l.

Celles de neuf cens livres ou environ 112. l. 10. ſ.

Les Chevaliers peuvent poſſeder, quoy que mariez ou non, des penſions ſur toutes ſortes de Benefices, ſoit que les penſions leur ayent eſté accordées avant d'eſtre Chevaliers, ou depuis : Sçavoir comme Chevaliers de N.D. du Mont-Carmel, de 500. Ducats d'or de la Chambre : comme Chevaliers de S. Lazare auſſi de 500. Ducats, pour des Benefices autres que de leur Ordre. Ils n'en peuvent poſſeder ſans diſpenſe de Cour de Rome.

Grand Prieuré de Bourgogne.

IL a son Siege principal à Dijon, qui est la Ville capitale de Bourgogne, où il y a Parlement & autres Justices inferieures; laquelle est à la droite de la Saone, & à 60. lieuës de Paris.

Ses revenus consistent; sçavoir,

Au Diocese d'Authun, és Maladeries d'Arnay le Duc Montreal & son Hôpital 755. l. Poüilly Semur 300. l. Vieux-Château & és Hôpitaux d'Issangy Mont S. Jean Nolay 24. l. Pomard 50. l.

Au Diocese de Langres, és Maladeries de Dijon 300. l. Flavigny 100. l. Is sur Til S. Seine 30. l. Val de Suzon 380. l. Til le Chasteau 65. l. Villy 40. l. Vitteaux 100. l. & és Hôpitaux de Beaumont 15. l. Ourville 600. l. & Maison-Dieu de Saffres 75. l.

Au Diocese de Sens en la Commanderie de Sens, composée des Maladeries de Bray sur Seine 550. l. Chaource 40. l. Cheroy 38. l. Fousſard 8. l. S. Julien du Sault 2209. l. S. Liebaud & l'Hôpital du lieu 130. l. Pont sur Yonne & son Hôtel-Dieu 205. l. és Métairies de Popelain & de Beon 1160. l. Veron 30. l. Vilhuis 150. l. Villemor 60. l. Villeneuve-l'Archevêque 120. l. Villeneuve le Roy 120. l. Voux 20. l.

Le revenu total du grand Prieuré est de 6000. l.

Commanderies du grand Prieuré de Bourgogne, suivant l'ordre Alphabetique.

* AIGREFEÜILLE en Bresse, Diocese de Mascon, ancienne Commanderie de l'Ordre, à laquelle est annexé l'Hôpital de S. Jacques de l'Epée de Marseille, dont le revenu total est de 900. l.

ARC EN BARROIS. Ses revenus consistent en la Maladerie du mesme lieu d'Arc 150. l. Bar sur Aube 60. l. Brienne 200. l. Chasteauvillain 95. l. Ebsoy 55. l. la Ferté sur Aube 150. l. Vendeuvre 24. l. Le tout au Diocese de Langres, & dont le revenu total est de 914. l.

AVALON. Ses revenus consistent : sçavoir

Au Diocese d'Authun, és Maladeries d'Avalon 180. l. Corbigny & son Hôpital 100. l. S. Pere 40. l. Pont-Aubert 20. l. Vezelay 22. l.

Au Diocese d'Auxerre és Maladeries de Crevant 8. l. Mailly le Chasteau & son Hôpital 200. l. Nitry 20 l. Sacy 12. l. & és Hôpitaux de Mailly la Ville 30. l. de Joussy & sa Maladerie 100. l.

Au Dioceſe de Nevers, en la Maladerie de Vauprevoire 22. l. Son revenu total eſt de 900. l.

* Basle, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le Février 1686. dont le revenu total eſt de 240. l.

Beaune. Ses revenus conſiſtent és Maladeries de Beaune 300. l. Bourg en Breſſe Dole Mertiers Plantequité 96. l. Pont à Mengeard & és Hôpitaux de Branges 139. l. S. Brigide de Beſançon Buſſy 48. l. Cuzeau 209. l. Cuiſery 30. l. S. Gengoul 90. l. Rully 120. l. Senecey & en la Maiſon-Dieu de Girey 405. l. & Hôtel Dieu de Meroant 90. l. Le tout és Dioceſes d'Authun, Bellay, Beſançon, Chalons ſur Saone. Son revenu total eſt de 2000. l.

Boucheraumont. Tous ſes revenus conſiſtent au Dioceſe de Chaalons ſur Marne; ſçavoir en l'Hôpital du meſme lieu 230. l. & és Maladeries de Beaufort 30. l. S. Diſier 140. l. Giffaumont 10. l. Joinville 180. l. Larzicourt 100. l. Monſtier en Der 100. l. Sommevelle 30, l. Vaſſy 66. l. Son revenu total eſt de 886. l.

* Brousson Dioceſe de Chaalons en Champagne, nouvelle Commanderie erigée le Aouſt 1687. dont le revenu to-

tal est de 900. l.

CHABLIS. Ses revenus sont tous au Diocese de Langres, & consistent sçavoir és Maladeries du mesme lieu de Chablis 480. l. Aney le Franc 40. l. Chassinelle 36. l. S. Cyr 40. l. Dyé 80. l. Ligny le Chasteau 30. l. Montbar 100. l. & Tonnerre 80. l. Son revenu total est de 886. l.

CHASTILLON SUR SEINE. Tous ses revenus sont au Diocese de Langres, & consistent és Maladeries de Bar sur Seine 80. l. Chastillon sur Seine 380. l. Creuzy 80. l. Gié sur Seine 25. l. Leigne 80. l. la Jesse 60. l. Mezey le Duc 60. l. Molesme & Sury 80. l. Mussy-l'Evêque 30. l. Son revenu total est de 885. l.

CLAMECY. Ses revenus consistent, sçavoir,

Au Diocese d'Authun, és Maladeries de Corvol l'orgueilleux 12. l. Varzy & son Hôpital 180. l.

Au Diocese d'Auxerre és Maladeries de Bleneau 20. l. Clamecy 200. l. Cosne 25. l. Donzy 25. l. Druye 13. l. S. Fargeau 25. l. Gien 120. l. Montiers 36. l. Ouesnes 120. l.

Au Diocese de Nevers és Maladeries de Beaulieu sur Loire 50. l. & Chastillon sur Loire 10. l. Son revenu total est de 886. l.

* COLMAR en Alsace, erigée en nouvelle Commanderie le Juin 1687. & dont

le revenu total est de 4000. l.

Compiegne. Ses dépendances sont toutes au Diocese de Soissons, & consistent sçavoir és Maladeries de Compiegne 950. l. Choisy au Bac 105. l. Berneüil 315. l. Verberie 381. l. Brassoire 110 l. Tourotte 80. l. Couvecloy lez la Motte 140. l. & és redevances de 60. l. dûs par les Jesuites de Compiegne, & de 30. l. dûs sur une maison size à l'Ortie. Son revenu total est de 2171. l.

* Couldun est une Maladerie du Diocese de erigée le May 1684. en Commanderie de la seconde Classe, & dont le revenu total est de

* Cronvvissembourg nouvelle Commanderie erigée le Juillet 1685. dont le revenu total est de 2000. l.

*Dandlau en Alsace, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commãderie le Aoust 1685. Ses dépendances & revenus consistent en la Commanderie de Dandlau, & és Maladeries d'Aver, Chevvis, Mazenheim, Maurmonstier, Ribauvvellier & Rotheim, dont le revenu total est de 900. l.

Fismes. Ses revenus & dépendances consistent, sçavoir

Au Diocese de Reims és Maladeries d'Ay 46. l. Choully 100. l. Fismes 360. l. Roucy

& ſes dépendances 135. l. Tonchery ou Donchery 52. l. Tour ſur Marne & ſon Hôpital 190. l. Vantelet 80. l. en l'Hôpital d'Eſpernay.

Au Dioceſe de Soiſſons en la Maladerie de Cohan 90. l. & en la redevance de 140. l. ſur la Commanderie de la Baſoche. Son revenu total eſt de 1163. l.

S. Florentin. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Auxerre en la Maladerie d'Appoigny 50. l. en l'Hôpital de S. Michel d'Auxerre & en la redevance de 105. l. dûë par le grand Hôpital de la même Ville.

Au Dioceſe de Sens és Maladeries de S. Aubin 6. l. Brinon l'Archevêque avec ſon Hôpital 310. l. Chacy 36. l. S. Denis de Leſcherres 300. l. S. Florentin 550. l. Perry le Chaſtel 110. l. Neüilly 15. l. Senan 150. l. Veniſy & ſon Hôpital 190. l. Villeneuve aux chemins 60. l. & en l'Hôpital de Villiers Saint Benoiſt 30. l. Son revenu total eſt de 1912. l.

* Guebviller, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le dont le revenu total eſt de 900. l.

Ham. Tous ſes revenus & dépendances ſont au Dioceſe de Noyon, & conſiſtent

és Maladeries de Chiry 100. l. Crapault. Mesnil 70. l. Fonchettes 270. l. Ham 700. l. Nesle & en la redevance de 300. l. sur la Commanderie de Peronne. Son revenu total est de 2100. l.

Joigny. Tous ses revenus & dépendances sont au Diocese de Sens, & consistent és Maladeries de Chasteau-Renard & son Hôpital 100. l. Chastillon sur Loing 170. l. Cherny & son Hôpital 55. l. Donchy 6. l. S. Germain lez Gry 12. l. S. Jacques & l'Hôpital de Joigny 1300. l. La Cour de Marigny 54. l. S. Maurice lez Thizoüailles 70. l. Triguiere 90. l. & en l'Hôtel-Dieu de Sezy 100. l. Son revenu total est de 1957. l.

* Kaisesberg en Alsace, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le Aoust 1685. Ses dépendances & reveuus consistent en la Commanderie de Kaisesberg, és Maladeries d'Ayerbac Dakrick Ensisheim Guebviller Ceonay & Brisack Masmunster Richvvir & Bebten Tannes Satelisheim & és Hôpitaux de S. Amarin & Turquem, dont le revenu total est évalué à 900. l.

La Fere. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese de Laon és Maladeries de la Fere 350. l. la Ferté sur Peron 75. l. Ribe-

mont 350. l. Sery 30. l. & en 350. l. de rente sur l'Abbaye d'Origny, à cause de la Maladerie du mesme lieu ; & 300. l. aussi de rente dûs par l'Abbaye du Calvaire de la Fere, à cause de la Maladerie du Pont à Bussy.

Au Diocese de Noyon és Maladeries de Chauny 330. l. & de Vandeüil avec son Hôpital 370. l. Son revenu total est de 2155. l.

LAON. Toutes ses dépendances sont au Diocese de Laon, & consistent és Maladeries de Barenton 95. l. Basse la Royale 400. l. Bronchamp avec les Fermes en dépendantes 440. l. Bruieres 50. l. Crespy en Laonnois 44. l. Estouvelle & l'Hôpital d'Urcel 120. l. la Neuville sous Laon avec 585. l. de redevance dûë par les Abbayes de Monstreüil les Dames & du Sauvoir sous Laon & Pierrepont 60. l. Son revenu total est de 1794. l.

* MALHAUSEN a esté transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en Commanderie le Mars 1685. Elle vaut par an 2000. l.

MARLE. Toutes ses dépendances & revenus sont au Diocese de Laon, & consistent és Maladeries d'Avau 100. l. Irson 130. l. la Flamangrie 50. l. Lapion 15. l. Marle 460. l. Martigny 130. l. Neufchastel & Nizy le Comte 170. l. Ploumion 50. l. Rozoy 160. l. Rumigny en Thierache 130. l.

Sissonne 120. l. & en l'Hôpital de Maubert-Fontaine 70. l. & la Ferme de Rougemont dépendante de la Maladerie de Laon 300. l. Son revenu total est de 1885. l.

* Marville au Luxembourg, nouvelle Commanderie erigée le Septemb. 1687. composée de la Commanderie du S. Esprit de Marville des Maladeries d'Amblimont, Censes, & heritages du mesme lieu, & 40. fauchées & un quart de pré situé à l'usage & és environs de celle de Mouzon, Dun Dioceſe de Reims Lariguau & son Hôpital Vvarnivaux & la Chapelle dudit lieu avec les Censes de Vigneron les Malades & de Bellefontaine, dont le revenu total est de 2000. l.

* Meinsidel transferée de l'Ordre Teutonique, & erigée en nouvelle Commanderie le Janvier 1686. dont le revenu total est de 900. l.

Moulins en Bourbonnois. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Dioceſe d'Authun és Maladeries & Hôpital de Moulins 700. l.

Au Dioceſe de Nevers és Hôpitaux de Chambon 250. l. & de Pierrefite Son revenu total est au moins de 950. l.

Mouzon. Ses revenus sont au Dioceſe de Reims, & consistent és Maladeries d'Attigny & son Hôpital 100. l. Aumont 40. l.

Autry 5. l. Beaumont 50. l. Bourg & son Hôpital 189. l. Grand S. Hilaire 33. l. Mazé 22. l. Medibas 200. l. Mezieres 109. Mouzon 600. l. Montfaucon & son Hôpital 145. l. Vaulaville & son Hôpital 117. l. Von & Semuid 120. l. & és Hôpitaux d'Aumont 71. l. Cernay 50. l. Estain 47. l. S. Jacques de Verdun 20. l. & Mouzon 265. l. Suipe 25. l. Son revenu total est de 2208. l.

NEVERS. Ses revenus & dépendances sont

Au Diocese de Nevers és Maladeries & Hôpital de S. Lazare de Nevers, avec celle de S. Antoine sur les Ponts, & l'Hôpital de S. Eloy de la mesme Ville 430. l. & la Maladerie de Moulins Enguilbert 400. l.

Au Diocese de Sens és Maladeries de Chasteauneuf & son Hôpital 3. l. 10. s. Chastillon 30. l. Gain 13. l. la Marche prés la Charité 12. l. Luzy & son Hôpital 30. l. Montreüillon 20. l. S. Saugé 19. l. Servilage 30. l. Vailly prés Cery la Tour 20. l. Uban 90. l. Villefranche 90. l. Ville lez Anlezy 5. l. 10. s. Revenu total 1193. l.

NEÜILLY S. FRONT. Toutes ses dépendances sont au Diocese de Soissons, & consistent és Maladeries d'Artennes 160. l. Aunoy & Essonne 36. l. Champruche 60. l. Charly 40. l. Chelles 150. l. Chery Belles

me Chezy en Orçois 60. l. Chezy-l'Abbaye 175. l. Crezancy 18. l. Dormans 30. l. Eſſommes & Nogentel 22. l. Gandelu 50. l. Houſſe 170. l. Luis 110. l. Mont N. Dame 130. l. Neüilly S. Front 550. l. Ouchy le Chaſteau 140. l. Vailly 25. l. Verneüil prés Chaſtillon ſur Marne 30. l. & l'Hôtel-Dieu du Mont N. Dame 60. l. Revenu total 2016. l.

Noyon. Ses dépendances & revenus conſiſtent au Dioceſe de Noyon és Maladeries de Noyon 600. l. Tracy 80. l. Varipont 190. l. & en une redevance de 100. l. duë par les Feüillans de Blerancourt.

Au Dioceſe de Soiſſons és Maladeries d'Autreche 50. l. Tartiere & Vezaponin 80 l. Son revenu total eſt de 1100. l.

Peronne. Ses dépendances & revenus ſont tous au Dioceſe de Noyon, & conſiſtent és Maladeries de S. Chriſt 7. l. Foucaucourt 50. l. Morchain & Pargny 45. l. Morchain & Poter 17. l. Peronne 3100. l. Pertin 27. l. Son revenu total eſt de 3346. l.

Provins. Ses dépendances & revenus ſont tous au Dioceſe de Sens, & conſiſtent és Maladeries de Blandis 60. l. Courberon 25. l. Croſtebarbe de Provins 1800. l. Danemarie 120. l. Chatelet & ſon Hôpital 192. Montigny 33. l. Nangis 360. l. Treſnel 410. Son revenu total eſt de 3000. l.

S. Quentin. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Noyon, & consistent és Maladeries d'Atys 90. l. Cartigny 20. l. S. Quentin avec la Ferme de S. Jacques de l'Epée 1000. l. Ronsoy 50. l. Soycourt 25. l. & en la Maladerie & Hôpital de Mouchy la Gache 25. l. Son revenu total est de 1200. l.

* Rouffack en Alsace, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le & dont le revenu total est de 900. l.

* Sarbourg & Beguin son annexe, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le Février 1683. dont le revenu total est de

* Sarbrik transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le Mars 1685. dont le revenu total est de 240. l.

Sezane en Brie. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Soissons, & consistent és Maladeries de Condé en Brie 33. l. d'Essises & Montfaucon 50. l.

Au Diocese de Troyes és Maladeries d'Arcy 150. l. Mery 200. l. Mollenon 30. l. Montmirel 150. l. Plancy 80. l. Sezane 300. l. & en 110. l. de redevance sur la terre de Broye. Son revenu total est de 1103. l.

Soissons. Ses dépendances & revenus

ſont au Dioceſe de Soiſſons, & conſiſtent és Maladeries d'Attichy 170. l. Bonneüil & ſon Hôtel-Dieu 120. l. Buſſy le Long 20. l. Cauroy 40. l. Courtieux 90. l. Elincourt 125. l. Fontenay & Ollie 40. l. Meſnil-Vaſſan 66. l. Pierrefond & ſon Hôtel-Dieu 174. l. Pontarcher 550. l. Preſle 30. l. Soiſſons conſiſtant en la Ferme de Cravançon 1200. l. Vaydon 150. l. Vys ſur Aiſne 40. l. Riviere 24. l. Soupy Son revenu total eſt de 3000. l.

* Strasbourg du premier Ordre, erigée en nouvelle Commanderie le Aouſt 1686. conſiſtant en la Maladerie Rouge de Straſbourg, & dont le revenu total eſt de 6000. l.

* Strasbourg de la ſeconde Claſſe, transferée de l'Ordre Teutonique & erigée en nouvelle Commanderie le Février 1687. dont le revenu total eſt de 900. l.

* Suxy Dioceſe de Langres, erigée en nouvelle Commanderie le Octobre 1685. & dont le revenu total eſt évalué à 3000. l.

Vaucouleurs. Ses dépendances & revenus ſont pour la plus grande partie au Dioceſe de Toul, & conſiſtent és Commanderies du S. Eſprit du Neuf-chaſteau 250. l. du S. Eſprit de Vaucouleurs 250. l. en la Maladerie de Popey pres Bar-le-Duc 100. l.

& és Hôpitaux de Louppy le Chasteau 128. Novian 26. l. Sorey 116. l. & Vignau 88. l. Son revenu total est de 958. l.

VIGNORY. Ses dépendances & revenus sont tous au Diocese de Langres, & consistent és Maladeries de Chaumont en Bassigny 24. l. de Grandvau & Hôpital de Vignory 600. l. de Langres 300. l. & és Hôpitaux d'Andelot 25. l. Clesmont 120. l. & Fouvant 80. livres. Son revenu total est de 1149. l.

VITRY LE FRANÇOIS. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Chaalons, & consistent és Maladeries de Chaalons sur Marne 70. l. Herbice 18. l. Lhuistre 10 l. Possesse 25. l. Rameru 80. l. Rosnay 30. l. Soulaine & son Hôpital 40. l. Trouain 140. l. Vitry avec celle de Montmorel & l'Hôpital de S. Jacques de Vitry 520. l. Son revenu total est de 933. l.

Grand Prieuré de Bretagne.

IL a son Siege principal en la ville d'Auray prés la mer, au Diocese de Vannes. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese de Chartres, és Maladeries de S. Lazare de Blois 1700. l. Cangy 20. l.

Montoire 400. l. Treet és Hôpitaux de Chaumont 20. l. & S. Jacques de Blois 200. l. & en l'Aumônerie de Montils 300. l.

Au Dioceſe de S. Malo, en la Maladerie & Hôpital de Pihiriac 13. l. Hôpital de S. Malo des Bois 100. l. & Aumônerie de Ploermel 10. l.

Au Dioceſe du Mans és Maladeries d'Amboiſe 100. l. la Chaſtre 100. l. la Roche Lavardin

Au Dioceſe de Nantes, en la Maladerie de S. Lazare de Nantes 120. l. és Aumôneries de Machecoud Roſſet 279. l. & és Hôpitaux de S. Antoine de Cliſſon 120. l. S. Clement Fougeray 24. l. Montfaucon 36. l. Nouzay 100. l. & Savenay 100. l.

Au Dioceſe de Tours, és Maladeries d'Amboiſe 100. l. Chaſteau-Regnauld 100. l. Eſvres 15. l.

Au Dioceſe de Vannes en la Maladerie du S. Eſprit d'Auray 1500. l. & és Hôpitaux de Gaſſilly 125. l. & de Muſſillac 20. l. Son revenu total eſt de 6000. l.

Commanderies dépendantes du Grand Prieuré de Bretagne.

ANGERS. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Angers, & conſiſtent en la Commanderie du S. Eſprit d'Angers 48. l. & és Maladeries d'Ambillou 100. l. Angers 65. l. S. Aubin des Ponts de Cé 6. l. Baugé 25. l. Briſſac 165. l. Chantocé 100. l. Chaſteauneuf 190. l. Chemillé 15. l. Fondon 18 l. S. Jean de Gobet 58 l. Longué 26 l. S. Mathurin 40 l. Montejan ou Mont S. Jean 20 l. Moranne 80 l. Roſieres 50 l. Sablé 60 l. Saumur 58 l. Seurdres métairie 12 l. & és Hôpitaux de S. Hilaire de l'Abbaye 39 l. & du Lion d'Angers 140 l. Son revenu total eſt de 1315 l.

BAUGENCY. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Orleans, & conſiſtent és Maladeries de Baugency & de S. Meſmin 1600 l. Clery 135 l. S. Dié 150 l. la Ferté Aurain 33 l. la Ferté ſaint Aignan 62 l. la Ferté Senneterre 250 l. Mehun ſur Loire 300 l. les Prez de la Salle prés Clery 60 l. Villars 280 l. & l'Hôpital de Tavers 130 l. Son revenu total eſt de 3000 l.

BOIGNY ou Oeconomat de Boigny. Son revenu total conſiſte en la Maladerie &

Hôpital d'Olivet prés Orleans, qui valent par an 2000 l.

Caën. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Dioceſe de Bayeux és Maladeries d'Argence & ſon Hôpital 120 l. Caigny 53 l. Sainte Catherine de Bayeux 20 l. S. Clair-Pierre Solaire 41 l. Creüilly 40 l. S. Jean de Mathieu la Brillette-Deuville 181 l. la Decollation de S. Jean de Thury la Magdelaine de Vaucelles 20 l. S. Nicolas de Bayeux 400 l. N. Dame de Beaulieu prés Caën 800 l. N. Dame de Laiſe 32 l. Seuvaux 63 l.

Au Dioceſe de Seez, és Maladeries de l'Arbre-Martin 27 l. la Ferriere-Harenc 9. livres. Son revenu total eſt du moins de 1806 l.

* Chartrage prés Mortagne au Perche, Dioceſe de Seez, nouvelle Commanderie erigée le conſiſtante en la Maladerie dudit lieu, dont le revenu annuel eſt de 600 l.

Chasteaudun. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, & conſiſtent és Maladeries de Bonneval 316 l. Chaſteaudun 385 l. & Illiers 200 l. Son revenu total eſt de 901 l.

Dourdan. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, & conſiſtent

és Maladeries d'Ablys, S. Arnoul & Galardon 382 l. Auneau, Chevreuse, & partie de la Maladerie de Trappes 350 l. & Dourdan 200 l. Son revenu total est de 932 l.

Dreux. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Chartres, & consistent és Maladeries de Dreux 420 l. Espernon 80 l. & partie de celle du grand Beaulieu de Chartres 500 l. Son revenu total est de 1000. l.

Estampes. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese d'Orleans, en la Maladerie du Puyset & son Hôtel-Dieu 110. l. & Toury 300 l.

Au Diocese de Chartres, en la Maladerie de Bretaucourt.

Au Diocese de Sens, és Maladeries d'Estampes & la Ferté-Aleps, affermez 1120. l. Milly 60 l. Petit Sainville 170 l. & és Hôpitaux de S. Jacques de l'Epée d'Estampes 75 l. S. Sanchin & Beuval du mesme lieu 120. l. Estrechy & son Hôtel-Dieu 45 l. Son revenu total est de 2000. l.

Falaise. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese de Bayeux, és Maladeries de Bois-Halbon 107 l. & Memers 210. l.

Au Diocese de Seez, és Maladeries d'Alençon 5. l. Argentan 256 l. Clinchamp 111. l. Essay & son Hôpital 290. l. Falaise 400. l. Jennés 30. l. Mannes 200. l. Moulins 90. l.

Seez 280 l. Vieuxfumé 20 l. Son revenu total eſt de 1999. l.

GRAND BEAULIEU de Chartres. Ses revenus conſiſtent en une partie du grand Beaulieu de la ville de Chartres ; & le total de cette Commanderie de la premiere Claſſe, eſt de 2000. l.

GRAND BEAULIEU hors Chartres. Ses revenus conſiſtent en l'autre partie du grand Beaulieu de la ville de Chartres ; & le total de cette Commanderie de la ſeconde Claſſe, eſt de 1800. l.

HOUDAN. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, & conſiſtent és Maladeries de Beulle 40. l. Eſſars & Perray Fontenay Mauvoiſin 200. l. Garancieres 180. l. Houdan & ſon Hôpital 340. l. S. Leger d'Yveline 40. l. Merée prés Montfort-l'Amaury 80 l. Montchauvet Neaufle le Chaſtel & ſon Hôpital 50. l. Oulains 140. & partie de la Maladerie de Trappe 130 l. Son revenu total eſt du moins de 1200. l.

JARGEAU. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Orleans, és Hopitaux de S. Benoiſt ſur Loire 314 l. Jargeau 270 l. Pont aux Moines 371. & en la Maladerie de Suilly 314. l.

Au Dioceſe de Sens, és Maladeries de

Beaune 12 l. Boisse 130 l. Lorris 50 l. Moulins 6 l. Neuville 4 l. Vitry aux Loges 83 l. Son revenu total est de 1220. l.

La Banlieüe de Chartres. Ses dépendances & revenus consistent és Maladeries de la Banlieuë de Chartres 600. l. de Courville de Pontgoin 160. l. & en l'Hôpital de Tranchefestu Son revenu total est de 900. l.

Loches. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Tours, & consistent és Maladeries de Beaulieu de Loches 195 l. S. Jacques de Loches 70 l. la Haye 41 l. S. Lazare de Noyers 332 l. Ligueüil 120 l. Sainte Maure 5 l. Nouhant 3 l. Orbigny 14 l. Porche de Noyers 170 l. Son revenu total est de 950. l.

Locrist. Ses dépendances & revenus consistent au Diocese de Cornoüaille, és Hôpitaux de sainte Anne de Daoulas 130 l. & de Locrist 600. l. & au Diocese de S. Malo en celuy de Sevignac 150 l. Son revenu total est de 880. l.

Le Mans. Ses dépendances & revenus sont au Diocese du Mans, & consistent és Maladeries de Ballon 120. l. S. Calais 350 l. Chasteau la Valiere 100. l. Courcival 60. l. le Mans 950 l. Mayette 130 l. S. Michel du Pré 80 l. Montfort & Pont de Gennes 725 l. Mont S. Jean 10. l. Fresnay & son

Aumônerie 227 l. Sillé le Guillaume 250 l. Son revenu total eſt de 3002 l.

MANTES. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, & conſiſtent és Maladeries & Hôtel-Dieu d'Epaune 305 l. Mantes 780. l. Meulan & l'Hôpital du Fort S. Antoine 386 l. 15 ſ. Poiſſy & ſon Hôtel-Dieu 678 l. 15 ſ. Son revenu total eſt de 2150. l. 10. ſ.

MARCHE'NOIR. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, és Maladeries de Clos-Aubry 12 l. Courtalin 19 l. la Ferté-Vineüil & ſon Hôpital 631 l. Lardilliere 400. l. Marchénoir 900. l. la Commanderie de Perenſe 160 l. Son revenu total eſt de 2122 l.

MELUN. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Sens, & conſiſtent és Maladeries de Bailly 33 l. Bourron 122 l. Courbuiſſon 216 l. S. Mathurin Larchent 16 l. Melun 300. l. Moret 144. l. Samois 36 l. Son revenu total eſt de 867 l.

MONTARGIS. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Sens, és Maladeries de Saint Blaiſe le Feſſart 64 l. Ferrieres 80. l. Montargis 200. Nemours 170. l. Pontfraud prés Chaſteau-landon, avec Chenou & Seaux ſes annexes 274 l. Sepoix 92 l. & l'Hôpital de Chaſteau-landon 40. l. Son revenu total eſt de 920 l.

MONT-

* MONTMORILLON. Par acte passé le entre l'Ordre de S. Lazare de Jerusalem, & les Prieur & Religieux Augustins de Montmorillon, les Religieux se sont chargez d'une prestation annuelle de 5000. l. par an, payable au Tresor de l'Ordre, dont il a esté composé deux Commanderies.

La premiere vaut par an au premier Commandeur de Montmorillon 3000. l.

Le revenu total de la seconde vaut au second Commandeur de Montmorillon 2000. l.

* MORVAUX, ou S. Catherine de Morvaux. Elle est au Dioceſe d'Angers, & son revenu total est de 465. l.

NOGENT LE ROTROU. Ses dépendances & revenus sont au Dioceſe de Chartres, & consistent és Maladeries de Bellesme 370. l, Brou 100. l. Brunelle 70. l. La Bazoche Gouet La Ferté Bernard 350. l. Nogent le Rotrou & ses rentes 1028. l. Souazé..... Son revenu total est du moins de 1918. l.

PITHIVIERS. Ses dépendances & revenus consistent ; sçavoir

Au Dioceſe d'Orleans, és Maladeries d'Acheres 250. l. L'Ancien Villiers 150. l. Pithiviers 200. l. és Métairies de Beaumont 375. l. & de la Borde-Martin 100. l.

Au Dioceſe de Sens, en l'Hôpital d'Yerre le Chaſtel 54. l. & 100. l. de rente ſur la Commanderie de Souville prés ledit Yerre. Son revenu total eſt de 1229. l.

Tours. Ses dépendances & revenus conſiſtent au Dioceſe de Tours, és Maladeries de Bleré 123. l. Bourgueil 75. l. Druye 3. l. Langets 90. l. S. Martin le Beau & ſon Aumônerie 65. l. Reſtigné 26. l. Souſay 35. l. Tours 370. l. Vaignes 5. l. Vernée-Vernantes 40. l. Vernon 15. l. Villebernier, Chouzé & Montſoreau 84. l. Vouvray 15. l. Son revenu total eſt de 946. l.

Valogne. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Bayeux en la Maladerie de Thorigny 55. l.

Au Dioceſe de Coutance, és Maladeries de Condé 55. l. Coutances 300. l. Iſſigny 140. l. S. Lo-la-Ville 190. l. Montfarville 30. l. Rauville 5. l. & és Hôpitaux de Barfleur 120. l. Teſſy 80. l. Valogne 250. l. Son revenu total eſt de 1225. l.

Vendosme. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Chartres, & conſiſtent és Maladeries de Ceton 70. l. Clois & ſon Hôpital 69. l. Freteval 150. l. La Gardette, Métairie..... Montdoubleau 800. l. Montmirail 155. l. Vendoſme 880. l. Vieufry 25 l. & en l'Hôpital de l'Iſle prés

Vendoſme 50. l. Son revenu total eſt au moins de 2199. l.

VERNEÜIL. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Chartres, és Maladerles de Breſſolles 6. l. Chaſteau-neuf en Thimeraye 288. l. en une partie de celle du grand Beaulieu de Chartres 800. l. & en une rente de 8. l. ſur appartenante à la Maladerie de Chaſteauneuf en Thimerais.

Au Dioceſe de Seez, és Maladeries de la Ferté-Vidame 3. l. Senonches 5. l. Tillieres 290. l. Verneüil 600. l. Son revenu total eſt de 2000. l.

VIRE. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Bayeux, és Maladeries de S. Blaiſe en Beauvais ..... S. Geneſt 47. l. La Graverie 70. l. Vire 900. l.

Au Dioceſe du Mans, en la Maladerie d'Ernée 60. l.

Au Dioceſe de Rennes, en la Maladerie de Fougeres 150. l. Son revenu total eſt au moins de 1227. l

Grand Prieuré de Flandre.

IL a son Siege principal en la ville de Lille en Flandre. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Tournay, & consistent és Maladeries de Cuinchy 33.l. Douay 2890.l. & de Lille 3100.l. Son revenu total est de 6023.l.

Commanderies du Grand Prieuré de Flandre.

ABBEVILLE. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries d'Abbeville, & redevance de douze septiers d'avoine sur le Domaine du Comté de Ponthieu & 2330. l. & en la Maladerie de S. Riquier 500.l. Son revenu total est de 3000.l.

AMIENS. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent en la Ferme d'Ossonville 1800. l. & en une redevance de 200. l. duë par la ville d'Amiens. Son revenu total est de 2000 l.

ARRAS. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Arras, & consistent és Maladeries d'Aubigny, les Fouchets, Guema-

pe, Lens, & l'Hôpital de la Chauſſée du même lieu, Miolans & Grandval d'Arras, Mouchy le Preux, Neuville, Vitaſſe, Vanquetin & Vvimy, dont le revenu total eſt affermé 2928. l.

Avesnes. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Cambray, & conſiſtent és Maladeries d'Aveſnes 800. l. Landreci..... Maubeuge ..... Queſnoy ..... Ypriſch..... Son revenu total eſt de 900. l.

Bapaume. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Arras, & conſiſtent és Maladeries de Bapaume 1196. l. Avraincourt..... Bucquoy..... Cagnicourt ....Cheriſy...Courcelles.... Croiſille.... Flers..... Honnecourt..... Meſlin ..... Nurlu...Sapigny..... & l'Hôpital de Baumets..... Son revenu total eſt au moins de 1200. l.

*Barlaimont en Hainaut. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Cambray, & conſiſtent és Maladeries de Barlaimont..... de Ham dite la Bonne-maiſon..... & de la Bonne-maiſon de Laval ſous Beaumont..... C'eſt une nouvelle Commanderie erigée le Septembre 1684. Son revenu total eſt de 900. l.

Bethune. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Arras, & conſiſtent és

Maladeriesde Bethune 934.l. Broüay.... Chocques..... Douvrain..... Herſin.... Hulluc..... Verquin..... Vieuvrandin ..... & en l'Hôpital d'Aix en Gouelle..... Son revenu total eſt de 1200.l.

Boulogne. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Boulogne, & conſiſtent és Maladeries de Boulogne & biens en dépendans 1800. l. Eſvrennes 160.l. Tingry 92.l. Son revenu total eſt de 2052 l.

Bourbourg. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de & conſiſtent és Maladeries de Bourbourg 1195.l. Dunkerque ..... & és Hôpitaux de S. Jean d'Andrevvick..... & de la Madeleine de Berghes S. Vvinox....Son revenu total eſt de 1200.l.

Breteüil. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Amiens en 500. l. de redevance ſur la terre d'Ailly ſur Noy, L'œüilly...., Pierrepont..... Poix & ſon Hôpital.....

Au Dioceſe de Beauvais, en la Maladerie de Breteüil 1741.l. Son revenu total eſt de 1200.l.

Cambray. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Cambray, & conſiſtent és Maladeries de Cambray 900.l. L'Ecluſe..... Oiſy..... Vitry..... & l'Hôpital

d'Inchy..... Son revenu total eſt du moins de 900.l.

CORBIE. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Amiens, & conſiſtent és Maladeries de Corbie..... Bray..... Capy.... Demuin..... Foüilly aux Fauxbourgs de Corbie..... Herbonniere.... La Motte..... S. Marc en Cauchie..... Meſſieres en Santerre..... Rouvray.... Vers.... Son revenu total eſt de 2000.l.

DOMART en Ponthieu. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de & conſiſtent és Maladeries de Bernaville.... Boqueſne..... Canaples..... Cantepie & Bouvincourt..... Domart 1100. l. Fieſſes & Bonneville..... Hiermont & ſon Hôpital..... Leſtoille..... Montigny-Vlincourt..... Naours..... S. Sauveur..... Vignacourt..... Son revenu eſt de 1200.l.

DOURLENS ou DOULENS. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de & conſiſtent és Maladeries d'Auby..... Aveſne-le-Comte..... Auxy-le Chaſteau..... Baillœüilmont..... Coquempot..... Doulens, Lucheu & Pas en Artois 854.l. Fruges.... S. Pol en Artois..... Son revenu total eſt de 2000.l.

* FRIBOURG en Briſgau, transferée de l'Ordre Teutonique, & erigée en nouvelle Commanderie le Janvier 1684.

Son revenu total est de 900.l.

Haubourdin. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de & consistent és Maladeries d'Estaires..... Carvin-Espinoy..... Couture..... Fretubert ....,. La Bassée & son Hôpital..... La Gorge..... Merville..... Vvaurin..... & és Hôpitaux de Haubourdin 1115.l. Seclin.... & Vverlinghen..... Son revenu total est au moins de 1200.l.

S. Inglevert. Ses dépendances sont au Diocese de Boulogne, & consistent au seul Hôpital de S. Inglevert, dont le revenu total est de 2870.l.

Ipres. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Ipres, & consistent en la Maladerie d'Ipres, & és biens qui en dépendent 2800. l. & en l'Hôpital d'Angle monstier 120. l. Son revenu total est de 2920. l.

Lillers. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de & consistent és Maladeries de Delettes..... Fauquanberghe..... Lillers & son Hôpital..... Pernes..... Rombly..... Teroüanne..... Son revenu total est au moins de 940.l.

* Luxembourg, Diocese de Tréves, tranferée de l'Ordre Teutonique, & erigée en uouvelle Commanderie le Janvier 1684. dont le revenu total est

de 2000. l.

MIRAUMONT. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries d'Ancre dit Albert..... Boual & son Hôpital..... Miraumont 940. l. Son revenu total est du moins de 940. l.

MONSTREÜIL. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries de Monstreüil 2000. l. Frene 60. l. Son revenu total est de 2060. l.

MOREÜIL. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries d'Avenescourt..... Boves & son Hôpital..... Guerbigny..... Moreüil & son Hostel-Dieu 872. l. Son revenu total est de 900. l.

NÔTRE-DAME DE LORETTE de Doüay. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Arras, & consistent és Maladeries de Brebieres..... Gueulsin..... Hennin-Lietard..... & és Hôpitaux de S. Jacques de Doüay..... Nôtre-Dame de Lorette du même lieu 903. l. Son revenu total est au moins de 903. l.

OISEMONT. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries de Betancourt-Riviere..... Fontaine sur Somme..... Longpré..... Oilemont..... Son revenu total est de 908. l.

S. Omer. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de S. Omer, & consistent és Maladeries d'Audenfort, de Houlle, & de S. Omer, dont le revenu total est affermé 2052. l.

Rüe. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries de Beaurain & son Hôpital..... Cressy..... Fontaine sous May..... Hesdin ..... La Broye..... Montigny prés Nampont..... Rue dit Lannoy & son Hôpital 1692. l. Verton..... Vvaban & son Hôpital..... Son revenu total est de 1800. l.

Tournay. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Tournay, & consistent és Maladeries d'Austain..... Orchies & son Hôpital du Bosquet..... Tournay..... & en l'Hôpital des Froids-parois..... Son revenu total est de 2210. l.

S. Vvaast d'Amiens. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent en la Maladerie de Bussy lez Dours..... és prez & bois de S. Vvaast prés Amiens 1228. l. en la Dixme de Flexelles..... en celle de Rumigny..... la redevance de 52. septiers de blé düe par le Chapitre d'Amiens ; autre redevance de 9. septiers de blé düe par le Seigneur de Fourdrivoy ; autre redevance de 27. septiers de blé düe par le Seigneur de Villers-Boc-

cage, & la rente de 12. l. 10. ſ. ſur le Comté de Ponthieu.... Son revenu total eſt de 2228. l.

VALENCIENNES. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Cambray, & conſiſtent és Maladeries de S. Amand & ſon Hôpital 1098. l. Beuvry.....Condé....., Valenciennes..... & és Hôpitaux de Denaing..... & Eſcodin..... Son revenu total eſt de 1200. l.

VVISSENS. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Boulogne, & conſiſtent és Maladeries d'Ardres 180. l. Fiennes 80. l. Vviſſens & ſon Hôpital 650. l. Son revenu total eſt de 910. l

---

Grand Prieuré de Languedoc.

IL a ſon Siege en la ville de Montpellier, qui eſt fort conſiderable & une des plus agréables de France. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Beziers, en la Maladerie de Beziers 335. l. & és Hôpitaux d'Alicant du Vent 9. l. Boujan 9. l. Bouſſagnes 3. l. Cazouls 105. l. Colombiers 10. l. Ginieis 35. l. Marauſſan 3. l. Magallas 19. l. 10. ſ. Montblanc 168. l. Meurviel 116 l. S. Nazaire de Ladaret 1. l. 10. ſ. Neffré 15. l.

Nizas 14. l. 10. s. Pouzols 30. l. Puy Salicon 30. l. Roqueban 1. l. Serignan 102. l. Thizan 50. l. & Villemagne 43. l. 10. s.

Au Dioceſe de Lodeve és Maladeries de Clermont 5. l. Lodeve 16. l. & en l'Hôpital de S. Guillem 20. l.

Au Dioceſe de Montpellier en la Commanderie du S. Eſprit de Montpellier 270. l. en une Maiſon au meſme lieu dépendante du College de Gironne 100. l. és Maladeries de Baillaigues 20. l. Fabraigues 9. l. Frontignan 32. l. Lunel 60. l. Maugnio 6. l. Montpellier 208. l. & és Hôpitaux de Caſtelnau 14. l. S. Jacques du Pont de Lunel 190. l. Lates 290. l. S. Marthe ſitué au Faux-bourg de la Sonnerie de Montpellier 434. l. 10. s.

Au Dioceſe de Niſmes és Maladeries d'Alles 60. l. & des cenſives, Anduſe 7,. l. & des cenſives, S. Gilles 29. l. Niſmes qui a de liquide 257 l. avec pluſieurs cenſives, dont il eſt du 1100. l. pour raiſon dequoy il y a procés devant le Subdelegué du Sieur Intendant. Sommieres 60. l. Vehau où Berins 70. l. és Hôpitaux d'Aymargues 72. l. Bellegarde 58. l. Caillar 145. l. Maudeul & ſa Chapelle 81. l. Chau 44. l. Clarenſac 16. l. Galargues 66. l. Gervazy 40. l. Langlade 160. l. S. Laurent d'Aigouge y compris les biens dont joüit la Dame

de Calviere 258. l. dont la réunion eſt inconteſtable : Ledenon 29. l. Marguerites 20. l. Milhau 95. l. Montfrin 80. l. Redeſſan 13. l. Remoulins 33. l. Saragnac 62. l. Vezenobre & ſa Maladerie 23. l. & és Aumoneries d'Aubaix, Bezouſſe, Blanzac, Brignon, S. Coſme & Junas, conſiſtans en pluſieurs cenſives non encore liquides.

Au Dioceſe de Viviers, en la Commanderie du S. Eſprit de Largentiere 100. l. és Maladeries de S. Andiol 11. l. Aubenas 22. l. la Vaulte & Beaucaſtel 14 l. S. Montan & ſon Hôpital 36. l. Privas 15. l. & quelques arrerages, Saigne 9. l. S. Thomé 7. l. Tournon 10. l. Vernous 12. l. és Hôpitaux de Chalamon 7. l. S. Marcel & ſa Maladerie, y compris les pieces d'Almoras & Coing de Privas 15. l. avec quelques legats non liquides, Pouzin 25. l. & en l'Aumônerie de Veiras 60. l.

Au Dioceſe d'Vſez, és Maladeries de Baignols 15. l. Valbonne 30. l. & Vſez 112. l. és Hôpitaux de Boucairam 18. l. & des cenſives, Calmette 32. l. Coulhas 9. l. S Hilaire d'Ozillan 15. l. Laudun 68. l. Montaren 121. l. Pouzillac 9 l. S. Quintin 9. l. Thezieres 50. l. & des cenſives, Tregues 43 l. Vallabregne 18. l. Valigniere 6. l. & S. Victor de la Coſte 4. l. 10. ſ.

Son revenu total charges faites, non compris les censives. 4830.l.

Commanderies du Grand Prieuré de Languedoc.

AIX. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Aix, & consistent en la Commanderie du S. Esprit d'Aix 1000.l. & és Maladeries d'Aups & son Hôpital 100. l. Cabrieres 30. l. Cuers & son Hôpital 115. l. Hyers & son Hôpital 60.l. Perolles 10. l. Solliers 4. l. Toullon 220. l. Voulonne 15. l. S. Zacharie 10. l. & és Hôpitaux de Brignolle 33. l. Cuges 60. l. S. Esprit de S. Valier 90. l. Estres ou Tros 18. l. Pierrevert 23. l. Signes 100. l. Tourdaigues 45. l. Tournes 45. l. Il y a encore une Bastide dépendant de la Commanderie du S. Esprit d'Aix non réunie, qui pourra valoir 200. l. une terre à réunir qui est en litige, & vaut 150. l. avec plusieurs autres recherches tres-considerables. Son revenu total & liquide charges faites 1727. l.

ARLES. Ses dépendances & revenus sont dans les Dioceses d'Apt, Arles, Avignon & Sisteron, & consistent és Maladeries d'Apt 16. l. Arles 2140. l. Fourgues 75. l. Manesque 50. l. Martigues 67. l. Salon

100. l. Sisteron 48. l. Soireste de Ceberon 24. l. Tarascon 145. l. & és Hôpitaux de Bourlon 60. l. Fausse 6. l Forcalquier 12. l. Grand bois 75. l. Graveton 30. l. Noües 25. l. Pernes 30. l. Senas 30. l. Vachier 7. l. Villaure 60. l. Son revenu total charges faites 2745. l.

Bourdeaux. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese de Bazas en la Commanderie du S. Esprit de Bessan 1200. l.

Au Diocese de Bourdeaux en la Commanderie du S. Esprit de Baulac 500. l. Hôpital de S. Julien de Bourdeaux 225. l. & une redevance de 75. l. sur l'Hôpital d'Andernau. Son revenu total est de 2000 l.

Bourges. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Bonrges, & consistent és Maladeries des Aix-Damgillon 145. l. Bourges 900. l. & doit 30. l. pour le service. Dun-leroy 200. l. doit 22. l. pour le service. Gournay 40. l. la Chapelle-Damgillon 210. l. Mehun sur Yevre 100. l. doit 25. l. le service, & en grains 22. l. Menetou-Sallon 12. l. S. Pierre des Estœufs 25. l. Cerilly 10. l. Villequier 100. l. doit 15. l. pour le service ; & és Hôpitaux de Blet 30. l. Clemont 45. l. Culant 33. l. Givrette 15. l. S. Julien 100. l. doit 20. l. pour le service. S. Just 3. l. Montcenoux 15. l.

S. Palais 6. l. Son revenu total charges faites 1877. l.

* Bressuire, ou saint Jacques de Bresuire, est un Hôpital du lieu uny à l'Ordre le son revenu total est de 1808. l.

Buzançois. Ses dépendances & revenus sont au Dioceſe de Bourges, & consistent és Maladeries de Buzançois 150. l. Chasteauneuf 25 l. S Genou & sou Hôpital 100. l. la Ferté Gilbert 25. l. Levroux 126. l. Sainte Severe 55. l. és Hôpitaux d'Ardente 30. l. Ainay-le Chasteau 40. l. S. Benoist du Sault 100. l. Charost & sa Maladerie 40. l. Chastelet 40. l. Chastillon sur Indre 50. l. S. Jacques de Chasteauroux 40. l. Luçay-le Mal 12. l. Montgitray ou Montginoux 40. l. Son revenu total charges faites 913. l.

Cahors. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Dioceſe d'Agen, és Maladeries d'Agen 45. l. Montclas 6. l. Montflanquin 20. l. Villeneuve 20. l.

Au Dioceſe de Cahors, és Maladeries de Cahors 20. l. Camboulit 2. quartons de froment, Castelnau de Mont-ratier 10. l. Caussade 10. l. Figeac 93. l. Gourdon 2. l. Lanserte 2. l. Moissac 20 l. Soüillac 20. l. & és Hôpitaux de Belac 5. l. Bruniguel, est en litige en la Chambre 210. l. Cardaillac

72. l. Catus 50. l. Camboulit & S. Circq-dont on n'a pû encore découvrir aucuns biens, S. Michel & N. Dame de la Barre à Cahors 28 l. Roquemadour 200. l. Rudelle eſt en litige à la Chambre 70. l. Salviac 16. l. Saint Fonds ou Sept Fonds 16. l.

Au Dioceſe de Mande, és Maladeries de Mande 8. l. Marvejols 10. l. & és Hôpitaux de S. Aubon 10. l. Barre un ſeptier de ſeigle & 6. l. Eſpaignac 50. l. Florac 12. l. Moneſtrol 33. l. Sanques 100. l. la Serveirette 200. l.

Au Dioceſe de Rhodés és Maladeries de S. Antonin 44. l. & quelques pretenſions. Combroſſe & S. Circq de Rhodés, avec l'Hôpital de S. Jacques de Rhodés 400. l. S. Jacques de Milhau & ſon Hôpital non encore liquides. Nayac 28. l. Villefranche de Rouergue 10. l. & quelques pretenſions. Son revenu total & liquide charges faites 1428. l. 6. ſ. 8. d.

CLERMONT. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Clermont, & conſiſtent és Maladeries de Harniac-Paredon 30. l. Crolian 30. l. Durtel 70. l. Eſcolle 22. l. Euval 30. l. Herbet prés Montferrand 268. l. La Baïaſſe 50. l. Montpenſier 23. l. Roſſignol 40. l. Vrbize ou Dubize 18. l. & és Hôpitaux de S. Bonnet le Chaſtel 200. l, Cebazac 205. l. Rochefort 145. l. Vertai-

zon 72. l. Son revenu total charges faites 1195. l.

* Curson, Dioceſe de Luçon. Ses dépendances conſiſtent

Son revenu total eſt de 120. l.

Dandignon Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Aire en la Commanderie de Dandignon 130. l.

Au Dioceſe de Condom en la Maladerie de Nerac 40. l. & en une penſion de 530. l. ſur le Treſor de l'Ordre.

Au Dioceſe de Tarbes en la Commanderie de Montbourguet 200. l. qui doit de Tailles 57. l. Son revenu total charges faites 843. l.

Dorion. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Leſcar, en la Maladerie de Leſcar 65. l. en l'Hôpital de S. Loup de depart, avec la Dixme de Caſte-tarbes. 360. l.

Au Dioceſe d'Oleron, en la Commanderie de Dorion, avec la Dixme de Montcamp ou Caſte-Tarbes 450. l. Le Commandeur de Dorion eſt Seigneur de Paroiſſe, a tous les droits de Juſtice, & de nommer aux Cures de la Commanderie de Dorion, de l'Hôpital S. Loup du depart &

e Montcamp. Son revenu total charges aites 875. l.

DRAGUIGNAN. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese d'Apt en la Maladerie de Rongiere 24. l.

Au Diocese d'Arles en la Maladerie de Beaucaire, avec l'Hôpital de S. Jacques du même lieu 86. l. Il y a un procés dont le gain pourra valoir plus de 300. l. de rente à la Maladerie de Beaucaire, & du Muy 20. l. & és Hôpitaux de Momejan 60. l. Pierrevert 30. l. Pierrevis 30. l. Vidauban 25. l.

Au Diocese de Frejus en la Commanderie du S. Esprit de Draguignan 400. l. és Maladeries de Donzaire 10. l. Flayolles 18. l. Frejus 30. l. Grace 36. l. Lorgnes & son Hôpital 41. l. Monstier 15. l. & és Hôpitaux de Baignols 24. l. Berjamont 45. l. Besse 33. l. Caillas 24. l. Chasteaudouble 30. l. Dansonis 110. l. S. Esprit d'Antibes 100. l. S. Esprit des Arts 120. l. S. Esprit de Fayence 230. l. S. Esprit de Frejus..... S. Esprit du Luc 30. l. Loriol 31. l. S. Martin-Castillon 36. l. Oraison 30. l. S. Raphael 30. l. Sallerne 18. l. Taverne 24. l. Vitrolle 22. l.

Au Diocese de Marseille en la Maladerie de Rians 40. l. & en l'Hôpital de Pertuis 40. l.

Au Diocese de Riez en la Maladerie de

Riez 27. l. & és Hôpitaux de Corens 20. l. de la Garde 20. l. & de Vallensolle 24. l. Son revenu total est de 1968. l.

S. Jean d'Angely. Ses dépendances consistent, sçavoir

Au Diocese de Luçon, en l'Aumônerie de la Chaize le Viconte 45. l.

Au Diocese de Xaintes, és Maladeries de Coignac 10. l. S. Jean d'Angely 25. l. Jonzac 10. l. Pons 30. l. Xaintes 60. l. & és Aumôneries de S. Blaise d'Arçay 130. l. Coulon 150. l. Frontenay ou Frontenay-l'abattu 36. l. doit de service 18. l. S. Jean d'Angely 300. l. doit de service 30. l. Lonlay 20. l. doit de service 10. l. Revestizon 20. l. S. Sauvan 30. l. Son revenu total charges faites 808. l.

Issoudun. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Bourges, & consistent és Maladeries de Graçay 72. l. Issoudun 1300. l. Meriou 18. l. Vatan 275. l. Vierzon 200. l Villefranche 180. l. & en l'Hôpital de Genoüilly 18. l. Issoudun, outre 120. l. de charges, doit une pension de 200. l. que l'Ordre païera. Son revenu total charges faites 1943. l.

Libourne, Diocese de
Elle consiste en l'Oeconomat de S. Jacques de Libourne, dont le revenu total charges faites est de 900. l.

Lusignan. Ses dépendances & revenus

ſont au Dioceſe de Poitiers, & conſiſtent és Aumôneries de Celles-Leveſcam 220. l. Chaſteaubourdin 500. l. Couhé 250. l. Luſignan & ſa Maladerie, l'Aumônerie de la ville du Peron, avec celle de S. Sauvant 960. l. doit 150. l. de ſervices & hoſpitalité. Son revenu total charges faites 1780. l.

LYON. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Lyon, és Maladeries, de Beaujeu 28. l. Belleville 14. l. Feurs 30. l. 10. ſ. S. Julien en Javeſtre 15. l. La Breſle 23. l. S. Lazare de la Guillotiere 144. l. Moing 44. l. 10. ſ. Parigny 14. l. 10. ſ. Poüilly ſur Charlieu 3. l. S. Symphorien le Chaſtel 1. l. 10. ſ. S. Vaiſe de Balmont 40 l. Variſſelle ou la Varriſſelle 23. l. Villefranche 5. l. és Hôpitaux de Brigniais 20. l. Chazay-ſur Daing 27. l. Greſieu 5. l. S. Haon 35 l. 10. ſ. S. Heand 72. l. S. Jean de Pariſſiere n'a qu'une maiſon en ruine, Plambeau 20. l. Peroges 39. l. Pontdins ou Pont aux Indes 8. l. S. Sauveur 25. l. S. Symphorien d'Ozon 45. l. Sury le Comtal 0. l. 15. ſ. Talluy 53. l. Varembon 19. l. Villerets 20. l. és Confrairies Hoſpitalieres de S. Bonnet de Curaux 5. l. S. Germain de Laval 36. l. & en la Chapelle Hoſpitaliere de Cuet 12. l.

Au Dioceſe de Vienne és Maladeries de Cremieu 36. l. Cury ou Seiſſuel 40. l. 10. ſ.

S. Donat 30.l. Eyrieu 2.l.10.ſ. S. Sorlin 3.l. Moiſſieu ou Meyſſier 18. l. 15. ſ. Moras & ſon Hôpital 105.l. és Hôpitaux d'Albon 33. l. Anjoux 21. l. 10. ſ. S. Antoine 4.l. 10.ſ. Auberive 30. l. Cours 1.l. 10.ſ. S. Eſprit de Poumiers 27. l. S. Fargeol de Vienne 6. l. S. Georges 6.l. S. Martin de Vienne & ſon Aumônerie 5.l. S. Marcellin 3.l.12.ſ. Rouſſillon 5.l. 5 ſ. Saleze ou Salers 33. l. Serre 5. l. Serne 45. l. & és Aumôneries de Brezin 40.l. Chamou 4.l. Eiſin 0. l. 15.ſ. Luſigney 7. l. Moiſieux 6.l. Vilette 3. l. Son revenu total charges faites 1315.l.2.ſ.

Marseille. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Marſeille, & conſiſtent és Maladeries de Caſſes 100. l. La Cioutat 5.l. Marſeille 1700. l. Oullioulles 15. l. & és Hôpitaux du Boſſet 15. l. Caſtelet prés Marſeille 30. l. Jougues 30. l. La Cadiere 60.l. Roquevaire 45.l. Son revenu total charges faites 1863.l.

Montagu. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de la Rochelle, en l'Aumônerie d'Argenton Chaſteau 40. l.

Au Dioceſe de Luçon, és Aumôneries de S. Hermine 100. l. Mareüil 220.l. Montagu 300. l. Mareüil & S. Hermine doivent chacune 40. l. de charges.

Au Dioceſe de Poitiers, en l'Aumônerie

de Passavant 80. l. & en une redevance de 100 l. sur l'Aumônerie du Chollet.

Au Diocese de Xaintes, en la Maladerie de S. Clementin 50. l. qui doit 20. l. de charges. Son revenu total charges faites 790. l.

MONTAUBAN. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese d'Alby és Maladeries de Cahuzac 28. l. Castelmel 100. l. Castelnau de Montmiral 12. l. Cordes 80. l. Gulhac 40. l. Lescure 20. l. doit 5. l. de service, Lisle d'Albigeois 17. l. 10. s. S. Martin d'Alby 50. l. Rabastens 30. l. Tonnac 35. l. & és Hôpitaux de Cahuzac 20. l. S. Jacques de Gulhac 260. l. Lescure 130. l.

Au Diocese d'Auch en la Commanderie du S. Esprit de Martial 30. l. Maladerie d'Auch 40. l. & és Hôpitaux de Beaumarchais 4. l. Castelnau de Barbarens 33. l. Castelnau de Maignoac 50. l. Lupiat 75. l. Martial 230. l, Masserubes 30. l. Montault 30. l. Pavie 25. l. S. Pierre & S. Jacques de Florence 100. l. Saintes 100. l.

Au Diocese de Lectoure, en la Maladerie de Lectoure 15. l. & en l'Hôpital de Montfort 75. l.

Au Diocese de Montauban, és Maladeries de Castel-Sarasin 18. l. Montauban 90. l. Montech & Claux 12. l. Son revenu to-

tal charges faites 1677. l. 10. s.

NARBONNE. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese d'Agde, en la Commanderie du S. Esprit de Meze, dont dépend la Métaire de Lengaoen 200. l. doit de tailles 115. l. & autres charges du Diocese d'Agde 20. l. és Maladeries de S. Thibery 10. l. Loupian 50 l. Montagnac 25. l. & és Hôpitaux de Canel 26. l. Nesignan-l'Evêque 140. l. s.

Au Diocese de Narbonne, és Maladeries de Lesignan 3. l. Narbonne 60. l. & és Hôpitaux de Bizan 11. l. 5. s. Cannes 15 l. 7. s. Fabrejan 30. l. & quelques pretentions, Gineſtail 5. l. Gruissan 2. l. S. Jacques de Narbonne 217. l. 10. s. La Palme 6. l. Leucate 5. l. Papiay 6. l. Perignan 11. l. Pousols 8. l. Satelier 21. l.

Au Diocese de Perpignan, en la Maladerie de S. Lazare de Perpignan 22. l. és Hôpitaux de Bains 11. l. Boullo 33. l. Clairac 55. l. S. Felion de Val 26. l. 15. s. S. Hyppolite 8. l. S. Jean de Pages 59. l. S. Laurent de la Sallangue 85. l. 10. s. Sainte Marie sur la mer 15. l. Milhas 79. l. Palan ou Paleau 12. l. 6. s. Toreilles 103. l. Trullas 4. l. 15. s. Villelongue de la Sallangue 78. l. 5. s. & és rentes de 109. l. sur la Communauté d'Arles à cause de son Hostel-Dieu, de

de 50.l. sur celle d'Elne à cause de son Hôpital, de 55. l. sur celle d'Illa à cause de son Aumônerie 33.l.sur le Prieuré de la Perche, avec un legs ou œuvre pie de Richardy, consistant en une rente de 44. l. sur les Jacobins de Perpignan. Son revenu total charges faites 1475 l.s.13.

NIORT. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese de la Rochelle, és Aumôneries d'Aytré 6. l. Chef-boutonne 20. l. S. Hilaire sur Anthise 24. l. doit 6.l.pour le service, Houlmes 60. l. doit 15. l. pour le service, Noüaillé 165. l. doit 80. l. de pension viagere à païer par le Tresor de l'Ordre, moyennant quoy on acquitte le service, S. Pompin 30.l. Villers en Pleine 30.l.

Au Diocese de Poitiers és Maladeries de S. Maixant 56 l. Niort 25.l. & és Aumôneries d'Aunay 10.l. S. Leger de Mesle 120. l. doit 20. l. Prahée 105. l. Pont de Vaux 114.l. doit 65.l. de pension, moyennant laquelle le Pensionnaire acquite le service qui est de 30.l. Puy Herbant 103. l. Son revenu total charges faites 868.l.

PIGNEROL ou S. LAURENS DE PIGNEROL, ancienne Commanderie. Elle vaut en tout 2400.l.

PERIGUEUX. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Dioceſe d'Angouleſme en l'Hôpital de Montbron 40. l. és Aumôneries de S. Auguſtin d'Angouleſme 30. l. L'hommeau à Angouleſme 30. l. La Rochefoucault 45. l. Ruffec & ſa Maladerie 120. l.

Au Dioceſe de Limoges, en la Commanderie du S. Eſprit de Confolans 60. l. és Malederies d'Aix 15. l. Chalus & ſon Hôpital 20. l. Confolans 10. l. S. Jacques d'Aix 5. l. S. Junien 20. l. S. Leonard 5 l. La Madelaine de Limoges, conſiſtant en une rente de 150. l. düe par l'Abbeſſe de la Regle, & és Hôpitaux de Maignac 12. l. & de Rochechoüart 5. l.

Au Dioceſe de Perigueux és Maladeries de Bruſſet 4. l. Milhau 4. l. Perigueux 25. l. Rochebaucourt 6. l. Tourblanche 6. l.

Au Dioceſe de Poitiers, en l'Aumônerie de Chizay 600. l.

Au Dioceſe de Sarlat, en la Maladerie de Beaumont 6. l. Cette Commanderie à 30. l. de charges pour le ſervice, outre une penſion de 110. l. ſur l'Aumônerie de Chizay à payer par le Treſor de l'Ordre. Son revenu total charges faites 1156. l.

Poitiers. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Poitiers, & conſiſtent és Maladeries de Chandenier 10. l. Chauvigny 25. l. Chaſtellerault 15. l. Loudun 15. l. Mirebeau 10. l. Parthenay 200. l. Poi-

tiers 150. l. doit 26. l. Thouars 40. l. és Aumôneries d'Allonne 10. l. doit 15. ſ. Angle & ſa Maladerie 35. l. Bretegon qui eſt donnée à vie, & vaut 30. l. avec 20. boiſſeaux de blé nouvellement réunis, & valans 20. l. Chauvigny 400. l. doit 40. l. Chaſſeneüil 50. l. Cheſnay 40. l. Chey 8. l. S. Chriſtophe ſur Roc 65. l. doit 40. l. Colombiers 300. l. doit 80. l. Curſay 18. l. Exodun ou Iſſoudun 18. l. Gonogé 20. l. S. Jacques de la Vergne 120. l. Longené 210. l. La Madeleine de Poitiers 140. l. doit 38. l. Marſolle 135. l. doit 10. l. Sainte Marthe 80. l. S. Mathurin de Poitiers 520. l. doit 125. l. Monſtreüil Bellay & ſa Maladerie 200. l. doit 40. l. Mortemar 5. l. Vivonne 40. l. doit 7. l. Son revenu total charges faites 2496. l. 5. ſ.

Pousjollac, Dioceſe de

Ses revenus conſiſtent en l'Hôpital de Pousjollac, dont le revenu total charges faites 1200. l.

Sancerre. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Bourges, & conſiſtent és Maladeries d'Aubigny 170. l. S. Briſſon & S Gondon 430. l doit de ſervices 20. l. Leray 80. l. doit de ſervices 20. l. Sancerre 100. l. & és Hôpitaux de la Ferté Imbault avec ſa Maladerie 80. l. & S. Satur 30. l. Son revenu total charges faites 850. l.

* S. Thomas de Fontenay. Dioceſe de la Rochelle, ancienne Commanderie de l'Ordre, & dont le revenu total eſt de 1200. l.

Thoulouze. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Carcaſſonne, en la Maladerie de la Madeleine de Carcaſſonne 56. l. & és Hôpitaux de Campendu 27. l. Sainte Croix de Carcaſſonne 60. l. Montreal 50. l. Ponnautier 30 l. Trebes 59. l.

Au Dioceſe de Caſtres en la Maladerie de S. Barthelemy, y compris la pretention contre le Chapitre de Caſtres 60. l. & és Hôpitaux de S. Amant 3. l. Caſtelnau de Braſſac 34. l. Fiac 8. l. Lautrec 37. l. Montdragon 33. l. Roquecourbe & Burtals 24. l. Vabre 6. l.

Au Dioceſe de Conſerans, en la Maladerie de S. Girons 10. l. & en l'Hôpital du même lieu non encore réuni.

Au Dioceſe de Lavaur, en la Maladerie dudit lieu 3. l. & és Hôpitaux de S. Avit 19. l. Burgniere 50. l. S. Paul du Cap de Joux 60. l. Puylaurens 24. l. Renel 300. l. doit pour l'Hoſpitalité 40. l.

Au Dioceſe de Lombez en l'Hôpital de S. Jacques de Gimont 100. l.

Au Dioceſe de Mirepoix és Maladeries de Faujaux 40. l. Mirepoix, avec le Champ

ſitué à la Roque d'Olives 40. l.

Au Dioceſe de S. Papoul en la Maladerie de Caſtelnaudary 34. l. & és Hôpitaux de Laſordes 25. l. Brain 60. l. Villa-Savary 125. l.

Au Dioceſe de Rieux en la Maladerie de Palaminy 38. l.

Au Dioceſe de Thoulouze en la Commanderie du S. Eſprit à l'Iſle en Jordain 110. l. és Maladeries de Caſtanet 9. l. S. Cyprien de Thoulouze 150. l. & des Cenſives, Laſtens 9. l. S. Michel de Thoulouſe 60. l. & des Cenſives, Noé 18. l. Portet 52. l. Thoulouze dite des Roquets 200. l. & des Cenſives, Villefranche de Lauraguez 5. l. & és Hôpitaux d'Auriac 141. l. 10. ſ. S. Auban ou de Gaffelaze 28. l. 10. ſ. Baquies 6. l. Baſſieges dont le revenu eſt en litige, S. Bernard 30. l. Beſſiers 2. l. Bouloc 6. l. Caſtel-Gineſt 12. l. Caſtelnau d'Eſtrefond 81. l. 10. ſ. Eſcalqueux 43 l. 5. ſ. Gargas 16. l. 10. ſ. Levinzac 23. l. 10. ſ. Miramont 32. l. Montaſtruc 20. l. 10. ſ. Muret 36. l. Pibrac 45. l. Sainte Radegonde ou la Menardiere à Thoulouze 187. l. 10. ſ. & des Cenſives, doit de tailles & ſervices 18. l. S. Sulpice de la Pointe 37. l. Verſeil 15. l. Vernet 13. l. 10. ſ. doit de Tailles 3. l.

Au Dioceſe de Vabre en la Maladerie de Sainte Afrique 75. l. & en l'Hôpital de

Cernin 18. l. Son revenu total charges faites 2770. l. 15. f.

Valence. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Diocese d'Embrun en l'Hôpital de Mouſtier de Briançon 12. l.

Au Diocese de Gap, en la Maladerie de Gap 33. l.

Au Diocese de Grenoble, és Maladeries de S. Aure-voiron 60. l. Chanteſſe 1. l. 10. f. Feures 38. l. Gere 1. l. La Mure 88. l. Moirans 49. l. 8. f. doit pour ſon ſervice 12. l. Mondelans 3. l. Moreſtel de Gonzelin 1. l. S. Pierre d'Allevard 30. l. Vaurep 2. l. Vinay 1. l. 7. f. & és Hôpitaux d'Allevard 124. l. Corbonoud 9. l. 10. f. La Buſſiere 16. l. Terraſſe 23. l. Villars d'Arenſo 36 l.

Au Diocese de Valence és Maladeries de Bellegarde 13. l. S. Chef 18. l. Creſt 15. l. Grave 0. l. 8. f. L'eſtoille 3. l. Lordan 5. l. Loriol 41. l. 11. f. Marſanne 4. l. Montelimart 34. l. 10. f. Montellier 5. l. Moreſtel 1. l. 10. f. Renel 17. l. le quart de la Maladerie de Romans tenuë par les Peres de la Charité du même lieu, non encore liquidé, Valence 170. l. & és Hôpitaux d'Alex 14. l. 11. f. Alixan 33. l. Beaurepaire 29. l. Buis 9. l. Chabeüil 25. l. 15 f. Chattes 17. l. 8. f. Dieu-le Fils 5. l. 10. f. S Geoire 12. l. S. Lattier 10. l. La Vache 30. l. 15. f. Livron 70. l.

Miremande 4 l. Montsevroux 10. l. S. Nazaire 8. l. Nion 12. l. Olomieu 3. l. 15. s. Prysieux 21. l. Sanzet 18. l. Septenne 10. l. Tour du Pin 195. l. Son revenu total charges faites 1383. l. 18. s.

Vouvant. Ses dépendances & revenus, consistent sçavoir

Au Diocese de la Rochelle, és Maladeries de Bressuire 70. l. Fontenay le Comte 45. l. & és Aumôneries de Benest 600. l. Vouvant 140. l.

Au Diocese de Sens, en la Maladerie de Souville lez Yevre le Chastel..... Son revenu total charges faites, 815. l.

Grand Prieuré de Normandie.

Il a son Siege principal au Prieuré & Monastere du Mont aux Malades, qui est en un tres-bel air, à un quart de lieuë de la ville de Roüen, au païs de Caux. Il y a une Communauté de Chanoïnes Reguliers de l'Ordre S. Augustin de la Congregation de France.

Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Roüen, & consistent és Maladeries de Cambris 225. l. Dernetat 45. l. S. Gervais 10. l. Mont aux Malades 5557. l. Moulineaux 280. l. Son revenu total est de 6117. l.

Commanderies du Grand Prieuré de Normandie.

AYRAINES. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Amiens, & consistent és Maladeries d'Ayraines 510. l. Flechicourt 260. l. Pecquigny 250. l. Moliens le Vidame 150. l. Son revenu total est de 1170. l.

BEAUMONT SUR OYSE. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Beauvais, & consistent és Maladeries de Beaumont sur Oyse 700. l. Chambly 650. l. Chaumont 50. l. Mouchy le Chastel 75. l. & une redevance de 500. l. duë sur la Maladerie de Beauvais par l'Hôpital General du lieu. Son revenu total est de 1975. l.

BERNAY. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Lisieux, & consistent és Maladeries de Bernay 400. l. Chambray 50. l. Cormeilles 55. l. Cornical 100. l. Drocourt & Orbec 90. l. Haistres 75. l. Hustret 60. l. Lievray 100. l. Lisieux 140. l. Son revenu total est de 1230. l.

BRETEÜIL. Ses dépendances & revenus sont au Diocese d'Evreux, & consistent és Maladeries d'Amville 80. l. Breteüil 460. l. Conches 400. liv. Son revenu total est de 940. l.

BRIE-COMTE-ROBERT. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Paris, & consistent és Maladeries de Brie-Comte-Robert 800. l. Corbeil 450. l. Juvisy 375. l. & en 450. l. de rente à prendre sur le Domaine de Paris, à cause de la Maladerie de la Saulsaye, & en l'Hôpital de Villeneuve S. Georges. Son revenu total est de 2075. l.

BRIONNE Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Roüen, & consistent és Maladeries d'Aurival prés Elbeuf 125. l. Bonneville 90. l. Long-Sault de Brionne & son Hôpital 655. l. S. Eustache sur Bec 150. l. Harcourt 90. l. Lorthiay 50. l. Son revenu total est de 1160. l.

CHELLES. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Paris, & consistent és Maladeries de Champ prés Gournay 100. l. Chelles 1000. l. Fontenay sur Vincennes 80. l. Son revenu total est de 1180. l.

CLERMONT. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Beauvais, & consistent és Maladeries d'Augy 180. l. Clermont 409. l. La Neuville le Roi 130. l. Nogent-les Vierges 30. l. Villiers S. Paul 130. l. Vly-S. George 121. l. Son revenu total est de 1000. l.

CRIEL. Ses dépendances & revenus sont au Diocese de Roüen, & consistent és Maladeries de Boutancourt 40. l. Criel 400. l.

Gamaches 200. l. Guillemecourt 250. l. Treſport 160. l. S. Valery en Caux 100. l. Son reveuu total eſt de 1150. l.

DAMMARTIN Dioceſe de Meaux, conſiſte en une Maladerie en la ville de Dammartin, erigée en nouvelle Commanderie le Decembre 1684. dont le revenu total eſt de

S. DENIS EN FRANCE. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Paris, & conſiſtent és Maladeries de S. Brice 150. l. S. Denis 1950. l. Gonneſſe 800. l. Pantin 66. l. & en l'Hôpital de S. Jacques en S. Denis 45. l. Son revenu total eſt de 3011. l.

FESCAMP. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Roüen, & conſiſtent és Maladeries de Baons-le-Comte 220. l. Contre-Moulinet 40. l. Eſtredate 100. l. Famille 42. l. Feſcamp 1250. l. Memoulinet 80. l. Senneville 18. l. Valmont 250. l. Son revenu total eſt de 2000. l.

FRANCONVILLE. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Paris, & conſiſtent és Maladeries de Cormeilles & Franconville 700. l. S. Leu-Taverny 238. l. Son revenu total eſt de 938. l.

S. GILLES DU PONT-AUDEMER, Dioceſe de Liſieux, conſiſte en une Maladerie en la Ville de même nom, erigée en nou-

velle Commanderie le Octobre 1682. où il y a une Communauté de Chanoines Reguliers de S. Augustin de la Congregation de France. Le revenu total de cette nouvelle Commanderie est de

* GRATTEMONT, ou S. Antoine de Grattemont prés Gaillon, Dioceſe d'Evreux. Ses dépendances consistent

Son revenu total est de 550.l.

L'AIGLE. Ses dépendances & revenus consistent, sçavoir

Au Dioceſe d'Evreux, és Maladeries de l'Aigle, la Ferté-Fresnay & Monstreüil 320. l.

Au Dioceſe de Roüen és Maladeries de Gacey 80. l. Glos 90. l. La Barre 70. l. Lyre 80.l. Sap 70.l. S. Symphorien 180.l. Son revenu total est de 890.l.

LONGUEVILLE. Ses dépendances & revenus sont au Dioceſe de Roüen, & consistent és Maladeries d'Arques 105.l. Botot prés Toste 45. l. Longueville 470. l. & Pavilly 300.l. Son revenu total est de 920 l.

LOUVRE-EN-PARISIS. Ses dépendances & revenus sont au Dioceſe de Paris, & consistent és Maladeries de Louvres & son Hôpital 800. l. Petit Tremblay 75.l. Survilliers 850.l. Son revenu total est de 1725.l.

LUZARCHES. Elle consiste en la seule

Maladerie de Luzarches, Dioceſe de Paris, dont le revenu total eſt de 860.l.

MEAUX. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Meaux, és Maladeries d'Acy 400. l. La Ferté-ſous-Joüarre 60. l. Lizy 230.l. May 6.l. Mitry 750. l. Oizery-S. Pathu 180. l. Trilbardou 100. l. & és Hôpitaux de Cornillon 100. l. Vandreſt 90.l. & en la redevance de 784. l. duë par la Maladerie de Meaux, unie à l'Hôpital General du lieu.

Au Dioceſe de Senlis, en la Maladerie de Creſpy en Valois 300. liv. Son revenu total eſt de 3000.l.

MONTIVILLIERS. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Roüen, & conſiſtent és Maladeries de S. Amator 80.l. Aubermare 600.l. Envronville 36.l. Eſcrainville 90. l. Gonneville ..... Gueneville 30.l. S. Julien de Lugan 80. l. Liſlebonne 50. l. Monſtivilliers 656.l. S. Romain de Colboſe 100.l. Valtot 100.l. Virville 125.l. Son revenu total eſt de 1987.l.

MONTLHERY. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Paris, & conſiſtent és Maladeries de Chaſtres 300. l. Linas ſous Montlhery 300.l. Maſſy 120. l. Montgeron 100. l. & en l'Hôpital de Longjumeau 100.l. Son revenu total eſt de 940.l

Montliou, en la Paroiſſe de Burſar, au Dioceſe de Séez. Ses dépendances conſiſtent

Son revenu total eſt de 400. l.

* Neubourg, ou S. Marie Magdeleine du Neubourg, Dioceſe d'Evreux. Elle conſiſte en une Maladerie erigée en nouvelle Commanderie le Juillet 1685. dont le revenu total eſt de

Neufchastel. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Amiens és Maladeries d'Hornoy 168. l. Mouris 220. l. & Queſne 350. l.

Au Dioceſe de Roüen és Maladeries d'Aumalle 147. l. Auvilliers 40. l. Foucarmont 100. l. Neufchaſtel 1000. l. Son revenu total eſt de 2015. l.

Pacy. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe d'Evreux, & conſiſtent és Maladeries d'Aurilly 40. l. Beaumont-le-Roger 140. l. Nonnancourt 60. l. Pacy & ſon Hôpital 560. l. & en l'Hôpital de Beaumont-le-Roger 100. l. Son revenu total eſt de 900. l.

Pontoise, Ville à 7. lieuës de Paris, ſur le chemin de Roüen. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Chartres és Maladeries

d'Averne 75. l. Neauphle 166. l.

Au Dioceſe de Roüen és Maladeries du Bourdeau de Vigny 24. l. Gizors 100. l. Neufmarché 30. l. Pontoiſe 1600. l. Son revenu total eſt de 2000. l.

Roulle, Faux-bourg de Paris. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Paris, & conſiſtent és Maladeries de la Chauſſée 100. l. Roulle 1500. l. en une Maiſon prés le Pont de S. Cloud.... en dix arpens de pré ſcis à & trois arpens de vignes ſituez à en des rentes & heritages dépendans de la Maladerie & Hôtel-Dieu de S. Cloud 400. l. & en 50. l. de rente dûs par la veuve des Noyers. Son revenu total eſt de 2000. l.

Rozoy en Brie. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe de Meaux és Maladeries de Coulon 6. l. Coupuray 250. l. Rudeveroux.... Tournan en Brie 110. l. & en l'Hoſtel-Dieu de Chailly prés Coulomiers 60. l.

Au Dioceſe de Paris en la Maladerie de Rozoy en Brie 300. l. & en une rente de 10. l.

Au Dioceſe de Soiſſons, en la Maladerie de Hoüillon 350. l. Son revenu total eſt de 1800. l.

VAL AUX MALADES. Elle eſt Dioceſe de Lizieux, & elle ne conſiſte qu'en ſa ſeule Maladerie, dont le revenu total eſt de 3000.l.

S. VALERE. Elle eſt au Faux-bourg S. Marcel lez Paris. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſe de Paris, & conſiſtent en la Maladerie de S. Valere 600.l. en l'Hôpital de S. Marcel 150. l. & en l'autre partie des heritages dépendans de la Maladerie & Hôpital de S. Cloud, qui ne ſont point annexez à la Commanderie du Roulle lez Paris 450.l. Son revenu total eſt de 1200.l.

S. VALERY SUR MER. Ses dépendances & revenus ſont au Dioceſes de Roüen, & conſiſtent és Maladeries de S. Abon, 250. l. Bourdun 150. l. Cany 70. l. Canville 125. l. Grainville-la Teinturiere 90. l. Paluel 77. l. S. Valery 180. l. Son revenu total eſt de 992.l.

* VILLAROY, au Dioceſe de Paris. Ses dépendances conſiſtent

Son revenu total eſt de 500.l.

VERNON. Ses dépendances & revenus conſiſtent, ſçavoir

Au Dioceſe d'Evreux és Maladeries de S. Ildevert prés Louviers 120.l. Pont-de-l'Arche 354.l. Reteüil & ſon Hôpital 40.l.

Vernon 660. l. Vaudreuil 554. l.

Au Dioceſe de Roüen és Maladeries d'Andely & du Pont S. Pierre 480. l. de Bray ſous Baudemont 10. l. Gamaches 20. l. Son revenu total eſt de 2038. l.

FIN.

TABLE

DES GRANDS PRIEUREZ ET COMMANDERIES DES ORDRES de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem, avec les noms & qualitez de ceux qui les poſſedent.

Le tout ſuivant l'Alphabet.

1. Veut dire de la premiere Claſſe, 2. de la ſeconde: B. du grand Prieuré de Bourgogne. Br. de celuy de Bretagne. F. de celuy de Flandre. L. de celuy de Languedoc. N. de celuy de Normandie. Une eſtoille * Nouvelle Commanderie. G. Grand Prieuré.

ABBEVILLE. F. 1. 2830. l. M. de Vatteville Mareſchal de Camp des Armées du Roy, & commandant le Regiment de Cavalerie de Monſieur.

* AIGRE-FEÜILLE. B. 2. 900. l. Mr

AIX. L. 1. 1770. l. M. le Comte du Luc de Vintimille, Capitaine de Galere.

AMIENS. F. 1. 2000. l. M. de Viſſat, Lieutenant Colonel d'Infanterie.

ANGERS. Br. 2. 1315. l. M. de France,

Broüillé, premier Capitaine du Regiment de Navarre.

Arc en Barois. B. 2. 914. l. M. Blain de la Motte-Seignelay, cy-devant Lieutenant de Cavalerie.

Arles. L. 2. 3000. l. M. de Maſſot Meſtre de Camp, & Brigadier des Armées du Roy.

Arras. F. 1. 1928. l. M. de Carles cy-devant Capitaine de Cavalerie.

Avalon. B. 2. 900. l. M. de la Chauviniere Capitaine du Regiment d'Infanterie du Roy.

Avesnes. F. 2. 900. l. M. de Cordais Mareſchal des Logis des Gens-d'armes de Bourgogne.

Ayraines. N. 2. 1170. l. M. Sicard Lieutenant de Vaiſſeau, & du Port de Toulon.

Bapaume. F. 2. 1200. l. M. de Monroux Capitaine dans le Regiment de S. Laurens.

* Barlaimont. F. 2. 900. l. M. de Lapara Ingenieur.

Baugency. Br. 1. 3000. l. Monſieur Davejan Capitaine aux Gardes.

Bazoches en Valois. B. 500. l. M. Hautmenil.

Beaumont sur Oize. N. 1. 1975. l. M. de Fourille Capitaine aux Gardes.

Beaune. B. 1. 2000. l. M. d'Augecourt Capitaine d'Infanterie.

Bernay. N. 1. 1230. l. M. de Saujeon Capitaine de Vaisseau.

Bethune. F. 2. 1200. l. M. de la Motte Major de la Citadelle de l'Isle.

Boigny Oeconomat. Br. 2. 2000. l. Chef d'Ordre. M. de Villemandeur, Gouverneur du Fort de Kiell, Oeconome.

Boucheraumont. B. 2. 886. l. M. de Montigny, Lieutenant Colonel des Fuseliers du Roy.

Boulogne. F. 1. 3400. l. M. de Rozamel Capitaine-Lieutenant des Chevaux legers d'Anjou.

Bourbourg. F. 1. 1200. l. M. des Tailleurs Capitaine d'Infanterie de Bourgogne.

Bourdeaux. L. 1. 2000. l. M. de Cogolin Capitaine de Vaisseau.

Bourges. L. 1. 2000. l. M. de Boulogne Capitaine de Cavalerie.

Bourgogne. G. 6000. l. M. de Bullonde, Lieutenant General des Armées du Roy.

Bressuire. L. 2. 1800. l. M. l'Abbé de S. Eleine.

Bretagne. G. 6000. l. M. le Marquis de Chasteauregnauld, Lieutenant General des Armées Navalles du Roy.

Breteüil. N. 2. 940. l. M. de Montenol Aide Major de la Citadelle de Marseille.

Breteüil en Picardie. F. 1. 1800. l. M. de

la Trouſſe Sous-lieutenant au Regiment des Gardes.

BRIECOMTE. ROBERT. N. 2. 2075. l. M. Panetié Chef d'Eſcadre.

BRIONNE. N. 2. 1160. l. M. des Regards Capitaine d'Infanterie.

* BRUSSON. B. 2. 900. l. M. de Chevigny, Lieutenant de Roy de Stenay.

BUZANÇOIS. L. 2. 913. l. M. de la Petitiere Capitaine d'Infanterie.

CAEN. Br. 2. 1806. l. M. de Marcilly Sous-lieutenant aux Gardes.

CAHORS. L. 2. 1566. l. M. Reniel Lieutenant à Broüage.

CAMBRAY. F. 2. 900. l. M. du Caila Capitaine d'Infanterie.

S. CAHERINE du petit Montereau en Anjou. Br. 2, 350 l. M. Seguier de Liancourt.

CHABLY. B. 2. 886. l. M. Molé Lieutenant de Roy de Rocroy.

* CHARTRAGE & Baſle poſſedez enſemble. Br. 2. & B. 840. l. M.

CHASTEAUDUN. Br. 2. 901. l. M. de Blondelot cy-devant Lieutenant de Cavalerie.

CHASTILLON SUR SEINE. B. 2. 885. l. M. de Bars Capitaine dans Piedmont.

CHELLES. N. 2. 1180. l. M. de Louze de la Claviere Capitaine d'Infanterie.

CLAMECY. B. 2. 886. l. M. de Planque

Capitaine d'Infanterie.

Clermont en Auvergne. L. 2. 1200. l. M. de Rey Capitaine d'Infanterie Dauphin.

Clermont en Beauvoisis. N. 2. 900. l. M. du Saché cy-devant Capitaine d'Infanterie.

* Colmar. B. 1. 4000. l. M. de la Grange de la Chariere, Capitaine d'Infanterie.

Compiegne. B. 1. 2171. l. M. de Vrevins cy-devant Intendant de Justice, Police & Finance sur la Meuze.

Corbie. F. 1. 2000. l. M. de Crespy cy-devant Major du Regiment du Roy.

* Couldun. B. 2. M. Garand Ingenieur.

Criel. N. 2. 1150. l. M. d'Argou Ayde Major du Regiment d'Auvergne.

* Cronvvissambourg. B. 1. 2000. l. M. de Bellecroix-Argenteau, Commendant à Landavv.

* Curson. L. 2. 120. l. M. de la Verriere.

* Dammartin. N. 2. 900. l. M. de Ricous Gentilhomme de M. le Duc, Capitaine de Grenadiers.

Dandignon. L. 2. 900. l. M. Gregoire Capitaine d'Infanterie.

* Dandelau. B. 2. 900. l. M. de la Contardiere, Capitaine d'Infanterie.

S. Denys en France. N. 1. 3011. l. M. de

Garencieres, Capitaine de Cavalerie.

S. Domart en Ponthieu. F. 2. 1200. l. M. de Sainte Fere Lieutenant aux Gardes.

Dorion. L. 2. 875. l. M. de Gouſſol cy-devant Lieutenant de Cavalerie.

Doullens. F. 1. 2000. l. M. Damorezan cy-devant Lieutenant aux Gardes.

Dourdan. Br. 2. 932. l. M. de Neuville Lieutenant de Cavalerie.

Draguignant. L. 1. 1968. l. M. d'Amblimont Capitaine de Vaiſſeau.

Dreux. Br. 1. 1000. l. M. de Dais cy-devant Mouſquetaire.

Estampes. Br. 1. 2000. l. M. de Bezons Meſtre de Camp.

Falaise. B. 1. 1999. l. M. de Bellegarde Meſtre de Camp.

Fescamp. N. 1. 2000. l. M. de Refuge cy-devant Capitaine aux Gardes.

Fismes. B. 2. 1163. l. M. de Ligny Capitaine dans Piedmont.

Flandres. G. 6023. l. M. de la Rabliere Lieutenant General des Armées du Roy, Commandant à l'Iſle.

S. Florentin. B. 2. 1912. l. M. de Moiron Major de l'Iſle.

Fontenay le Comte. V. S. Thomas.

Franconville. N. 2. 938. l. M. de Guineville, Major de l'Iſle de Ré.

* Fribourg. B. 2. 9000. l. M. de Lau-

anie Brigadier d'Infanterie, & auſſi Com-
iandeur de la ſeconde Commanderie de
Iontmorillon, par Brevet du Roy.

JARGEAU. Br. 2. 1220. l M. de S. Tho-
as Albanois, Capitaine d'Infanterie.

* S. GILLES DU PONTEAU DE MER. N.
. 3000. l. M.

GRAND BEAULIEU de Chartres. B. 1.
000. l. M. de Rigauville, Cornette de la
econde Compagnie des Mouſquetaires.

GRAND BEAULIEU hors de Chartres. B. 2.
800. l. M. de Cheviré Capitaine aux
Gardes.

* GRATEMONT. N. 2. 550. l. M. de la
Verriere.

* GUEBUCILLES. B. 2. 900. l. M. de la
Pradelle de Layrac, Capitaine dans Pied-
mont.

* HAGUENEAU B. M.

HAM. B. 2. 2000. l. M. de Chevilly,
Colonel de Dragons, & Commendant à
Ipres.

HAUBOURDIN. F. 2. 1115. l. M. de Clei-
zieux Major du Pont S. Eſprit.

HOUDAN. Br. 2. 1200. l. M. de Perruſſy,
Lieutenant de Vaiſſeau du Roy.

S. JEAN D'ANGELY. L. 2. 866. l. M. de
Tangy Ingenieur.

S. INGLEVERT. F. 1. 2870. l. M. de Ca-
drieu.

JOIGNY. B. 2. 1957. l. M. de Vauban, Capitaine d'Infanterie & Ingenieur.

IPRES. F. 1. 2920. l. M. de Preſchacq, Inſpecteur d'Infanterie, Lieutenant Colonel du Regiment de Champagne.

ISSOUDUN. L. 2. 2065. l. M. de Ferier, cy-devant Capitaine au Regiment de Foreſts.

KAISESBERG. B. 2. 900. l. M. du Parc, Capitaine dans Jarſey.

LA BANLIEUE DE CHARTRES. Br. 2. 900. l. M. d'Anjou cy-devant Capitaine de Cavalerie.

LA FERE. B. 1. 2155. l. M. de Romainville, Meſtre de Camp.

LAIGLE. N. 2. 890. l. M. du Boſcq Capitaine d'Infanterie.

LAON. B. 2. 1794. l. M. de Mannevillette, Lieuteuant aux Gardes.

LANGUEDOC. G. 5692. l. M. le Marquis de Rivarol, Mareſchal des Camps & Armées du Roy, Meſtre de Camp du Regiment Royal Piedmontois.

LA ROCHELLE. L. 2. 900. l. M.

LIBOURNES. L. 2. 900. l. M. de Rezombes, Capitaine d'Infanterie de Navarre.

L'ISLERS. F. 2. 940. l. M. du Gué cy-devant Mouſquetaire.

LOCHES. Br. 2. 950. l. M.

LOCRIST.

LOCRIST. Br. 2. 880. l. M.

LONGUEVILLE. N. 2. 920. l. M.

LOUVRES. N. 2. 1725. l. M. de Bressy, Capitaine au Regiment des Fusiliers.

* LUXEMBOURG. F. 2. 2000. l. M. du Fort, Capitaine de Dragons.

LUZARCHES. N. 2. 860. l. M. de Senneville, Capitaine de Dragons.

LUZIGNAN. L. 1. 1930. l. M.

LYON. L. 2. 1315. l. M. de Cantan, Capitaine d'Infanterie.

MANS. Br. 1. 3002. l. M. de Casteja, Gouverneur de Toul.

MANTE. Br. 1. 2150. l. M. de Valker Suisse, Capitaine de Cavalerie.

MARCHENOIR. Br. 2. 2122. l. M. de Vilechauve, cy-devant Colonel du Regiment Royal.

MARLE. B. 1. 1885. l. M. de Neuville Beauvais, Capitaine de Cavalerie dans Tiennes.

MARSEILLE. L. 1. 2000. l. M. Machet Capitaine au Regiment des Gardes Suisses, & commandant la Colonelle.

* MARVILLE. B. 1. 2000. l. M.

MEAUX. N. 1. 3000. l. M. de S. Silvestre,

Inſpecteur de Cavalerie.

* MEINSIDEL. B. 2. 900. l. M. de Grand-Maiſons, Capitaine d'Infanterie.

MELUN, Br. 2. 867. l. M. de Montclair Ecoſſois, Lieutenant de Cavalerie.

MIRAUMONT. F. 2. 900. l. M. de la Cheſnaye Garde du Roy.

MONTARGIS. Br. 2. 920. l. M. de la Burthe, Lieutenant de la Colonelle des Dragons de Languedoc.

MONTAUBAN. L. 1. 1789. l. M. de Saint Alvert Lieutenant aux Gardes.

MONTAGU. L. 2. 900. l. M. de Martillac Capitaine d'Infanterie.

MONTIVILLIERS. N. 1, 2987. l. M. d'Alou Meſtre de Camp.

MONTLHERY. N. 2. 940. l. M. de Borelly cy-devant Lieutenant de Dragons.

* MONTMORILLON. Br. 1. 3000. l. M. le Marquis de la Caſe de Pons cy-devant Enſeigne des Gardes du Corps, Gouverneur de Coignac.

* MONTMORILLON. Br. 1. 2000. l. M. de Laubanie Brigadier d'Infanterie.

MONTREÜIL. F. 2. 900. l. M. le Comte du Bourg, Mareſchal des Logis de la Cavalerie.

MOREÜIL. F. 2. 900. l. M. de Bourſonne cy-devant Enſeigne aux Gardes.

* MORIVAUX. Br. 2. 465. l. M.

Moulins. B. 2. 950. l. M.

Moulioust. N. 2. 500. l. M. Deschanflay.

* Mulhauzen. B. 1. 200. l. M. de Bool, Lieutenant Colonel de Cavalerie Royale Allemande.

Mouzon. B. 1. 2208. l. M. de la Fayes-Peletier Major de Thionville.

Narbonne. L. 2. 1800. l. M. de Salerne Capitaine d'Infanterie.

* Neubourg. N. 2. 1200. l. M. Thiret Docteur de Sorbonne.

Neufchastel. N. 1. 2025. l. Monsieur de Lomont Colonel du Regiment de Ponthieu.

Nevers. B. 2. 1195. l. M. de la Motte de Marcé Capitaine d'Infanterie.

Neüily S. Front. B. 1. 2016. M. Cornelius Suedois, Capitaine de Cavalerie.

Niort. L. 2. 868. l. M. de la Pierre cy-devant Lieutenant de Dragons.

Nogent le Rotrou. Br. 1. 1908. l. M. d'Arbonville, Lieutenant au Regiment des Gardes.

Normandie. G. 6117. l. M. de Montchevreüil, Colonel du Regiment du Roy.

N. D. de Lorette de Doüay. F. 2.

908. l. M. de la Caille, Capitaine dans S. Aignan.

Noyon. B. 2. 1100. l. M. de Cambes Brigadier des Gardes du Corps.

S. Omer. F. 1. 2052. M. Desbordes Brigadier d'Infanterie.

Oizemont. F. 2. 908. l. M. de la Saullaye Hervé, ancien Garde du Roy.

Pacy. N. 2. 900. l. M. de la Roche Lieutenant de Cavalerie.

Perigueux. L. 2. 1216. l. M. de Canant Capitaine d'Infanterie.

Peronne. B. 1. 3346. l. M. de Guillerville Gouverneur de Boüillon, Lieutenant Colonel.

* Pignerol. B. 1. 2400. l. M. de Pienne.

Pithivieres. Br. 2. 1229. l. M. du Soffié Lieutenant de Cavalerie au Regiment de Preſle.

Poitiers. L. 1. 2974. l. M. le Vicomte de Luſſan, cy-devant Capitaine de Cavalerie.

Pontoise. N. 1. 2000. l. M. de la Haye Major de Dragons, Gouverneur de S. Hypolite.

Poujollac. L. 2. 1200. l. M. de Saint Amadou, Capitaine d'Infanterie.

Provins. B. 1. 3000. l. M. de la Foreſt Lieutenant Colonel de Dragons.

S. Quentin. B. 2. 1200. l. M. de Ri-

cherand Capitaine d'Infanterie, & Ingenieur.

* Rouffak. B. 2. 900. l. M. de Moiron Major de l'Isle.

Roulle. N. 1. 2000. l. M. d'Arbon Major de Picardie, & Lieutenant de Roy de Verdun.

Rozoy en Brie. N. 2. 1800. l. M. Chevalier Ingenieur, & Capitaine d'Infanterie.

Rue. F. 2. 1800. l. M. le Comte de Nonan Lieutenant aux Gardes.

Sancerre. L. 2. 890. l. M.

* Sarbourg. B. 2. 2100. l. M. de Marsilly Major de Sarbourg.

* Sarbrik. B. 2. 240. l. M. de Launay Capitaine d'Infanterie.

Sezanne. B. 2. 1193. l. M. d'Augerville cy-devant Lieutenant au Regiment des Vaisseaux.

Soissons. B. 1. 3000. l. M. de la Fouchardiere cy-devant Exempt des Gardes du Corps.

* Strasbourg. B. 1. 6000. l. M. de Polastron Lieutenant Colonel du Regiment du Roy.

* Strabourg. B. 2. 900. l. M. de Valcroissant Capitaine d'Infanterie.

* Strasbourg ou Sainte Barbe de Stras-

bourg, eſt un Hôpital qui a eſté uny à l'Ordre le 7. Fevrier 1690. B. 1. 1000. l. M. Marnay de la Baſtize Capitaine de Dragons.

* S. Thomas prés Fontenay-le-Comte. L. 2. 1200. l. M. de Villeformiou Exempt des Gardes du Corps.

* Suxy. B. 1. 3000. l. M. l'Abbé le Boutz Aumônier du Roy.

Thoulouze. L. 1. 2841. l. M. de Caſtellas Gouverneur de Longvvy, Brigadier d'Infanterie.

Tournay. F. 2. 2210. l. M. de Montbas Meſtre de Camp.

Tours. B. 2. 946. l. M. de l'Eſtoille Lieutenant de Cavalerie.

Val aux Malades. N. 1. 3000. l. M. des Alleurs Capitaine aux Gardes.

Valence. L. 2. 1395. l. M. de Genſac Capitaine d'Infanterie.

Valenciennes. F. 2. 1200. l. M. de Balzac Gouverneur de la Citadelle de Dunkerque.

Sainte Valere. N. 2. 1200. l. M. de la Fite Capitaine d'Infanterie.

S. Valery en Caux. N. 2. 942. l. M. de Bains Capitaine de Cavalerie.

Valogne. Br. 2. 1225. l. M. de Lurcy Capitaine au Regiment de Navarre.

Vaucouleurs. B. 2. 958. l. M. de la

Cambe, Capitaine d'Infanterie.

VENDOSME. Br. 1. 2199. l. M. de Vienne Capitaine de Cavalerie d'Anjou.

VERNEÜIL. Br. 1. 2000. l. M. de Bercourt Capitaine de Cavalerie.

VERNON. N. 1. 2038. l. M. Valcourt Capitaine de Cavalerie du Regiment de Chartres.

VIGNORY. B. 2. 1149. l. M. de Boyneau Capitaine au Regiment de Bourgogne.

* VILLAROY. N. 2. 1500. l. M. la Veriere.

VIRE. Br. 2. 1207. l. M. de Bony cy-devant Capitaine au Regiment Lypunois.

VITRY LE FRANÇOIS. B. 2. 933. l. M. du Haget Capitaine d'Infanterie.

VOUVANT. L. 2. 900. l.

S. VVAST LEZ AMIENS. F. 1. 2228. l. M. de Douy Capitaine d'Infanterie.

VVISSENS. F. 2. 910. l. M. de Champey Lieutenant de Dragons.

FIN.

Comme on obtient tres-facilement du Roy les Benefices vacants en Regale, par permutation, ceſſion, ou reſignation; celui a qui on aura permutté, cedé ou reſigné un Benefice vacant en Regale, il n'aura que faire de venir à Paris: En m'envoyant ſon acte de permutation, de ceſſion, ou de reſignation, avec un acte portant qu'il a ſigné le Formulaire, je luy obtiendray de ſa Majeſté des Proviſions dans les regles, & les luy envoyeray au lieu qu'il m'aura écrit.

Tous les Benefices ſimples que l'on preſente à l'Ordinaire, le Siege eſtant vacant, doivent eſtre preſentez par les Patrons au Roy; c'eſt pourquoy celuy qui ſera preſenté m'envoyant ſa preſentation avec l'acte comme il a ſigné le Formulaire, je luy feray pareillement expedier des proviſions.

Special 90-B
5794

THE GETTY CENTER
LIBRARY